Quatre-vingt-troisième année. — N° 157. Le Numéro : 25 francs. Jeudi 5 Juillet 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 51-588 portant réalisation d'un plan de 25 milliards d'économies en application de l'article 1er (§ 2) de la loi du 8 janvier 1951 portant autorisation d'un programme de réarmement (rectificatif) (p. 7083).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret du 2 juillet 1951 renouvelant, pour une période d'un an, les fonctions d'un conseiller d'Etat en service extraordinaire (p. 7083).

Arrêté et *décrets* du 4 juillet 1951 portant mise en position hors cadres et nominations de maîtres des requêtes au conseil d'Etat (p. 7083).

Arrêté autorisant le recrutement de personnel au Groupement des contrôles radioélectriques (rectificatif) (p. 7083).

Liste d'admission, en qualité de secrétaires d'administration stagiaires, des candidats reçus aux épreuves du concours (session de mai-juin 1951) (p. 7083).

INFORMATION

Arrêté modifiant l'arrêté du 24 juin 1950 portant nomination des membres du conseil des programmes de la radiodiffusion française (p. 7084).

Ministère d'Etat.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Tour de service en Indochine des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret (p. 7084).

(2 f.)

Ministère de la justice.

Décrets des 23 juin et 4 juillet 1951 portant nominations dans la magistrature (p. 7084).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 2 juillet 1951 portant reconnaissance légale d'un établissement congréganiste (p. 7126).

Décret du 4 juillet 1951 portant nomination d'un directeur de cabinet (p. 7126).

Tableau de concours de l'année 1951 pour la médaille militaire (régiment de sapeurs-pompiers, active) (p. 7126).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (rectificatif) (p. 7085).

Décret n° 51-835 du 3 juillet 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des téléphonistes de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) (p. 7085).

Décret n° 51-836 du 3 juillet 1951 relatif au statut des personnels auxiliaires prêtant leur concours pour la défense en surface du territoire métropolitain (p. 7086).

Décret portant promotions automatiques dans le cadre des officiers de réserve du service de santé (armée de terre) (rectificatif) (p. 7086).

Arrêté du 12 juin 1951 modifiant l'arrêté du 3 février 1950 portant renouvellement des commissions administratives paritaires du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) (p. 7087).

Arrêté du 25 juin 1951 portant institution d'une régie d'avances (p. 7087).

Arrêté portant nominations (constructions navales et artillerie navale) (p. 7087).

Arrêté portant réintégration dans les cadres d'officiers de l'armée de terre (active) (p. 7087).

Décision portant radiation du peloton préparatoire aux pelotons d'élèves officiers de réserve (p. 7087).

Circulaire du 22 juin 1951 relative à l'application, en ce qui concerne le secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre), des décrets nos 50-664 du 14 juin 1950 et 51-760 du 14 juin 1951 fixant le contingent annuel de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires destiné aux combattants volontaires de la Résistance (année 1951) (p. 7087).

Tableau de concours pour la médaille militaire, année 1951 (armée de terre, active) (p. 7090).

Tour de départ des militaires du service de la justice militaire appelés à servir hors d'Europe et d'Afrique du Nord et sur les théâtres d'opérations extérieurs (p. 7125).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 51-763 portant autorisation de dépenses, à titre d'avance, en excédent des crédits ouverts (Agriculture) (rectificatif) (p. 7125).

Arrêté du 4 juillet 1951 relatif à l'importation de viandes fraîches ou congelées de l'espèce ovine, en suspension des droits de douane d'entrée dans la limite d'un contingent (p. 7125).

Arrêtés portant nomination et conférant l'honorariat (commissaires aux prix) (p. 7125).

Tableau d'avancement de classe des administrateurs civils de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques (année 1951) (p. 7125).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté conférant le titre de docteur *honoris causa* (p. 7126).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret n° 51-837 du 3 juillet 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation de certaines règles relatives au statut particulier (recrutement et titularisation) des inspecteurs de la jeunesse et des sports (p. 7126).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil supérieur des transports (p. 7126).

Arrêtés reportant la date d'application d'un précédent arrêté et rectificatif (ponts et chaussées) (p. 7126).

Liste des candidats admissibles à l'école nationale des ponts et chaussées (p. 7126).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêtés portant promotions (administration centrale) (p. 7127).

Tableau d'avancement pour l'année 1951 (inspection générale du ministère de l'industrie et du commerce) (p. 7127).

Tableau d'avancement de classe des agents supérieurs pour l'année 1951 (p. 7127).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 21 juin 1951 modifiant l'arrêté du 4 octobre 1949 concernant le commerce des plants de pommes de terre (p. 7128).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 2 juillet 1951 instituant un comité d'information de la France d'outre-mer (p. 7128).

Arrêtés portant nomination, réintégration, classement, reclassement, rétablissement de situation administrative, détachement, acceptation de démission, admission à la retraite et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté :

Agriculture (p. 7129).

Eaux et forêts (p. 7129).

Ecole supérieure d'application d'agriculture tropicale (p. 7129).

Elevage et industries animales (p. 7129).

Géologues (p. 7129).

Transmissions (p. 7129).

Travaux publics (p. 7129).

Tableau d'avancement, pour l'année 1951, du personnel du cadre d'administration générale et *arrêté* portant promotions (rectificatifs) (p. 7129).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 51-838 du 3 juillet 1951 modifiant le décret du 3 août 1946 relatif aux caisses autonomes mutualistes (p. 7129).

Arrêté du 28 juin 1951 fixant le salaire forfaitaire à prendre pour base de calcul des cotisations de sécurité sociale afférentes aux conducteurs de voitures publiques du département de la Seine (p. 7130).

Arrêté du 29 juin 1951 approuvant la fusion de sociétés mutualistes (p. 7130).

Circulaire n° 107 S. S. relative aux modalités d'application de l'arrêté du 14 juin 1951 fixant les nouveaux modèles de demandes de liquidation de pension de réversion, de pension de vieillesse de veuf ou de veuve, de secours viager, d'allocation de veuf ou de veuve et d'allocation aux mères de famille (rectificatif) (p. 7130).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret n° 51-839 du 4 juillet 1951 portant règlement d'administration publique, relatif aux conditions de détachement des personnels administratifs titulaires du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme dans les emplois des cadres temporaires (p. 7131).

Arrêtés portant inscriptions au tableau d'avancement et nominations (administration centrale et inspection générale) (p. 7132).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret n° 51-840 du 3 juillet 1951 fixant les règles de recrutement, d'avancement et de discipline applicables aux experts vérificateurs auxiliaires des centres d'appareillage du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 7130).

Arrêté du 3 juillet 1951 fixant les rémunérations des experts vérificateurs auxiliaires des centres d'appareillage du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 7131).

Ministère de la marine marchande.

Décret n° 51-841 du 3 juillet 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la revision des pensions, de certains emplois appartenant à des corps ayant fait l'objet de modifications de structure (ministère de la marine marchande) (p. 7132).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour (p. 7134).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 7134).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission (p. 7135).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis aux importateurs de viande de mouton (p. 7135).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décision n° 8 du 1er juillet 1951 du directeur des carburants relative à la sous-répartition du benzol destiné à la carburation pour le mois de juillet 1951 (p. 7135).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de viande de mouton (p. 7135).

Annonces (p. 7136).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuilles 53 et 54 (session de 1950) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

AVIS

Le *Journal officiel* a procédé au tirage à part des arrêtés et instructions fixant les **conditions techniques relatives à la radiodiffusion française.**

Cette brochure est en vente au prix de **40 F** aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e),** et aux bureaux de vente de l'Imprimerie nationale, **91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)** (dans le hall), et **19, rue Scribe, Paris (9e)** (recette centrale des finances de la Seine).

L'expédition de cette brochure peut également être effectuée, moyennant le payement de la somme indiquée ci-dessus, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (compte chèque postal 9063-13, Paris).

LOIS

Loi n° 51-588 portant réalisation d'un plan de 25 milliards d'économies en application de l'article 1er (§ 2) de la loi du 8 janvier 1951 portant autorisation d'un programme de réarmement.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 mai 1951, page 5349, colonne de droite, Finances et affaires économiques, I, Finances, au lieu de: « 6.340, dépenses éventuelles », lire: « 6.430, dépenses éventuelles ».

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret du 2 juillet 1951 renouvelant pour une période d'un an les fonctions d'un conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance du 31 juillet 1945 sur le conseil d'Etat, et notamment son article 8;

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret du 22 juillet 1950 portant renouvellement pour une période d'un an des fonctions de M. Jacques Meyer, en qualité de conseiller d'Etat en service extraordinaire, à compter du 1er juillet 1950;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont renouvelées pour une période d'un an, à dater du 1er juillet 1951, les fonctions de M. Jacques Meyer en qualité de conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juillet 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le président de la République:

Le président du conseil des ministres,

HENRI QUEUILLE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

RENÉ MAYER.

Mise en position hors cadre d'un maître des requêtes au conseil d'Etat.

Par arrêté du 4 juillet 1951, M. Pierre Chaussade, maître des requêtes au conseil d'Etat, est placé dans la position hors cadre pour être mis à la disposition du ministre de l'intérieur.

Décret du 4 juillet 1951 portant nomination d'un maître des requêtes au conseil d'Etat.

Par décret en date du 4 juillet 1951, M. Bernard Tricot, auditeur de 1re classe au conseil d'Etat, est nommé maître des requêtes au conseil d'Etat (1er tour intérieur), en remplacement de M. Chaussade, placé dans la position hors cadre.

Décret du 4 juillet 1951 portant nomination d'un maître des requêtes au conseil d'Etat.

Par décret en date du 4 juillet 1951, M. Stanislas Mangin, sous-directeur à la direction générale de la sûreté nationale au ministère de l'intérieur, est nommé maître des requêtes au conseil d'Etat, en remplacement de M. Theis, nommé conseiller d'Etat.

Autorisation de recrutement de personnel au groupement des contrôles radioélectriques.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 juillet 1951: page 7020, 2e colonne, après les contreseings, ajouter: « Pour le ministre du travail et par délégation: le conseiller technique, Raymond Peyredieux ».

Liste d'admission, en qualité de secrétaires d'administration stagiaires, des candidats reçus aux épreuves du concours (session de mai-juin 1951).

Par arrêté du 4 juillet 1951:

Est prononcée l'admission en qualité de secrétaires d'administration stagiaires, des candidats ci-après énumérés dans l'ordre de mérite:

I — *Catégorie rédacteurs.*

1 MM. Breard (Jacques).
2 Boismenu (André).
3 Ragot (Pierre).
4 Luhan (Joseph).
5 Paoli (Louis).
6 Duperet (Pierre).
7 Mlles Berthon (Jacqueline).
8 Chapou (Lucette).
9 MM. Mouffard (Gabriel).
10 Prouzet (Aimé).
11 Ramon (Joseph).
12 Joffroy (Claude).
13 Mlle Merchiez (Jacqueline).
14 M. Ousten (Simon).
15 Mlle Dellinger (Micheline).
16 MM. Johy (Serge).
17 Piperaud (André).
18 Crespi (Daniel).
19 Martin (Pierre).
20 Dehlinger (Jacques).
21 Lhermitte (Henri).
22 Rodes (Jean).
23 Martin (Jean-Marcel).
24 Mlle Deviller (Geneviève).
25 MM. Le Poitevin de La Croix Vaubois (Guy).
26 Bonnet (Jean).
27 Tranka (Hervé).
28 Grandjeat (Pierre).
29 Lenoble (Jean).
30 Lavau (Pierre).
31 Richard (Jacques).
32 Mme Marty (Odette).
33 Mlles Lert (Simone).
34 Cartenet (Josiane).
35 MM. Branet (Roger).
36 Vernerey (Gaston).
37 Boeuf (Jean-François).
38 Zigmann (Rémy).
39 Mlles Sanson (Jacqueline).
40 Rostain (Simone).
41 M. Wuipliez (Henri).
42 Mlle Batteux (Jeanine).
43 MM. Brare (Claude).
44 Caplain (Jean).
45 Knecht (Jean).
46 Chazeau (Michel).
47 Levy (André).
48 Mlles Dessart (Hélène).
49 Colas (Marie-Thérèse).
50 M. Ollier (Eugène).
51 Mlles Lyras (Elsie).
52 Collière (Suzanne).
53 Froment (Solange).
54 M. Doublet (Gérard).
55 Mlles Nicolas (Marguerite).
56 Lavorel (Claudette).
57 Fontenay (Yvonne).
58 Gateleau (Claire).
59 Pouzet (Jacqueline).
60 M. Pennec (Roger).
61 Mlle Ormezzano (Marguerite).
62 MM. Charpentier (Raymond).
63 Aldebert (Jean).
64 Mlle Troude (Arlette).
65 M. Gras (Pierre).
66 Mlles Lobbens (Eliane).
67 Toiron (Paulette).
68 M. Bolut (Joseph).
69 Mlles Cheyvialle (Isabelle).
70 Girard (Geneviève).
71 MM. Oziol (Michel).
72 Moreigne (Jean).
73 Baudois (Julien).
74 Mlle Duverney (Lucienne).
75 MM. Juillet (René).
76 Benigeri (Jacques).

77 Mlle Goupy (Geneviève).
78 MM. Barre (Lucien).
79 Mallet (Daniel).
80 Planquette (Christian).
81 Mlles Cousin (Jacqueline)
82 Woehrle (Evelyne).
83 Rebourg (Simone)
84 M. Lafarge (Jean).
85 Mme Saint-Cyr (Paulette).
86 Mlles Remars (Marcelle).
87 Vaissade (Rosine).
88 M. Couronne (Pierre).
89 Mlle Keraudren (Jacqueline).
90 M. Guirriec (Pierre).
91 Mlles Bauzou (Reine).
92 Farge (Madeleine).
93 M. Fremont (Jacques).
94 Mlle Penel (Marguerite)
95 Mme Perrot (Yvonne).

II. — *Catégorie comptables.*

1 M. Latinus (Albert).
2 Mlle Robert (Régine).
3 MM. Leandri (Dominique)
4 Rothdiener (Pierre).
5 Duchange (Michel).
6 M. Godefroy (Jacques).
7 Mlles Laporte (Gisèle).
8 Puyravaud (Jacqueline).
9 M. Pommerol (Lucien).
10 Mlle Brie (Estelle).

La liste complémentaire d'admission prévue aux articles 1er et 2 de l'arrêté susvisé du 6 mars 1951 comprend en ce qui concerne la catégorie rédacteurs:

1 Mlles Legeay (Marcelle).
2 Mulot (Christiane).
3 M. Lepin (Robert).
4 Mlle Ritzenthaler (Jacqueline).
5 MM. Baillet (Paul).
6 Lerman (Gérard).
7 Mlles Coumagnac (Odette).
8 Laurent (Jacqueline).
9 Paris (Nadine).
10 André (Anne-Marie)
11 MM. Dupré (Pierre)
12 Nicq (André).
13 Asso (Louis).
14 Crouzet (Michel).
15 Mlle Georges (Marcelle).
16 M. Roty (Pierre).
17 Mlles Sapanel (Micheline).
18 Cœury (Marie-Thérèse).
19 Donguy (Colette).
20 M. Caillol (Robert).
21 Mlle Floirat (Colette).
22 M. Gotteri (Roland).
23 Mme Gouvert (Odile).
24 Mlle Depoux (Andréa).
25 MM. Marchi (Pierre).
26 Jolivald (Lucien).
27 Heliot (Bruno).
28 Dufrenne (Roger).
29 Malary (Georges).
30 Mouchelet (Roger).

INFORMATION

Conseil des programmes de la radiodiffusion française.

Par arrêté du 21 juin 1951, l'article 1er de l'arrêté no 19627 du 24 juin 1950, nommant les membres du conseil des programmes de la radiodiffusion française, est modifié de la façon suivante:

« Sont nommés ès qualité, membres du conseil des programmes de la radiodiffusion française:

« M. Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale.

« M. Claude Delvincourt, directeur du Conservatoire national de musique.

« M. Jacques Jaujard, directeur général des arts et lettres au ministère de l'éducation nationale.

« M. Louis Joxe, directeur général des relations culturelles au ministère des affaires étrangères.

« M. Paul Abram, directeur du Conservatoire national d'art dramatique ».

MINISTERE D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Tour de service en Indochine des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret.

Embarquement à partir du 1er août 1951.

(Toutefois, les fonctionnaires qui devaient s'embarquer en juillet et qui ont reçu des ordres à cet effet rejoindront leur poste à la date primitivement fixée.)

Les personnels ci-après désignés seront, dès notification, soumis aux vaccinations réglementaires, s'il y a lieu.

Ils ne pourront être accompagnés de leur famille qu'après notification d'une autorisation d'embarquement qui pourra leur être accordée après avis du haut commissaire de France en Indochine et en vue de l'obtention de laquelle ils devront adresser sans délai une demande au directeur du service administratif de la France d'outre-mer à Marseille.

Les départs pourront avoir lieu par voie aérienne ou maritime; il est recommandé aux intéressés de préparer en conséquence leurs bagages de route.

Les embarquements par voie maritime auront lieu à la diligence des services de Marseille; les départs par voie aérienne à la diligence de la direction du personnel de l'administration centrale (régulation maritime et aérienne).

Les demandes de sursis d'embarquement appuyées de toutes pièces justificatives seront à adresser au service administrateur.

Trésoreries.

Groupe des payeurs et commis principaux hors classe, de 1re classe et de 2e classe.

M. Bojon (Maurice).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 23 juin 1951 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 23 juin 1951, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Ancel, conseiller à ladite cour, en remplacement de M. Furby, qui a été nommé conseiller à la cour de cessation.

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Mazin, vice-président au tribunal de première instance de la Seine, en remplacement de M. Ancel.

Vice-président au tribunal de première instance de la Seine, M. Legendre, juge audit tribunal, en remplacement de M. Mazin.

Juge au tribunal de première instance de la Seine, M. Laporte, juge adjoint audit tribunal, en remplacement de M. Legendre.

Juge adjoint au tribunal de première instance de la Seine, sur sa demande, M. Wagner, conseiller à la cour d'appel de Limoges, en remplacement de M. Laporte.

Président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Monguilan, conseiller à ladite cour, en remplacement de M. Betolaud, qui a été nommé conseiller à la cour de cassation.

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Molinier, vice-président au tribunal de première instance de la Seine, en remplacement de M. Monguilan.

Vice-président au tribunal de première instance de la Seine, M. Levy, juge audit tribunal, en remplacement de M. Molinier.

Juge au tribunal de première instance de la Seine, M. Fenie, juge adjoint audit tribunal, en remplacement de M. Levy.

Juge adjoint au tribunal de première instance de la Seine, M. Levi-Valensin, juge d'instruction au tribunal de première instance de Versailles, en remplacement de M. Fenie.

Juge au tribunal de première instance de Versailles, sur sa demande, M. Feffer, juge au tribunal de première instance de Corbeil, en remplacement de M. Levi-Valensin.

Juge au tribunal de première instance de Corbeil, sur sa demande, M. Chaudoye, juge d'instruction au tribunal de première instance de Reims, en remplacement de M. Feffer.

Juge au tribunal de première instance de Reims, M. Jeulin, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Châlons-sur-Marne, en remplacement de M. Chaudoye.

Président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Janvier, conseiller à ladite cour, en remplacement de M. Vendeuvre, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Vice-président au tribunal de première instance de la Seine, M. Drouillat, juge audit tribunal, en remplacement de M. Briand, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Juge au tribunal de première instance de la Seine, M. Lefebvre, vice-président au tribunal de première instance de Versailles, en remplacement de M. Drouillat.

Vice-président au tribunal de première instance de Reims, M. Roudie, juge d'instruction au tribunal de première instance de Nîmes, en remplacement de M. Purnot, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Dijon.

Président du tribunal de première instance de Châteaulin, M. Guedon, juge d'instruction de 2e classe au tribunal de première instance de Pontivy, en remplacement de M. Caudan, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Pontivy.

Président du tribunal de première instance de la Flèche, M. Lecourt, juge d'instruction de 2e classe audit tribunal, en remplacement de M. Noirot, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Saumur.

Président du tribunal de première instance d'Yssingeaux, M. Teyssier, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Moulins, en remplacement de M. Gabriel, qui a été nommé vice-président au tribunal de première instance de Lyon.

Juge au tribunal de première instance d'Angers, sur sa demande, M. Denizot, président du tribunal de première instance de Vervins, en remplacement de M. Priet, qui a été nommé conseiller à la cour d'appel de Lyon.

Juge au tribunal de première instance de Toulon, M. Lyonne, juge au tribunal de première instance de Valence, en remplacement de M. Roux-Fressineng, qui a été nommé vice-président au tribunal de première instance de Toulon.

Juge de 2e classe au tribunal de première instance de Dax, sur sa demande, M. Delpech, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Die (poste supprimé), en remplacemnet de M. Gemain, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Bayonne.

Juge de 2e classe au tribunal de première instance de Mirande, sur sa demande, M. Sementery, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Saint-Amand, en remplacement de M. Messaut, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Pau.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Mont-de-Marsan, sur sa demande, M. Crouau, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance du Blanc, en remplacement de M. Fourestie, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Nantes.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Cholet, M. Guilloux, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Rennes, en remplacement de M. Cossec, non acceptant, et dont la nomination a été rapportée.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Rochefort, M. Certin, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Poitiers, en remplacement de M. Dubois, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Gap.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Tonnerre, M. Philippe, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Chardon, dont la démission a été acceptée.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Saint-Girons, sur sa demande, M. de Cabrol, juge de 3e classe au tribunal de première instance d'Hazebrouck, en remplacement de M. Gendre, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Casablanca.

Décret du 23 juin 1951 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 23 juin 1951, pris sur la proposition du conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Conseiller à la cour de cassation, M. Charles Furby, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Loppin, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour de cassation, M. Marcel Betolaud, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Gareau, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Décret du 4 juillet 1951 portant nomination dans la magistrature.

Par décret du 4 juillet 1951:

Sont nommés:

Avocat général près la cour d'appel d'Alger, M. Bister, substitut du procureur général près ladite cour, en remplacement de M. Bachelot, décédé.

Substitut du procureur général près la cour d'appel d'Alger, sur sa demande, M. Hamon, procureur de la République près le tribunal de première instance de Tizi-Ouzou, en remplacement de M. Bister.

Substitut du procureur général près la cour d'appel de Limoges, sur sa demande, M. Poumarède, procureur de la République près le tribunal de première instance de Guéret, en remplacement de M. Villette qui a été nommé conseiller à la cour d'appel de Limoges.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Guéret, M. Timbal Duclaux de Martin, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Bordeaux, en remplacement de M. Poumarède.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de la Châtre, M. Henrotte, substitut du procureur de la République de 2e classe près le tribunal de première instance de Douai, délégué dans les services de l'administration centrale du ministère de la justice, en remplacement de M. Granjon qui a été nommé procureur de la République près le tribunal de permière instance de Pointe-à-Pitre.

M. Henrotte, nommé par le présent décret procureur de la République près le tribunal de première instance de la Châtre, sera, à dater de son installation dans lesdites fonctions, maintenu délégué dans les services de l'administration centrale du ministère de la justice.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée aérienne.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 juin 1951: page 6540, 1re colonne, 35e ligne, au lieu de: « Dadeveze (Jean), capitaine, groupe de transport 2/62 Franche-Comté », lire: « Ladeveze (Jean), capitaine, groupe de transport 2/62 Franche-Comté »; 65e ligne, au lieu de: « Rossignol (Robert), lieutenant, groupe aérien d'observation n° 3 », lire: « Rossignol (Robert), lieutenant, groupe aérien d'observation n° 22 ».

Décret n° 51-835 du 3 juillet 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des téléphonistes de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget, du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires, et notamment son article 2;

Vu la loi en date du 24 mai 1951 (n° 51-651) relative au développement des crédits affectés aux dépenses militaires de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 1951;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les téléphonistes de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) forment un corps régi par les dispositions du présent décret.

CHAPITRE Ier. — *Dispositions générales.*

Art. 2. — Le corps des téléphonistes comprend des préposés téléphonistes, des téléphonistes principaux et des chefs de standard.

Les grades de préposé téléphoniste et de téléphoniste principal comprennent sept échelons.

Le grade de chef de standard comprend six échelons.

Art. 3. — Les préposés téléphonistes assurent les transmissions téléphoniques, d'une part entre les postes de l'administration centrale et les différentes administrations reliées par lignes directes au secrétariat d'Etat aux forces armées (air), d'autre part entre certains postes de l'administration centrale et le réseau extérieur.

Les téléphonistes principaux assurent l'encadrement des préposés téléphonistes.

Les chefs de standard ont la surveillance et la responsabilité de 1.000 lignes téléphoniques au maximum.

Art. 4. — Les effectifs du corps des téléphonistes sont fixés ainsi qu'il suit à compter du 1er janvier 1951:

Un chef de standard;
Trois téléphonistes principaux;
Douze préposés téléphonistes.

CHAPITRE II. — *Recrutement.*

Art. 5. — En dehors des emplois susceptibles d'être attribués par application de la législation sur les emplois réservés, les préposés téléphonistes sont recrutés par voie de concours professionnel. Les modalités d'organisation de ce concours et le programme détaillé des épreuves font l'objet d'un arrêté conjoint du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) et du ministre chargé de la fonction publique. Les candidats reçus au concours ne sont titularisés qu'après un stage d'une année.

CHAPITRE III. — *Avancement.*

Art. 6. — La promotion au grade de téléphoniste principal a lieu au choix, après inscription sur un tableau d'avancement, parmi les préposés téléphonistes ayant accompli au moins quatre ans de services effectifs et parvenus depuis au moins un an au 2e échelon de leur grade.

La promotion au grade de chef de standard a lieu au choix, après inscription sur un tableau d'avancement, parmi les téléphonistes principaux ayant accompli au moins dix ans de services effectifs et parvenus depuis au moins un an au 3e échelon de leur grade.

Les intéressés sont nommés dans leur nouveau grade à l'échelon comportant un traitement égal ou immédiatement supérieur à celui qu'ils percevaient dans leur ancien grade. Dans le premier cas seulement ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur ancien grade.

Art. 7. — La durée moyenne du temps normalement passé dans chaque échelon par le personnel téléphoniste est fixée à trois années. Elle peut être réduite, dans les conditions prévues par le décret n° 49-1157 du 18 août 1949, en faveur des agents le mieux notés sans pouvoir être inférieure à deux ans.

Toutefois, la durée moyenne du temps normalement passé dans les 1er et 2e échelons du grade de préposé téléphoniste est fixée à deux ans seulement. Elle peut, en ce qui concerne ces deux échelons, être réduite dans les mêmes conditions que ci-dessus sans pouvoir être inférieure à dix-huit mois.

CHAPITRE IV. — *Dispositions transitoires.*

Art. 8. — Les fonctionnaires et agents de l'administration centrale et des services extérieurs remplissant à l'administration centrale les fonctions de téléphoniste à la date du 31 décembre 1950 pourront être intégrés dans le nouveau corps à compter du 1er janvier 1951, après avis d'une commission d'intégration instituée par arrêté du secrétaire d'Etat aux forces armées (air).

Les bénéficiaires de l'intégration seront classés dans les nouveaux grades à l'échelon comportant un traitement égal ou immédiatement supérieur à celui qu'ils percevaient dans leur emploi d'origine au 31 décembre 1950.

Les intéressés conserveront, dans l'échelon du nouveau grade auquel ils auront été intégrés, une ancienneté égale à celle exigée pour parvenir à cet échelon sur la base de l'avancement moyen déterminé conformément aux dispositions des articles 6 et 7 du présent décret.

Art. 9. — Le ministre de la défense nationale, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget, le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 3 juillet 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale,
JULES MOCH.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
ANDRÉ MAROSELLI.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

Décret n° 51-836 du 3 juillet 1951 relatif au statut des personnels auxiliaires prêtant leur concours pour la défense en surface du territoire métropolitain.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre du budget,

Vu l'ordonnance n° 45-1380 du 23 juin 1945 portant réforme générale du régime de solde des militaires et assimilés, et notamment son article 10;

Vu le décret n° 50-1189 du 29 septembre 1950 relatif à l'organisation de la défense en surface du territoire;

Vu l'arrêté interministériel du 27 juillet 1949 fixant le reclassement indiciaire des militaires non officiers de la gendarmerie,

Décrète:

Art. 1er. — Le personnel auxiliaire visé à l'article 12 du décret n° 50-1189 du 29 septembre 1950 est constitué par des réservistes non officiers de l'armée de terre, qui complètent et renforcent les effectifs de la gendarmerie nationale dans les circonstances prévues à l'article 2 dudit décret.

Art. 2. — Dans ces personnels il y a lieu de distinguer:

1° Les réservistes sous-officiers et caporaux-chefs de l'armée de terre qui reçoivent une affectation dans la gendarmerie nationale dans les cas visés à l'article 1er ci-dessus, et qui conservent leur grade et les droits à solde y afférents;

2° Les autres réservistes de l'armée de terre qui sont nommés gendarmes ou gardes auxiliaires et dont le statut fait l'objet des dispositions ci-après.

Art. 3. — Les gendarmes auxiliaires sont nommés, après avis du préfet, par les commandants de compagnie de gendarmerie, sur proposition des commandants de brigade, parmi les réservistes non sous-officiers résidant, en principe, sur le territoire de la brigade à laquelle ils seront affectés.

Art. 4. — Les gardes auxiliaires sont nommés, après avis du préfet, par les commandants d'escadron de garde républicaine, sur proposition des commandants de brigade de gendarmerie, parmi les réservistes résidant, en principe, dans le département sur lequel est stationné l'escadron d'affectation et au plus près de celui-ci.

Art. 5. — La nomination au titre de gendarme et garde auxiliaire confère pendant la durée de présence dans la gendarmerie nationale le rang de sous-officier de réserve.

Les gendarmes et gardes auxiliaires continuent à bénéficier des dispositions régissant l'avancement dans les réserves de leur arme d'origine.

Art. 6. — Les gendarmes et gardes auxiliaires recevront une solde mensuelle de même montant que celle figurant au tableau 2 G annexé à l'arrêté interministériel du 27 juillet 1949 susvisé, en faveur des élèves auxiliaires interprètes de gendarmerie.

En application des dispositions du dernier alinéa de l'article 2 du décret n° 49-709 du 27 mai 1949, modifiant le décret n° 48-1366 du 27 mai 1948 déterminant les diverses indemnités susceptibles d'être payées au titre de la solde aux militaires des armées de terre, de l'air et de mer, l'attribution de la solde mensuelle prévue à l'alinéa précédent est exclusive de l'indemnité de risques des militaires de la gendarmerie.

Art. 7. — Les gendarmes et gardes auxiliaires sont agents de la force publique.

Art. 8. — Les gendarmes et gardes auxiliaires sont détenteurs, en principe, à domicile, de leurs effets militaires. Responsables devant l'autorité militaire de la bonne conservation de ces effets, ils n'ont le droit de les revêtir qu'en cas de rappel.

Art. 9. — Les gendarmes et gardes auxiliaires sont dispensés des périodes de réserve prévues pour leur classe de mobilisation dans leur arme d'origine.

Par contre, ils peuvent être appelés à effectuer, dans la gendarmerie nationale, des périodes d'instruction dans les limites fixées par la loi sur le recrutement.

Art. 10. — Les modalités d'application du présent décret feront l'objet d'instructions particulières du ministre de la défense nationale.

Art. 11. — Le ministre de la défense nationale, le ministre de l'intérieur, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres, ministre de l'intérieur:

Le ministre de la défense nationale,
JULES MOCH.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
EUGÈNE THOMAS.

Décret portant promotions automatiques dans le cadre des officiers de réserve du service de santé (armée de terre).

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 juin 1951: Service de santé, page 6741, 1re colonne, 6e ligne, au lieu de: « Bru (René-Pierre-Henri), 3e région, rang du 1er juin 1946 », lire: « Bru (René-Pierre-Henri), 3e région, rang du 1er septembre 1947 ».

Modification à l'arrêté du 3 février 1950 portant renouvellement des commissions administratives paritaires du secrétariat d'Etat aux forces armées (air).

Le président du conseil des ministres et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 21 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi précitée, modifiée par le décret n° 48-1708 du 5 novembre 1948, le décret n° 50-30 du 1er janvier 1950 et le décret n° 50-384 du 11 juillet 1950;

Vu l'arrêté du 3 février 1950 portant renouvellement des commissions administratives paritaires du secrétariat d'Etat aux forces armées (air), modifié par l'arrêté du 30 janvier 1951,

Arrêtent,

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 3 février 1950, modifié par l'arrêté du 30 janvier 1951, est modifié ainsi qu'il suit:

Au lieu de:

« Il est institué dans les services du secrétariat d'Etat aux forces armées (air), quinze commissions administratives paritaires... »,

Lire:

« Il est institué dans les services du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) seize commissions administratives paritaires... »,

Et au lieu de:

« 13° Chefs surveillants, huissiers, gardiens de bureau, agents de service du cadre complémentaire et concierges de l'administration centrale et des services extérieurs, contremaitres et ouvriers professionnels de l'administration centrale »,

Lire:

« 13° Huissiers, agents du service intérieur, hommes d'équipe de l'administration centrale, agents de service du cadre complémentaire, gardiens de bureau et concierges des services extérieurs;

« 14° Agents de maîtrise et ouvriers professionnels titulaires de l'administration centrale ».

Art. 2 — Les termes de l'article 14 de l'arrêté du 3 février 1950 sont annulés et remplacés par les suivants:

« La composition de la commission administrative n° 13 qui siège auprès du directeur du personnel civil, du contentieux et du matériel de l'administration centrale, est fixée comme suit:

« Le directeur du personnel civil, du contentieux et du matériel de l'administration centrale, président;
« Onze représentants de l'administration, dont six suppléants;
« Douze représentants du personnel, dont six suppléants;
« Deux huissiers chefs ou chefs surveillants, dont un suppléant;
« Deux huissiers de cabinet ou brigadiers-chefs, dont un suppléant;
« Deux huissiers de direction ou brigadiers, dont un suppléant;
« Quatre agents de service de l'administration centrale ou gardiens de bureau et concierges des services extérieurs ou agents de service du cadre complémentaire des services extérieurs, dont deux suppléants;
« Deux hommes d'équipe, dont un suppléant ».

Art. 3. — L'arrêté du 3 février 1950 est complété par les dispositions suivantes.

« *Art. 14 bis.* — La composition de la commission administrative n° 14, qui siège auprès du directeur du personnel civil, du contentieux et du matériel de l'administration centrale, est fixée comme suit:

« Le directeur du personnel civil, du contentieux et du matériel de l'administration centrale, président;
« Neuf représentants de l'administration, dont cinq suppléants;
« Dix représentants du personnel, dont cinq suppléants;
« Deux agents de maîtrise, dont un suppléant;
« Deux ouvriers professionnels de 1re catégorie, dont un suppléant;
« Deux ouvriers professionnels de 2e catégorie, dont un suppléant;
« Deux ouvriers professionnels de 3e catégorie, dont un suppléant;
« Deux ouvriers professionnels de 4e catégorie, dont un suppléant ».

Fait à Paris, le 12 juin 1951.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées (air)
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

Pour le secrétaire à la fonction publique et à la réforme administrative et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE CHAMBON.

Régie d'avances.

Par arrêté du 25 juin 1951, une régie d'avances est instituée auprès du bataillon n° 1/721 de la base aérienne de Rochefort.

Le montant maximum des avances à consentir au régisseur est fixé à 1.200.000 F.

Constructions navales et artillerie navale.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), en date du 22 juin 1951:

Sont nommés à l'emploi d'agent technique de 3e classe des constructions navales et de l'artillerie navale, pour compter du 1er juin 1951, les ouvriers inscrits sur la liste d'admissibilité dont les noms suivent:

NOMS ET PRÉNOMS	PORTS et établissements d'affectation.	PORTS matriculaires.	BONIFICATIONS pour services militaires.
Branche « Constructions navales »			
Léoni (Louis).....	Toulon.	Toulon.	8 mois 17 jours.
Simon (Joseph).....	Bizerte.	Brest.	1 mois 27 jours.
Michel (René).....	Guérigny.	Brest.	2 mois 17 jours.
Lefebvre (Henri).....	Cherbourg.	Cherbourg.	1 an 5 mois 21 j.
Pérot (René).....	Indret.	Brest.	2 mois 2 jours.
Douchement (Emile)...	Indret.	Brest.	2 ans 11 mois 26 j.
Royant (Yves).....	Indret.	Brest.	Néant.
Galenne (René).....	Brest.	Brest.	6 mois 17 jours.
Ravel (Joseph).....	Toulon.	Toulon.	1 an 6 mois.
Fouillen (Joachim).....	Lorient.	Brest.	11 mois 25 jours.
Simoneau (Roger).....	Guérigny.	Brest.	4 ans 4 mois 7 j.
Neuville (Jacques).....	D. c. c. a. n.	Brest.	11 mois 17 jours.
Jaffrédo (Louis).....	Diégo-Suarez.	Brest	2 ans 7 jours.
Maisonneuve (Jean)...	Indret.	Brest.	Néant.
Malineau (Georges)....	Bizerte.	Brest.	14 jours.
Lerévérend (Eugène)...	Cherbourg.	Cherbourg.	1 an.
Marzin (Yves).....	Brest.	Brest.	1 an.
Montfollet (Raymond)..	Saint-Tropez.	Toulon.	11 mois 25 jours.
Branche « Artillerie navale ».			
Bèle (René).....	Bizerte.	Toulon.	1 an 4 mois 6 j.
Medan (Léonce).....	Toulon.	Toulon.	1 an 6 mois.
Doreau (Michel).....	Ruelle.	Brest.	1 an 4 mois 26 j.
Beccari (Martin).....	Toulon.	Toulon.	11 mois 20 jours.
Lajeunesse (Germain)..	L. c. a. n.	Cherbourg.	1 an 5 mois 25 j.
Lécluze (André).....	Casablanca.	Brest.	1 an 5 mois 5 j.

L'arrêté du 27 mars 1951, portant nominations à l'emploi d'agent technique de 3e classe est modifié comme suit:

Au lieu de:

Degiovanni (Albert), Toulon, Toulon, 10 mois 3 jours.
Perron (Ferdinand), Lorient, Brest, 1 an 9 mois 25 jours.

Mettre:

Degiovani (Albert), Toulon, Toulon, 10 mois 3 jours.
Perron (Ferdinand), Lorient, Cherbourg, 1 an 9 mois 25 jours.

Réintégration dans les cadres d'officiers de l'armée de terre.

Par arrêté du 25 juin 1951:

M. le capitaine des affaires militaires musulmanes Nesa (Paul), placé hors cadres, en mission, à la disposition du ministère des affaires étrangères (résidence générale de France en Tunisie), est réintégré dans les cadres, à compter du 1er avril 1951.

M. le capitaine du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe Large (René-Augustin), placé hors cadres, en mission, à la disposition du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, est réintégré dans les cadres, à compter du 1er janvier 1951.

Radiation du peloton préparatoire aux pelotons d'élèves officiers de réserve.

Par décision n° 2010/Cab/Mil. 5 du 15 juin 1951 du secrétaire d'Etat aux forces armées (air), le soldat Tramhel (Alfred) est radié de la liste des candidats déclarés admis au peloton préparatoire aux pelotons d'élèves officiers de réserve, 5e promotion, 1re fraction, parue au *Journal officiel* du 20 juin 1951.

Circulaire du 22 juin 1951 relative à l'application, en ce qui concerne le secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre), des décrets nos 50-664 du 14 juin 1950 et 51-760 du 14 juin 1951 fixant le contingent annuel de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires destiné aux combattants volontaires de la Résistance (année 1951).

I. — CONTINGENT ET OBJET

Le contingent annuel de ces décorations a été fixé à:

Croix de grand officier de la Légion d'honneur: 3.
Croix de commandeur de la Légion d'honneur: 6.
Croix d'officier de la Légion d'honneur: 60.
Croix de chevalier de la Légion d'honneur: 210.
Médailles militaires: 350

Les croix de la Légion d'honneur sont destinées à récompenser les combattants volontaires de la Résistance, y compris les déportés et internés résistants en possession d'un grade d'officier (active ou réserve) ou d'un grade d'officier d'assimilation homologué (ou ayant rendu des services particulièrement importants à la Résistance).

Les médailles militaires sont destinées à récompenser les résistants visés ci-dessus qui ne remplissent pas certaines des conditions requises pour concourir pour la Légion d'honneur.

II. — Etablissement et transmission des propositions en 1951

Les travaux d'attribution de la qualité de combattant volontaire de la Résistance étant à peine commencés, le contingent de décorations afférent à l'année 1951 sera accordé (en principe) dans les conditions suivantes:

a) *Forces françaises de l'intérieur.*

Mémoires à établir par une autorité qualifiée (en principe ancien chef de la Résistance) et à adresser, avant le 15 octobre 1951, à l'état-major de la subdivision militaire sur le territoire de laquelle l'intéressé se trouvait à l'époque des faits et actes à sanctionner.

A l'appui de chaque proposition devra être jointe la copie certifiée de l'homologation de grade, du certificat d'appartenance F. F. I. et, éventuellement, de la carte de combattant volontaire de la Résistance et de déporté et interné résistant.

Le commandant de la subdivision militaire fera viser ces mémoires par la commission départementale d'homologation F.F.C.I. et les fera parvenir sans délai au général commandant la région militaire, qui les transmettra, revêtus de l'avis de la commission régionale d'homologation F.F.C.I. et de son avis personnel, sous le présent timbre et sous bordereau (à l'exception des dossiers des candidats relevant des armées de l'air et de mer, qui devront être adressés aux secrétaires d'Etat aux forces armées (air) et (marine), revêtus des avis des commissions départementales et régionales F.F.C.I.).

La commission nationale d'homologation F. F. I. pourra, éventuellement, être saisie de certains dossiers, en particulier de ceux concernant les membres de la Résistance dont l'activité s'exerçait sur le plan national.

b) *F.F.C. et R.I.F. (agents F.F.C. ayant milité en France ou outre-mer et membres d'un mouvement de la R.I.F. homologué).*

Mémoire à établir par les chefs ou Equipiers de réseaux ou de mouvements homologués et à adresser par leurs soins, avant le 15 octobre 1951, au 6e bureau F.F.C.I. de la D.P.M.A.T., ministère de la guerre, 231, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).

A l'appui de chaque proposition devra être jointe la copie certifiée de l'attestation d'appartenance pour les agents F.F.C., du certificat d'appartenance pour les membres homologués au titre des mouvements R.I.F., ainsi que, éventuellement, copie de la carte de combattant volontaire de la Résistance et de déporté et interné résistant. Pour les membres non homologués des mouvements de la R. I. F., le certificat d'appartenance sera remplacé par une attestation du chef du mouvement.

Le chef du 6e bureau F.F.C.I. transmettra ces propositions, revêtues de l'avis des commissions nationales chargées d'examiner les dossiers des F.F.C. et de la R.I.F., sous le présent timbre et sous bordereau, à l'exception des dossiers des candidats relevant des armées de l'air et de mer, qui devront être adressés aux secrétaires d'Etat aux forces armées (air) et (marine).

c) *Résistants isolés, homologués ou non.*

Des dossiers en faveur de résistants isolés particulièrement méritants, établis *très exceptionnellement* en faveur des non homologués, pourront être adressés pour la même date, *avec toutes justifications à l'appui*, à l'état-major de la subdivision militaire pour étude et transmission dans les conditions fixées au paragraphe *a* ci-dessus.

En ce qui concerne les résistants isolés dont l'activité se serait exercée sur les territoires extramétropolitains, les dossiers sont à adresser, avant le 15 octobre 1951, à l'autorité militaire territoriale dont dépendait l'intéressé et transmis sous le présent timbre par le général commandant la 10e région militaire ou le général commandant supérieur des troupes.

L'autorité qualifiée pour établir les propositions en faveur des résistants isolés est l'autorité résistante qui a eu à connaître de leur activité.

d) *Membres des forces françaises libres.*

Des dossiers en faveur des membres des F. F. L. remplissant les conditions pour obtenir le titre de C. V. R., telles qu'elles sont fixées par l'article 3 du règlement d'administration publique n° 51-560 du 5 mai 1951 (*Journal officiel* du 18 mai 1951) et qui ont couru des risques exceptionnels pour gagner ces forces et y servir ou qui, s'y étant distingués, n'ont pas pu, en temps utile, être suffisamment récompensés, pourront être adressés, avec toutes attestations concernant la durée et la nature des services dans les F. F. L., pour le 15 octobre 1951, à l'organe liquidateur des F. F. L., 2, avenue de Saxe, Paris (7e).

Ces dossiers devront être établis en principe soit par l'autorité ayant pu apprécier les mérites des intéressés, soit par le chef de l'organe liquidateur des F. F. L.

Des instructions particulières concernant la transmission de ces dossiers au bureau des décorations seront données ultérieurement au chef de l'organe liquidateur des F. F. L.

e) *Titulaires de la médaille des évadés.*

Les titulaires de la médaille des évadés (loi du 30 octobre 1946) qui, après leur évasion, ont servi outre-mer dans les conditions prévues par l'article 9 du R. A. P. n° 51-560 susvisé, leur permettant d'obtenir la qualité de C. V. R., pourront, s'ils se sont distingués d'une manière exceptionnelle, être également proposés.

Les dossiers devront être établis par l'autorité qui a connu leur activité et adressés pour le 15 octobre 1951 au général commandant la 10e région militaire ou au général commandant supérieur des troupes sur le territoire duquel s'est exercée cette activité.

f) *Prisonniers ayant accompli des actes de résistance dans les camps.*

Les prisonniers de guerre ayant accompli *des actes de résistance exceptionnels* dans les camps et remplissant les conditions fixées par l'article 5 du R. A. P. n° 51-560 précité pourront faire acte de candidature en adressant au secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), bureau des décorations, 231, boulevard Saint-Germain, avant le 15 octobre 1951, une demande à cet effet.

Cette demande devra préciser les actes de résistance à récompenser et être accompagnée:

Des pièces prévues à l'article 7 du même R. A. P.;

Des renseignements d'état civil et autres faisant l'objet des rubriques du mémoire dont le modèle est joint au présent arrêté.

Les dossiers ainsi constitués seront soumis à l'examen d'une commission spéciale composée d'anciens prisonniers résistants et nommés par le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre).

III. — Disposition particulière

La disposition du paragraphe III de l'arrêté du 23 juin 1950 intéressant le ministre des anciens combattants est maintenue.

IV. — Nombre de dossiers a établir et notation

a) Afin de faciliter l'étude de ce travail, les autorités qualifiées pour faire les propositions sont priées d'utiliser les mémoires du *modèle ci-joint* (qui comporte une feuille intercalaire pour les avis hiérarchiques) et de n'établir *qu'un petit nombre* de dossiers en faveur des candidats *tout particulièrement méritants et de les classer avec des numéros de préférence;*

b) Les commissions départementales et régionales F. F. C. I. ainsi que les généraux commandant les régions militaires (en ce qui concerne les F. F. I. et résistants isolés), le général commandant la 10e région militaire et les généraux commandants supérieurs des troupes (en ce qui concerne les résistants isolés extramétropolitains et les titulaires de la médaille des évadés) et les commissions nationales susvisées (en ce qui concerne les F. F. C. et les membres de la R. I. F.) feront suivre leur avis *d'un numéro de préférence* sous la forme d'une fraction dont le numérateur indiquera le classement du candidat et le dénominateur le nombre total de candidats présentés.

Les candidats F. F. I. et isolés devront faire l'objet d'une notation distincte dans chacune de ces deux catégories.

V. — Date limite de transmission des dossiers au bureau des décorations du secrétariat d'état aux forces armées (guerre)

15 décembre 1951.

VI. — Nota important

a) Les propositions concernant les militaires de carrière en activité devront être adressées par les proposants aux chefs de corps (ou de service) actuels des intéressés avant le 30 septembre 1951, pour visa.

Après signature des mémoires par les intéressés, les chefs de corps (ou de service) transmettront les dossiers pour le 15 octobre 1951 aux autorités désignées au paragraphe II ci-dessus, chargées normalement de les recevoir;

b) En ce qui concerne les résistants visés aux alinéas *a*, *b* et *c* du paragraphe II ci-dessus et non encore titulaires de la carte de combattant volontaire de la Résistance et sauf cas exceptionnels qui devraient faire l'objet de rapports spéciaux, seuls pourront être proposés tant pour la Légion d'honneur que pour la Médaille militaire les candidats remplissant les conditions fixées par l'article 2 de la loi du 25 mars 1949 (*Journal officiel* du 26 mars 1949) pour l'obtention de la qualité de C. V. R.;

c) Il est prescrit de porter très exactement sur les mémoires de propositions les *date et lieu de naissance* des candidats et *leur adresse actuelle* avec, pour Paris et Lyon, l'indication de *l'arrondissement;*

d) *Chaque mémoire de proposition devra être contresigné par le candidat à la place réservée à cet effet* Cette formalité nouvelle — déjà en vigueur pour les propositions au titre des réserves — est destinée à garantir l'exactitude du motif de la proposition qui, tout en étant concret, doit être précis et établi très lisiblement;

e) Les autorités chargées de recevoir les propositions ne devront accepter que les dossiers constitués conformément aux prescriptions du présent arrêté.

VII. — Posthumes

Les dispositions ci-dessus ne concernent pas les morts de la Résistance, qui, en matière de décorations, sont régis par le décret n° 50-1182 du 23 septembre 1950, publié au *Journal officiel* du 27 septembre 1950.

Fait à Paris, le 22 juin 1951.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre)
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ CHAGNEAU.

Région militaire.....
Réseau.....
Mouvement.....
Unité F. F. L.....
Divers.....

MEMOIRE DE PROPOSITION

POUR

..... (1) **de la Légion d'honneur.**

Concession de la médaille militaire.

ACTIVE OU RESERVE

Nom : (capitales) .....
Prénoms : .....
N° matricule : .....
Naissance. { Date : ..... Lieu : .....
Grade..... { Réel (T T ou T D) ..... Fictif .....
Adresse actuelle : .....

Date d'attribution :

Légion d'honneur : .....
Croix de la Libération : .....
Médaille militaire : .....
Médaille de la Résistance : .....

	ANS	MOIS	JOURS
Décomptes des services au jour de la proposition... Active.....			
Réserve.....			
Total.....			
Blessures de guerre.....			
Citation à l'ordre de l'armée.....			
Etudes prémilitaires.....			
Légion d'honneur (depuis la nomination au dernier grade).....			
Séjour dans les garnisons frontières.....			
Séjour aux T. O. E.....			
Majoration pour services aériens.....			
Campagnes (décomptées simples).....			
Total.....			

Vu sans objection :
L'intéressé,

Motif de la proposition.

(Texte proposé pour la citation.)

A....., le.....

(2)

(1) Rayer la mention inutile et indiquer le grade dans la Légion d'honneur.
(2) Indiquer les noms, grade et qualité du signataire.

Citations.

1° *Antérieures au 1er septembre 1939.*

(Mentionner dans l'ordre chronologique les citations obtenues : nature et date, sans reproduire le libellé.)

.....
.....

2° *Postérieures au 1er septembre 1939.*

(A reproduire *in extenso.*)

.....
.....

Exposé circonstancié et détaillé des faits ayant entraîné la proposition.

.....
.....

Proposition pour.....**de la Légion d'honneur**

ou

Concession de la médaille militaire.

Concernant :
Nom et prénoms : .....
Date et lieu de naissance : .....

Avis des autorités hiérarchiques.

.....
.....

Sur feuille intercalaire.

TABLEAU DE CONCOURS POUR LA MÉDAILLE MILITAIRE

ARMEE ACTIVE

Militaires en activité de service.

TROUPES MÉTROPOLITAINES

INFANTERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Schnitzler (Michel), adjudant (reliquat du tableau de concours de 1950).

ANNÉE 1951

2 Leduc (Adrien-Emile), adjudant-chef.
3 Faure (Léon), sergent-chef.
4 Girault (Roland-Fernand), sergent-chef.
5 Rhein (Georges-Louis), sergent-chef.
6 Salvat (Lucien-Gabriel), adjudant.
7 Antonini (Joseph-Renuccio), maréchal des logis.
8 Rixoul (Marcel), adjudant.
9 Santucci (Jean), sergent-chef.
10 Le Bourdon (Jacques-François), adjudant.
11 Rice (Robert-Léon), adjudant-chef.
12 Dols (Emmanuel), sergent-chef.
13 Heyraud (Alphonse-Henri-Adolphe), adjudant.
14 Alba (René-Jean), adjudant.
15 Leblanc (Georges-Victor), sergent-chef.
16 Raynaud (Alphonse), sergent-chef.
17 Raynal (Alain-Zéphirin), sergent-chef.
18 Arnaud (Emile), sergent-chef.
19 Faure (Louis), sergent-major.
20 Ribes (Adrien-Marcel-Jacques), sergent-major.
21 Orsini (François), adjudant.
22 Carbonneau (Henri), sergent.
23 Rigal (Paul-François), adjudant-chef.
24 Chambon (Jean), adjudant.
25 Rueda (Fernand), sergent-chef.
26 Fargier (René-Ludovic), adjudant.
27 Pons (Paul), adjudant-chef.
28 Claeys (Arthur-Louis), adjudant.
29 Masson (François-Alexandre-Adolphe), adjudant.
30 Guerard (Marcel-Albert-Fernand), sergent-chef.
31 Delric (Edouard-Hector), adjudant.
32 Adam (Auguste-Paul), adjudant
33 Dreuilhet (Pierre), adjudant
34 Gunst (Emile-Henri), sergent-chef.
35 Roy (André-Georges), adjudant-chef.
36 Laroste (Fernand-Antoine), sergent-chef.
37 Manini (Rudolph), adjudant.
38 Schaeffer (Arthur), sergent-chef.
39 Mille (Marcel-Louis), sergent-chef.
40 Schmitt (Charles-Louis-Alexis), sergent-chef.
41 Minni (Joseph-Léon), adjudant-chef.
42 Guerrini (Séraphin), adjudant-chef.
43 Ducatillon (Oscar-Joseph), sergent-chef.
44 Szika (Joseph), sergent-chef.
45 Venot (Daniel), adjudant.
46 Hidalgo (François-Vicente), adjudant-chef.
47 Paris (Antoine-François), sergent-chef.
48 Gry (Emile-Théodore), sergent-chef.
49 Rimbert (Adrien-Roger-Aimé), adjudant-chef.
50 Dufosquer (Alphonse), sergent-chef.
51 Breton (Edmond-Louis-Gabriel), sergent-chef.
52 Briche (Eugène-Joachin-Zéphir), adjudant.
53 Simon (Jean-Emilien), adjudant.
54 Paoli (André-Attilino-Georges), adjudant.
55 Savidan (Jean-Yves-Joseph), sergent-chef.
56 Chabasse (Marcelin), adjudant-chef.
57 Roussard (Georges-Maurice), sergent-chef.
58 Rousset (Jacques-Ernest), sergent.
59 Mons (Roger-Adrien), adjudant.
60 Vergnaud (Jean-André), adjudant-chef.
61 Dufestre (Gustave-Henri), sergent-chef.
62 Verger (Jean-Albert), sergent-chef.
63 Levert (Lucien-Henri), adjudant.
64 Alcaraz (Manuel), adjudant.
65 Juan (Emile), adjudant.
66 Nivot (Benoit-Maurice), adjudant-chef.
67 Porcar (Antoine), adjudant.
68 Descoins (François), sergent-chef.
69 Larrouy (Gérard-Anselme), sergent-major.
70 Cointe (André-Eugène-Joseph), sergent-chef.
71 Duzan (Raymond), sergent.
72 Le Menlec (Louis), adjudant.
73 Fauquembergue (Victor-Louis), sergent-chef.
74 Rosset (Maurice-Pierre), adjudant-chef.
75 Demange (Roger-Emile), adjudant-chef.
76 Renel (Jean-Emile-Edmond), sergent-chef.
77 Besson (Emile-Roger), adjudant.
78 Rocoplan (Germain-Marius-Fortuné), adjudant.
79 Bardet (Fernand-Louis-Henri), adjudant.
80 Charriau (Raymond-André-Gabriel), sergent-chef.
81 Ferracci (Jacques-Alphonse), adjudant.
82 Rege (Camille), adjudant.
83 Sleuw (Emile-Joseph), sergent-chef.
84 Burgaud (René-Claude), adjudant.
85 Jaumond (Emilien-André), adjudant.
86 Ruche (Joseph), adjudant.
87 Courcelle (Victor), adjudant-chef.
88 Bonnin (Jean-Rémy), adjudant-chef.
89 Rousseing (Raymond), adjudant.
90 Dozzi (Tullio), adjudant-chef.
91 Dumaurier (Louis), adjudant.
92 De Perelli Della Rocca (Don-Napoléon), adjudant.
93 Le Bodo (Joseph-Joachim-Marie), adjudant.
94 Bigois (Roger), adjudant
95 Pessiglione (Michel-Joseph), adjudant.
96 Buessard (Marcel-Léon-Lucien), sergent-chef.
97 Legrand (André-Pierre-Louis), sergent-chef.
98 Scabello (André), adjudant-chef.
99 Mear (Marcel-Jean-Yves-Marie), sergent-major.
100 Chocinoy (Jacques-Eugène), adjudant.
101 Grundt (Germain-Vincent), adjudant-chef.
102 Farny (André-Eugène-Léon), adjudant-chef.
103 Campion (Alfred), sergent-chef.
104 Mondina (Pierre-Robert), adjudant.
105 Le Louarn (Alain-Yves-Marie), adjudant.
106 Laderrière (Jules), sergent-major.
107 Desert (Marcel-Georges), adjudant.
108 Py (Don-Paul), adjudant-chef.
109 Desport (Julien), adjudant-chef.
110 Joaquois (Marcel-Jules), sergent-chef.
111 Perret (André), adjudant.
112 Anziano (Nunzio), adjudant-chef.
113 Daniel (René-Constant), sergent-major.
114 Pettavino (Joseph), adjudant.
115 Chavonnet (Jean), adjudant-chef.
116 Gard (Jean-Gabriel), sergent-chef.
117 Gironde (Roger), sergent-chef.
118 Gombert (Albert-Auguste), sergent-chef.
119 Ristorcelli (François), adjudant.
120 André (Georges-Arnault-Lucien), sergent.
121 Borde (Joseph), adjudant-chef.
122 Weber (Ernest-Emile), sergent-major.
123 Ledeuil (Paul-Jean-Marie), adjudant-chef.
124 Duboscq (René), sergent-chef.
125 Pérez (José), adjudant-chef.
126 Navone (Francis-Antoine-Albert), adjudant.
127 Mogon (Jean-Marcel-Maurice), adjudant-chef.
128 Serein (Alexandre-Eugène), adjudant.
129 Le Hec (Emile), adjudant.
130 Felisaz (Marcel-Robert), adjudant-chef.
131 Aubanel (Georges-Henri), sergent-major.
132 Scagni (Antoine-Pierre), adjudant-chef.
133 Fleurence (Robert-Henri), maréchal des logis chef.
134 Boistard (Robert-Henri-Emile), sergent-chef.
135 Jaboulay (Charles-Elie), sergent-chef.
136 Esparre (Joseph-Jean-Marius), adjudant-chef.
137 Sergent (Jean-Alain), adjudant-chef.
138 Travichon (Jean-Marie-André), adjudant.
139 Bernard (Louis-Paul-Désiré), adjudant-chef.
140 Duvaux (Sylvain), adjudant.
141 Gaerni (Xavier), adjudant.
142 Alfonsi (Antoine-Mathieu), sergent-chef.
143 Muracciole (Joseph-Antoine), adjudant.
144 Vigourel (Pierre-Félix-Marie), adjudant.
145 Magne (Jean-Baptiste), adjudant.
146 Olivesi (Jacques-Antoine), adjudant.
147 Royo (Antoine), adjudant-chef.
148 Pallavicini (Joseph), adjudant-chef.
149 Thouvenin (René-Louis), sergent-chef.
150 Boutroy (Gaston-Louis), sergent-chef.
151 Carnival (André-Adrien), sergent-chef.
152 Guérin (Georges), sergent.
153 Bartoli (Antoniolo), adjudant.
154 Lafont (Antoine-Charles), adjudant.
155 Théret (Jean-Maurice), adjudant.
156 Tafani (François), sergent-major.
157 Laurent (Marcel-Louis), adjudant.
158 Bareyt (Louis), sergent-chef.
159 Jouault (Félix-Alfred), adjudant.
160 Christien (François-Marie), adjudant-chef.
161 Lebon (Jean-Baptiste-Régis), sergent-major.
162 Mestdagh (Rodolphe), adjudant.
163 Paris (Robert-Octave-Henri), adjudant-chef.
164 Paolini (Ange-Baptiste), adjudant.
165 Chopard (Gaston-Camille), sergent-chef.
166 Ferrère (Ernest), adjudant-chef.
167 Canton (Marie-Alfred-André), sergent-major.
168 Parent (Rigobert), adjudant.
169 Grandhaye (André-Louis-Auguste), adjudant.
170 Coulon (Raymond), sergent-chef.
171 Théret (Louis), sergent.
172 Steinlé (Georges), adjudant-chef.
173 Baylé (Francis-Marie), adjudant-chef.
174 Richard (Bernard), sergent-chef.
175 Henry (Emile), adjudant.
176 Devaux (Maurice-Henri), adjudant.
177 Parra (Alphonse), adjudant-chef.
178 Daubannes (André), adjudant.
179 Schmitt (Victor), adjudant-chef.
180 Derémaux (Fernand-Henri), adjudant.
181 Voegtle (Emilien-Louis), sergent-chef.
182 Le Bivic (Fiacre-Marie), adjudant.
183 Jeunot (Léon-Paul), sergent-chef.
184 Perrot (Yvan), adjudant.
185 Beauvais (Marcel-Armand-René), adjudant-chef.
186 Jarson (Fernand), adjudant-chef.
187 Fouque (Louis-Joseph), adjudant.
188 Rouer (Marcel-Paul-Joseph), adjudant-chef.
189 Allin (Fernand-René), adjudant-chef.
190 Michel (Auguste-Marie), sergent-chef.
191 Urbain (Fernand-Achille-Maurice), adjudant.
192 Ramboux (Jean-Baptiste-Emile), adjudant.
193 Diaz (Marcel), adjudant-chef.

194 Blondelle (Clotaire-Marie-René-Hilaire), sergent-major.
195 Naclin (Jean), sergent-chef.
196 Beny (Jean-Baptiste-Philippe), adjudant-chef.
197 Guerlet (Robert-Paul), sergent-chef.
198 Colin (Albert-Emile), adjudant-chef.
199 Giudici (Roger), adjudant-chef.
200 Bonneville (Joffre-Maurice), sergent-major.
201 Ribas (Emmanuel), adjudant-chef.
202 Sourisseau (Maurice-Léon-Raymond), adjudant.
203 Georget (Henri-Louis), adjudant-chef.
204 Tellier (Louis), sergent-major.
205 Pastor (Joseph), sergent.
206 Pain (Gustave-René-Auguste), adjudant-chef.
207 Carlon (Raoul-Octave), adjudant.
208 Mollet (Charles), sergent-chef.
209 Gwinner (Roger-Louis), sergent-chef.
210 Léger (Serge-Léon-Georges), adjudant-chef.
211 Bourgeois (Marcel-Georges), adjudant-chef.
212 Lelièvre (Jean), sergent-chef.
213 Legeron (Georges), sergent-major.
214 Lemaire (Marcel-Clair-Jean-Marie), sergent-chef.
215 Mesmier (Alphonse-Fernand Marie), adjudant-chef.
216 Pisani (Georges-Auguste), adjudant-chef.
217 Bastardis (Auguste-Lucien), adjudant.
218 Papajak (Stanislas-Sigismond), sergent-major.
219 Flipo (Cyrille-Noël), sergent major.
220 Capilen (Jean-Clément-Marie-Michel), sergent-chef.
221 Cathez (Eugène-René), sergent-chef.
222 Billotte (Georges-Lucien), adjudant.
223 Mathet (Albert-Georges), adjudant.
224 Chamosset (Louis-Marcel-Charles), adjudant.
225 Reiter (Maurice-Albert), adjudant-chef.
226 Tardieu (René), sergent-chef.
227 Ruel (Georges), adjudant.
228 Fessler (Noël-Guy), adjudant.
229 Bergantz (Roger-Albert), adjudant-chef.
230 Wairemez (Jean-Jacques), adjudant.
231 Tillieman (Emile-Jean-Baptiste), adjudant-chef.
232 Caron (Florimond), sergent.
233 Lhopital (Jean), adjudant-chef.
234 Langain (Marcel), maréchal des logis.
235 Misslin (Fernand), adjudant.
236 Gratien (Jacques-Joseph), sergent-chef.
237 Lalevée (Gilbert-Paul), adjudant.
238 Lacasse (Jean), adjudant.
239 Courdier (Georges), adjudant.
240 Catry (Albert-Henri), adjudant.
241 Flament (Marcel-Ernest), sergent-major.
242 Legendre (Francis-Julien-Jean-Marie), sergent-chef.
243 Roques (François-Adolphe-Germain), adjudant.
244 Merlot (Raymond-Paul-Albert), adjudant.
245 Henrard (Léon-Emile-Paul), adjudant-chef.
246 Wilquin (Paul-Louis), adjudant.
247 Henry (Léopold-Auguste), sergent-major.
248 Verisson (Henri), adjudant.
249 Chardon (Robert-Charles), adjudant.
250 Rideau (Jean-Louis), adjudant-chef.
251 Monteil (Paul-Gérard), adjudant-chef.
252 Le Pape (François-Marie), adjudant.
253 Ragot (Eugène), sergent-chef.
254 Carrière (René-Paul), sergent-major.
255 Thariat (Robert-Eugène-Jules), adjudant.
256 Burnet (Jules-François), adjudant.
257 Chene (Marcel), sergent-chef.
258 Camblong (Jean), sergent.
259 Roy (Raymond-Joffre-Arsène), adjudant.
260 Capgras (Georges-Max-Léo-Marie), adjudant-chef.
261 Chesnais (Pierre-Marie), sergent-chef.
262 Pavia (William-Jean), adjudant.
263 Mathias (Marcel), adjudant.
264 Descamps (Jean-Camille), adjudant-chef.
265 Ferrand (Jean-Marc), adjudant-chef.
266 Drancourt (Fernand), adjudant-chef.
267 Barbazin (Raymond), adjudant.
268 Fournier (Pierre-Ernest), sergent-major.
269 Dulbecco (Napoléon), adjudant.
270 Verquere (Jean-Joseph), adjudant
271 Joffroy (Paul-Albert), maréchal des logis.
272 Schall (Marcel), adjudant.
273 Rousseau (Jules), adjudant.
274 Parod (Lucien), adjudant-chef.
275 Ocquident (René), adjudant.
276 Jaume (Paul-Germain), adjudant.
277 Prigent (Paul), adjudant.
278 Vivier (Emile), adjudant-chef.
279 Rollet (Albert-Lucien-Louis), adjudant-chef.
280 Troisi (René-Gaspard), sergent-chef.
281 Pierallini (Edouard), sergent-chef.
282 Plouzennec (Alain-Marie), adjudant-chef.
283 Perrin (Louis-Jules-Henri), sergent-chef.
284 Rosier (Paul), sergent.
285 Hiem (Henri-Ernest), adjudant.
286 Casteran (Marcel-Vincent), sergent-chef.
287 Humbert (René-André), adjudant.
288 Pere (Pierre), adjudant.
289 Demange (André-Marie), adjudant-chef.
290 Bedet (Maurice-Emile), adjudant-chef.
291 Westerlinck (Jules-Victor), sergent.
292 Bras (Gabriel-Benjamin), adjudant.
293 Defer (Henri-François), sergent-chef.
294 Delabas (René), sergent-chef.
295 Capo (Victor-François), adjudant-chef.
296 Vasseur (Lucien-Maurice), sergent-chef.
297 Charrière (Marius-Alfred), sergent-chef.
298 Lemoine (Pierre-Noël), sergent.
299 Ladmiral (Ernest-Henri-René), adjudant.
300 Bernède (Paul-Joseph-Pierre), adjudant.
301 Bonnanfant (André), adjudant.
302 Maïza Salah ben Ahmed, adjudant.
303 Houdebine (Paul-Lucien), adjudant-chef.
304 Hainaut (Aurore-Joseph), adjudant.
305 Jovelin (Fernand-Philibert), sergent-chef.
306 Bichon (Louis-Jean-André), adjudant.
307 Del Noventa (Victor-Paul-François), sergent-chef.
308 Vinée (Jacques-Rolland), adjudant-chef.
309 Chaillet (Auguste-Marie-Constant), adjudant.
310 Veyssière (Pierre-Henri), adjudant.
311 Demulder (Jules-Paul), sergent-chef.
312 King (Robert-Henry-Sydney), adjudant.
313 Drouilly (Robert-Henri), sergent-chef.
314 Debiard (Georges-Alphonse-Henri), adjudant.
315 Graf (René-Albert-Lucien), sergent-chef.
316 Bombarde (Marcel-Adrien), adjudant.
317 Thirot (Georges-Gaston Henri), sergent.
318 Leccia (Jean-Antoine), adjudant.
319 Combe (René), sergent
320 Reymond (Jean-Philippe), sergent-major.
321 Muller (Florent), adjudant.
322 Geoffroy (Martial-Louis), adjudant-chef.
323 Vauzelle (Emile), adjudant.
324 Le Fèvre (Louis), adjudant-chef.
325 Lepoivre (Léon-Joseph), adjudant.
326 Busso (Jean-Salvatori), sergent-chef.
327 Guichard (Pierre-Louis Alexandre), adjudant.
328 Cartier (Marcel), adjudant.
329 Clivet (Albert-Jean), sergent chef.
330 Pinet (Jean-Marcel), adjudant-chef.
331 Gelineau (Pierre-Etienne), sergent.
332 Lacassagne (René-François), adjudant-chef.
333 Cotan (Jules-Maurice), adjudant-chef.
334 Raynal (Abel-Joseph), sergent-chef.
335 Barrau (Gérard), sergent-chef.
336 Humbert (Lucien-Jules-Joseph), adjudant-chef.
337 Denu (Alfred), adjudant.
338 Roncki (Fernand-Jean-Baptiste), adjudant.
339 Pouleur (René-Emile), sergent-chef.
340 Casassa (Conrad), adjudant-chef.
341 Chaudey (Marcel-Louis-Victor), adjudant.
342 Pelatan (Aimé-François), sergent-chef.
343 Flament (Marcel-Joseph), sergent.
344 Lacroix (Xavier-Noël-Jules), sergent-chef.
345 Bachelard (Marius-Alphonse), adjudant.
346 Moreau (Marcel-Pierre-Constant), adjudant.
347 Guyenet (Raymond-Georges-Paul), adjudant-chef.
348 Trouilh (Jean-Victor), adjudant.
349 Delforge (Robert), adjudant.
350 Gribouva (Paul-Albert), adjudant-chef.
351 Bovagnet (Roger-Léon-Joseph), sergent chef.
352 Vincent (Marcel), adjudant-chef.
353 Le Borgne (Jean-Marcel), adjudant.
354 Olejniczak (Antoine-Jean), adjudant.
355 Nicolle (Louis-Victor), adjudant-chef.
356 Richard (Henri), adjudant.
357 Henry (Eugène), sergent.
358 Suire (Gilbert-Joseph), sergent-chef.
359 Raoul (Etienne), adjudant-chef.
360 Dufrenne (André-Noël-Charles), adjudant.
361 Spiess (Marcel-Georges), adjudant.
362 Giovannelli (Benjamin), adjudant.
363 Grivel (René), adjudant.
364 Maurin (Marcel), adjudant.
365 Malnoury (Pierre-Marius), adjudant.
366 Jouard (Georges-Maurice), adjudant.
367 Pietri (Nicolas), adjudant.
368 Clemenceau (René-Olivier), adjudant.
369 Orhan (Auguste), sergent-chef.
370 Guenard (Jean), adjudant-chef.
371 Mathieu (Georges-René-Jean), sergent-major.
372 Magisson (Albert-Henri), adjudant-chef.
373 Delord (Jean-Louis-Charles), adjudant-chef.
374 Larue (Antoine), adjudant-chef
375 Hombert (Pierre), adjudant-chef
376 Auge (Jean-Léon), adjudant.
377 Virvaire (Gabriel), adjudant.
378 Clabaut (René), sergent-chef.
379 Christmann (René-Willy), adjudant-chef.
380 Corcellut (Louis), adjudant-chef.
381 Burgstahler (Emile-Joseph), adjudant.
382 Laurent (Paul-Marcel), adjudant-chef.
383 Millet (Henri-Georges), sergent-chef.
384 Fardel (Victor-René-Germain), Adjudant.
385 Peslin (Georges-René-Maurice), adjudant-chef.
386 Richard (René-Paul-Louis), sergent.
387 Denjean (Marcel), adjudant.
388 Martin (Jules-Pierre-Marie), adjudant-chef.
389 Lidy (Clément-Marie-Louis), adjudant.
390 Brocas (René-Julien), adjudant-chef.
391 Rougon (Léonce-Emile), adjudant.
392 Bejot (Martin), adjudant-chef.
393 Berret (Charles), adjudant.
394 Maret (Louis-Francis), adjudant.
395 Ollivier (René-Jean), adjudant.
396 Demeusy (Jean-André-Marie), sergent.
397 Mela (Antoine-Baptiste), adjudant.
398 Guillaumeaud (Jacques-Louis-Raoul), adjudant-chef.
399 Eraud (Louis-Paul-Marie), adjudant-chef.
400 Postif (Fernand-Louis), sergent-major.
401 Denis (René-Octave), adjudant.
402 Castelnau (Pierre-Georges), adjudant.
403 Heitz (François-Marc), adjudant-chef.
404 Ghillebaert (André), adjudant-chef.
405 Mathieu (André-Baptiste), adjudant.
406 Alfret (Germain-Yves), sergent-chef.
407 Ouvrard (Jean-Gustave), adjudant-chef.
408 Daull (Jérôme-Marie-Léon), adjudant-chef.
409 Faton (Pierre-Eugène), sergent-major.
410 Blaya (José), adjudant.
411 Neufcourt (Roger-Louis), adjudant.
412 Lebacq (Omer), adjudant
413 Vasson (Albert-Jean), adjudant-chef.
414 Bourdon (Marius-Auguste-Louis-Joseph), adjudant
415 Boyaval (Alfred), sergent-chef.
416 Vergnes (Hyppolite-Jean-Louis), sergent-major.

417 Danlaux (Jules-Alphonse), adjudant.
418 Capitaine (Abel-Marie), adjudant-chef.
419 Rossignol (Marcel), sergent-chef.
420 Videcoq (Marcel-Gabriel), adjudant.
421 Delbarge (Albert), adjudant.
422 Torlon (Gilbert-Henri-Albert), sergent-major.
423 Daret (Jean), adjudant.
424 Taleb (Mahmoud ben Ammar), sergent.
425 Hayard (Georges-Gabriel), adjudant.
426 Pasquier (Pierre-François), adjudant-chef.
427 Girod (Charles-Marie), adjudant.
428 Leostic (François-Marie), adjudant.
429 Julgnet (Marcel-Louis), adjudant.
430 Ricaud (Frédéric), adjudant.
431 Rocca Serra (Jean-Baptiste), adjudant-chef.
432 Freneau (Robert-Raymond), adjudant-chef.
433 Mohammedi (Belkacem), sergent-chef.
434 Follias (Paul), adjudant-chef
435 Thual (Jean-Ernest,) adjudant
436 Roussel (Victorien-Marius-Auguste), sergent-chef.
437 Ottavi (Antoine), adjudant.
438 Durupt (Auguste-Joseph), adjudant.
439 Bremond (Louis-Valéry), sergent-major.
440 Lepine (André-Georges), adjudant-chef.
441 Robert (Raymond-Emile), adjudant.
442 Collet (Jean-Marie-René), sergent-chef.
443 Rolin (André-Louis), adjudant.
444 Le Quellec (Jean), sergent-chef
445 Boissière (Marcel - Joseph - Alexandre), adjudant.
446 Golot (Albert), sergent-major.
447 Pacot (Raymond-Julien), adjudant-chef.
448 Mochet (Henri-Georges), adjudant.
449 Faissolle (Germain-Clément), adjudant-chef.
450 Charles (Robert-Isidore), adjudant-chef.
451 Ferrant (Georges - Charles - Léon), adjudant-chef.
452 Barbotin (Joseph), adjudant-chef.
453 Baud (Henri-Albert), adjudant-chef.
454 Denouel (André-Yves), sergent-chef.
455 Peltier (Paul-Siméon), sergent-chef.
456 Aubineau (Camille-Marcel-Delphin), adjudant.
457 Saci Moussa ben Ali, sergent-chef.
458 Gehin (Paul), adjudant.
459 Cazenave (Jean-Georges), sergent.
460 Fournier (Auguste-René), adjudant-chef.
461 Bec (Henri-Eugène), adjudant.
462 Blanchard (Clovis-Alexandre), adjudant-chef.
463 Thouvenin (Pierre-Victor), adjudant-chef.
464 Chevalier (Maurice), adjudant-chef.
465 Colombo (André), adjudant.
466 Gilliard (Alfred-Robert), adjudant-chef.
467 Pagand (Adrien), adjudant.
468 Lagadec (Jean-Louis), adjudant-chef.
469 Gros (Jean - Henri - Marie - Alphonse), adjudant.
470 Segas (Jean-Lucien), adjudant-chef.
471 Calippe (Fernand), sergent.
472 Salm (Corentin-Louis-Marie), adjudant-chef.
473 Cazaux (Henri-Valérie-Jean), adjudant.
474 Cagniard (Roger), adjudant-chef.
475 Lornier (Daniel), adjudant.
476 Zannettacci (Stéphanopoli-Georges), sergent-chef.
477 Briliet (Pierre-Marie-Louis), adjudant.
478 Fichaux (Armand-Oswald), sergent-chef.
479 Jaffier (Georges-Félix-Paul), sergent.
480 Genon (Edgar-Julien), adjudant-chef.
481 Colli (Jacques-Antoine-Joseph), adjudant-chef.
482 Mora (Jean), adjudant.
483 Chaleix (Pierre Jean), sergent.
484 Servayre (Jean-Eugène), adjudant-chef
485 Michelin (Roger), sergent-chef.
486 Lanier (René-Alexandre), adjudant.
487 Jolivalt (André-Emile), adjudant-chef.
488 Thuru (Henri-Jean-Isidore), sergent-chef.
489 Castillon (Frédéric), adjudant-chef.
490 Moreau (Jacques), sergent-major.
491 Warcet (Jean), adjudant chef.
492 Quenehen (Claude-Alexandre-Laurent), adjudant.
493 Laurant (Roger-Léon), adjudant-chef.
494 Sery (André), adjudant.
495 Dondon (Maurice-Alexandre), adjudant-chef.
496 Lampson (Gilbert-Edouard), sergent-chef.
497 Didier (Jean-Louis), adjudant-chef.
498 Berthet (Paul-Jean), adjudant.
499 Llug (Jaime), adjudant.
500 Benhamour Hocine Mohamed, adjudant.
501 Brothier (Georges), sergent.
502 Sentis (Jean), sergent-chef.
503 Scherpereel (Albert), sergent-chef
504 Voisin (Léon), adjudant.
505 Couvreur (Lucien-Raymond), adjudant.
506 Bouchet (Raymond), adjudant-chef.
507 Ferrer (Armand-Jacques-Antoine), adjudant-chef.
508 Bourdaud'hui (Maurice-Paul-Alfred), sergent-chef.
509 Vilcocq (René), sergent-chef.
510 Marron (Lucien), sergent-chef.
511 Pinhouet (Maurice-Louis), sergent-chef.
512 Argouze (René), adjudant.
513 Coudon (Albert), adjudant-chef.
514 Duchemin (Paul-André-Henri), adjudant-chef.
515 Guerin (Robert - Maurice-Michel), adjudant.
516 Blavot (James-Georges), adjudant.
517 Druge (Roger-André), adjudant-chef.
518 Wawrzyniak (Wladislas), sergent.
519 Poyteau (Marcel-Henri-Joseph), adjudant.
520 Boehm (Albert), adjudant-chef.
521 Berthe (Roger-Gilles), adjudant-chef.
522 Bordat (Alexandre), adjudant.
523 Mat (Simon-Herlé), adjudant.
524 Duffau (Albert), adjudant-chef.
525 Bouard (Paul), adjudant-chef.
526 Gallardo (Juan), adjudant-chef.
527 Le Dall (Ernest-Eloi), adjudant.
528 Malet (Henri-Paul), adjudant-chef.
529 Gremaud (Camille), adjudant-chef.
530 Baschung (Henri-Emile), adjudant-chef.
531 Andujar (André), adjudant-chef.
532 Adam (Lucien-Raymond), sergent.
533 Heidet (René), adjudant.
534 Jacot (Jean-Benjamin-Samuel), adjudant.
535 Vion (René-François), adjudant.
536 Maury (Edmond-Jean), adjudant.
537 Moulerot (Auguste-Raymond), adjudant.
538 Robert (Pierre), adjudant.
539 Betourne (Philémon - André adjudant-chef.
540 Giannimelli (François), adjudant.
541 Servant (Henri-Maurice), adjudant-chef.
542 Mercier (Bernard-Jean-André), sergent-major.
543 Cazes (Jean), adjudant.
544 Steinmann (René-Pierre), adjudant-chef
545 Lacuve (André), adjudant.
546 Raymond (René-Jean), adjudant-chef.
547 Domaizon (Paul - Théophile Baptiste), adjudant-chef.
548 Dagaud (Eugene-Pierre-Louis), adjudant-chef.
549 Clotet (André-Léon), adjudant-chef.
550 Santos (Lucien), adjudant.
551 Lautridou (Pierre-Alain-Marie), adjudant-chef.
552 Larrière (Marcel-Emile-Henri), adjudant-chef.
553 Scudellier (Jean), adjudant.
554 Moreau (Rene), adjudant-chef.
555 Malfant (Auguste-Marcel), adjudant-chef.
556 Sallé (Marc-Georges-Emile), adjudant.
557 Bachelier (Marc-Maurice), adjudant.
558 Ponchaut (Léon-Gustave-Eugène), adjudant-chef.
559 Filippini (Marc), adjudant-chef.
560 Tomasina (Irénée-Marc), adjudant-chef.
561 Maréchal (Victor-Jean), sergent.
562 Benvenutto (François-Michel), adjudant.
563 Veheyden (Fernand), adjudant.
564 Pouzol (André), adjudant-chef.
565 Lievremont (Camille-Joseph-Vital), adjudant-chef.
566 Gasa (René), adjudant.
567 Rousseau (Abel-Auguste-Moise), adjudant-chef
568 Gouthard (Claude), sergent.
569 Hanizberg (Georges-Marc-Louis), adjudant-chef.
570 Vacher (Louis), sergent-chef.
571 Bouffard (Albert-Marcellin), adjudant-chef.
572 Lumet (Jean-Marie-Simon-Raymond), adjudant.
573 Cano (Joseph), sergent-chef.
574 Barrat (André-Gabriel), adjudant.
575 Sifaoui (Mahieddine-Lucien), sergent-chef.
576 Retailleau (Alphonse), adjudant.
577 Rocca (Albino), sergent-chef.
578 Defroyenne (Roger-Victor), adjudant.
579 Carroue (Robert-Jules-Henri), adjudant-chef.
580 Letonnelier (Marcel-Roger-Fernand), adjudant-chef.
581 Marmillon (Jean), sergent-chef.
582 David (Henri), adjudant-chef.
583 Couturier (Albert-Stéphane), adjudant.
584 Brousse (Maurice-Henri), adjudant-chef.
585 Orth (Jean), adjudant-chef.
586 Sirugue (Gaston), adjudant-chef.
587 Boudion (Alfred-Pierre), adjudant-chef.
588 Gaudeix (Guy-Raymond), adjudant.
589 Queffelec (Yves), sergent-chef.
590 Paillard (Maurice-Marie-Francis), adjudant-chef.
591 Loustau (Emile), adjudant-chef.
592 Borel (Joseph-Henri), sergent-major.
593 Vialas (Paul), adjudant.
594 Jestin (Charles-Marie), adjudant-chef.
595 Diraison (Paul), adjudant.
596 Carlier (Marcel-Jules-Jean), adjudant-chef.
597 Cailly (Eugène), adjudant.
598 Philippine (Henri-Louis-Marcel), adjudant-chef.
599 Bayard (Maurice-Hippolyte), adjudant.
600 Darbourg (Jean-Eugène), adjudant-chef.
601 Thibaut (René-Pierre-Désiré), adjudant-chef.
602 Menguy (François-Marie), sergent.
603 Boyer (Paul-Jean), sergent.
604 Collet (Ferdinand-Julien-Marie), adjudant.
605 Meyer (Jean-Théophile), adjudant-chef.
606 Pochard (Paul-Louis), adjudant.
607 Krzyzek (Ladislas François-Jean), adjudant.
608 Pelachaud (Roger-Gabriel), adjudant.
609 Mandagaran (Arnaud), sergent-chef.
610 Mullier (James-Emile), adjudant
611 Jasiaklewiez (Jean), sergent-chef.
612 Roussel (Joseph), adjudant.
613 Rouison (Séraphin-Pierre), sergent-chef.
614 Ronzeau (Henri), adjudant-chef.
615 Valentin (André-Auguste), adjudant.
616 Laparra (Guy), adjudant-chef.
617 Laure (Paul-Joseph), adjudant.
618 Privat (Abel-Jean-Paul), adjudant-chef.
619 Deglise (Jean-Baptiste), adjudant-chef.
620 Touchard (Paul-Israël), sergent-chef.
621 Lachenai (Noël-Etienne), adjudant.
622 Denez (Francis-Marie), adjudant.
623 Alcade (René), adjudant-chef.
624 Jacquemot (Maurice-Louis), adjudant-chef.
625 Mallé (Jean), adjudant-chef.
626 Sinatra (Ange-Antoine), adjudant-chef.
627 Camus (Guy-Aimé-Constant), adjudant-chef.
628 Gervais (Eugène), sergent-chef.
629 Merisi (Pierre-Antoine), adjudant-chef.
630 Savary (Jean-Arthur-Charles), adjudant.
631 Cornet (Joseph - Julien-Jean-Marie), adjudant-chef.
632 Richard (François - Albert), adjudant-chef.
633 Chalier (Charles-Emile), sergent-chef.
634 Lazarini (Primo), sergent.
635 Roussel (Pierre-Charles), adjudant-chef.
636 Jonier (Marcel), adjudant.
637 Valle (Baptiste), adjudant-chef.
638 François (Georges-Maurice), sergent-chef.
639 Bouchel (Louis-Marius), adjudant-chef.
640 Chabernand (Félix), sergent-major.
641 Masse (Rouget-Lucien), adjudant.

642 Villeret (Gustave-Louis), sergent-chef.
643 Fourquet (Jean-René-Gaston), sergent-major.
644 Bouzenard (Noël - Charles), sergent-chef.
645 Rémy (Marcel-Emile), adjudant-chef.
646 Lapuyade (Robert), adjudant-chef.
647 Londeix (Pierre - Narcisse), adjudant-chef.
648 Barrouillet (Emmanuel-Jean), adjudant-chef.
649 Gaucher (Louis-Elie), adjudant.
650 Levalleux (Robert - Victor-Emile), adjudant.
651 Couture (Marcel), adjudant-chef.
652 Tap (Camille), adjudant.
653 Pages (Jean - Louis-Michel), adjudant.
654 Léon (Yves), adjudant.
655 Gicquel (Albert-Louis-Marie), adjudant-chef.
656 Bontemps (Gaston), adjudant.
657 Comin (Georges-Albert), adjudant.
658 Alaux (Pierre), adjudant-chef.
659 Goeury (Gilbert-Marcel), sergent-chef.
660 Benet (Emile-Françoise-Baptiste), adjudant.
661 Adam (Louis-Pierre), adjudant-chef.
662 Delpech (Ferdinand - Paul), adjudant-chef.
663 Chartrel (Jacques), sergent-chef.
664 Moallic (François-Corentin), adjudant.
665 Vallat (Henri-Joseph), sergent-major.
666 Pène (François), adjudant-chef.
667 Masson (Robert-Emile), adjudant.
668 Darteyre (Pierre), adjudant.
669 Saint-Jalmes (Gaston-Henri-Marie), adjudant.
670 Bohin (Julien-René), adjudant-chef.
671 Joseph (Georges-Honoré-Alfred), adjudant-chef.
672 Moreau (André), adjudant-chef.
673 Gastebois (Marcel-Jean), adjudant-chef.
674 Leroux (François), adjudant-chef.
675 Boberiether (Emile), adjudant-chef.
676 Chagneaud (Pierre), adjudant-chef.
677 Fernandez (Jean), adjudant-chef.
678 Sola (Jean - Georges), adjudant.
679 Lavandier (Jean-Louis), sergent-chef.
680 Lefilliâtre (Pierre-Alfred), adjudant.
681 Fournier (Jean-Roger), sergent-chef.
682 Valley (Georges), adjudant.
683 Moga (Camille-Paul), sergent-chef.
684 Vivard (Marcel-Auguste-Ambroise), adjudant-chef.
685 Fabre (Robert), adjudant-chef.
686 Reignier (Jean-Gabriel), adjudant-chef.
687 Hippert (René-Paul), adjudant.
688 Gander (Robert-Alfred), adjudant-chef.
689 Broichot (Joseph), adjudant-chef.
690 Chatelain (Georges-Jean), adjudant.
691 Chaussat (Louis-Marius), adjudant-chef.
692 Ambrosi (Charles-Jules-Désiré), adjudant-chef.
693 Cariou (Michel-Paul-Pierre), sergent-major.
694 Charlemagne (Pierre-Robert), adjudant-chef.
695 Petit (Maurice-Auguste), adjudant.
696 Raynaud (Eugène), sergent chef.
697 Milleri (Augustin), adjudant.
698 Carrier (Marius-Auguste), adjudant.
699 Portelli (Victor-Edouard), adjudant-chef.
700 Lavenir (Jean), adjudant-chef.
701 Corteggiani (Bonaventure), sergent-chef.
702 Bihet (Camille - Germain - André), adjudant-chef.
703 Baudry (Jean-François), adjudant.
704 Hervé (Victor-Jean), adjudant.
705 Langlo (André-Joseph), sergent-chef.
706 Defrance (Jean-François-Joseph), adjudant-chef.
707 Girardot (Eugène-Henri), adjudant.
708 Chauvin (André-René), adjudant.
709 Mora (Louis-Joseph), adjudant-chef.
710 Regazzacci (Jean - François-Marie), adjudant-chef.
711 Martin (Paul-Auguste), adjudant.
712 Le Bihan (Jean-Marie), adjudant.
713 Dubois (Pierre-François), adjudant-chef.
714 Erhardt (Raymond), adjudant.
715 Moura (Jean), aspirant.
716 Gousset (Raymond - Joseph), adjudant-chef.
717 Nomine (Constant), adjudant-chef.
718 Gauthier (Raymond - Jean-Louis), adjudant-chef.
719 Castillon (Charles-Joseph), adjudant.
720 Campo (Salvator), adjudant.
721 Couvreur (Gabriel-Emile), adjudant.
722 Van Hoeylandt (Maurice), adjudant.
723 Muller (Auguste), sergent-major.
724 Bienaimé (Jean-Marie), adjudant.
725 Hivernel (Emilien - Clotaire), adjudant.
726 Morisset (Hubert-Henri-Jean), adjudant.
727 Laporte (Raoul -Ferdinand), adjudant-chef.
728 Merckle (Emile-Jean), adjudant.
729 Colorado (Louis), adjudant.
730 Tondeur (Jean - Paul), adjudant.
731 Gunsberger (Armand), adjudant-chef.
732 Grünhertz (Pierre), adjudant-chef.
733 Poiret (André - Raymond - Camille), adjudant.
734 Gatto (André-Jean), adjudant-chef.
735 Peinoit (René), adjudant.
736 Paris (Roger-Marie-Léon), adjudant.
737 Durand (René), sergent-chef.
738 Baronnet (Maurice-Jean), adjudant.
739 Guermann (Achille - Albert), adjudant-chef.
740 Boccanfuso (Antonin), adjudant-chef.
741 De Peretti (Paul-Thomas), adjudant.
742 Bossu (Gaston-Camille), adjudant-chef.
743 Person (Yves-Ollivier-Marie), adjudant.
744 Trillon (Louis - Léon - Marcel), sergent-chef.
745 Pialou (Jean-Raymond), adjudant
746 Ruzie (Hubert - Paul), adjudant-chef.
747 Trehard (Georges-Léon-André), adjudant-chef.
748 Guyot (Gustave-Georges), adjudant-chef.
749 Daumerie (André), adjudant-chef.
750 Ferrer (Albert-Joseph), adjudant-chef.
751 Lavalou (François-Marie), adjudant-chef.
752 Turcan (Paul - Marius), adjudant.
753 Dormoy (René - Louis), adjudant.
754 Mohamed ben Hassen Karbrouch, sergent-chef.
755 Conti (Antoine), adjudant.
756 Gatt (Sauveur), sergent-chef.
757 Saint-Jean (Lucien - Joseph), adjudant-chef.
758 Roux (Jean), adjudant-chef.
759 Girard (Pierre), adjudant-chef.
760 Chartier (Auguste-Henri), adjudant-chef.
761 Wattrelos (Robert-Henri-Fernand), adjudant-chef.
762 Folz (Walter - Henri), adjudant-chef.
763 Ona (Raphaël), adjudant-chef.
764 Bachoue (Robert-Marc), adjudant.
765 Rollet (Georges-Désiré), adjudant.
766 Meyer (Georges), adjudant-chef.
767 Daugreilh (Jean), adjudant-chef.
768 Goure (Aimé-Léopold), adjudant chef.
769 Silber (Marcel - Albert), adjudant.
770 Barbier (René-Gaston-Jules), adjudant.
771 Stora (Charles), adjudant.
772 Piccinotti (Joseph - Antoine), adjudant.
773 Chauvet (Marcel-Edmond-Julien), adjudant.
774 Contet (Georges), adjudant-chef.
775 Vellutini (Paul-Vincent), adjudant-chef.
776 Haurie (René - Pierre), aspirant.
777 Scola (Serge-Darius), sergent-chef.
778 Vivien (Eugène - Gaston - Alphonse), adjudant.
779 Veniat (François), adjudant-chef.
780 Hervé (Roger-Jean), adjudant-chef.
781 Lebrun (Georges), adjudant.
782 Souarn (Jean), adjudant.
783 Albertini (François), adjudant.
784 Foissy (André-Marcel), adjudant-chef.
785 Dumartin (Martin-André), adjudant-chef.
786 Courosse (Edmond-Bernard), adjudant-chef.
787 Lataste (Jean-Paul), adjudant-chef.
788 Demaretz (Paul), adjudant.
789 Saulnier (Pierre-Marie-Joseph), adjudant-chef.
790 Wagner (Jacques-René-Abel), sergent.
791 Paillet (Fernand-Louis), adjudant-chef.
792 Naudet (Alfred), adjudant-chef.
793 De Blanes (Louis), adjudant-chef.
794 Bidaubayle (Jean-Louis), adjudant.
795 Falzon (Pierre-Marie), adjudant.
796 Retho (Henri), adjudant-chef.
797 Chaland (Henri-Julien), adjudant.
798 Roussel (Pol-Pierre), aspirant.
799 Keller (René-Ernest-Samuel), adjudant.
800 Lebeau (Socrate - Alexandre - Marius - Georges), adjudant-chef.
801 Lux (Félix), adjudant-chef.
802 Bourrabier (René-Jean), adjudant.
803 Bourla (Bertrand-Alfred), adjudant-chef.
804 Julius (André-Joseph), sergent-chef.
805 Melaye (Louis), adjudant-chef.
806 Rauch (Auguste-Guillaume), adjudant.
807 Weber (Ernest), adjudant.
808 Marchetti (Paul), sergent-chef.
809 Peroni (Antoine-Jean), adjudant-chef.
810 Gomez (François), adjudant-chef.
811 Thomasy (Elie), adjudant.
812 Casanova (Pascal), adjudant.
813 Tristani (Charles), sergent-chef.
814 Laheurte (Jean-Marie-Albert), adjudant.
815 Jardel (Albert), adjudant-chef.
816 Neuville (Pierre-François), adjudant.
817 Gauthier (André-Georges), adjudant-chef.
818 Paupère (Séverin), adjudant.
819 Mouton (Jean-Marie-Joseph), adjudant.
820 Albertini (Joseph), sergent-chef.
821 Jardel (Albert-Lucien), adjudant.
822 Nompeix (Jean - Pierre - Paul), sergent-chef.
823 Meliani Yahia ben Ali, sergent-chef.
824 Muselli (Paul), sergent-chef.
825 Cazy (Henri), sergent-chef.
826 Laporte (Robert-François), sergent-chef.
827 Verdier (Roger - Jean - Pierre), adjudant.
828 Bohec (François-Joseph), adjudant.
829 Casanova (Toussaint-Simon), sergent.

HOMMES DE TROUPE

1 Morceron (Pierre-Edmond-Marie), caporal-chef.
2 Dietrich (Roger), 1re classe.
3 Tanguy (Jean-François), caporal-chef.
4 Yvorra (Louis), caporal-chef.
5 Boutera Bouaziz, 1re classe.
6 Derradja Ahmed, caporal-chef.
7 Quenlin (André-Georges), caporal-chef.
8 Sangui (Albert-Joseph), caporal-chef.
9 Lavagna (Joseph), caporal-chef.
10 Coffignal (Paul - René), caporal-chef.
11 Henot (Roger-Pierre), caporal-chef.
12 Harriria Boubakeur ben Mebarek, caporal.
13 Boulben (Jean), caporal.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGÉRIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

SOUS-OFFICIERS

1 Hamdat Ahmed ben Hamed, maréchal des logis, mle 1079.
2 Mohamed ben Mohamed, sergent, mle A 36/25.
3 El Mekki ben Mohamed, moqqadem, mle 426.
4 Lahcen ben Hadj, sergent, mle A 478/27.
5 S. N. P. Bedidi ag Mokhamada, maréchal des logis, mle LM 1323.
6 M'Hamed ben Brahim, moqqadem aouel, mle 610.

7 Ali ben Mohamed, moqqadem, mle 16.
8 Mohamed ben Layachi ben Ali, moqqadem aouel, mle 17.
9 S. N. P. Moktar, maréchal des logis, mle A 315.
10 Moha ou Akka, moqqadem, mle 17.
11 Haddou ou N'Tahala, moqqadem aouel, mle 1.
12 S. N. P. Miloud ben Boulkil, maréchal des logis chef, mle A 416.
13 Aomar ben Fatmi, moqqadem, mle 3.
14 Mohand ou Lahssen, moqqadem, mle 61.
15 S. N. P. Mohamed ben Salem, maréchal des logis, mle A 635.
16 Bouhang Ahmed ben Mohamed, sergent-chef, mle 251.
17 Haddou ou Alj, moqqadem aouel, mle 19.
18 Ali ben Mohamed, sergent, mle Q 181/36.
19 Mohamed ben Ahmed, moqqadem aouel, mle K/394.
20 Bilem Ahmed ben Mohamed, sergent, mle A/44/32.
21 Malonore Hadj, sergent, mle 01699.
22 Yousfi Hammou, sergent-chef, mle LM 386.
23 Belkhiri Salah, sergent, mle 453.
24 Mohamed ben Si Ahmed, moqqadem aouel, mle 46.
25 Slimani Salah, sergent, mle LM 36 A.
26 Ameur ben Tahar, sergent, mle M 201
27 Khouildat Ahmed, maréchal des logis, mle LM 1329.
28 Drizi Mohamed, sergent, mle LM 566.
29 Hadjout Mohamed, sergent, mle LM 701
30 Belkacem ou Abbou, moqqadem, mle 87.
31 Saâd ben Mohamed ben El Kouni, sergent-chef, mle 5301.
32 El Arbi ben Brahim, sergent-chef, mle 878/L 35
33 S. N. P. Grine Brahim ben Bouziane, sergent-chef, mle A 241.
34 Ahmed ben Lahsen, sergent-chef, mle A 78.
35 Lahoucine ben Mohamed, moqqadem aouel, mle 16.
36 Chaibdour Mohamed, sergent, mle A 2281.
37 Mahmoud ben Mohamed ben Ali Djendi, sergent-chef, mle 115/L 39.
38 Mostefa Abdelkader, sergent, mle 0364.
39 Abdesselam ben Salem, sergent, mle 2555 R.
40 Khene Medjoub ben Miloud, sergent, mle 0791.
41 S.N.P. Saddock ben Mohamed, sergent, mle LM 500.
42 Jilali ben Ahmed ben Hammou, sergent-chef, mle A 1240.
43 Abdesselem ben Djillali ben Kaddour, sergent, mle A 1710.
44 Belkacem Mohamed ould Mohamed, sergent, mle 0844.
45 Mansour ould Mohamed, sergent, mle 0-10.
46 Hamrouni ben Boubaker ben Mosbah ben Barka, sergent, mle 807-L-35.
47 Azzouz ben Aissa ben Tahar, sergent, mle Q. 806.
48 Aissa ben Mohamed, sergent, mle A 409.
49 Salah ou Ikhlef Moqqadem Aoual, mle 310.
50 Mostaine Boucetta Ali Chérif, sergent, mle 1096.
51 Aamari Ali ben Mohamed, sergent, mle A 48.
52 S.N.P. Ahmed el Hadj, sergent, mle LM 706.
53 Dabou Aïssa ben Slimane, sergent, mle A 513.
54 Alloui Amar ben Saïd, sergent, mle 6655.
55 Taleb ben Ammar el Gerd, sergent, mle 4041/35.
56 Ahmed ben Aïssa, sergent-chef, mle 29726.
57 Ahmed ben Hamouad, sergent, mle A 918/36.
58 Mohamed ben Haddou Moqqadem, mle 499.
59 Ali ben Kaddour ben Ahmed, sergent, mle 1462/36.
60 Saadi Laïd, sergent, mle 570.
61 Mohamed ben Lahoucine, sergent-chef, mle P 1901/35
62 Ettaieb Ahmed ben Belkacem, sergent - chef, mle A 497.
63 Benkkouche Khelife ben Mohamed, sergent, mle A 1218/36.
64 Sassi Mohamed, sergent mle 02268.
65 Lahoucine ben Aïssa, sergent, mle A 1191/37.
66 Djilali ben Ahmed, sergent-chef, mle 0379.
67 Abderrahmane ben Ali, sergent, mle A 1315.
68 Hazi ben Mohat, sergent, mle A 406/34.
69 Dahmani Saïd ben Rabah, sergent, mle A 193.
70 Ali ben Naceur ben Ahmed Touil, sergent - chef, mle 5794/36.
71 S.N.P. Abdelkader, sergent, mle A 761.
72 Sadouki Kacem ben Mohamed, adjudant, mle A 215.
73 Feddoul Ben Ayachi, sergent, mle A. 517.
74 Bouchta ould Ahmed, sergent-chef, mle Q/2075.
75 S.N.P. Aïssa ben Mohamed, sergent, mle 728.
76 Moha ou Ali, sergent, mle A. 637/36
77 Hassi Youssef, sergent, mle 28/LM.
78 Khalfi Mohamed ben Ali, sergent, mle A. 70.
79 Faradji Youcef, sergent, mle A 1159.
80 Oukali Aïssa, sergent, mle LM 137.
81 Zergouni Brahim, sergent, mle A 113.
82 Hassen ben Zine ben Arba, sergent, mle 190/L. 36
83 M'Barak ben Slama, sergent, mle Q. 1751.
84 M'Hamed ben Abdesselem, moqqadem, mle 621.
85 Benmechiche El Habib, sergent, mle 0413.
86 Kebir ben Maali, sergent, mle B. 585-37.
87 Hadj ben Abdesselam, sergent, mle A 935/36.
88 Ahmed ben Abderrahman ben Ahmed, sergent, mle A 1478/36.
89 Lahsen ben Driss, sergent, mle A 97/36.
90 Hamidi Ahmed ben Hamidi, sergent-chef, mle A 460.
91 Dekkli Ahmed ben Ahmed, sergent-chef, mle A 943.
92 Mohamed ben Aïssa, sergent, mle 234.
93 Derga Salah ben Messaoud, sergent, mle A 1470.
94 Bouazza ben Benaïssa ben Ali, sergent, mle A 1822/35.
95 Merbah Ahmed, sergent, mle LM 1077.
96 Haddad Salah, sergent, mle 2913.
97 Taïeb ben M'Hamed, sergent-chef, mle A 460/36.
98 Bani Mohamed, sergent, mle LM 532.
99 Mohamed ben Hamadi, sergent, mle A 1516.
100 Bouchiba Bouchiba, sergent, mle RM 70.
101 Mahidi Kada ben Habid, sergent, mle 700/36.
102 Anlri Ahmed ben Mohamed, sergent-chef, mle A/91.
103 Talhal Amar ben Salah, sergent, mle 3024.
104 Touahri Bouhafs, sergent-chef, mle O.456.
105 Ben Achir ben Mohamed, sergent, mle O.1026.
106 Ahmed ou Ali ou Salem, moqqadem, mle 484.
107 Mohamed ou Haddou, moqqadem aoue', mle 518.
108 Si Allal ben Bouchaib, sergent, mle A 1230 36.
109 Rais Youcef, adjudant, mle 369.
110 Rahal ben Thami, sergent, mle P/2339.
111 Bourougaa ben Yacoub, sergent-chef, mle 1437.
112 Rabia Belaïd, sergent-chef.
113 Abdelkader ben Abdesselem, sergent, mle A A 275-36.
114 Ali Mohammed ben Meddah, sergent, mle A. 43.
115 Hamed ben Sallem, sergent, mle A 1312/36.
116 Nouar Mebarek ben Ahmed, sergent, mle LM 350.
117 Taïeb ben Taïeb ben Ouhichi, sergent-chef, mle 2032/35.
118 Bakhouche Dagbachi ben Amar, sergent-chef, mle 286.
119 El Ghazi ben Fadma, sergent-chef, le Q 1201.
120 Larbi ben Mohamed, sergent, mle B/312/37.
121 Belgacem ben Ali, Es Salah, sergent, mle 2607-35.
122 Mohamed ben Mhammed, sergent, mle A 466.
123 Mohammed ben Ahmed, sergent, mle A 894.
124 Aïssou Ahmed ben Djelloul, sergent-chef, mle A 1255.
125 Benhammou Slimane, sergent-chef, mle 0/1112.
126 Hassouna ben Soltane, sergent, mle 1365/R.35.
127 Driss ben Abdesselem, sergent, mle A 1704.
128 Dahan Djelloul, sergent-chef, mle 1049.
129 Layachi ben Miloud, sergent, mle R 886.
130 Haddou, ou Ali, moqqadem aouel, mle 31.
131 Abderhamane ben Haddou, moqqadem, mle 751.
132 Benkradda Mohamed ben Hadj, sergent, mle A 177.
133 Mahbli Ahmed, sergent, mle LM 183.
134 Abderrahmane ben Bouazza, sergent-chef, mle A 174/36.
135 Smaïn ben Bouchaïb ben Salem ,sergent, mle A 1265/37.
136 Ledmia Saad, sergent, mle LM 553.
137 Dahmani Mohamed, sergent-chef, mle A 137.
138 S. N. P. Hamza ben Tayeb, sergent.
139 Djillali ben Belkacem, sergent, mle A 581/37.
140 Chaker Mostefa ben Mohamed, sergent-chef, mle A 555.
141 Hbiba ben Abdesselam, sergent, mle 61.
142 Larbi ben Aomar, adjudant, mle A 1917/35.
143 Kebir ben Mohamed, moqqadem, mle A 645/34
144 Mohamed ben Kaddour, moqqadem, mle 9.
145 Ahmed ben Mohammed, sergent-chef, mle A 183.
146 Taïbi ben M'Hamed, sergent-chef, mle A 396.
147 Bouchta ben Khalifa, sergent, mle A 80.
148 Mohamed ben Abdesselem, sergent-chef, mle A 136/37.
149 Mohamed ben Salah, sergent, mle A 430/36.
150 Lahsen ben Hoummane, sergent, mle A 109/36.
151 Hamadi ben Djillali, sergent, mle A 849/35.
152 Lebkiri Lounis, adjudant-chef, mle LM 675.
153 Ahmed ben Amar, sergent, mle 33104
154 Ahmed ben Ahmed, moqqadem Aouel, mle 553.
155 Fatah ould Ferradji, sergent, mle 0706.
156 Mohamed ben Abdesselem, sergent, mle A 280/36.
157 Sabil M'Hammed ben Mohamed, sergent, mle A 396
158 Addou ben Kaddour, sergent, mle A/128/35
159 Ali ben Abdallah, sergent-chef, mle A 332/36.
160 Saci Houari ben Abdelhadi, sergent, mle A 918.
161 Riahi ben Allal, moqqadem, mle 620.
162 Bechir ben Ladjemi ben Mohamed, sergent-chef, mle 5203/35.
163 Mouloud ben Mustapha, sergent, mle A 871/36.
164 Abdallah ben Ali ben Amor ben Salem Ghosi, adjudant, mle A 176/36
165 Ben Laïdi Ouled Hassan ben Bouazza, sergent-chef, mle A 378/34.
166 Salah ben Ahmed ben Saïd, sergent, mle 922.
167 Bassou ou Raho, moqqadem Aouel, mle 662.
168 Mohamed ou Abdallah, moqqadem, mle 640.
169 Rehaim ben Abdallah ben Rezgi, sergent-chef, mle 626/L 36.
170 Lhaoucine ben M'Hamed, sergent, mle A 115/37.
171 Mohamed ben Bouchaïb ben Mohamed, sergent-chef, mle A 289.
172 Hattab ben Trad ben Sadok El Hemili, sergent, mle 2118/37.
173 Mohamed ben Alchaoui ben X, sergent-chef, mle A 279/36.
174 Bouchta ben Jelloul, sergent-chef, mle A 565/37.
175 Ahmed ben Belgacem ben Khelifa, sergent, mle 541/L36.
176 Abdelkader ben Abdallah, moqqadem aouel, mle 640.
177 Ouchene Soussi Saïd, adjudant, mle A 596/39.
178 Salah ben Mohamed ben Salah, sergent-chef, mle A 531/36.
179 Ch'Baâni ben Lahcen, adjudant, mle A 783/36.
180 Ali ben Abdesselem, sergent, mle A 48/36.
181 Mohammed ben Hammou, sergent-chef, mle A 488/36.
182 Ali ben Mouloud, moqqadem aouel, mle 337.
183 Ahmed ben Mohamed, sergent, mle A 786.
184 Mohamed ben M'Hamed, sergent, mle A 620/36.
185 Bechir ben Mahmoud, adjudant, mle 634/L 36.
186 Tabgha Mohamed ben Salah, sergent-chef, mle A 224.
187 Mohamed ben Lahcen, sergent-chef, mle A 84/36
188 Boussaid Ahmed ben Mohamed, sergent, mle A 287.
189 Lachemi ben Madani, moqqadem aouel, mle 20.
190 Zougari Senoussi, sergent, mle A 2062
191 Addi ben Mohamed, sergent, mle A 789.
192 Ali ben Salah ben Ider, sergent, mle A 408/36.
193 Djillali ben Abdesselem, sergent-chef, mle A 306/36.
194 Moumene Tahar ben Rekir, sergent, mle A 1093.
195 Mohamed ben Béchir ben Bakala, sergent-chef, mle A 350/36.

196 Mohamed ben Said, sergent, mle A 501/36.
197 Lahsen ben Mohamed, sergent, mle A 398.
198 Mohannd ben Mohammed, sergent, mle 1055.
199 Mohammed ben Lahcen, sergent-chef, mle A 84/36.
200 Said ben Barck, sergent, mle A 527.
201 Haj ben Dris, sergent-chef, mle A 262/37.
202 Bark ben Ahmed ben Hadj, sergent-chef, mle A 350/36.
203 Lahreche Abdelouahab ben Grine, adjudant, mle O 1140.
204 Omar ben Larbi, sergent-chef, mle A 285.
205 Haddou ben Abdesselem, moqqadem aouel, mle 928.
206 Mohamed ben Mohamed, sergent, mle A 580/35.
207 Mohamed ben Bechir ben Hassine, sergent, mle 1145/L 36.
208 Larbi ben Driss, moqqadem aouel, mle 10.
209 Ali ben Driss ben Lhassen, sergent, mle A 337/36.
210 Mohamed ben Bel Hadj, sergent, mle A 416/35.
211 Ben Said ben Aomar, sergent, mle A 25/36.
212 Ben Chachia Salah ben Bounouba, sergent, mle 39/35 et 25845.
213 Djillali ben Larbi, sergent-chef, mle 360/36.
214 Ali ou Raho, moqqadem aouel, mle 473.
215 Sellem ben Mohamed, sergent-chef, mle A 460/36.
216 Abdallah ben Hamadi, sergent, mle A 814.
217 Mohamadi ben Mohamadi, sergent, mle 9403.
218 M'Hamed ben Bouziane, sergent, mle A 224/35.
219 Gasmi Said ben Soltane, sergent, mle A 3420/41.
220 Ayad ben Mohamed, sergent, mle 3055.
221 Lachemi ben Sahraoui, sergent-chef, mle A 310/36.
222 Kandoussi ben Larbi, sergent-chef, mle 8921.
223 Ahmed ben Maati ben Bouazza, sergent-chef, mle 819/36.
224 Ali ben Mohamed, moqqadem aouel, mle 3.
225 Salem ben Salah ben Ali, sergent-chef, mle 1082/L 41.
226 Aissa ben Ahmed ben Boulaarès el Ouerghi, sergent-chef, mle 2242.
227 Abdelkader ben Cherki, sergent, mle A 682/40.
228 Bellabes Belkacem, sergent, mle A 4009/42.

HOMMES DE TROUPE

1 Salem ag Abdallah, 2e classe, mle LM 577.
2 Mohand ou Ali, 2e classe, mle 128.
3 Slimane ben Mohamed, maoun, mle 476.
4 Hamma ben Lahbib, 1re classe, mle A. 634.
5 Mohamed ben Bouazza, maoun aouel, mle 31.
6 Mohand ou Ali, 2e classe, mle 14.
7 Ataouat Miloud ben Ahmed, caporal, mle A 1693.
8 Abdellah ben Zallem, maoun, mle 842.
9 Abdallah ben Mohamed, 1re classe, mle 182.
10 Lhassen ben Ahmed, 1re classe, mle 36.
11 Dahmane ben Mohamed, 2e classe, mle 117.
12 Ammar Ahmed, 2e classe, mle 059.
13 S. N. P. Mohamed ben Aicha, brigadier, mle A 311.
14 Lhacen ou Ali, maoun, mle 09.
15 S. N. P. Mohamed ben Ahmed, 2e classe, mle LM 500.
16 Allal ben Larbi, 2e classe, mle 621.
17 Taieb ben Salem, brigadier-chef, mle A 295/36.
18 S. N. P. Mohamed ben M'Hamed, 1re classe, mle A 472.
19 S. N. P. Cherif ben Moktar, 2e classe, mle A 480.
20 S. N. P. Said ben Ahmed, 1re classe, mle A 488.
21 S. N. P. Ben Ameur ben Tayeb, brigadier-chef, mle A 491.
22 S. N. P. Cheikh ben Ahmed, brigadier, mle A 485.
23 S. N. P. Ali ben Mohamed, 1re classe, mle A 490.
24 S. N. P. Brahim ben Ali, 1re classe, mle LM 1343.
25 S. N. P. Kouider ben Djelloul, 1re classe, mle LM 1342.
26 S. N. P. Mohamed ben Abdallah, brigadier, mle A 525.
27 Mohand, ou Bya, maoun aouel, mle 41.
28 S. N. P. Bouamama ben Messaoud, 2e classe, mle A 579.
29 S. N. P. Mohamed ben Bourralah, brigadier, mle A 636.
30 S. N P. Amar ben M'Hamed, 1re classe, mle A 633.
31 S. N. P. Bachir ben Mabrouk, 1re classe, mle LM 835.
32 S. N. P. Bouhaous ben Fedhil, 1re classe, mle A 627.
33 S. N. P. Habib ben Salem, 1re classe, mle A 634.
34 S. N. P. Laid ben Cheikh, 2e classe, mle LM 1937.
35 S. N. P. Cheikh ben Hannani, 2e classe, mle A 625.
36 S. N. P. Mohamed ben Lakhdar, 1re classe, mle A 629.
37 S. N. P. Mohamed ben El Mir, 2e classe, mle A. 626.
38 Lhassen ben Kessou, maoun aouel, mle 565.
39 Bouseghir Belaid ben Mohamed, caporal-chef, mle LM 416.
40 Zourdani Rabah, caporal, mle 457.
41 Aissa Mohamed, caporal, mle 308/36.
42 Addou ou Amrar, 1re classe, mle 519.
43 Lhassen ben Mohamed, 2e classe, mle 385.
44 Allal ben Hamadi, maoun, mle 384.
45 Allam Mohammed, 1re classe, mle LM. 10.
46 Touahir Abdelkader Belkheir, 1re classe, mle LM. 634.
47 Salah ben Mosbah ben Daoud, caporal, mle 139/L. 36.
48 Moha ben Driss ben Ali, caporal-chef, mle A. 1424/36.
49 Mohamed ben Hadj, caporal, mle 291.
50 Boukacem Chérif, 1re classe, mle R.M. 633.
51 Djafari Mohamed, 1re classe, mle A. 415.
52 Salem ben Amor Chaouchi, 1re classe, mle 204/L. 35.
53 Salah ben Ali ben Salem, caporal mle 224/L. 35.
54 Mohamed ben Ahmed, 1re classe, mle 380/36.
55 Salah ben Ali Gharsoun, caporal, mle 194/L. 34
56 Abdelkader ben Akka, 1re classe, mle A. 1384.
57 Mohamed ben Mohamed, caporal, mle A. 1612/36.
58 Brahim ben Ahmed Anghcem, caporal-chef, mle A. 972.
59 Cherifi Brahim, caporal-chef.
60 Boudjelal Lakhdar ben Abdallah, caporal-chef, mle A. 595.
61 Ahmed ben Hamida, 1re classe, mle A. 854.
62 Chaini Goul, caporal, mle LM. 54.
63 Diffallah Maamar, caporal.
64 Gasmi Embareck ben Amar, 1re classe, mle A. 748.
65 Neby Said, caporal, mle A. 862.
66 Hammou ben Hammou, 1re classe, mle 187.
67 Driss Said, 1re classe, mle 31 L.M.G.
68 Abdelmalek ou Aqqa, 1re classe, mle 249.
69 Bouhaik Djelloul, caporal-chef, mle RM. 1885.
70 Djebli La meche ben Boutouchent, 1re classe, mle A 265.
71 Kouas ben Hassen ben Hadj Ali, 1re classe, mle 1405/45 et 4672/29.
72 Lamri Larbi Derradji, 1re classe, mle 3160.
73 Lounissi Moussa ben Zerroug, 1re classe, mle A. 1871.
74 S. N. P. Hamouda, caporal, mle LM. 160.
75 Tarfaia ben Arous, caporal, mle RM. 3152.
76 Mohammed ben El Fadmi, 1re classe, mle A. 497.
77 Lahcen ben Raho ben Sahi, caporal-chef, mle A/1354/36.
78 Beldjilali Abdelkader, 1re classe.
79 Mohamed ben Bachir, caporal, mle N. 310/33.
80 Mohamed ben Haddou, maoun aouel, mle 508.
81 Hamdat Mohamed, 1re classe, mle LM. 1340.
82 Alladji Yahia, 2e classe, mle 04173.
83 Boulkout Larbi ben Mohamed, caporal, mle LM 370.
84 Boudjemâa ould Cheikh, brigadier-chef, mle 0310.
85 Salem ben Hassen ben Ammar, caporal-chef, mle 108/L. 36.
86 Benziane ould Mebarek, 2e classe, mle 0.1040.
87 Mohamed ben Ali, caporal-chef, mle M. 1229/32.
88 Mohamed ou Mimoun, maoun, mle 57.
89 Nekiri Ali, 2e classe, mle RM. 166.
90 Tahar ben Mohamed ben Tahar, caporal, mle A. 1714/36.
91 Slimane Mohamed, caporal, mle 17607
92 Chaib Ali, caporal, mle 798-L. M. G.
93 Allal ben Driouch, caporal-chef, mle A. 1100.
94 Mohamed ben Salah Khélifa, 1re classe, mle 1191/L. 36.
95 Belkamel Achour ben Rabah, caporal-chef, mle A. 1272.
96 Smaili Slimane, caporal, mle RM. 180.
97 Moha ou Hammou, caporal-chef, mle P. 4221.
98 Koulali ould Ahmed, 2e classe, mle A. 86/36.
99 Driss ben Hamadi, 1re classe, mle Q. 843.
100 Bekhouche Mohamed, 1re classe, mle RM. 1130.
101 Ali ben Bouazza, 2e classe, mle A. 1230/30.
102 Hanif Mohamed, caporal-chef, mle 0614.
103 S. N. P. Ahmed ben Ahmed, 2e classe, mle LM. 218.
104 Assou ben Houssine ben Thami, caporal, mle A. 1677/36.
105 Mohamed ben Ahmed ben X, caporal-chef, mle A. 1710/36.
106 Goudjil Brahim, 2e classe, mle LM. 85.
107 Hasnaoui Mohamed, 2e classe, mle A. 206.
108 Zouari Ahmed Abdelkader ben Ahmed, 1re classe, mle LM. 165.
109 Fatah ben M'Bark, caporal-chef, mle R. 1718.
110 Abdesselam ben Mohammed, 1re classe, mle A. 130/36.
111 Baghdadi Abdelkader ben Yahia, 1re classe, mle A. 1357.
112 Rebai ben Saad ben Hassen, caporal-chef, mle 1096/35.
113 Salah ben Ahmed, 2e classe, mle A. 1039/35.
114 Bendi Yahia, 1re classe, mle 443.
115 Abdellaoui Amar, caporal-chef.
116 Thami ben Ali ben Hammou, 1re classe, mle A. 1893/35.
117 Cherrano Mohamed, 2e classe, mle 13.
118 Sahrane ben Otmane, 1re classe, mle 0189.
119 M'Ahmed ben Ahmed, 2e classe, mle A. 930/34.
120 Lhabid ben Haddi, caporal-chef, mle A. 1142/36.
121 Larbi ben Mohamed, caporal, mle A. 195/36.
122 Djemida Maamar ben Mohamed, 1re classe.
123 Ghadir Said ben El Hadj ben Mohamed, caporal-chef, mle A. 49.
124 Ali ben Mohamed, caporal, mle Q. 1895.
125 Mohamed ben Lahoussine, 1re classe, mle P. 87.
126 Djillali ben Kacem, caporal, mle A. 1896.
127 Regragui ben Djillali, 1re classe, mle A. 283/35.
128 Djillali Hocine ben Ali, 2e classe, mle LM 112/37.
129 S. N. P. Naceur ben Mohamed, 1re classe, mle A. 155.
130 Slimane ben Djillali, 2e classe, mle 634.
131 El Mati ben Mohamed, 1re classe, mle R. 1501/37.
132 Said ben Bihi ben Ali, 2e classe, mle A 1339/36.
133 Ahmed ben Larbi, 1re classe, mle Q 2779.
134 Mosbah ben Ahmed Hannachi, caporal, mle A 533/35.
135 Zanzou Abdelkader ben Zergua, caporal, mle O 1025
136 Mohamed ben Lahcen, caporal, mle R 588/36.
137 Boukhelfa Maamane ben Mohamed, 1re classe, mle A 1949.
138 Hadj Ali Abdelkader ben Mohamed, caporal-chef, mle A 1240.
139 Belhacene Abdelkader, 1re classe, mle LO 2471.
140 Djadel Rabah, caporal-chef, mle LM 401.
141 Ghamri Mohamed, caporal-chef, mle LM 925.
142 Mohamed ben Larbi ben Settou, caporal-chef, mle A 1624/36.
143 Salah ben Mabrouk, caporal-chef, mle A 3569/35.
144 Bouchaib ben Ghazouani ben X, 1re classe, mle A 94-33.
145 Mohamed ben M'Hamed, 2e classe, mle 62.
146 Gamane Saddek, 1re classe, mle LM 543.
147 Yagoub ben Abbou, 2e classe, mle R 461/37.
148 Hani Ahmed, caporal, mle 680.
149 Hamida ben Ramedane, 2e classe, mle 756.
150 Khaldi Abdelkader, 1re classe, mle O 652.
151 Mimoun ou Said, 1re classe, mle A 1013/37.
152 Mohamed ben Abdesslem, 2e classe, mle R 203.
153 Mamoun ben Mohamed, caporal-chef, mle Q 642.
154 Lebcir Said ben Baizid, caporal-chef, mle 67.
155 Boutoumi Miloud ben Mohamed, 1re classe, mle A 470/RM 1210.

156 Bouchameur Salah, 1re classe, mle 5136.
157 Dif Ahmed, 1re classe, mle 836 LMC.
158 Mohamed ben Ali, caporal, mle Q 401.
159 Chabane Ahmed, 2e classe.
160 Kaddoun Ahmed, caporal, mle 557.
161 El Arbi ben Ali, caporal-chef, mle A 1558.
162 Ali ben Hamed ben Hadj, caporal, mle Q 1854/36.
163 Ahmed ben Mohamed, caporal-chef, mle 15002.
164 Farez Boussad, caporal, mle RM 132
165 Abdjelil ben Bouchta ben Allilou, caporal-chef, mle A 1639/36.
166 Mohamed Ahmed, caporal, mle A 1157.
167 Hamadi Saïd, 2e classe, mle LM 321.
168 Allal ben Dahman, 1re classe, mle O 887/1934.
169 Belhout Kouider ben Zoubir, caporal, mle A 10.
170 Lhacen ben Abdesselem, caporal, mle A 1443.
171 Hamdi Sassi, caporal, mle 431.
172 Boukhacha Abboud ben Mohamed, caporal-chef, mle 1935.
173 Abdallah ben Amor ben Hadj Allouane, caporal, mle AC AT 687/R 31.
174 Hassen ben Amara ben M'Barck, caporal, mle 245/L 36.
175 Salah ben Belhassen ben Salah, caporal-chef, mle 772/36.
176 Ahmed ben Brahim, caporal, mle R 144.
177 El Nhaidi ben El Mahjoub, caporal, mle R 491.
178 Belkiri Ali), caporal-chef, mle 784.
179 Mohamed ben Sellam ben Larbi, caporal, mle A 315/33.
180 Bachir ben Sassi, caporal-chef, mle 837.
181 Madani Abdelkader, 2e classe, mle A 20.
182 Merazguia Chérif, caporal, mle 291 L.
183 Mohamed ben Mouloud, caporal, mle A 87/37.
184 Idris-Pacha Brahim ben Mohamed, caporal-chef, mle O 1761.
185 Maammeur ben Salah ben Arjoune, caporal, mle A 395/36.
186 Zine ben Abdallah ben Younès, caporal-chef, mle 301/L 37.
187 Bark ben Salem, maoun, mle 439.
188 Mezguida Mohamed, 1re classe, mle 272.
189 Bachir ben Salah, caporal, mle 4566.
190 Bouziane Benchahra, 2e classe, mle 0954.
191 El Bechir ben Othman ben Ghzalla, caporal, mle 5569/R 36.
192 Taieb ben Ali ben Salah, caporal-chef, mle 909/R 35.
193 Driss ben Daoud, caporal-chef, mle A 4410/37.
194 Jilali ben Driss, 1re classe, mle A 1481.
195 Cherki ben Mohamed, 1re classe, mle A 1103/37.
196 Mohamed ben Laroussi, 1re classe, mle 295.
197 Mohamed ben Khélifa ben Trabelsy, 2e classe, mle 700/37.
198 Segheir ben Mehdi, caporal, mle A 1466/36.
199 Mohamed ben Dadi, 1re classe, mle A 1508.
200 Moktar ben Amidou, caporal, mle A 842/34.
201 Larbi ben Abdelkader, 2e classe, mle A 829/36.
202 Mfaddal ben Mohamed, 1re classe, mle A 1491/36.
203 Aïchi Boubékeur, 2e classe, mle O 1354.
204 Alamnia Mohammed, 1re classe, mle 3419.
205 Semichi Mohamed, caporal-chef, mle 503.
206 Ben Radja Mohammed ben Endda, caporal-chef, mle A 203.
207 M'Ahmed El Ghali, caporal, mle O 114.
208 Zayer ben Hammou ben Kaddour, caporal-chef, mle A 1218/37.
209 Bahria Djoudi ben Hocine, caporal, mle 2543 R M S.
210 Boulenouar M'Amed ben Ahmed, 1re classe, mle A 1321.
211 Mohamed ben Ahmidou ben Sliman, 1re classe, mle A 1199.
212 M'Hamed ben Djillali, Maoun Aouel, mle 425.
213 Salah ben Driss ben Mekhi, 1re classe, mle A 1414/36.
214 Rabahi Abdelkader, 1re classe, mle LM 971.
215 Ali Salah ben Hadj Ali ben Khelifa, caporal, mle 94/L 36.
216 S. N. P. Benalia ben Kouider, caporal-chef, mle A 160.
217 Thami ben M'Hamed ben Babaoni, 1re classe, mle A 1661/36.
218 Zaïd ou Ali, 1re classe, mle 586.
219 Bouazza ben Bekkal, Maoun Aouel, mle 510.
220 Benaoumeur Mimoun, caporal, mle 0520.
221 Mohammed ben Bouchaib, caporal, mle A 719.
222 Dahmani ben Ali ben Ahmed, 1re classe, mle 413/L 35.
223 Abdesselam ben Arbi, caporal, mle 2144.
224 Ali ben Naamar ben Ali, 1re classe, mle 494/L 35.
225 Mohammed ben Bouazza, caporal, mle A 537/37.
226 Mohamed Ould Kaddour, maoun, mle 212.
227 Ahmed ben Abdeljelil, maoun, mle 141.
228 Mohamed ben Ahmed ben Selitou, 1re classe, mle A 134.
229 Abdelli Abdallah, caporal-chef, mle A 1387.
230 Abdallah ben Mohammed, 1re classe, mle A 873/36.
231 Ali ben Mohamed, 2e classe, mle 404.
232 El Riche Bachir ben Ahmed, caporal, mle 790.
233 Smaïl ben El Arbi ben Jilali, 1re classe, mle R 1998.
234 Mohamed ben Ali Trabelsi, caporal-chef, mle 215/L 36.
235 Abdesselam ben Mohammed, caporal, mle A 139/36.
236 Mohamed ben Mohamed, 1re classe, mle A 92/37.
237 Lhaesen ou Engir, maoun, mle 850.
238 Mohamed ben Allal, caporal-chef, mle A 1290/36.
239 Mohamed ben Mohamed, 1re classe, mle A 490/35.
240 Fertas Djillali, 1re classe, mle LM 1014.
241 Bouchta ben Abdesselem, caporal, mle A 560/36.
242 Mohamed ben Lhassen, caporal-chef, mle A 799.
243 Bouchal Almane, 2e classe, mle A 499.
244 Lahsen ben Mohammed, caporal-chef, mle A 887.
245 Bendjellah Mohamed, caporal-chef.
246 Almane ou Ali Ou Benihimed, 1re classe, mle A 1125/37.
247 Saïd ben Aomar, 1re classe, mle A 84/37.
248 Daki Ould ben Eddine, caporal-chef, mle O 2029.
249 Bouchaïb ben Mohamed, 1re classe, mle A 817.
250 Driss ben Mohamed ben Ali, 1re classe, mle A 1177.
251 Salah ben Kébir, caporal, mle A 174.
252 Ali ben Bouazza, caporal, mle A 1335/36.
253 M'Bark Ou M'Bark, 1re classe, mle 614.
254 Hellouïe Helloub ben Abdelkader, caporal-chef, mle A 1810.
255 Mohamed ben Ahmed, 1re classe, mle A 420/36.
256 Ali ben Mokdi, caporal-chef, mle Q 432/36.
257 Mohamed ben Djillali, caporal, mle A 339/35.
258 Ahmed ben Mohamed, caporal-chef, mle A 635/35.
259 Ali ben Hamadi, 1re classe, mle 313.
260 Mohamed ben Idder, 1re classe, mle A 192.
261 Lahoucine ben Ahmed, 1re classe, mle 11.
262 Salah ben Younès ben Salah, 1re classe, mle 2416/R 37.
263 Abdesslem ben Mohamed, caporal, mle 236.
264 Ahmed Ou Saïd, 1re classe, mle A 660/35.
265 Mohammed ben Mohammed, caporal-chef, mle A 694.
266 Bassou ou Saïd ou Ali, caporal, mle 919/46.
267 Aouadi Mohamed, caporal-chef, mle 132/35.
268 Fdil ben Ali, caporal-chef, mle A 1241/37.
269 Lhacen Ou Abdallah, 1re classe, mle 472.
270 Amar Ou Moha, caporal-chef, mle A 909/36.
271 Kouider Ayad Rabah, 1re classe, mle 1074.
272 Abdesselem ben Necib ben El Mioubi, 1re classe, mle 2042/R 35.
273 Salah ben Haddou, caporal, mle A 30/37.
274 Othman ben Bachif ben Ahmed, caporal-chef, mle 1329/L 36.
275 Mohamed ben Bouchta, maoun aouel, mle 630.
276 Mohamed Ou Ali, maoun, mle 157.
277 Bouchaïb ben Mohamed, 1re classe, mle Q 3103.
278 Jilali ben Mohamed, caporal, mle A 780/36.
279 M'Bark ben Mohamed, caporal, mle A 78/37.
280 Abderrahmane ben Hamida, caporal, mle A 161/36.
281 Mohamed ben Tahar ben El Kamel ben Hadj, caporal, mle 529/L 36.
282 Mohamed ben Ahmed, 1re classe, mle C 2691×301/43.
283 Mohamed ben Ali, caporal, mle A 316/36.
284 Mohamed ould Zaïd, 1re classe, mle Q 1439.
285 Lakdar ben Mohamed ben Achour, caporal-chef, mle 2977/35.
286 Mimoun ou Mohamed, 1re classe, mle 264.
287 Mohamed ben Djillali, caporal, mle A 1067/35.
288 Mohamed ben Youssef, maoun aouel, mle 388.
289 Omar ben Abdelali, 1re classe, mle A 901/36.
290 Mohamed ben bou Recherch, caporal-chef, mle A 528/36.
291 Lhacen ou Ahmed, maoun aouel, mle 680.
292 Tergou Belkacem ben Boulifa, caporal, mle 1601.
293 Mahmoud ben Ramdhane ben Salem ben Naceur, caporal, mle 243/L 37.
294 Abdesselem ben Ahmed, caporal-chef, mle A 234/37.
295 Abdesselem ben Lhassen, caporal-chef, mle A 964/36.
296 Ou Kessou ben Ahmed, 1re classe, mle 412.
297 Driss ben Djillali, maoun aouel, mle 790.
298 M'Hamed ben Mohamed, caporal, mle 3422.
299 Ahmed ben Sellem, caporal, mle A 757/36.
300 Allal ben L'Raouti, caporal-chef, mle A 489/36.
301 Abdesslem ben Mohamed, caporal-chef, mle A 246/35.
302 Ali ou Ahmed, 2e classe, mle 386.
303 Belkacem ben Amara, 1re classe, mle 639.
304 Bachir ben Ahmed, caporal-chef, mle A 586×36.
305 Lhacen ben Mohamed, maoun aouel, mle 17.
306 M'Barck ben Boulck, caporal-chef, mle A/656/35.
307 Aïssa ben Belgacem ben Gaïed Ahmed, caporal-chef, mle A. C. A. T. 6758/R 36.
308 Lhassen ben Mohamed, maoun, mle 11.
309 Abdallah ben Mohamed, maoun, mle 524.
310 Abdesslem ben Abdesslem, caporal-chef, mle A 592/36.
311 Laasiri ben Ali Moha, maoun, mle 94291.
312 Lahcen N'Ait, maoun, mle 476.
313 Bouazza ben Djillali ben Jouilil, 2e classe, mle 522/48.
314 El Kbir ben Abdallah, caporal-chef, mle 4625.
315 Bihi ben M'Barck, caporal-chef, mle 990.
316 Abdesselem ben Moh, caporal, mle A 964.
317 Haddou ben Haddou, 2e classe, mle A 44/33.
318 Lahoussine ou Bihi, 2e classe, mle B 1809/39.
319 Boujma ben Bacha, caporal, mle 10/47.
320 Ali ben Ahmed ben Messaoud, caporal, mle 1361/L 42.
321 Mohamed ben Hamadi ben Salah, caporal, mle A 610/42.
322 Khalifa ben Abdallah ben Messaoud, 1re classe, mle 1703.

TITRE ETRANGER

SOUS-OFFICIERS

1 Famille (Jacques), adjudant-chef.
2 Maheo (Fernand-Julien-Marie), sergent-major.
3 Terrade (Robert-Auguste), adjudant.
4 Reddmann (Frédéric-Guillaume), sergent.
5 Scheidl (Eduard-Ernst), sergent.
6 Reiser (Martin), adjudant.
7 Delfosse (Léon-Arsène), adjudant.
8 Olsen (Swend), sergent.
9 Bilemdjean (Haroutine), sergent-chef.
10 Favris (Valentin-Marcel), sergent-chef.
11 Rajble (Ferdinand), sergent.
12 Sekinger (Julien), sergent-chef.
13 Gnadinger (Mathieu), sergent.
14 Volkwein (Friedrich-Hermann), sergent-major.
15 Giesselmann (Willy), sergent.
16 Castelli (Alcide), sergent.
17 De Waele (Petrus-Joannes), adjudant-chef.

18 Anger (Miroslaw), adjudant.
19 Leineweber (Joseph), sergent.
20 Marchand (Robert-Edmond-Alphonse-Ghislain), sergent.
21 Pooters (Léonard-Jean), sergent-major.
22 Gabryck (Antoine), adjudant.
23 Bindernagel (Mathias), sergent-chef.
24 Elias (Joseph), adjudant-chef.
25 Chardon (Lucien-Félicien-Auguste), adjudant-chef.
26 Bodden (Karl-Bernard-Johann), sergent-chef.
27 Tyl (Félix), maréchal des logis.
28 Ameryckx (Joseph), adjudant.
29 Goffin (Elie-Alexandre-Ernest), adjudant-chef.
30 Dostal-Bfahl (Walter), adjudant-chef.
31 Collin (Georges), sergent.
32 Roti (Bruno), sergent.
33 Gincre (Louis-Prosper), adjudant.
34 Zingg (Werner), sergent-chef.
35 Wodey (Robert), adjudant.
36 Lecomte (Henri), adjudant.
37 Monnier (Robert-Henry), adjudant-chef.
38 Turek (Félix), adjudant.
39 Wink (Alfred), sergent.
40 Borie (Jacques-Louis), sergent-chef.
41 Ruggeri (Huguee), adjudant-chef.
42 Graeske (Emile), adjudant.
43 Moga (Camille-Paul), sergent-chef.
44 Larrieu (Jean), sergent-chef.

HOMMES DE TROUPE

1 Pidhirnyz (Ivan), caporal.
2 Schulien (Jacob), 2e classe.
3 Siegmund (Arthur), caporal-chef.
4 Uriankhaisky (Wsewolode), caporal.
5 Bartoli (Ubaldo), caporal-chef.
6 Wandrey (Alfred), caporal.
7 Leszczyk (Paul-Théodor), caporal-chef.
8 Peguet (Jules-Fedor-Paul), 1re classe.
9 Hoschen (Jean), 1re classe.
10 Oberli (Albert-André), caporal-chef.
11 Chorynski (Stanislas), 1re classe.
12 Oyant (Léon-Antoine), 1re classe.
13 Ochotny (Stéfan), caporal.
14 Schneiders (Jacob-Andréas), 2e classe.
15 Breteau (Charles-Henri-Désiré), 2e classe.
16 Girard (Louis-Marius), caporal-chef.
17 Léonard (Lucien), 1re classe.
18 Vasseur (Georges-René), 1re classe.
19 Von Sommer (Preben-Swend), 1re classe.
20 Philippe (Charles), 2e classe.
21 Mokroguiski (Théodore-Valentin), 1re classe.
22 Kovacs (Stéphan), caporal-chef.
23 Arthaud (Louis-Henri), 2e classe.
24 Muller (Jacob), 2e classe.
25 Schenk (Wilhelm), 1re classe.
26 Billard (René-Jean), caporal-chef.
27 Dechezelles (Galilée), 1re classe.
28 Rutyna (Jean), 1re classe.
29 Schutz (Henri), caporal-chef.
30 Scola (Umberto), 2e classe.
31 Fraczer (Jean), 1re classe.
32 Bandurski (Boleslaw), caporal.
33 Boczek (Stanislaw-Karl), 1re classe.
34 Frohner (Robert-Nicolaus), caporal.
35 Szymczak (Antoine), caporal.
36 Drabik (Paul), brigadier.

ARME BLINDEE ET CAVALERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Caperet (Maurice-Noël-Joseph), adjudant.
2 Specque (Marcel-Emile), maréchal des logis chef.
3 Maire (Charles-Pierre), maréchal des logis chef.
4 Mesgard (Jean-Jules-Alexandre), maréchal des logis chef.
5 Loriot (Pierre), adjudant.
6 Alario (Pierre), adjudant-chef.
7 Coupat (Jean), adjudant.
8 Otto-Bruc (Amand-Mathieu-Joseph), maréchal des logis chef.
9 Vesselinoff (Christo), maréchal des logis chef.
10 Verhoeft (Armand-François), maréchal des logis chef.
11 Galissard (Jean), adjudant.
12 Meunier (Sabin-Gaston), adjudant.
13 Souillot (Henri-Lucien-Etienne), maréchal des logis chef.
14 Jobart (Marcel-Alfred), adjudant.
15 Lucchesi (Armand), adjudant.
16 Ploschek (Guy), maréchal des logis chef.
17 Carascosa (Lucien), adjudant.
18 Decomble (Lucien-Yvon-Octave), maréchal des logis major.
19 Fourre (André), adjudant-chef.
20 Burg (Lucien-Marcel), adjudant.
21 Pomarede (Georges), adjudant.
22 Frayard (Albert), adjudant.
23 Gauthier (Emile-Jean), adjudant.
24 Talon (Marcel), maréchal des logis chef.
25 Dreiz (Roger-Martial), maréchal des logis chef.
26 Vallet (René-Emile), adjudant.
27 Boiron (Camille), adjudant-chef.
28 Caron (Raymond), maréchal des logis major.
29 Arnoux (Henri), maréchal des logis.
30 Robert (Pierre), adjudant-chef.
31 Herres (Pierre), maréchal des logis chef.
32 Gesi (Raymond), adjudant.
33 Laury (Clément-André-François), adjudant.
34 Gras (Jean-Marie-Jules), maréchal des logis.
35 Jourdain (Alfred-Jean), adjudant-chef.
36 Marquaille (Lucien-Gilbert-Célestin), maréchal des logis major.
37 Lupi (Noble), adjudant-chef.
38 Fradin (Louis-Michel), adjudant-chef.
39 Tocquard (Raymond-Laurent), maréchal des logis major.
40 Soutiran (Gérard), adjudant-chef.
41 Chanel (Emile), adjudant.
42 Vuillemin (Roger-Marie-Georges), maréchal des logis chef.
43 Moulon (André), adjudant-chef.
44 Patinier (Louis), maréchal des logis chef.
45 Merat (Roger-Eugène-Ferdinand), adjudant.
46 Mitard (Henri), adjudant.
47 Blot (Albert), adjudant.
48 Lhomme (Robert-Edmond), adjudant.
49 Gueritot (François-Charles-Robert), adjudant-chef.
50 Gudin (Lucien-Hippolyte), maréchal des logis chef.
51 Fauquet (Louis-Ernest-Jean), maréchal des logis chef.
52 Richen (Jack-Paul-Robert), adjudant.
53 Legrand (Jean-Maurice), adjudant.
54 Frenot (Jean), adjudant-chef.
55 Anton (Armand-Jean), adjudant.
56 Chadburn (Louis), maréchal des logis major.
57 Nallet (Joseph-Louis), adjudant-chef.
58 Martin (Pierre-Louis-Marie), maréchal des logis chef.
59 Gueymard (Antoine), adjudant-chef.
60 Henry (Irénée-Marcellin), adjudant-chef.
61 Droval (Alain-Marie), maréchal des logis major.
62 Bonnot (Louis-Charles-Eugène), maréchal des logis chef.
63 Richard (Roger), adjudant.
64 Claudel (André), maréchal des logis.
65 Goberi (René-Marcellin), adjudant-chef.
66 Munsch (Robert), adjudant.
67 Le Gac (Charles), adjudant.
68 Jacques (Arsène-Ernest), maréchal des logis major.
69 Rodriguez (Emmanuel-François), maréchal des logis chef.
70 Tomasi (Eugène-Raymond), sergent.
71 Berthelot (Marcel-Guy-Léon), adjudant.
72 Laurent (Paul), adjudant.
73 Dechappe (Gaston-Jules), adjudant.
74 Van Brabant (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
75 Pochowski (Thadée-Léon), adjudant.
76 Elevenard (Gaston-John-Paul), adjudant.
77 Parisis (Rose-Roger), adjudant.
78 Venet (Paul-Eugène), adjudant-chef.
79 Godeby (Bernard-Henri), adjudant.
80 Housset (Auguste-Louis-Isidore), maréchal des logis major.
81 Blenod (Jacques), maréchal des logis.
82 Colombani (Etienne), maréchal des logis chef.
83 Durand (André-Raoul), adjudant.
84 Dautroy (Charles-René), maréchal des logis chef.
85 Aupetit (Marcel), adjudant.
86 Raveleau (Joseph-Isidore), adjudant-chef.
87 Suau (Paul-Louis), maréchal des logis chef.
88 Voisin (Louis), adjudant-chef.
89 Monneri-Fons (Bernard), adjudant.
90 Buchaillat (Marcel-Philippe-Alexis), maréchal des logis chef.
91 Vignal (Maurice-Emile), maréchal des logis chef.
92 Grosjean (Maurice), adjudant.
93 Aussagues (François-Hubert), adjudant.
94 Caron (Lucien-Victor), maréchal des logis chef.
95 Gayraud (Louis-Eugène), adjudant-chef.
96 Cauchois (Eugène-Marius), maréchal des logis chef.
97 Hebert (Roland), maréchal des logis major.
98 Cangialosi (Pierre), adjudant.
99 Paillies (Alfred), adjudant.
100 Nolais-Planlade (Pierre-Francis), adjudant.
101 Darneau (Roland), adjudant.
102 Thoreau (Roland-Jean-Marie), adjudant-chef.
103 Barberet (André), adjudant.
104 Geva (Fernand-Eloi-Paul), adjudant.
105 François (Louis), adjudant.
106 Perrier (Roger), adjudant-chef.
107 Malhot (Raymond), maréchal des logis chef.
108 Viadieu (Henri-Antoine-Jean), adjudant.
109 Blanœuil (Robert), adjudant-chef.
110 Durand (Raymond), adjudant.
111 Rota (Montefiore), adjudant.
112 Colson (René-Alexis), adjudant-chef.
113 Villaumié (André), adjudant-chef.
114 Delannoy (Yves-Jean-Marie), adjudant.
115 Millet (Henri-Fernand), maréchal des logis major.
116 Capou (Victor-Joseph), adjudant.
117 Vagnat (Albert), maréchal des logis chef.
118 Maveraud (Julien), adjudant-chef.
119 Boufera Hadj ben Habib, adjudant-chef.
120 Le Ray (Raymond-Jean), adjudant-chef.
121 Gérard (André), adjudant.
122 Carette (Léon-Edouard), maréchal des logis.
123 Legrand (Pierre-André), adjudant.
124 Genti (Marius-Julien-Ernest), adjudant.
125 Niar Braham, adjudant.
126 Ouazzani Mansour ben Mohammed, adjudant.
127 Cauvin (René-Charles), adjudant.
128 Plouvin (Jules-Auguste), maréchal des logis chef.
129 Devesse (Paul-Raymond), adjudant-chef.
130 Morio (Joseph-Marie), adjudant.
131 Brusson (Camille-Marius-Victor), adjudant-chef.
132 Langle (Fernand-Robert), adjudant.
133 Faure (André), maréchal des logis chef.
134 Behagne (Fernand-Benoit-Cornili), adjudant.
135 Devalez (Gaston-Jean), adjudant-chef.
136 Wax (Paul), adjudant-chef.
137 Tognazzi (Mario), adjudant.
138 Breton (Louis-Albert), adjudant.
139 Salomon (Louis-Félicien), adjudant.
140 Labiste (Robert-André), adjudant.
141 Bertrand (Joseph-François), adjudant-chef.
142 Texeire (Adrien-Charles), adjudant.
143 Gangnard (Roger-Henri-Pierre), maréchal des logis chef.
144 Benamane Abdelkader, adjudant-chef.
145 Poilevin (Joseph-Paul-Ernest), adjudant-chef.
146 Guionnet (Gustave), adjudant-chef.
147 Dupral (Albert), adjudant.
148 Grosjean (Henri-Noël-Antoine), maréchal des logis major.
149 Sizun (Jean-Marie), adjudant.
150 Normand (René), adjudant.

151 Blum (Michel-Henri), maréchal des logis chef.
152 Trullard (Charles), adjudant-chef.
153 Vidou (Henri-Jean-Marie), maréchal des logis chef.
154 Burguet (Robert), maréchal des logis chef.
155 Bechard (Jean-Paul-Lucien), adjudant-chef.
156 Laforge (Guy-Paul), maréchal des logis chef.
157 Daumain (Raymond-Denis), adjudant-chef.
158 Mangeolle (Lucien-Paul), adjudant-chef.
159 Veray (Jean), adjudant.
160 Remblier (Julien), adjudant.
161 Bezeau (Edouard), adjudant-chef.
162 Weibrich (Georges-Jean), adjudant.
163 Sanson (Jules-Adrien), adjudant-chef.
164 Charbonneau (Louis), adjudant.
165 Loyer (Roger-Louis), adjudant.
166 Fouant (André), adjudant.
167 Bernard (Pierre), adjudant.
168 Guenezan (Joseph-Vincent), adjudant-chef.
169 Angrand (René-Adrien-Louis), adjudant.
170 Bonin (Jean), adjudant.
171 Trigaut (Edmond-Paul), adjudant.
172 Helmlinger (René-Marie), adjudant-chef.
173 Joly (Ambroise), adjudant.
174 Martin (Lucien-Charles), adjudant.
175 Oulé (Jean-Noël), maréchal des logis chef.
176 Soulier (Paul), adjudant
177 Fullenwarth (Jacques), adjudant.
178 Emons (Gustave-Alexandre-Louis), adjudant-chef.
179 Cornillon (René-Charles-Eugène), adjudant-chef
180 Laplace (Marcel-Eugène), adjudant
181 Roustaing (Daniel-Pierre-Joseph), adjudant-chef.
182 Bouscaras (Charles-Jean), adjudant.
183 Bourgeois (Edgard), adjudant-chef.
184 Bresson (Antoine-Jean-Valentin), adjudant.
185 Molnat (Jules-Célestin), adjudant-chef.
186 Aufrère (Raymond-Louis-Emile), adjudant.
187 Zenati Mustapha, adjudant.
188 Vincent (André-Roland), adjudant-chef.
189 Durand (Edmond-Hubert), adjudant-chef.
190 Plachta (Wladislas), adjudant.
191 Coffin (Georges-François-Charles), adjudant.
192 Curet (Pierre-Jean-Gabriel), adjudant.
193 Louvier (Albert), adjudant-chef.
194 Boulinot (Gilbert-Georges), adjudant-chef.
195 Toussaint (François), maréchal des logis chef.
196 Ganachaud (Georges-Roger), maréchal des logis major
197 Dourver (Maurice), maréchal des logis chef.
198 Capel (Gilbert-Raymond), adjudant-chef.
199 Monjour (Jean-Ernest), adjudant-chef.
200 Dufour (Lucien-Fernand), maréchal des logis chef.
201 Wackernie (Gabriel-Marie-Joseph), adjudant.
202 Moulon (André-Jean), adjudant-chef.
203 Abt (Marcel-André), maréchal des logis chef.
204 Coudert (Pierre-Louis), maréchal des logis major.
205 Joly (Michel-Henri), adjudant.
206 Pignot (René-Désiré-Jean-Baptiste), adjudant.
207 Protche (Lucien), maréchal des logis chef.
208 Fromentin (Louis-Alcide-Aurélien), adjudant.
209 Moroselli (Pierre-Jean-Marie), maréchal des logis chef.
210 Millecamps (Paul-Robert), maréchal des logis chef.
211 Lafon (Serge-Jean), maréchal des logis.

HOMMES DE TROUPE

1 Ardizio (Vladimir), brigadier-chef.
2 Rivet (Jean-Baptiste), palefrenier de 2e classe.
3 Percheron (Moïse-Henri-Ernest), palefrenier.
4 Helak (Stanislas), brigadier-chef.
5 Charny (Marc), sous-chef palefrenier de 2e classe.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

SOUS-OFFICIERS

1 Hassen ben Hassine el Gamoudi, maréchal des logis, mle 3236/31.
2 Mohamed ben Ammar ben M'Hamed, maréchal des logis chef, mle 4945/33.
3 Mohamed ben Ali, maréchal des logis chef, mle A. 889.
4 Mohamed ben Belgacem ben Salah, maréchal des logis, mle 763.L.32.
5 Benmaache Abdelmalek ben Ahmed, maréchal des logis, mle A. 348.
6 Larbi ben Si Mohamed, maréchal des logis, mle A. 1576/33.
7 Abdallah ben Mohamed, maréchal des logis, mle A. 920/35.
8 Hassani Boussad ben Mohamed, maréchal des logis chef, mle A. 212.
9 Larbi ben Rahhal, maréchal des logis, mle A. 1079/36.
10 Kheldoun Salah, maréchal des logis, mle 4087.
11 Abdallah ben el Kébir, maréchal des logis, mle 9804.
12 Mohamed ben En Nasseur, maréchal des logis, mle A. 415/37.
13 Mahmoud ben Khelifa ben Hadj, maréchal des logis chef, mle ACAT. 162/L. 37.
14 Ali ben Khelifa Khebouche, maréchal des logis chef, mle 57/L. 36.
15 S.N.P. Laid ben Ben Ali, maréchal des logis chef, mle A. 174.
16 Mohamed ben Tahar, maréchal des logis, mle A. 226/36.
17 Bouazzara Ali Embarek, maréchal des logis, mle 445/36.
18 Azis ben Fatah ben Bellal, maréchal des logis, mle B. 3930/39.
19 Driss ben Abdesselem, maréchal des logis, mle A. 1054/35.
20 Kaddour ou Haddou, maréchal des logis, mle A. 1521/36.
21 Bouanani Bouanani, maréchal des logis chef, mle 098.
22 Hamed ben Azzouz, maréchal des logis, mle Q. 1061.
23 Lhassen ben Mimoun, maréchal des logis, mle 9767.
24 Hadj ben Kaddour, maréchal des logis, mle 229.
25 Lhamel Larbi ben Bouaza, maréchal des logis chef, mle 1189.
26 Hammou ben Messaoud, maréchal des logis chef, mle A. 725/36.
27 El Kébir ben Ahmed ben Salah, maréchal des logis, mle A. 1085/37.
28 Kadime ben Bouazza, maréchal des logis chef, mle A. 681/36.
29 S.N.P. Belgacem ben Ahmed, maréchal des logis, mle 1880.
30 Ahmed ben Mohamed, maréchal des logis, mle A. 1018/35.
31 S.N.P. Mohamed ben Zouali, maréchal des logis, mle LM 405/35.
32 Mohamed ben M'Hamed, maréchal des logis chef, mle A. 1060/35.
33 Said ben Abderrahman, maréchal des logis chef, mle A. 673.
34 M'Bareck ben Ahmed, maréchal des logis, mle A. 1753/36.
35 Driss ben Mohamed, maréchal des logis, mle A. 680/36.
36 Mohamed ben Addi, maréchal des logis, mle A. 375/37.
37 Rahhal ben Larbi, maréchal des logis chef, mle Q. 1697/36.
38 S.N.P. Ghazi ould Tayeb, adjudant, mle A. 503.
39 Messaoud ben Hamou, maréchal des logis, mle O. 1923.
40 Abbès ben Ammar ben Younès, maréchal des logis, mle 730/L. 32.
41 S.N.P. Ali ben Mohamed, sergent, mle A. 292/36.
42 Sadok ben Saci ben Mohamed, maréchal des logis chef, mle 586/L. 36.

HOMMES DE TROUPE

1 Driss ben Larbi, brigadier, mle 1096.
2 Bel Abbes ben Bahous, 1re classe, mle 0158.
3 Dani Mohamed, 1re classe, mle 2520.
4 S. N. P. Abdelkader ould Sliman, brigadier-chef, mle A 338.
5 Ali ben Mohamed, brigadier, mle A 1002/35.
6 Bark ben Larbi, brigadier-chef, mle Q 3344/36.
7 M'Ahmed ben Said, 2e classe, mle Q 1003/36.
8 Chibani Mohamed, 2e classe, mle O 1080.
9 Djemaia Ali, brigadier, mle 0121.
10 M'Bark ou Addou ou M'Ramel, brigadier-chef, mle A 1046/35.
11 Allami ben Abdesselem, brigadier, mle A 1563/36.
12 Abdallah ben Mohamed, 1re classe, mle P 1517/35.
13 Mansouri Haljtem, brigadier, mle 0596.
14 Ali ben Chaouche ben Ammar ben Beairira, brigadier-chef, mle A 199/35.
15 Houssine ben Lacen ben Houssine, brigadier, mle A 1565/36.
16 Brahim ben Outtacha, brigadier-chef, mle A 1050/35.
17 Said ben Aomar, brigadier, mle 1036/35.
18 Aouadi Lahjdi, brigadier-chef, mle 785.
19 Ahmed ben Amar ben Brahim, 1re classe, mle 156.
20 Saghaoui ben M'Hamed, brigadier, mle A 932/35.
21 Hamed ben Boubeker ben Hamou, 1re classe, mle A 1921.
22 Aomar ben Bachir, brigadier-chef, mle A 939/35.
23 M'Bark ben Omar, 1re classe, mle A 396/37.
24 Boudjema Ferradji, 1re classe, mle 089.
25 Rabah ben Abdelkader, brigadier, mle A 152.
26 Oussissira Kouider ben M'Hamed, 1re classe, mle A 1380/35.
27 S. N. P. Mihoub ben Belkacem, brigadier, mle LM 56/36.
28 Abdelbar ben Ahmed, brigadier, mle A 1347/36.
29 S. N. P. Ahmed ben Chérif, 1re classe, mle 1220.
30 Chibout Naceur, brigadier-chef, mle A 1112.
31 Haouache Said ben Abdelkader, 2e classe, mle LM 417.
32 Hanfoug Slimane dit Zaidi, brigadier, mle LM 635.
33 Harzeli ben Hazallah, brigadier-chef, mle RM 1901.
34 Tadi Habib ben Mohamed, 1re classe, mle 2417.
35 Mohamed ben Abdesselem, 2e classe, mle A 905/35.
36 Cheick ben Moktar, brigadier-chef, mle A 1932/35.
37 Mouamnia Mohamed, 2e classe, mle LM 565.
38 Abdelkader ben Alilou, 2e classe, mle A 1281/35.
39 Megherbi Ahmed ben Mohamed, brigadier, mle A 61.
40 S. N. P. Hamza ould Mammar, 1re classe, mle O 435.
41 Ahmed ben Mohamed, brigadier, mle 0644.
42 Boudjemaa Ali, brigadier-chef, mle 518/LM 1935.
43 Larbi ben Mohamed, brigadier-chef, mle A 724.
44 Khaldoune Mohamed, 1re classe, mle 389.
45 Kolli Moussa ben Mousa, brigadier, mle LM 705.
46 Mohamed ben Miloudi, brigadier, mle A 1624/35.
47 Ziane ben Ali, brigadier-chef, mle 305.
48 Larbi ben Bousselem, 1re classe, mle 6023.
49 Jilali ben Jilali, brigadier, mle A 716/36.
50 El Hassane ben Mohamed, brigadier-chef, mle A 424/37.

ARTILLERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Despax (Louis-Auguste), adjudant.
2 Evain (Lucien-Marcel), adjudant-chef.
3 Muller (Louis-Auguste), maréchal des logis major.
4 Pezere (Lucien), maréchal des logis chef.
5 Bourgoint (Henri-Julien), maréchal des logis.
6 Girault (Robert-Berty), adjudant-chef.

7 Salichon (Henri-Marius-Claude), adjudant.
8 Kellerhals (Jean-Baptiste), adjudant.
9 Conte (Jean - Nicolas), adjudant-chef.
10 Dewyse (Robert - Gustave), maréchal des logis chef.
11 Dumont (Maurice-Nicolas-Georges-Albert), adjudant.
12 Assier (René-Jules-Jean-Baptiste), maréchal des logis major.
13 Robelin (Georges - Louis-Henri), adjudant.
14 Bessemoulin (Georges), adjudant.
15 Bulet (René-Emile), maréchal des logis.
16 Carette (Jean - Louis), maréchal des logis chef.
17 Mauffrais (Emile - Henri - Joseph), adjudant-chef.
18 Coudret (Jean), maréchal des logis chef.
19 Durif (Antoine - Gaston), maréchal des logis chef.
20 Chapelot (Maurice), adjudant-chef.
21 Laneval (Joseph-Pierre-Jean), maréchal des logis major.
22 Lanoy (Raymond - Adolphe), adjudant.
23 Sevin (Eugène-Guislain), maréchal des logis major.
24 Gavignet (Louis-Gabriel), adjudant.
25 Chiles (Etienne), adjudant.
26 Lavault (Marcel - Georges - Armand), adjudant.
27 Charon (Henri - Eugène) maréchal des logis chef.
28 Legras (Maurice - Jules Honoré), maréchal des logis chef.
29 Bartoli (François), adjudant-chef.
30 Costiou (Jean-François), adjudant.
31 Charbonnier (Bernard), adjudant.
32 Bronsard (Philippe), adjudant.
33 Sirieys (Yves - Jules - Emile), adjudant.
34 Fuerte (Joseph), adjudant-chef.
35 Mention (Roger), adjudant.
36 Zahnd (Ernest), adjudant.
37 Benezet (Simon-Pierre-François), adjudant-chef.
38 Haas (Joseph), sergent-chef.
39 Loillier (Marcel-Célestin), adjudant-chef.
40 Renard (Lucien-Louis), adjudant-chef.
41 Dieudonné (André), adjudant-chef.
42 Henry (Robert-Pierre-Julien), adjudant-chef.
43 Colliat (Charles-Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
44 Galarme (Maurice-Roland-René), maréchal des logis major.
45 Bernicot (Félix-Joseph-Marie), adjudant.
46 Colin (Maurice-Emile), maréchal des logis chef.
47 Quenot (Robert), adjudant chef.
48 Kieffer (Roger-Marie), maréchal des logis chef.
49 Le Chanony (Théodore-Alain), adjudant.
50 Simonneau (Henri - Auguste-Alfred - Fernand), maréchal des logis chef.
51 Georgel (Pierre), adjudant.
52 Coste (André-Charles-Pierre), sergent.
53 Lafon (Lucien), maréchal des logis chef.
54 Sinay (Guy), adjudant.
55 Leloup (Guy-Lucien), maréchal des logis chef.
56 Pichard (Michel-Jean-Raymond), maréchal des logis chef.
57 Capt (Ernest-Auguste), adjudant.
58 Vial (Louis-Maurice), sergent-chef.
59 Herry (Guillaume - Marcel-François), maréchal des logis chef.
60 Lane (Camille - Vincent - Joseph), maréchal des logis major.
61 Calani (Lino), maréchal des logis chef.
62 Duraud (Roger-Ambroise), adjudant-chef.
63 Descamps (Charles - Pierre-Henri), adjudant-chef.
64 Leroy (Emile), adjudant.
65 Triboulot (Edouard-Marie-Augustin), adjudant.
66 Cosset (René-Marcel-Olivier), adjudant.
67 Boitel (Fernand-Gaston), adjudant-chef.
68 Hazard (Paul), maréchal des logis.
69 Durand (Marcel-Antoine), adjudant.
70 Berget (Henri), adjudant.
71 Nicolas (Pierre), adjudant chef.
72 Rousseau (Auguste-Charles), maréchal des logis chef.
73 Laguerre (Marcel-Jean), maréchal des logis chef.
74 Duffard (Joseph-Nicolas), adjudant.
75 Adolphe (Ernest-Henri), adjudant-chef.
76 Depardon (Albert-Jean), adjudant.
77 Grebert (Edmond-Jules), adjudant.
78 Guillaumot (Emile-Alfred), adjudant.
79 Denjean (Alexandre-Clément), adjudant-chef.
80 Machefaux (Alexis), maréchal des logis chef.
81 Poirot (Jean-Auguste), adjudant.
82 Cavagnol (Louis), adjudant-chef.
83 Delattre (Maurice - Octave), maréchal des logis chef.
84 Lefèvre (Pierre - Edmond - Alexandre), adjudant-chef.
85 Lorioz (Pierre-Louis-Jules), adjudant.
86 Chatelat (Georges-Antoine-Achille), adjudant-chef.
87 De La Conception (Jean), maréchal des logis chef.
88 Poinsignon (Eugène-Georges-Henri), adjudant-chef.
89 Sinfort (Bertrand), adjudant.
90 Richard (Raymond-René-Auguste), adjudant.
91 Morin (André - Julien - Raymond), adjudant.
92 Billard (Armand - Robert - Auguste), adjudant.
93 Baux (François-Alexis-Joseph), adjudant.
94 Valdenaire (André-Jean), maréchal des logis major.
95 Merio (André-René), adjudant.
96 Tauma (Laurent-Georges), adjudant-chef.
97 Pellier (Auguste-Jules), adjudant.
98 Frizon (Albert-Louis), adjudant-chef.
99 Bey (Raymond-Emile), adjudant-chef.
100 Baudry (Marcel-Hubert-Léon-Pierre), adjudant.
101 Barbance (Jean-Albert), adjudant-chef.
102 Marec (Marcel), adjudant.
103 Luciani (André), sergent-chef.
104 Brandizi (Auguste-Marius), adjudant.
105 Faivre (Marcel-Eugène), adjudant.
106 Antoniazzi (Rodolphe), adjudant-chef.
107 Levin (Georges-Abel), adjudant.
108 Guiraud (Henri), adjudant.
109 Borgne (Marcel), adjudant.
110 Chopis (André-Jean), adjudant.
111 Le Roi (Eugène-Victor-Elie), adjudant-chef.
112 Haritchelhar (Dominique), adjudant.
113 Rapaille (Fernand-Emile-André), adjudant.
114 Marie (Robert-Maurice), adjudant.
115 Bruillot (René), adjudant.
116 Lefèvre (André-Léon), adjudant-chef.
117 Flotte (Edgard-Marcel), maréchal des logis chef.
118 Le Berre (Michel), adjudant-chef.
119 Valentin (Sylvain-Marius), adjudant-chef.
120 Douchet (Emile-Alexandre-Julien), adjudant.
121 Jouberi (André-Georges), adjudant-chef.
122 Naud (Henri-Marius), maréchal des logis chef.
123 Yon (François-Marie-Arsène), adjudant-chef.
124 Lamielle (Roger-Edmond-André-René), adjudant.
125 Tomasini (Jacques-Pierre), adjudant.
126 Cuny (Jean), maréchal des logis major.
127 Leydier (René-Pierre), maréchal des logis chef
128 Mourichoux (Raymond - Joseph), adjudant.
129 Wimmer (Eugène-Xavier), adjudant.
130 Le Paih (Léon-Louis-Marie), adjudant.
131 Cordier (Paul-Maurice), maréchal des logis chef.
132 Dieve (Marcel-Eugène-Georges), adjudant.
133 Vandendrische (Henri - Raymond-Etienne), adjudant.
134 Merger (Emile-Louis), adjudant.
135 Bronner (Eugène-Martin), adjudant-chef.
136 Cazenave (Camille), adjudant.
137 Corbihan (Maurice-Marie), adjudant-chef.
138 Sgaraglì (Dominique - Ferdinand-Rémy), adjudant.
139 Lecoq (Olivier-Emile), adjudant-chef.
140 Desneiges (Robert-Roger), adjudant.
141 Perraudin (Yves-Henri-Emile) maréchal des logis chef.
142 Blondet (Georges - Henri-Edouard), adjudant-chef.
143 Diaz (Lucien-François), adjudant-chef.
144 Querol (Robert-Louis), adjudant-chef.
145 Clabaux (René-Paul-Alfred), adjudant.
146 Girot (Marcel-Roger), adjudant-chef.
147 Nivelle (Alain), adjudant-chef.
148 Labalut (Jean-Marcel), adjudant.
149 Arnaud (Hubert-Emile-Pierre), adjudant-chef.
150 Savin (Victor-Ernest), maréchal des logis major.
151 Canesse (Marcel-Marius), maréchal des logis major.
152 Gauchard (René-Léon), adjudant.
153 Perrin (Aimé-Gilbert), maréchal des logis chef.
154 Fessler (Emile), maréchal des logis chef
155 Cheminal (Jean - Marie - Philibert), adjudant-chef.
156 Ternynck (Jean-Désiré), adjudant.
157 Petiteau (Robert), adjudant.
158 Rouillon (Ferdinand-Camille), adjudant.
159 Desnoix (Maurice-René), adjudant-chef.
160 Rougier (Jean-François), adjudant.
161 Remy (Roger-Charles-Albert), adjudant.
162 Venturini (Roger-Charles), adjudant.
163 Sourt (Désiré-Joseph-Bernard), adjudant-chef.
164 Laclautre (René-Jean), adjudant.
165 Pacreau (Auguste-Joseph), adjudant.
166 Hautecœur (Augustin-Octave-André), adjudant-chef.
167 Callejon (Adolphe-Gaston), adjudant-chef.
168 Bernard (Georges - Auguste), adjudant-chef.
169 Prelre (Georges-Alexis), adjudant.
170 Bachelet (Claude-Joanny), adjudant-chef.
171 Hamon (François-Eugène-Joseph), adjudant-chef.
172 Gachassin (François-Lucien), adjudant.
173 Gralepois (Armand - Emile - Léon), adjudant-chef.
174 Redziock (Léon), adjudant.
175 Brune (Louis-Victor), adjudant.
176 Limauge (Paul - Albert - Gabriel), adjudant-chef.
177 Briend (Marie-Ange), adjudant.
178 Dho (René-Dominique), adjudant-chef.
179 Ribaut (Jean-Bertrand), adjudant.
180 Conraux (Pierre-Marcel-Nicolas), adjudant-chef.
181 Rouyere (Louis-Désiré-Mary), adjudant-chef.
182 Pilette (René-Charles), adjudant.
183 Noiret (Alfred-Pierre), maréchal des logis chef.
184 Deleuze (Charles-Albert), adjudant-chef.
185 Blauwart (Georges-François), adjudant.
186 Dufloux (Jean), adjudant-chef.
187 Henry (Roger-Georges), adjudant-chef.
188 Lecoin (René - Désiré - Léon), adjudant.
189 Libeyre (Jean), adjudant-chef.
190 Muselli (Jean-André), adjudant.
191 Gérard-Gateau (Frédéric-Jacques), adjudant-chef.
192 Saintesprit (Raymond-Auguste-Emile), adjudant-chef.
193 Py (Roger-Cyrille), adjudant-chef.
194 Carre (Emile-André-René), adjudant-chef.
195 Riva (Louis-Joseph), maréchal des logis chef.
196 Alglave (Nestor-Lucien), adjudant.
197 Chauvey (André-Gabriel), adjudant.
198 Ludot (Albert-Julien), adjudant.
199 Le Meur (Albert-Joseph), adjudant.
200 Mir (Ernest-Arsène), adjudant-chef.
201 Guiffroy (André - Hector-Désiré), maréchal des logis major.
202 Berthe (Louis-Adrien), adjudant chef.
203 Le Quement (Edmond-René), adjudant.
204 Pique (René-Philippe), maréchal des logis chef.
205 Hiessler (Claude), adjudant.
206 Cheval (Jean - Marie - Julien), maréchal des logis chef.
207 Gasner (François-Joseph), maréchal des logis major.
208 Hermant (Jean - Stéphan-Julien), adjudant.
209 Gouriet (Robert-Léon-Joseph), adjudant-chef.
210 Lacanal (Aimé-Jean-Baptiste), adjudant-chef.
211 Proust (Marcel-Alphonse), adjudant-chef
212 Coché (David), adjudant-chef.

213 Messager (René-Lucien), maréchal des logis chef.
214 François (René-Albert), adjudant.
215 Berque (Jules-Ernest), adjudant-chef.
216 Aguilera (Joseph-Antoine), adjudant-chef.
217 Gosserez (Jacques-Louis), maréchal des logis chef.
218 Liege (Clotaire-Théodule), adjudant-chef.
219 Mercier (Auguste-Alcide Marc), adjudant.
220 Royer (Gaston), adjudant.
221 Pellaton (René-Henri), adjudant-chef.
222 Vignau-Haut (René-Jean), adjudant.
223 Hubert (Jean), adjudant.
224 Bodo (Ange-Louis-Marie), adjudant-chef.
225 Gérardin (Charles-Marcel-Maurice), maréchal des logis chef.
226 Prigent (Louis-Henri-Jean), adjudant-chef.
227 Goyon (René-Marie-Serge), adjudant.
228 Chambon (André), adjudant.
229 Charpentier (André), adjudant.
230 Bourdonnel (Louis-Antoine), adjudant.
231 Guiguet-Navettaz (Frédéric), adjudant-chef.
232 Lamende (Gaston-Albert), adjudant.
233 Toupot (Robert-Eugène), adjudant-chef.
234 Cuttat (Marcel-Charles), adjudant-chef.
235 Vassal (Pierre-Aimé-Maurice), adjudant-chef.
236 Carre (Charles-Robert), adjudant.
237 Corcuff (Michel-Pierre-Jean), adjudant.
238 Trillaud (Marcel-André), adjudant-chef.
239 Chevassus-Agnes (Clément), adjudant-chef.
240 Joannon (Marcel-Denis-Jean-Emile), adjudant.
241 Christin (Georges-Louis), adjudant.
242 Legendre (Bernard-Lucien), adjudant.

HOMMES DE TROUPE

1 Delassus (Albert), brigadier. | 2 Gaudon (André), brigadier.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

SOUS-OFFICIERS

1 Larbi ben Lahcen maréchal des logis, mle 5883.
2 Mohammed ben Hassane, maréchal des logis, mle A 801-36.
3 Zitouni ben M'Hamed, maréchal des logis, mle A 1257.
4 Bouchta ben Taieb ben Chagadi, maréchal des logis, mle A 1945/35.
5 Saï Mohamed Amokrane, maréchal des logis chef, mle 3082.
6 Mohammed ben Bouazza, maréchal des logis, mle A 266/37.
7 Ahmed Boudjema, maréchal des logis chef, mle 02698.
8 Omeir Belloumi ben Mammar, maréchal des logis chef, mle 480.
9 Kaddour ben Hamed, maréchal des logis, mle A 463/36.
10 El Habib ben Hassen ben Mansour, maréchal des logis, mle 4462/34.
11 Khelifa Rabia ben Hamlaoui, maréchal des logis chef, mle 751/LM 35.
12 Hammed ben Allal, maréchal des logis, mle A 51/36.
13 Salah ben Ferdjani ben Ahmed, maréchal des logis, mle A 176/35.

HOMMES DE TROUPE

1 Bouchaib ben Larbi, 2e classe, mle N 656.
2 Mohammed ben Mohamed, brigadier, mle 341.
3 Terbag Salah, brigadier, mle LM 49.
4 Ahmed ben Ali, brigadier, mle A 142/36.
5 Gharbi Achour, brigadier-chef, mle 255.
6 Mohamed ben Lhabib, brigadier, mle N 749.
7 Bouaziz ben Lakhdar ben Ahmed, brigadier-chef, mle A 228.
8 Benhoura Tounsel, brigadier, mle 1105.
9 Mohamed ben Ammar, 1re classe, mle R 2902.
10 Djillali ben Hocine ben Hadj, 1re classe, mle 0675.
11 Aomar ben M'Hamed, brigadier, mle A 708.
12 Bounab Larbi, brigadier, mle 47.
13 Khaldi Ahmed ben Mohamed, brigadier-chef, mle O 1092.
14 Foudil Hacène, brigadier-chef, mle 395.

TRAIN

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Hennrich (Jean-Emile), maréchal des logis.
2 Noto (Michel-Jean), adjudant.
3 Cocat (Georges-Albert), adjudant.
4 Dumon (Désiré-Fernand-Charles), maréchal des logis chef.
5 Vacherias (Pierre-Marie), maréchal des logis chef.
6 Chevassu (René-Roger), adjudant-chef.
7 Baltenneck (Charles-Frédéric), maréchal des logis major.
8 Bottemine (Robert-Léon-Louis), adjudant-chef.
9 Millerioux (Emile), adjudant.
10 Bonnin (Henri), maréchal des logis chef.
11 Pouyfaucon (Gilbert), adjudant-chef.
12 Beday (Roger-Emile), maréchal des logis chef.
13 Raulet (Jean), maréchal des logis chef.
14 Comiti (Antoine dit Christophe), adjudant.
15 Kriba Ameur ben Lackdar, maréchal des logis chef.
16 Casalta (Jean-Pierre), adjudant-chef.
17 Binther (Pierre-Robert), maréchal des logis.
18 Ferat (Serge-Max-Edouard), adjudant-chef.
19 Merlet (Guy-Pierre), adjudant-chef.
20 Debellemanière (Germain-Joseph-Alexandre), adjudant-chef.
21 Frey (Joseph-Adolphe), maréchal des logis chef.
22 Donato (Pierre), maréchal des logis chef.
23 Reinbuchler (Robert-René-Louis), adjudant.
24 Coves (Antoine), adjudant-chef.
25 Petit (Charles-Camille), maréchal des logis chef.
26 Chesnay (Robert-Jean-Célestin), adjudant-chef.
27 Garnichez (Gilbert-Edmond), adjudant-chef.
28 Cadet (Paul-Arthur), adjudant.
29 Grandjean (Louis-Robert), maréchal des logis major.
30 Danglard (Henri-Louis), adjudant-chef.
31 Joseph (Augustin), adjudant-chef.
32 Bouchet (René), adjudant.
33 Porteneuve (Henri-Louis), adjudant-chef.
34 Bertocchi (Hugues-Jacques), sergent-chef.
35 Paul (Jean-Baptiste), maréchal des logis.
36 Dominique (André), adjudant.
37 Delorme (André), adjudant-chef.
38 Molion (René), maréchal des logis chef.
39 Desfarges (Georges-Albert), adjudant.
40 Jérôme dit Farel (Joseph), adjudant-chef.
41 Guimard (Kléber-Daniel), adjudant.
42 Bobbio (Raymond-Emile), maréchal des logis.
43 Papyle (Paul-Joseph), maréchal des logis chef.
44 Thalmann (Yves), adjudant.
45 Bordière (Hubert), adjudant.
46 Antonini (Jacques-André), maréchal des logis chef.
47 Le Roux (Pierre-Marie-Valentin), adjudant.
48 Guétault (Jean), maréchal des logis major.
49 Bertrand (Georges), maréchal des logis.
50 Allio (Edmond-Narcisse), maréchal des logis chef.
51 Piquard (Jules-Paul-Marie), adjudant.
52 Aiguier (René-Jules), adjudant-chef.
53 Garambois (Paul-Louis-Philippe), adjudant-chef.
54 Baudet (Fernand-Francis), adjudant-chef.
55 Thierry (Roger-Paul), adjudant-chef.
56 Carniaux (Charles-Marie), maréchal des logis.
57 Dumontet (Jean-Roger), adjudant.
58 Fischmeister (Joseph-Marie-Jean), adjudant.
59 Vielle (René-Ernest), adjudant.
60 Fèvre (Roger-Claude), adjudant-chef.
61 Girard (Marcel-Pierre-Léon), maréchal des logis chef.
62 Lelong (Jacques-Bernard), adjudant-chef.
63 Cottier (Jean-Roger), adjudant.
64 Berland (Armand-Camille), adjudant.
65 Vallon (Emile-Louis-Victorien), adjudant.
66 Vuitteney (Louis-Albert), adjudant.
67 Charton (Martial), adjudant.
68 Rara Bouazza, maréchal des logis.
69 Voinot (Victor-Paul), adjudant.
70 Luca (Martin-Antoine), adjudant-chef.
71 Koessler (Pierre-André), adjudant-chef.
72 Dieudonné (Maurice-Léon), adjudant-chef.
73 Merlevède (Séraphin), adjudant.
74 Bignet (Marcel), adjudant-chef.
75 Joessel (Antoine), adjudant.
76 Baritel (Hector), adjudant.
77 Caps (Raymond-Gaston), maréchal des logis.
78 Darbas (Marcelin), adjudant-chef.
79 Ragouilliaux (Robert-René), maréchal des logis chef.
80 Clerc (Robert-Henri-Adrien), adjudant.
81 Jodart (Pierre-Philogone), adjudant-chef.
82 Allancon (Noël-Marie), adjudant-chef.
83 Michel (Jean), adjudant-chef.
84 Couston (Hubert-Gabriel), adjudant.
85 Bourderauc (Roger), adjudant-chef.
86 Gérard (Marcel), adjudant.
87 Latimier (Théophile-Joseph-Marie), adjudant.
88 Louis (Edouard), adjudant-chef.
89 Vitani (Paul-Baptiste), maréchal des logis chef.
90 Ezmiro (Joseph-Julien), maréchal des logis chef.
91 Decamp (Ernest-Raymond), adjudant-chef.
92 Guittard (Henri-Claude-Benoit), adjudant-chef.
93 Camillieri (René-François-Grégoire), maréchal des logis chef.
94 Hamon (Joseph-Pierre-Marie), adjudant-chef.
95 Antonini (Dominique), adjudant.
96 Guern (Jean-Victor), adjudant-chef.
97 Seguin (Georges-Marcel), adjudant-chef.
98 Ancelin (Emilien), adjudant-chef.
99 Robert (Marc), adjudant.
100 Delmas (Ulysse-Louis), adjudant-chef.
101 Karg (Joseph), adjudant-chef.
102 Tonnelier (Jean-Victor-Paul), adjudant-chef.
103 Martin (Raymond-Léon), adjudant-chef.
104 Beauvais (Jean-Yvan), adjudant-chef.
105 Delnondedieu (Georges), adjudant.
106 Gambin (Joseph-François), adjudant-chef.
107 Bereiti (Paul), adjudant-chef.
108 Russ (Marcel), maréchal des logis chef.
109 Liabeuf (Jean-Louis), adjudant-chef.
110 Vidal (François-Emile), adjudant-chef.
111 Morgenthaler (Pierre-Louis), adjudant-chef.
112 Bazin (Georges-Victor), maréchal des logis chef.
113 Viliadrich (Louis-Modeste-Joseph), adjudant-chef.
114 Despas (Marcel-Henri), maréchal des logis chef.
115 Dupire (Moïse-Charles), adjudant-chef.
116 Laugere (Claude-Joseph), adjudant.
117 Bournot (René-Georges), adjudant-chef.

118 Vogin (Robert - Félix), adjudant-chef.
119 Dhullu (Paul - Henri - Emile), adjudant.
120 Bernard (Ludovic-Pierre), adjudant.
121 Debare (Marcel), adjudant-chef.
122 Kuster (Arthur), adjudant-chef.
123 Sequeval (Emile-Victor-Henri), adjudant-chef.
124 Bezu (Jean-Albert-Théodore), adjudant.
125 Brusseau (Félix), maréchal des logis chef.

HOMMES DE TROUPE

1 Dahache Mahmoud, 1re classe.
2 Mauffroy (Alfred-Henri), brigadier-chef.
3 Kiehl (Eugène), brigadier-chef.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE
SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

SOUS-OFFICIERS

1 Lahoucine ben Haddi, maréchal des logis, mle P. 1.031.
2 Bechir ben Mosbah Maaouia, maréchal des logis chef, mle 246/L. 36.
3 Cherif ben Mohamed es Salah ben Lakhal, maréchal des logis, mle 2.547/L. 36.
4 Kadi Yahia, maréchal des logis, mle 72.
5 Mohamed ben Thami ben Abderrahman, maréchal des logis, mle A. 1.605/36.
6 Abdallah ben M'Hamed, maréchal des logis, mle A. 914.
7 Haraoui Djilali Rabah, maréchal des logis, mle 1.014.
8 El Arbi ben Salem ben Bouziane, maréchal des logis, mle 715/L. 35.
9 Mohamed ben Saad ben M'Barek Taghouti, maréchal des logis chef, mle 2.742/33.
10 Mohamed ben Saddok Sakka, maréchal des logis chef, mle 599/L. 36.
11 Abdelouhad-Laroussi ben Djilani ben Mohamed, maréchal des logis chef, mle 646/L. 36.
12 Ali ben Mohamed, maréchal des logis, mle A. 1.635/36.
13 M'Hamed ben Moh, maréchal des logis, mle A. 231/36.
14 Brahim ben Salah ben X., maréchal des logis, mle C./2.953/36.
15 Ahmed ben Abdallah, maréchal des logis chef, mle A. 314/33.
16 Hemaizi Laïd ben Hadj, maréchal des logis, mle 01.318.
17 El Badaoui ben el Hadri, maréchal des logis, mle A. 463.
18 Nouri ben Ali, maréchal des logis, mle A./200/35.
19 Omar ben Mohamed, maréchal des logis, mle 6.974/U. 35.
20 Mohamed ben Cherki, maréchal des logis, mle A. 558/35.
21 Mohammed ben El Arbi, maréchal des logis chef, mle A. 755/36.
22 Amor ben Mohamed ben Sebti, maréchal des logis, mle A. 416/35.

HOMMES DE TROUPE

1 Aggoun Rébaï ben Merzouz, brigadier-chef, mle 562/29.
2 Hamouda ben Brahim ben Mohamed Dlensi, dit Khessiba, 1re classe, mle 5481/32.
3 Hadjadj Rabah, 1re classe, mle LM. 179.
4 Chaouche Chéfaï, brigadier-chef.
5 Seguini Tahar, brigadier-chef, mle LM. 284/36.
6 Hafied Mohamed ben Hadj, 1re classe, mle 682.
7 Mohamed ben Bouchta, brigadier, mle P. 3799/37.
8 El Habib ben Fredj ben Mohamed Es Salah ben Belgacem, brigadier-chef, mle 2458/L. 37.
9 Messaoud ben Abdallah ben Ahmed, 1re classe, mle 2291/36.
10 Bouchaib ben Chaouli, brigadier-chef, mle Q. 1695.
11 Sahi Brahim, brigadier-chef, mle 435/LM.G.
12 Mohamed ould Khammar, 1re classe, mle A. 795/36.
13 Mohamed ben Ahmed, 1re classe, mle Q. 3139/36.
14 Hammadi ben Salah, brigadier, mle A. 411/36.
15 S. N. P. Lakdar ben Abdallah, 2e classe.
16 Slami Djelloul, 2e classe, mle LM. 558.
17 Mohamed ben Mohamed, brigadier, mle A. 361/35.
18 Boufrah Saïd, 1re classe, mle 226.
19 Mebarki Yahia, 2e classe, mle 23.
20 Abderrahmane ben M'Faddal, 1re classe, mle A. 550/37.
21 Benamar Ahmed, ben Tahar, 2e classe, mle A. 382/35.
22 Lahcen ben Aomar ben Houssine, 1re classe, mle A. 1705/36.
23 Mohamed ben L'Rakia, 1re classe, mle A. 171/35.
24 Bouchta ben Mohamed, brigadier-chef, mle A. 1193/36.
25 Hamida ben Mohamed ben Abdelkader, 1re classe, mle A. 1545/36.
26 Mohamed ben Chrif ben Mohammed, brigadier-chef, mle A. 1376/36.
27 Mebarki Mohamed, brigadier, mle 01.238.
28 Mohamed ben Mohamed, 1re classe, mle A. 1900/35.
29 Mediouni Ahmed ben Morsli, 2e classe, mle A. 2212.
30 Bentoumi Allal ben Ahmed, 2e classe.
31 Merzoughui Talbi, 2e classe, mle 789.
32 Kabour ben El Mamoun ben Mohamed, brigadier-chef, mle A. 1431/36.
33 Mohamed ben Haddou, brigadier-chef, mle A. 335.
34 Ais Rabah, 2e classe, mle 342.
35 Daoud Mouloud, 1re classe, mle A. 44.
36 Hamida ould Lahcen ben Ali, brigadier, mle A. 632/35.
37 Driss ben Bouknadib ben Driss, brigadire-chef, mle A. 822/36.
38 Mohammed ben Jilali, brigadier-chef, mle A. 169/36.
39 El Bahi Ali, brigadier-chef, mle 609.
40 Boudali ben Larbi, brigadier, mle A. 831/36.
41 Ahmed ben Hammadi, 1re classe, mle A. 717/36.
42 S. N. P. Derbali ben Maamar, brigadier, mle A. 1242/35.
43 Bouchta ben Mohamed, brigadier-chef, mle A. 797/36.
44 Larbi ben Mohamed, 2e classe, mle A. 312/32.

TRANSMISSIONS

1° Arme.

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Reynier (Marcel), sergent.
2 Benoit (Gabriel), sergent.
3 Brosteck (Albert), adjudant.
4 Perrier (André-Pierre-Louis), adjudant-chef.
5 Lemoult (Gilbert - Louis), adjudant.
6 Delabye (Marcel-Camille-Hilaire), adjudant.
7 Mille (Aimé - Joseph), adjudant.
8 Maurin (Pierre - Louis), adjudant-chef.
9 Bissig (Jean), adjudant-chef.
10 Gautney (Henri - Raymond), adjudant.
11 Guttin (Armand), adjudant-chef.
12 Martin (Louis), sergent-chef.
13 Dupuis (Marius-Claude), adjudant.
14 Joulie (Justin-Antoine), adjudant.
15 Finel (Paul - Pierre - Robert), adjudant-chef.
16 Dumont (Georges), adjudant.
17 Camensuli (Lucien-Camille), sergent-chef.
18 Berthomieu (René - Gabriel), adjudant-chef.
19 Ronzetti (Georges), adjudant.
20 Pidoux (Henri), adjudant-chef.
21 Denna (Jean), sergent-chef.
22 Bonnemie (Etienne-François), sergent-chef.
23 Seguin (Philippe - Emile-Pierre), sergent-chef.
24 Fontaine (Henri-Daniel), sergent-chef.
25 Congost (Michel-Félix), adjudant-chef.
26 Bouvat (Eugène), sergent-chef.
27 Valette (Jacques - François-René), adjudant.
28 Lecouey (Louis - Pierre - Gustave), adjudant-chef.
29 Gauvry (Angel), adjudant.
30 Cerutti (André - Dominique), adjudant-chef.
31 Dutrey (Adrien), adjudant-chef.
32 Gravier (Camille-Marc-Abel), adjudant.
33 Couillandre (Jean - Yves), adjudant-chef.
34 Bucher (André - Eugène - Armand), adjudant.
35 Durand (René - Maurice), adjudant.
36 Tendero (Armand - Gabriel), adjudant.
37 Allien (Marius-Louis), adjudant-chef.
38 Carel (Jean-Adelin-Osmin), adjudant.
39 Decrouez (Albert-Victor), adjudant.
40 Duboscland (Yves-Paul), adjudant-chef.
41 Labourdive (Jean-Pierre-Noël), adjudant-chef.
42 Bottero (Fortuné - Jean - Antoine), adjudant.
43 Reynaud (Raymond), adjudant.
44 Chapoutaud (Georges - Jean-Henri), adjudant.
45 Dillinger (Raymond - René-Henri), adjudant.
46 Dessena (Louis-Félix), sergent-chef.
47 Maggioni (Joseph), sergent-chef.
48 Desprez (Hervé-Louis-Hubert), adjudant.
49 Le Calve (Joseph-Marie), adjudant-chef.
50 Leroy (René), adjudant-chef.
51 Santini (Adolphe-Etienne), adjudant-chef.
52 Berthoumieu (Pierre-Jacques), adjudant.
53 Salmi (Robert-Victor), adjudant.
54 Rodor (Gaëtan), sergent-chef.
55 Morvan (Joseph-Louis-Marie), adjudant.
56 Fedon (Jean-François), adjudant.
57 Maffre (Marc-Jacques), adjudant-chef.
58 Liey (Albert-Eugène-Paul), adjudant.
59 Bray (Roger-Charles), adjudant-chef.
60 Roussel (Bernard-Victor-François), sergent-chef.
61 Héricourt (Henri-Gustave), adjudant-chef.
62 Samazan (Joseph), adjudant-chef.
63 Job (Jean), adjudant.
64 Nadal (Henri - Marius-Louis), adjudant.
65 Boudot (Lucien), sergent-chef.
66 Solatges (Joseph-Désiré-Gaston), adjudant.
67 Grli (Gaston-Jean), adjudant.
68 Potel (Gédéon), sergent-major.
69 Duclos (Louis-Marie-Joseph), adjudant-chef.
70 Caramel (Fernand-Auguste), adjudant.
71 Muller (Olivier-Gabriel), adjudant.
72 Ruer (Jean-Marie-Charles), adjudant.
73 Mares (René-Marcel), adjudant-chef.
74 Bouillon (René), adjudant.
75 Lancelot (Lucien), adjudant-chef.
76 Cousinat (Paul-Marcel), adjudant.
77 Battestini (Sylvestre), adjudant-chef.
78 Gruhn (Emile), adjudant.
79 Merk (Raymond), adjudant.
80 Cazenave - Vergez (Abel-Cyprien-Louis), adjudant.
81 Morançais (Raymond-Emile), adjudant-chef.
82 Salvat (Marcel-Jean), sergent-chef.
83 Berthou (Louis-Yves-Marie), adjudant.
84 Ben Hafem (Gilbert), adjudant.
85 Desort (Louis-Gustave), adjudant-chef.
86 Daniel (Albert - Louis - Marie), adjudant.
87 Allheily (René - Lucien - Raymond), adjudant.
88 Lefevre (Roger-Auguste-Eugène), adjudant-chef.
89 Marcel (Pierre-Eugène), adjudant-chef.

90 Beaudouin (Pierre-Fernand), sergent-major.
91 Martinet (Roger-Charles-Georges), adjudant.
92 Saugez (Lucien-Georges), adjudant.
93 Gallenne (Louis-Charles), adjudant.
94 Duffau (René-Gaston), sergent-chef.
95 Pequegnot (Jean), adjudant.
96 Malapert (Charles-Jean), adjudant-chef.
97 Matius (Ernest-Jules-Maximilien), adjudant.
98 Sorel (Guy-Louis), adjudant-chef.
99 Waultier (Raymond), adjudant-chef.
100 Mentaberry (Jean-Pierre), sergent-chef.
101 Buchoud (Bertrand-Alexandre-Gérard), adjudant-chef.
102 Favre-Bonte (Louis-André), adjudant-chef.
103 Leger (Paul), adjudant.
104 Vachier (Louis-Charles-Désiré), adjudant-chef.
105 Chevalier (Charles-Jean-Raymond), adjudant-chef.
106 Cordonnier (Georges-Bruno-Joseph), adjudant.
107 Phely-Bobin (Henri-Colot), adjudant-chef.
108 Chateaux (Louis-Raymond), adjudant.
109 Vincent (Pierre), adjudant-chef.
110 Perrichon (Joseph-Paul-Emile), adjudant-chef.
111 Gamel (Victor), sergent-chef.
112 Bovier-Lapierre (Gabriel-Marie), adjudant-chef.
113 Canliran (Maurice-Emile), adjudant.
114 Darrouzet (Albert-Pierre), adjudant-chef.
115 Savina (Hervé-Joseph-Marie), adjudant.
116 Zabe (Léon-Marcelin-Albert), sergent-chef.
117 Biettoli (Jean-Philippe), adjudant.
118 Tinon (Gaston-Camille), adjudant-chef.
119 Thouvenin (Robert-Henri-Léon), sergent-chef.
120 Portenart (André-Alphonse), adjudant-chef.
121 Kharouby (Désiré-Pierre), adjudant.
122 Barrov (Georges-Alcide), adjudant.
123 Moracchini (Vincent-Marie), adjudant.
124 Garcia (René-Vincent-Jean), adjudant.
125 Vogley (Marcel-Henri-Lucien), adjudant.
126 Tensa (André), adjudant-chef.
127 Metayer (Gaston-Pierre-Raymond), adjudant-chef.
128 Marot (Gilbert-Auguste), adjudant.
129 Richard (Marie-Albert), adjudant-chef.
130 Dubois (Bernard), sergent.

HOMMES DE TROUPE

1 Roussel (Alfred), caporal-chef.
2 Laboudie (Mohamed), caporal-chef.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

SOUS-OFFICIERS

1 Mohamed ben Attia ben El Aggoun, sergent, mle 117.
2 Mohamed ben Abdelkader, sergent, mle A I 718.
3 Mohamed ben Bouazza ben Larbi, sergent, mle A 865/34.
4 Bouazza ben Ahmed, sergent-chef, mle P 2 346.
5 Lahoucine ben Kacem ben X, sergent, mle A I 648/35.
6 Mokadem ben Abdallah, sergent, mle A 3236.
7 Abdelkader ben Kassen, sergent-chef, mle R 3023.

HOMMES DE TROUPE

1 Salah ben Ammar ben Mohamed, caporal-chef, mle 169/30.
2 Mohamed ben Mohamed, 2e classe, mle K 4 298.
3 Aomar ben Abdallah, caporal-chef, mle A 239/36.
4 Bouzaine ben Belgacem ben Amar, caporal-chef, mle 207/L 35.
5 Mohamed ben Toumi ben Hassen El Khamassi, caporal-chef, mle 518/L 37.

2e Service.

1 Tougne (Roger), adjudant.
2 Heurard (Albert-Jean-André), adjudant.
3 Pauleau (Charles-Marcel), adjudant.
4 Bienlz (Laurent-Xavier), adjudant-chef.
5 Faroux (Emile-Jean-Baptiste), adjudant.
6 Mondoloni (Pierre), sergent-chef.
7 Martin (Henri-Georges), adjudant.
8 Pamart (Romuald), adjudant-chef.
9 Roger (René-Denis), sergent-chef.
10 Hermans (Henri-Emile), adjudant.
11 Foubert (Albert-André), adjudant.
12 Cunco (Saül), adjudant.
13 Devaux (Marcel-Ernest-Georges), Adjudant.
14 Galmiche (André-Albert), adjudant.
15 Huland (Auguste-Jean), adjudant.
16 Facon (Michel-Eugène-Albert), adjudant.
17 Deguelle (Albert-Henri), adjudant.
18 Lefondeur (René-Edmond), adjudant.
19 Papin (Louis-Marcel), adjudant.
20 Allaire (Gilbert), adjudant-chef.
21 Joulin Jean-Achille), adjudant.
22 Flamant (Raymond-Henri), adjudant.
23 Beaufils (Roger-Henri-Louis), adjudant-chef.
24 Cezard (Georges-Gabriel), adjudant.
25 Correard (Gabriel-Adrien-Julien), adjudant-chef.
26 Marty (Jacques-Louis-Maurice), adjudant-chef.
27 Ivanoff-Limant (Michel), adjudant.
28 Gras (Etienne-Louis), adjudant-chef.
29 Keiner (André-Eugène), adjudant-chef.
30 Heim (Robert-Louis), adjudant.
31 Say (René-Jules), adjudant
32 Dayde (Paul-Louis), adjudant.
33 Fajolle (Bernard-Philippe), adjudant-chef.
34 Leclair (Alexandre-Eugène), adjudant.
35 Braquemont (Jacques-Alfred-Albin), adjudant.
36 Gate (Jean-Charles), adjudant.
37 Carrie (Robert-Guy), adjudant.
38 Laboual (Jean-Henri), adjudant-chef.
39 Bouré (Albert-Georges), adjudant-chef.
40 Gimbres (Pierre-Raymond), adjudant.
41 Camps (Guy), adjudant-chef.
42 Martin (Gabriel-François), adjudant.
43 Jolibois (Jean-Pol-Marcel), adjudant.
44 Tartarin (Léon-Armand), adjudant.
45 Maton (Maurice-Augustin), adjudant.
46 Masse (André-Louis-Henri), adjudant.
47 Le Blond (Joseph-Eugène-Pierre), adjudant.
48 Eon (Georges-Pierre), adjudant.
49 Colin (Armand-Pierre), adjudant-chef.
50 Couteau (Georges-Benoit-Arthur), adjudant.
51 Laforce (René), adjudant.
52 Bonnard (Jean-Charles), adjudant-chef.
53 Masson (François-Louis-Alphonse), adjudant-chef.
54 Rémy (Albert-Paul-Joseph), adjudant-chef.
55 Picault (Daniel-Auguste-Eugène), adjudant.

CADRE DES AGENTS DE CHANCELLERIE

1 Latino (Jean), adjudant-chef.
2 Dandre (Roger), sergent-major.
3 Gripon (Marcel-Georges), adjudant.
4 Bellois (Louis-Alexandre), sergent-major.
5 Comble (Maurice-Edmond), adjudant.
6 Larragnague (Marc-Jean-André), adjudant-chef.
7 Jordan (Régis-Louis-Maurice), adjudant.
8 Le Carff (Joseph), adjudant.
9 Favennec (Jean-Louis), sergent-major.
10 Rigault (Jacques-André), adjudant.
11 Naudo (Henri-Jules-Marie), adjudant.
12 Bothorel (Yves), sergent-major.
13 Devisscher (Emile), adjudant-chef.
14 Delrieu (Louis-André), adjudant.
15 Laclef (Paul-Jules), adjudant.
16 Clarisse (Robert-Jules-Emile), adjudant-chef.
17 Leclere (Pierre-Clovis-François), sergent-chef.
18 Aaniou (Jacques-Georges), sergent-major.
19 Bourgeois (André-Jean), sergent-chef.
20 Vogel (Guillaume), sergent-chef.
21 Colatrella (Mathieu), adjudant.
22 Galandie (Victor-Germain), adjudant-chef.
23 Ravidoni (Jérome-Joseph), sergent-major.
24 Bremont (Maxime), sergent-major.
25 Lecoq (Pierre-Eugène-Henri-Désiré), adjudant.
26 Rémy (Jean-Pierre), sergent-major.
27 Etienne (Paul-Edmond), adjudant.
28 Guyomard (Edouard-Julien-Jean), adjudant-chef.
29 Diet (Eugène-Philippe-Pierre), sergent-chef.
30 Cloupeau (Alfred-André), sergent-chef.
31 Vigier (Léon-Joseph), adjudant-chef.
32 Fischer (Roger-Emile), adjudant.
33 Faudi (Jean-Jacques), adjudant.
34 Bordron (Roger-Désiré-Emile), adjudant-chef.
35 Molina (Horace), sergent-major.
36 Vilain (Raymond), adjudant-chef.
37 Santelli (Jean-Antoine), adjudant.
38 Roger (Gaston), adjudant.
39 Berlin (Louis-Marie-Francis), adjudant-chef.
40 Astruc (Jean), adjudant.
41 Discazeaux (Raymond), adjudant.
42 Martin (Henri-Georges), sergent-major.
43 Girbaut (Georges), sergent-major.
44 Vaugien (Charles-Marie-Nicolas-Auguste), adjudant.
45 Lavergne (Léonce-Guy-Paul), adjudant.
46 Vincensini (André), adjudant.
47 Pierre (Georges), adjudant.
48 Paris (André-Gabriel), adjudant-chef.
49 Gauthier (Lionel-Charles-Julien), adjudant.
50 Loubet (Jacques-Dominique-Eugène), sergent-major.
51 Morin (Gaston-Eugène-Benjamin), sergent-chef.
52 De Bié (Joseph), adjudant.
53 Cicchero (Dominique), adjudant.
54 Richepin (Julien-Jules Hector), adjudant.
55 Courregelongue (Paul), sergent-major.
56 Bouheyre (Roger-Jean), adjudant.
57 Huc (Eloi-Auguste), adjudant.
58 Bryselbout (Albert), adjudant.
59 Illis (René-Charles-Philippe), adjudant.
60 Hébert (Jean-Siméon-Mary-Lucien), adjudant-chef.
61 Stefani (Nicolas), sergent-major.
62 Boissier (Régis-Henri-Charles) sergent-major.
63 Delibes (Henri-Alban-Joseph), sergent-major.
64 Bonnel (Pierre-Philippe), sergent-major.
65 Aymé (Elie-Gaston), adjudant-chef.
66 Augait (Jean-Baptiste-Clément), adjudant.
67 Antona (André), sergent-major.
68 Kerssmaecker (Lucien-Charles-Marcel), adjudant.
69 Gougenheim (Robert-Jean-Edouard), adjudant-chef.
70 Baland (André), adjudant.
71 Levrero (Francis), sergent major.
72 Laffitte (Jacques-Michel), adjudant.
73 Lejeune (Pierre-Georges), adjudant.

74 Florimont (Maurice-François), adjudant-chef.
75 Maxiola (Antoine), adjudant.
76 Quintin (Pierre - Hervé - Guillaume), adjudant.
77 Hervé (Jean-Yves-Marie), adjudant.
78 Gabillon (Norbert), sergent-chef.
79 Quelvennec (Jean-Marie), adjudant-chef.
80 Scarella (Maximin - Marius), adjudant.
81 Fabre (Emile-Fabien-Fernand), sergent-major.
82 Gilbert (Louis), sergent-chef.
83 Dorvaux (Gaston), sergent-major.
84 Pujol (Alexis-Jean-Célestin), adjudant-chef.
85 Félix (Auguste), adjudant.
86 Piqueller (Louis), adjudant.
87 Aubert (Marcel-Etienne-Louis), adjudant.
88 Bouisson (Henri - Joseph - Marie), adjudant-chef.
89 Kessler (René-Albert), adjudant.
90 Dagneaux (Aimé - Georges - Roger), adjudant.
91 Varloteaux (Raymond), adjudant-chef.
92 Hericher (René-Emile-Jules), adjudant.
93 Lejeune (Louis-Mary), sergent-major.
94 Dumet (Raymond), adjudant.
95 Maillary (Louis-Marie-Henri), adjudant.
96 Ballin (Robert), adjudant.
97 Caulier (Henri-Louis), adjudant.
98 Mauer (Gaston-Nicolas), adjudant.
99 Pila (François), adjudant-chef.
100 Verron (Gabriel - René - Louis-Joseph), adjudant.
101 Leroy (Lucien-Marcel), adjudant.
102 Allard (Joseph-François), adjudant.
103 Chaud (Alphonse), adjudant-chef.
104 Kerlidou (Louis - François), adjudant.
105 Ponti (Charles-Angel), adjudant-chef.
106 Bourseul (Pierre-Louis-Marie-Julien), sergent-major.
107 Soyez (René-Emile), sergent-major.
108 Bauger (Victor), adjudant.
109 Zahn (Albert-Jean), sergent-major.
110 Sauvat (Emile - Paul - Julien), adjudant.
111 Percheron (Roger - André - Lucien), adjudant.
112 Cassan (Louis-Julien-Georges), adjudant-chef.
113 Annosse (Marcel - Louis - Francis), adjudant.
114 Ollier (Jean-Victor), adjudant.
115 Symoens (Alphonse-Laurent), adjudant.
116 Lesage (Alfred), adjudant-chef.
117 Girard (Henri-Albert), adjudant.
118 Napias (Raoul), adjudant.
119 Buttin (Cyrille-Charles), adjudant-chef.
120 Alard (René), adjudant.
121 Hubert (André-Pierre), sergent-major.
122 Coint (Maurice-Marcel), adjudant-chef.
123 Chauvin (André-Jean), adjudant.
124 Villisseck (Lucien-Louis), sergent-major.
125 Paillot (Maurice-Edmond), adjudant-chef.
126 Augier (Eugène-Gilbert), adjudant-chef.
127 Guillon (Joseph), adjudant-chef.
128 Oursin (Raymond-Pierre-Victor), adjudant.
129 Brandt (Félix-Robert-André), adjudant-chef.
130 Salles (Robert-Alexandre), adjudant.
131 Gaultier (Edouard - Jules - Henri), adjudant-chef.
132 Claudon (Louis), sergent-major.
133 Barbot (André-Louis-Emile), adjudant.
134 Collange (Georges-Joseph), adjudant.
135 Rimasson (Joseph - Marie - Pierre), adjudant-chef.
136 Wilmet (Pierre-Henri), adjudant.
137 Gaudre (Albert-Louis-Michel), adjudant.
138 Magnier (Jean-Henri-Pierre), adjudant.
139 Ferre (Pierre-Philbert), adjudant.
140 Allien (Edmond-Marcel), adjudant-chef.
141 Lavarde (André - Jules - Félix - Charles), adjudant-chef.
142 Devisme (Maurice-Fernand), adjudant.
143 Quantin (Georges-Louis-Maurice), adjudant.
144 Decaudin (André-Nestor), adjudant.
145 Lebrot (André - Paul - Victor - Henri), adjudant.
146 Violant (Raymond - Charles - Paul), adjudant.
147 Liebert (André-Jules), adjudant.
148 Wattez (Fernand), adjudant-chef.
149 Casanova (Toussaint), adjudant.
150 Azemar (Paul), adjudant-chef.
151 Duben (René-Pierre-Joseph), adjudant.
152 Barbier (Henri-Auguste), adjudant-chef.
153 Fromont (Bernard - Paul - Marie), adjudant-chef.
154 Caffier (Louis-Jacques), adjudant-chef.
155 Scour (Charles), adjudant.
156 Prut (Roger-Maurice), adjudant-chef.
157 Coulon (Maurice-Emile), adjudant-chef.
158 Quelin (Claudius - Amédée), adjudant-chef.
159 Nicol (Louis-Valentin), adjudant.
160 Scheidt (Albert), adjudant.
161 Louchet (Léon-Paul), sergent major.
162 Gras (André-Jean), adjudant-chef.
163 Salvane (Pierre-Martial-Jean), adjudant.
164 Dizeux (Genest), adjudant.
165 Litzler (Léon-Eugène), adjudant-chef.
166 Brisset (René-Adrien), adjudant.
167 Labarre (Eugène-Etienne-Paul), adjudant.
168 Bolufer (Jean-Baptiste), adjudant-chef.
169 Mauss (Marcel-Wendel), adjudant-chef.
170 Pinede (Albert-Pierre-Joseph), adjudant-chef.
171 Nicot (Camille-Etienne), adjudant.
172 Fumat (Henri-Charles), sergent-major.
173 Martin (Albert), sergent-major.
174 Charras (Louis-Victorin), adjudant.
175 Lecœur (Marceau), sergent-major.
176 Gachassin (Roger - Gustave-François), sergent-major.
177 Delaitre (André-René), sergent-major.
178 Roques (Laurent), adjudant.
179 Rosay (Raymond), adjudant.
180 Roulon (Henri), adjudant-chef.
181 Miquel (Vincent-Marcel), adjudant-chef.
182 Hirigoyen (René-Auguste-Sylvain), adjudant.
183 Lacourt (Serge-Lucien-René), adjudant.
184 Moulis (Lucien), adjudant.
185 Lo Cascio (Jean), adjudant.
186 Naudy (Jean-Théophile), adjudant.
187 Marchal (Henri), adjudant-chef.
188 Freche (Marcel-Bertrand), adjudant.
189 De Zerbi (Louis-Dominique-Joseph), adjudant.
190 Essermeant (Gaston), sergent-major.
191 Kerckhofs (Léon-Joseph), sergent-major.
192 Delval (Serge), adjudant.
193 Castella (Baptiste-Jean), sergent-major.
194 Rochoux (Jean-Eugène-Jules), adjudant-chef.
195 Berbessou (Adrien), sergent-major.
196 Fraticelli (Charles), sergent-major.

CADRE DES AGENTS DES CORPS DE TROUPE

1 Schneiter (Gaston-Louis-Emile), sergent-major.
2 Fayot (Alfred-Emile-Ernest), adjudant-chef.
3 Bolaire (Emile-Pierre-Henri), adjudant-chef.
4 Thuriet (Roger-Gilbert), adjudant-chef.
5 Guyonnet (Pierre), adjudant.
6 Weiss (Raymond - Lucien), adjudant-chef.
7 Haedrich (Charles), adjudant.
8 Leraut (Guy - Jean - Eugène), adjudant.
9 Conselman (Auguste), adjudant-chef.
10 Huyghues - Despointes (Fernand-Léon-Laurent), adjudant.
11 Mantot (Robert-Jules-Léon), adjudant.
12 Uhlen (Albert), adjudant.
13 Kervadec (Joseph-Marie), adjudant.
14 Morel (Louis), sergent-major.
15 Piloy (Louis), sergent-major.
16 Casta (Jean-Marie), sergent-major.
17 Rostoll (Jean - Eugène), sergent-major.
18 Prevot (Emile-Charles-Albert), adjudant
19 Beltra (Marcel), adjudant
20 Guichard (Lucien), adjudant.
21 Foucart (Jacques-Louis), adjudant.
22 Leneveu (Julien - Emile - André), adjudant.
23 Boudier (Raymond-Baptiste), adjudant.
24 Maurel (André - Fernand-Marius), adjudant.
25 Laurent (Joseph-Pierre-Emile), maréchal des logis major.
26 Desplat (Yves), adjudant.
27 Pernot (Pierre - Claude-François), adjudant.
28 Castel (Jacques-Joseph), adjudant.
29 Martin (Eugène-Charles-Jean), adjudant.
30 Bernard (Marcel-Eloi), adjudant-chef.
31 Gaumondie (Jean), adjudant-chef.
32 Roché (Pierre), adjudant-chef.
33 Bergerat (Robert-René), adjudant.
34 Gastaud (Marceau-Louis-Adrien), adjudant-chef.
35 Goret (Maurice-Jules), adjudant-chef.
36 Lewandowski (Miécislas-Ladislas), adjudant.
37 Urieta (François), adjudant.
38 Closset (Eugène-Michel), maréchal des logis major.
39 Allegre (Robert-Edmond), sergent-major.
40 Sohn (Roland-Jean-René), adjudant-chef.
41 Serre (René-Jean), adjudant-chef.
42 Carneau (Robert-Maurice-Charles), adjudant.

FORCES AUXILIAIRES DU MAROC

1 Zaïd ben Abdallah, mokhazeni.
2 Ben Miloud ould El Haj Barka, mokhazeni.
3 Mahjoud ben Faraji, mokhazeni.
4 Kouider ould Mohammed, mokhazeni.
5 Bouazza ben Bouchaib mokhazeni.
6 Miloud ben Djelloul, mokhazeni.
7 M'Barek ben Mohamed, brigadier.
8 Boujemâa ben Merzoug, mokhazeni.
9 Moulay Smail ben Ahmed, brigadier.
10 Ramdane ben Boukekeur, mokhazeni.
11 Mohamed ben Salah, mokhazeni.
12 Tahar ben Ahmed, brigadier.
13 Rahal ben Djilali, mokhazeni.
14 Djilali ben Abdenaim, mokhazeni.
15 Mohand ou Raho, chef de makhzen.
16 Tahar ben Abdallah, chef de makhzen.
17 Bendjerad Ameur ould Ramdan, chef de makhzen.
18 El Mahdi ben Azzouz, chef de makhzen.
19 Allal ben Aomar, mokhazeni.
20 Abderhaman ben Ali, mokhazeni.
21 Ben Kaddour ould Ali, mokhazeni.
22 Mohamed ben Hamou, mokhazeni.
23 Hamadi ben Raho, mokhazeni.
24 Ali ben M'Bark, mokhazeni.
25 Aqqa ou Said, mokhazeni.
26 Tayeb ben Moquadem, mokhazeni.
27 Sidi Moha ou ben Ali, mokhazeni.
28 Abdallah ben Mohamed, mokhazeni.
29 Tahar ben Mohamed, brigadier.
30 Abderrahman ben Aïda, mokhazeni.
31 Abderrhamane bel Larbi El Abdi, mokhazeni.
32 Cheikh ben Khammar, mokhazeni.
33 Akka ben Mohamed, mokhazeni.
34 El Ghazi ou Mimoun, mokhazeni.
35 Ahmed ou Moha Anzoul, brigadier.
36 Mohamed ben Bouchta, brigadier.
37 Mohamed ou Mansour, mokhazeni.
38 Lyazid ben Mohamed, mokhazeni.
39 Driss ou Omar, mokhazeni.
40 Abdesselem ben Aomar, mokhazeni.
41 Sidi Ahmed ben Mouloud, mokhazeni.
42 Abdessiem ben Hadjaj, mokhazeni

43 Ahmed ben Mohamed, mokhazeni.
44 Mohamed ben Houmene, mokhazeni.
45 Bou Seiham ben Hammou, brigadier.
46 Bouazza ben Moulay Ahmed, mokhazeni.
47 Moha ou Addi, mokhazeni.
48 Abdeslem ben Boumedienne, chef de makhzen.
49 Mohamed ben Abdesselem, mokhazeni.
50 Salah ou Lahoussain, mokhazeni.
51 Moha ou Abi, mokhazeni.
52 Mohamed ben Taibi, mokhazeni.
53 Malek ou Malek, mokhazeni.
54 Mahmed ben Abdesselem El Marrakchi, mokhazeni.
55 Mohamed ben Jaffar, mokhazeni.
56 Kaddour ben Kacem, mokhazeni.
57 Hamou ben Mohamed, mokhazeni.
58 Mohammed ben Azzouz, mokhazeni.
59 Herro ou Quirch, mokhazeni.
60 Larbi ben Mohamed, brigadier.
61 Akka ou Bouziane, mokhazeni
62 El Khatir ould Larbi, mokhazeni.
63 Hamouad ben Embarck, brigadier.
64 Bouazza ben Youssef, mokhazeni.
65 Bouazza ben Haddou, brigadier.
66 Lhassen ben Brahim, mokhazeni.
67 Bouziane ben Djillali, mokhazeni.
68 Lahcen ou Hammou, brigadier.
69 Haddou ou Abbou, mokhazeni.
70 Haddou ou Ikhlef, maoun.
71 Mohamed ben Mohamed ben Slimane, chef de makhzen.
72 Ben Tahar ben Khiyi ou Saïd, brigadier.
73 Mohamed ben Hamani, mokhazeni.
74 Lahcen ou Zekri, mokhazeni.
75 Smain bel Hadj, mokhazeni.
76 Boudjema ben Selem, mokhazeni.
77 Moha ou Ali Zioua, mokhazeni.
78 Mohamed ben Lhoucine, brigadier.
79 Saïd ou Ali, mokhazeni.
80 Mou'oud ben Haddi, mokhazeni.
81 Moha ou Moh ou Chri Bou, chef de makhzen.
82 M'Hamed ben Djillali, agent de maîtrise.
83 Abdelkader ben Ahmed, mokhazeni.
84 Lahoussine ou Mohamed, mokhazeni.
85 Mohamed ben Mohamed, mokhazeni.
86 Barck ben Ahmed, mokhazeni.
87 M'Hamed ou Aomar, mokhazeni.
88 Moha ou Ali, mokhazeni.
89 Mekki ben Ahmed, mokhazeni.
90 Lahsen ou Larbi, brigadier.
91 Saïd ben Hassen, mokhazeni.
92 Ali ou Saïd, chef de makhzen.
93 Mohamed ben Kharbouk, mokhazeni.
94 Mohamed ould Larbi, chef de makhzen.
95 Kaddour ben Zaoula, mokhazeni.
96 Lhassen ou Akka, mokhazeni.
97 Mahjoub ben Belaïd, mokhazeni.
98 Dris ben Yahia, mokhazeni.
99 Saïd ou Naceur, chef de makhzen.
100 Haddou ben Lahoucin, brigadier.
101 Haj ben Mohamed ben Haj Abdelaziz, mokhazeni.
102 Aomar ben Boujemaa, mokhazeni.
103 Rahal Benhaddi, mokhazeni.
104 Mohamed ben Fatah, brigadier.
105 Ahmed ben Mohamed, mokhazeni.
106 Saïd ben Mohamed ben Bassou, mokhazeni.
107 Kaddour ould Ali, mokhazeni.
108 Lahoucine ben Bouhassan, mokhazeni.
109 Ahmed ben El Mahi, mokhazeni.
110 Saïd ou Lhassen, mokhazeni.
111 Ahmed ben Lahcene dit Chaoui, brigadier.
112 Lahcen ben Aadj Lahoucine, mokhazeni.
113 El Haj ben Tahar, mokhazeni.
114 Larbi ou Moha, brigadier.
115 Bouazza ben Lhassen, chef de makhzen.
116 Mohamed ben Abdelwahab, chef de makhzen.
117 Lahoucine ou Mimoun, mokhazeni.
118 Ahmed ben Saïd, mokhazeni.
119 Mohamed ben Mekki, mokhazeni.
120 Mohamd ou Asbi, mokhazeni.
121 Abidi ben Mohamed, mokhazeni.
122 Mohamed ben Abdallah, mokhazeni.
123 Moulay Lahcene ou ben Aïssa, brigadier.
124 Ahmed ben Ghazi, mokhazeni.
125 Thami ben M'Hamed, mokhazeni.
126 Saïd ou Akka, mokhazeni.
127 Kaddour ben Allal, mokhazeni.
128 Djillali Ben Lhassen, mokhazeni.
129 Lhassen ben Mohamed, mokhazeni.
130 Mohamed ould Berraho, mokhazeni.
131 Bouï ben Hamouad, mokhazeni.
132 Saïd ou Ahmed, mokhazeni.
133 Ali ou Saïd, mokhazeni.
134 Bouazza ben Ali, mokhazeni.
135 Abdelkader ben Driss, mokhazeni.
136 Lachemi ben Aomar, mokhazeni.
137 Abdesselem ben Hammou, mokhazeni.
138 Ouazzani ben Lhassen, brigadier.
139 Moha ou Ali, mokhazeni.
140 M'Hamed ben Kacem, mokhazeni.
141 Abdallah ben Hamadi, mokhazeni.
142 Mohamed ben Abdallah, mokhazeni.

RECRUTEMENT ET STATISTIQUE

1 Ricaud (Gaston-Frédéric-Charles), adjudant.
2 Lombart (Roger-Emile-Julien), adjudant.
3 Mariani (Antoine-Louis), adjudant.
4 Guilbot (Pierre-Alfred-Armand), sergent-major.
5 Roblin (Antoine-Emile), adjudant-chef.
6 Legrand (Pierre-Eugène-Léon-Lucien), adjudant-chef.
7 Ravini (Charles-Bonaventure), adjudant-chef.
8 Weaver (Maurice-Léon), adjudant.
9 Blanc (André), adjudant.
10 Parisot (Maurice-Lucien-Auguste), adjudant-chef.
11 Bariant (Maurice-Armand), adjudant-chef.
12 Quilliot (Jules-Constantin Joseph), adjudant.
13 Rousseau (Maurice), adjudant-chef.
14 Leblanc (Louis-Emile-Marcel), sergent-chef.
15 Claudel (Hubert-Charles), adjudant.
16 Franchomme (Louis-Paul-Julien), adjudant.
17 Legay (René), adjudant.
18 Letuvee (Boris-Georges-Yves), sergent-major.
19 Lemaire (Roger-Adolphe-Félicien), adjudant.
20 Bochet-Cadet (Armand-Joseph), sergent-major.
21 Legrand (Léon-Octave), sergent-major.
22 Frin (André-Louis-Marie), adjudant-chef.
23 Lombard (René-Marie-Albert), sergent-major.
24 Brunet (Henri-Joseph), adjudant.
25 Rolly (Philippe-Jean), sergent-major.

GENIE

FRANÇAIS

1° Arme.

1 Homon (Georges-Ludovic), maître ouvrier.
2 Guillemaud (Georges), sergent-chef.
3 Lambard (Roger-Louis), sergent-chef.
4 Ricq (Raymond), adjudant.
5 Decayeux (Yves), adjudant.
6 Viguier (André-Marcel-Emile), sergent.
7 Gregoire (Albert-Lucien), sergent-chef.
8 Archer (André-Guillaume), adjudant-chef.
9 Finestra (Georges-Joseph-Antoine), adjudant.
10 Chocu (Maurice-Arcade-Fernand), adjudant-chef.
11 Marie (Emile-Auguste-Maurice), adjudant-chef.
12 Henry (Hubert-Edmond-Georges), adjudant-chef.
13 Folco (Michel), adjudant-chef.
14 Pamart (Gaston-Emile), adjudant.
15 Morgnieux (Pierre-Claudius-Joseph), adjudant.
16 Deprince (Louis-Henri-Roger), adjudant-chef.
17 Gobert (Jean-Louis), sergent-chef.
18 Gantiez (André-Amédée), adjudant-chef.
19 Deromme (Roger-Clément), sergent-chef.
20 Dirat (Georges), adjudant.
21 Roux (Fernand-Louis), sergent-chef.
22 Marginier (Célestin), adjudant-chef.
23 Tailla (Désiré-Eugène), adjudant.
24 Ortel (André-Marie-Jules-Gaston), sergent-chef.
25 Pallin (André-Pierre-Henri), adjudant.
26 Pitort (Raymond-Marcel), adjudant.
27 Perrin (Louis-Alphonse), sergent-chef.
28 Dauphin (Henri-Alexis), sergent-chef.
29 Ray (Joseph-Emile), sergent-major.
30 Rogaume (Gilbert-Joseph), adjudant.
31 Hurel (René-Charles-Pierre), adjudant.
32 Jobet (Fernand-Pierre), adjudant-chef.
33 Pernod (François-Joseph), sergent-chef.
34 Chauvin (Marcel-Robert), adjudant.
35 Becue (Marcel), adjudant.
36 Olmi (César), sergent.
37 Reyne (Georges-Marius), adjudant.
38 Travert (Maurice-Pierre-Louis-Edouard), sergent-chef.
39 Blanchard (Raymond), adjudant.
40 Choumille (Manuel), adjudant-chef.
41 Fournier (René-Charles), adjudant-chef.
42 Hequet (Paul-Georges), adjudant-chef.
43 Bonnard (André-Camille), adjudant-chef.
44 Micheneau (Félix-Albert-Joseph), sergent-major.
45 Benoit (Pierre-France-Maurice), adjudant-chef.
46 Francoise (Albert-Bertrand), adjudant.
47 Miramant (Henri-Jean), adjudant.
48 Solano (Emile), adjudant.
49 Morel (Henri-Jules-Léon), sergent-chef.
50 Schlosser (Rolland-Denis), adjudant-chef.
51 Juben (René), adjudant.
52 Lefèvre (Robert-Emile-Gustave), adjudant.
53 Palloix (René-Marcel), adjudant-chef.
54 Prevost (Raymond), adjudant-chef.
55 Mann (René-Camille), adjudant.
56 Kervella (Jean-Yves), adjudant-chef.
57 Caze (Paul), adjudant-chef.
58 Levieux (Emmanuel-Armand), adjudant-chef.
59 Tamagny (Pierre-Lucien), sergent-chef.
60 Masson (Jean-Georges), adjudant.
61 Constant (Maurice-Gustave), adjudant-chef.
62 Dangel (Raymond-Charles), adjudant.
63 Rousseau (Jean-Marcel-Clément), adjudant.
64 Andicorry (Guillaume), sergent-chef.
65 Robillard (Léon-Hubert-Marcellin), adjudant-chef.
66 Benameur Ahmed ben Tayebs, sergent-chef.
67 Bresler (Félix-Jean), sergent-chef.
68 Ladan (André), adjudant.
69 Bartholet (André-Eugène), adjudant-chef.
70 Perdebat (Jacques-Adolphe), adjudant-chef.
71 Janot (Alfred-Lucien), adjudant-chef.
72 Hanon (Joseph-Auguste), adjudant-chef.
73 Cartigny (André-Charles-François), adjudant-chef.
74 Stefani (Jacques-Michel), adjudant-chef.
75 Piquet (Jules-Justin-Henri), adjudant-chef.
76 Campant (Paul-Jean), adjudant-chef.
77 Valdenaire (René-Elie), adjudant-chef.
78 Ros (Joseph-Victor), adjudant-chef.
79 Marti (René-Maurice), sergent-chef.
80 Faget (Jean-Michel-Emile), adjudant-chef.
81 Hindelang (Jacques), sergent-chef.

82 Treny (Emery-Alain), adjudant.
83 Duparcq (Jules-Henri), adjudant-chef.
84 Rubini (Mathieu), adjudant.
85 Lautridou (Etienne - Honoré Yves), adjudant-chef.
86 Meutelet (Louis-Edmond), adjudant-chef.
87 Andreani (Félix-Jean), adjudant-chef.
88 Nicolas (Jean-Yves-Marie), adjudant-chef.
89 Drevet (Georges-François), adjudant.
90 Barnel (Jean-Louis-Marius), adjudant-chef.
91 Meyran (Roger-Eugène), adjudant-chef.
92 Dupent (Fernand), adjudant-chef.
93 Bueno (Paul-François), adjudant.
94 Chauveau (Guy), sergent-chef.

2e Services.

1 Mussi (David-Louis), adjudant.
2 Verra (Joseph), adjudant.
3 Masingue (Jules-Louis-Jean Baptiste), adjudant.
4 Morelle (Pierre - Georges-Daniel), adjudant-chef.
5 Roullet (André - Marcel - Alphonse), adjudant.
6 Jarrousseau (Yvan-Emile), adjudant.
7 Julita (Georges), adjudant-chef.
8 Jaunet (Marcel-Stanislas), adjudant.
9 Joube (Gilbert-Raymond), adjudant.
10 Delpy (Pierre-Jean-Marie), adjudant.
11 Berneron (Gilbert-Marius-André), sergent-major.
12 Baudic (Georges-Elie), adjudant.
13 Salles (Martin-Joseph-Jean), adjudant.
14 Marot (Jean-Germain), adjudant.
15 Panama (Jean), adjudant.
16 Vey (Fernand-Maurice), adjudant.
17 Sarniguet (Henri - Clément-Jean), adjudant.
18 Maccio (Marius-Adolphe), adjudant.
19 Merle de Massonneau (Jacques-Antoine), sergent-chef.
20 Roussillon (Constantin-François), adjudant.
21 Magnanou (Paul), adjudant.
22 Lebreton (Louis-Désiré), adjudant-chef.
23 Sternberger (Robert-Georges), adjudant.
24 Coty (Henri), adjudant.
25 Norves (Louis-Allain), adjudant.
26 Millot (Paul-Henri-Gérard), adjudant-chef.
27 Derrien (Guillaume), adjudant-chef.
28 Barrois (Georges), adjudant.
29 Moreau (Ernest-Paul), adjudant.
30 Clogne (Henri-Arthur), adjudant-chef.
31 Sibille (Jean-René-Joseph), adjudant-chef.
32 Aguero (Jean), adjudant.
33 Charles - Mangeon (Gérard-Pierre-Louis), adjudant.
34 Roussel (Gilbert - Louis - Joseph), adjudant.
35 Lambert (René-Nicolas), sergent-chef.
36 Lefèvre (Louis-Gilbert), adjudant-chef.
37 Poislane (Maurice - Pierre-Jean), sergent-chef.
38 Faure (Maurice), adjudant
39 Grenier (Michel-Pierre-Albert), adjudant.
40 Rault (Joseph-Ange-Marie), adjudant.
41 Clop (Henri), adjudant.
42 Beorchia (François), adjudant-chef.
43 Sevestre (Louis-Julien-Marie), adjudant.
44 Ganneval (Marcel - Jules-Joseph), adjudant.
45 Perrot (André-Alexandre), adjudant.
46 Le Goff (Gaston-Jean-Marie), adjudant.
47 Delahaye (Jean-Camille-André), adjudant-chef.
48 Noël (Louis-Jules-François), adjudant.
49 Lamoulie (Honoré), adjudant-chef.
50 Guignandon (Firmin-Léonide), adjudant-chef.
51 Cady (René-Henri-Jacques), adjudant-chef.
52 Pelbois (Gaston-Raymond), adjudant.
53 Seguin (Raymond - Auguste-Paul), adjudant.
54 Bourdin (Désiré-Paul-Jean), adjudant.
55 Moireau (Roger-Eugène), adjudant-chef.
56 Lavault (Louis-Victor), adjudant-chef.
57 Derible (Jules-François), adjudant.
58 Javon (André-Maurice-Louis), adjudant-chef.
59 Compoint (Roger-Raymond), adjudant.
60 Gragez (René-Emile-Gaston), adjudant-chef.
61 Morisson (Emile - Olivier - Alexandre), adjudant.
62 Vielh (Joseph-Désiré), adjudant.
63 Lelourneau (André-Etienne Gabriel), adjudant-chef.
64 Ducotey (Alfred-Eugène), adjudant-chef.
65 Teurlay (Pierre-Armand), adjudant.
66 Peichert (Boleslas), adjudant-chef.
67 Mazur (Albert-Alexandre-Raymond), adjudant.
68 Nicod (Aimé-Sévère-Francis), adjudant.
69 Castagneyrol (Jean), adjudant-chef.
70 Bauer (Ignace), adjudant.
71 Pechot (Georges), adjudant.
72 Bidegaray (Dominique), adjudant.
73 Normand (René-Armand), adjudant-chef.
74 Crepeaux (Robert), adjudant-chef.
75 Chalmette (Joseph-Antonin), adjudant.
76 Malet (Marius-Elie), adjudant.
77 Jamet (François-Marie-Théophile), adjudant-chef.
78 Tison (Robert-Jules-Désiré), adjudant.
79 Lambert (Jean - François-Emile), adjudant.
80 Dordor (Marie-Paul-Ernest), adjudant.
81 Bouyer (Pierre-Ernest), adjudant.
82 Trebillon (Henri-Urbain-Célestin), adjudant.
83 Gehin (Pierre), adjudant.
84 Favrit (Fernand-André), adjudant.
85 Chavey (Paul-Ernest), adjudant.
86 Renard (Gabriel-Félix), adjudant.
87 Guibert (Marcelin), adjudant-chef.
88 Fournier (Paul-Henri-Victor), adjudant.
89 Dupeux (André), adjudant.
90 Giordani (François), adjudant.
91 Gillet (Robert-Georges-Louis), adjudant.
92 Saint-Dizier (Lucien-René-Alphonse), adjudant.
93 Le Louarn (Joseph-Eugène), adjudant.
94 Burlet (Emile), adjudant.
95 Cornier (André-Ernest-Amédée), adjudant.
96 Gergaud (Octave-Marie), adjudant.
97 Thiebaud (Charles - Jean-Henri), adjudant.
98 Bedue (Richard-Claudius), adjudant.
99 Momon (Gaston-Roland), adjudant.
100 Farcy (Bernard-Ernest-Alfred), adjudant-chef.
101 Troadec (Jean-Baptiste), adjudant.
102 Caron (Roger-Eugène), adjudant.
103 Bauloz (Pierre-Ernest), adjudant-chef.
104 Durand (Pierre-Yves-Marie), adjudant.
105 Lorteeuw (Charles-Emile-Auguste), adjudant.
106 Vurpillot (André-Louis-Emile), adjudant.
107 Lebel (Romain-Charles), adjudant.
108 Carcel (Julien-Claudius), adjudant-chef.
109 Malherbe (Henry - Georges-Emile), adjudant.
110 Daussin (Maurice-Arthur), adjudant.
111 Monnot (Claude - Henri-Aristide), adjudant.
112 Marchant (Arcan-Rémy-Louis), adjudant.
113 Raison (Fernand-Alfred), adjudant-chef
114 Piernet (Jean-Justin), adjudant.
115 Jouhert (André-Jean), adjudant.
116 De Santa Elena (David-François-Louis), adjudant.
117 Buirette (Raymond-Georges), adjudant.
118 Cocoual (Joseph-Marie), adjudant.
119 Haudidier (Paul), adjudant.
120 Clairotte (Georges-Alphonse-Daniel), adjudant-chef.
121 Quentin (Robert-Joseph-Amédée), adjudant-chef.
122 Carré (Adalbert-Raymond), adjudant-chef.
123 Dubost (Eugène-Clément-Casimir), adjudant.
124 Leble (Roger-Maxime), adjudant.
125 Parinet (Elie), adjudant.
126 Grandjean (André - Robert), adjudant-chef.
127 Berthou (Lucien-Marie), adjudant.
128 Delboy (Jean - Marie), adjudant.
129 Gallet (Just-Eugène-Georges-Joseph), adjudant.
130 Guillot (Louis-Charles), adjudant-chef.
131 Charlier (Pierre-Louis), adjudant-chef.
132 Bonfils (André-Cyrille), adjudant.
133 Miramont (Pierre-Jean-Louis), adjudant.
134 Le Beller (Camille-Joachim), adjudant.
135 Issot (Roland-Albert), adjudant-chef.
136 Palloix (René - Isaur - Alexandre), adjudant.
137 Lambert (Roger-Gilbert), adjudant-chef.
138 Sirjean (Louis-Ernest), adjudant.
139 Pons (Roger - Henri), adjudant
140 Rennesson (Hector - Marcel), adjudant.
141 Lebas (Henri), adjudant.
142 Jaulfron (Lucien - Jacques), adjudant-chef.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

Marocains et Tunisiens

Sous-officiers

1 Andjouh Ahmed ben Abdelkader, sergent, mle A 342.
2 Khalifa Rahmin, sergent-chef, mle 177.
3 S. N. P. Ali ben Messaoud, sergent-chef, mle 1065.
4 Afoun Mahmoud ben Dahman, sergent-chef, mle A 1107/36.
5 L'Hadj ben Hamou, sergent, mle A 460.
6 Salah ben el Mouldi ben Amara, sergent-chef, mle 829/36.
7 Mohamed ben Ahmed, sergent-chef, mle A 15/37.
8 Dris ben Mohamed, sergent, mle A 252/37.
9 Allah ben Said, sergent, mle A 49/36.

Hommes de troupe

1 Bouattaf Mohamed, maître ouvrier, mle 586.
2 Mohamed ben Assou, caporal-chef, mle A 1662/36.
3 Abdallah ben Abdesselem, caporal-chef, mle P 3686.
4 Mohammed ben Ammar, caporal-chef, mle A 1561/36.
5 Kouidri Djelloul ben Benaissa, caporal, mle A 345.
6 Ahmed ben Lahsen, caporal-chef, mle 191/36.
7 Rahal ben M'Ahmed, caporal, mle A 871/34.
8 Deboussy Abdellah, sapeur-mineur, mle 7135.
9 Mohamed ben Si Brahim, caporal, mle A 1257/36.
10 Haraoui Moussa, caporal, mle 390.
11 Kaccem ben Kahmar, caporal-chef, mle A 456.
12 Aissiou Said ben Mohamed, caporal-chef, mle A 119.
13 Mohamed ben Lahsen, caporal, mle R 76.
14 S. N. P. Abdezag ben Mohamed, caporal-chef, mle LM 68.
15 Ahmed ben M'Ahmed, soldat, mle A 1571/35.
16 Dahman Mohammed, maître ouvrier, mle 1183.
17 Smain ben Akka, 1er sapeur-mineur, mle Q 3727.
18 Kacem ben Aji, 1er sapeur-mineur, mle A 661.
19 Ahmed ben Boubekeur, 1er sapeur-mineur, mle 0851.

MATERIEL

FRANÇAIS

1 Jouzeau (Jacques - Fernand - Léon), adjudant-chef.
2 Aimé (Robert - Lucien - Georges), maréchal des logis major.
3 Ducatillon (Auguste), adjudant.
4 Fayet (Jean-Emile), maréchal des logis major.
5 Roy (René-Emile), maréchal des logis major.
6 Clouve (Louis-Léon), maréchal des logis major.
7 Perez (Joseph), adjudant.

8 Mahé (Jean-Auguste), adjudant-chef.
9 Brabessa (Emile - Antoine), maréchal des logis major.
10 Lagonnière (Emile), maréchal des logis chef.
11 Leroy (Yves-René), maréchal des logis major.
12 Gyss (René-Lucien-Paul), maréchal des logis major.
13 Lensen (Marcel), maréchal des logis major.
14 Macia (Adolphe), maréchal des logis major.
15 Perrin (Constant - Auguste), adjudant.
16 Colin (Alphonse), maréchal des logis major.
17 Castel (Paul - Jean - Joseph), maréchal des logis major.
18 Monti (Eugène - Raymond), maréchal des logis major.
19 Coquet (René-Marcel), maréchal des logis chef.
20 Claverie (Robert-Félix), adjudant.
21 Bodet (Jean-François), adjudant.
22 Coudurier (Charles - René), maréchal des logis chef.
24 Eeckhoute (Ferdinand-Julien), maréchal des logis major.
25 Smachtens (Jacques-Charles), maréchal des logis chef.
26 Grunenwald (Louis), adjudant.
27 Villesuzanne (Pierre-Georges), maréchal des logis major.
28 Ronsin (Yvon), adjudant.
29 Moreaux (Yvon - Jules - René), adjudant.
30 Maisongrosse (Georges), maréchal des logis major.
31 Salliet (Georges-Gaston-Louis), maréchal des logis major.
32 Champmartin (Charles), maréchal des logis chef.
33 Dominici (François - Joseph - Antoine) adjudant.
34 Selve (Pierre-Camille), maréchal des logis major.
35 Heitz (Charles-Edmond), adjudant.
36 Fanène (André-Alexandre-Joseph-Marie), maréchal des logis major.
37 Feldeisen (Emile - Nicolas), maréchal des logis major.
38 Heller (Edmond-Charles), adjudant.
39 Terrazonni (Paul), adjudant.
40 Dubois (Ange-Marie-Charles), adjudant.
41 Mattei (René-François), adjudant.
42 Bernardini (Frédéric), adjudant.
43 Bontemps (Georges-Eugène), maréchal des logis major.
44 Pierquin (Louis-Léon), maréchal des logis major.
45 Therre (Jean-Henri), maréchal des logis major.
46 Georgeon (Roger - Adrien-Ernest), adjudant.
47 Ramos (Joachim), adjudant.
48 Decraene (Maximilien-Jean), adjudant-chef.
49 Provot (Georges), adjudant.
50 Marcilhac (Eugène - Louis), maréchal des logis major.
51 Bodin (Pierre), adjudant.
52 Cheleau (André), adjudant.
53 Guyader (Yves-Marie), maréchal des logis major.
54 Franchet (Roland), maréchal des logis chef.
55 Mazet (Etienne-Henri), maréchal des logis major.
56 Louvert (Pierre - Emile - Arsène), maréchal des logis chef.
57 Gautier (Albert-Firmin), maréchal des logis major.
58 Dufour (Gaston - Clandius), maréchal des logis chef.
59 Guyot (Marcel-Edouard), maréchal des logis major.
60 Harel (Ernest-Auguste), maréchal des logis chef.
61 Carron (Gabriel-Pierre), maréchal des logis chef.
62 Viant (Georges-Albert), maréchal des logis major.
63 Colloc (Marcel-Marie), maréchal des logis major.
64 Abhervé (Yves-Marie), maréchal des logis major.
65 Bauchier (Paul - Auguste - Etienne), maréchal des logis major.
66 Mallinger (Louis-Albert), maréchal des logis chef.
67 Bielkiewicz (Serge), maréchal chal des logis.
68 Brethome (Auguste - Joseph-Alfred), maréchal des logis chef.
69 Curro (Paul), adjudant.
70 Vallicioni (Don Marc), maréchal des logis chef.
71 Mangeot (Pierre-Marcel), maréchal des logis chef.
72 Bastian (Marcel), maréchal des logis major.
73 Flotat (Alphonse-Marcel), adjudant.
74 Moya (Estéban), adjudant.
75 Kervarec (Emile-Joseph), maréchal des logis major.
76 Metens (Maurice-Joseph), maréchal des logis major.
77 Ruiz (Albert-Raoul), maréchal des logis major.
78 Pinelli (Laurent), maréchal des logis chef.
79 Grimbuhler (Roland - Fritz), adjudant.
80 Lampert (Jules-Jacques), maréchal des logis major.
81 Gressier (François-Emile), maréchal des logis chef.
82 Gaudou (René-Charles) adjudant.
83 Cataudella (Gaëtan), maréchal des logis chef.
84 Lhortolary (Yves-Elie), maréchal des logis major.
85 Ginot (Robert - Paul - René), maréchal des logis chef.
86 Jalley (Eugène-Louis), adjudant.
87 Prineau (Marcel-Alphonse-Gabriel), adjudant.
88 Clerget (Albert-Gabriel), maréchal des logis major.
89 Fenelon (Jacques - Paul-Léopold), adjudant-chef.
90 Carnet (René-Robert-Joseph), adjudant.
91 Joly (Daniel), adjudant.
92 Le Guillou (Jean-Louis), adjudant.
93 Menec (Auguste), adjudant.
94 Dumay (Robert), adjudant.
95 Sonrier (René-Marie), adjudant.
96 Deloy (Albert-Jules-Paul), adjudant.
97 Lejeune (Henri), maréchal des logis major.
98 Puypalat (Raymond-Pierre-Albert), maréchal des logis major.
99 Delarue (Victor-Edmond), maréchal des logis major.
100 Cabrol (Armand-Jacques-Pascal) maréchal des logis chef.
101 Brunetière (Paul - Joseph-Marie-Auguste), adjudant.
102 Sandrat (Louis-Joseph), maréchal des logis major.
103 Ruez (Paul-Pierre), adjudant.
104 Guiniec (Albert-Louis-Marie), adjudant.
105 Lepinoy (Alphonse), adjudant.
106 Pivert (Constant - Edouard), adjudant.
107 Laudouar (Roger), maréchal des logis chef.
108 Julian (Henri-Jean), maréchal des logis major.
109 Vermersch (Gaston-Albert-Benoît), maréchal des logis major.
110 Witeirs (Albert - Eugène-Raymond), maréchal des logis major.
111 Canu (Raymond-Louis), maréchal des logis chef major.
112 Picard (Hyacinthe-Emile), adjudant.
113 Tamborini (Mario), adjudant-chef.
114 Tranvouez (Pierre - Gaston), adjudant.
115 Rémy (Marcel - Jean - Marie), adjudant.
116 Mattei (Marcel-Joseph-Marie), maréchal des logis major.
117 Senjean (Raymond), adjudant
118 Leleux (Eugène), adjudant.
119 Saget (Henri-Marcel-Georges), adjudant.
120 Rouaud (Georges - Adrien), adjudant.
121 Susini (Bernardin-Henri), maréchal des logis chef.
122 Simon (André-Charles), maréchal des logis.
123 Chopineaux (André - Louis), adjudant.
124 Beley (Maurice - Georges - Alcide), maréchal des logis chef.
125 Le Gallic (Pierre-Louis), adjudant.
126 Vache (André-Paul), adjudant.
127 Huillet (Léon - Jean-Elie-Emilien), maréchal des logis major
128 Tissèdre (Maurice), adjudant.
129 Rigolet (René-François-Jean), adjudant.
130 Morgère (Jean-Louis), maréchal des logis major.
131 Lhéritier (Pierre - Paul - Bernard), adjudant.
132 Pépin (Maurice-Fernand), maréchal des logis chef.
133 Bertini (Pierre-Joseph), sergent-chef.
134 Hamm (Robert), adjudant-chef.
135 Crousier (Robert-Ernest), adjudant.
136 Tournecuillert (Henri - Léon), adjudant-chef.
137 Puly (Joseph), adjudant.
138 Sol (Marcel-René), adjudant.
139 Lardot (Claude-Yvan-Antoine), adjudant.
140 Kiène (Jean-Antoine), adjudant.
141 François (Emile), adjudant.
142 Dedieu (Charles), adjudant-chef.
143 Michaud (Raoul-André) adjudant.
144 Minangoy (Georges - Paul-Victor), adjudant.
145 Ghyzel (Noël-Maurice-Michel), adjudant.
146 Neulat (Pierre - Jean-Jospeh), maréchal des logis major.
147 Kappes (Charles-Albert), adjudant.
148 Toulmond (Jean-Joseph), adjudant.
149 Vilminot (André-Jean), adjudant.
150 Goursaud (Félix), adjudant.
151 Gillet (Edmond-Louis), brigadier.
152 Joron (Marie-Joseph), adjudant-chef.
153 Jeanpierre (Gaston - Joseph), adjudant.
154 Conlant (Pierre), adjudant.
155 Noël (Pierre - Joseph - Alexis), maréchal des logis major.
156 Pouillastrou (Julien - Louis), adjudant.
157 Fauvre (Aimé-Ernest-Victor), adjudant.
158 Cunin (André-Camille), maréchal des logis major.
159 Deligat (André-Georges), maréchal des logis major.
160 Portas (Marc-Louis), adjudant.
161 Wilbert (André-Marc), adjudant.
162 Frische (André-Jean), maréchal des logis major.
163 Garcia (Pierre-Baptiste), maréchal des logis major.
164 Dejean (Raymond - René - Alfred), maréchal des logis major.
165 Fourrier (Lucien-Emile), adjudant.
166 Lebrun (Paul-Armand-Joseph), adjudant-chef.
167 Lemal (Gabriel), maréchal des logis major.
168 Maupetit (Maurice-Jean), adjudant.
169 Prefaci (Antoine), maréchal des logis major.
170 Lepuissant (Georges - Emile), adjudant-chef.
171 Bourcier (Gaston - Antoine), maréchal des logis major.
172 Rémy (Jean - Emile - Joseph), adjudant-chef.
173 Cheneaux (Paul-Joseph-Frédéric), adjudant.
174 Chevallier (René-Léon), adjudant.
175 Metivet (Roger-Bernard), adjudant-chef.
176 Bibé (Roger-Jean), adjudant.
177 Huet (Roland), adjudant.
178 Guettas (Joseph), adjudant.
179 Fabre (Raymond), adjudant.
180 Cavailles (Jean), adjudant.
181 Mermoud (Claude-Michel), adjudant.
182 Moisy (Paul-Louis), adjudant.
183 Roul (Jacques - Victor-Yves), adjudant.
184 Puech (Jean-Marie - Charles), adjudant-chef.
185 Baudet (Roger - Alzina-Jules), adjudant.
186 Bach (Adolphe-François), adjudant.
187 Dumont (Fernand - François-Jean), adjudant.
188 Troubat (Jean - Georges - Albert), adjudant.
189 Rose (Pierre), adjudant.
190 Mindroux (Michel), maréchal des logis major.
191 Michelangeli (Angelini), adjudant.
192 Noël (François-Victor), adjudant.
193 Charlier (Lucien - Jules - Babette), adjudant.
194 Hadrot (Albert), maréchal des logis major.
195 Berget (Robert - Marcel - Georges), adjudant.
196 Fropier (Jean), adjudant-chef.
197 Dupré (Pierre-Jean), maréchal des logis major.
198 Falaize (Charles - Lucien - Michel), maréchal des logis major.
199 Tisserand (François), adjudant.
200 Eudes (Marcel-Lucien-Clovis), maréchal des logis major.
201 Garcia (Rosindo), adjudant.
202 Schelcher (Joseph-Henri), adjudant.
203 Kaiser (Emile), adjudant.
204 Prat-Bernachot (René-Joseph), maréchal des logis major.
205 Allard (André-Léon), adjudant.
206 Couillandreau (Robert), adjudant-chef.
207 Lamy (Gaston-Henri), adjudant.
208 Vincent (Jules - Eugène - Fernand), maréchal des logis major.
209 Denoyer (Marcel - Alfred - Eugène), adjudant.
210 Chauvet (Raymond - Marcel), adjudant.
211 Gaillard (André), adjudant-chef.
212 Alcouffe (Armand - Calixte - François), adjudant.
213 Di Scala (Henri-Salvator), adjudant.
214 Baillon (Lucien - Marc-Stanislas), adjudant.

215 Rossignol (Jean-André), maréchal des logis.
216 Plasse (Raymond-Paul-Louis), adjudant.
217 Guillerot (René-Raymond-Robert), adjudant.
218 Dupeyron (Raymond - Alphonse), maréchal des logis.
219 Dauvergne (Eugène - Jean-Marie), adjudant.
220 Garnier (Florent - Frédéric), adjudant.
221 Béghin (Henri-Fernand-Louis), adjudant.
222 Foglizzo (Bienvenu - Barthélémy), adjudant-chef.
223 Antoine (Eugène-Lucien-Georges), maréchal des logis chef.
224 Dubiez (André - Léon-César), adjudant.
225 Devraine (Jean), adjudant.
226 Terrier (Lucien-Georges), adjudant-chef.
227 Terrasse (Pierre-Antoine), adjudant.
228 Peyre (André - Clément-Jean), maréchal des logis major.
229 Large (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
230 Georges (André-Robert), adjudant.
231 Guyot (René-Jules), adjudant-chef.
232 Guinamant (Marc), adjudant.
233 Ricordeau (Jean-Eugène-Henri), adjudant.
234 Rochette (Marc-Jules), adjudant.
235 Claret (Maurice-Marcel), adjudant.
236 Dumont (Roger-Marie), adjudant.
237 Kung (Maurice-Maxime), adjudant.
238 Donde (Francisque-Félix), adjudant-chef.
239 Lemaitre (Julien), adjudant.
240 Kirstetter (Marcel - Eugène), adjudant.
241 Labonde (André-Charles), adjudant-chef.
242 Montoya (Joseph), adjudant.
243 Fabri (Edmond-Honoré), adjudant.
244 Calcia (Joseph-Pierre-Victor), adjudant.
245 Feray (Maxime-Marie-Joseph-Antoine), maréchal des logis major.
246 Pineau (André - Marc - Roger-Jules), adjudant-chef.
247 Le Menn (Louis-Jean), adjudant-chef.
248 Canté (Lucien-Auguste), adjudant.
249 Guitard (Jean-François), adjudant.
250 Vagner (Félicien - Jean - Baptiste), adjudant.
251 Mialon (Jean-Louis), adjudant-chef.
252 Messmer (Armand - Joseph), adjudant-chef.
253 Boyer (Julien-Achille), adjudant-chef.
254 Picchi (Louis), adjudant.
255 Richard (Jean-Yves), adjudant.
256 Coquelle (Jules - Charles - Alfred), aspirant.
257 Chaton (Jean-Max-Emile), adjudant.
258 Lacaze (Albert-Jean-Francis), adjudant.
259 Babin (Robert), adjudant.
260 Bonnet (Marcel-Ernest), adjudant.
261 Girard (Charles-Marius), adjudant.
262 Chevreau (Lucien - Germain-Raymond), adjudant.
263 Penaud (Marcel-Jean), adjudant.
264 Guénel (Victor - Félix-Marie), adjudant.
265 Olivier (Paul-François), maréchal des logis major.
266 Lacabanne (Paul-Victor), adjudant-chef.
267 Kempf (Marceau-René-Jules), adjudant.
268 Sinet (Roland-Eugène-Gaston), adjudant.
269 Delsaut (François - Louis-Modeste), adjudant.
270 Lapoutge (William-Philippe), adjudant.
271 Malapert (Jacques-André), adjudant.
272 Barreau (Jean-Baptiste), adjudant.
273 Sassus (Christian - Henri-Pierre), adjudant.
274 Dilly (André), maréchal des logis major.
275 Gangloff (Willy-Louis), adjudant.
276 Meyer (Julien-André - Henri), adjudant.
277 Mariani (Jacques-Albert), maréchal des logis major.
278 Lepage (Joseph-Pierre), adjudant.
279 Desbouys (Gilbert - Georges - Louis), maréchal des logis major.
280 Richard (Clotaire-Ansbert-Eugène), maréchal des logis major.
281 Serres (Raymond - Fernand), adjudant-chef.
282 Paniagua (Louis-Guy), adjudant-chef.
283 Laporte (Jacques-Jean - François), adjudant.
284 Jeanmougin (Paul-Pierre), aspirant.
285 Chastagnol (Marcel - Baptiste-Claude), maréchal des logis major.
286 Leroux (René-Maurice), adjudant.
287 Legay (Victor-François), adjudant.
288 Serres (Pierre-Nicolas-Louis), adjudant.
289 Caruana (Antoine), maréchal des logis major.
290 Parrau (Edgar), maréchal des logis major.
291 Roubé (Maurice-René), sergent-chef.
292 Colas (René), adjudant
293 Hunot (Marcel-Armand-Louis), adjudant.
294 Abadie (Louis-Jean-Paul), adjudant.
295 Socrate (Paul - Emile), adjudant.
296 Carlier (Emile), adjudant.
297 Peaulieu (Jean), maréchal des logis chef.
298 Eric (Marc-Jules), adjudant.
299 Favarcq (Pierre-Philippe), adjudant
300 Narran (Jean-Armand), adjudant.
301 Tixier (André - Alexandre-Etienne), adjudant-chef.
302 Kermen (Albert-Pierre), adjudant.
303 Dufeu (Pierre), adjudant-chef.
304 Le Goff (Alphonse-Yves), adjudant.
305 Boitreaud (Henri-Jean), adjudant.
306 Giroud (Maurice-Emile-Honoré), adjudant-chef.
307 Menard (André), adjudant.
308 Menoret (Georges), adjudant.
309 Louis (Pierre-Paul-Adrien), adjudant
310 Perez (André), adjudant-chef.
311 Ballandier (Henri - Bernard), adjudant.
312 Le Bouedec (Léon), maréchal des logis major.
313 Poulet (Gilbert-Charles-Louis), adjudant.
314 Tasset (Roger-François-Pierre), adjudant.
315 Gron (Paul), adjudant-chef.
316 Letu (Georges-André), adjudant.
317 Falques (Jean - François-Martin), adjudant.
318 Prevot (Joseph - Rémy), adjudant-chef.
319 Schmitt (Antoine), adjudant-chef.
320 Peroux (Jean), adjudant.
321 Viala (Victor - Henri), adjudant.
322 Louis (Jean-René), adjudant.
323 Tarot (Jules-Louis), adjudant.
324 Cordier (Edouard - Louis-Jacques), adjudant.

MILITAIRES FRANCAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

SOUS-OFFICIERS

1 Zitouni Abdelkader, maréchal des logis, mle LM 453.
2 Mohamed ben Djilali, maréchal des logis, mle A 484-34
3 Belkheir ben Abdallah, maréchal des logis, mle N 73.
4 Mohamed ben Moulay Ali, maréchal des logis, mle A 369.
5 Mohamed ben Ali ben Barck, maréchal des logis, mle Q 493.
6 Fatmi ben Mohamed), maréchal des logis chef, mle A 652-36.
7 Abdesselem ben Hamou ben Cherki, maréchal des logis, logis, mle A 1497-8659
8 Tahri Mohamed ben Mahammed, maréchal des logis, mle A 135.
9 Moulay Larbi Mohamed ben X, maréchal des logis, mle P 2904.
10 Ahmed ben Mohamed, maréchal des logis, mle A 822-35.

HOMMES DE TROUPE

1 Mehend ben Mohamed, brigadier, mle 01661.
2 Bou Houche ben Moh, 1re classe, mle 160.
3 Ahmed ben Saïd, brigadier, mle Q 931.
4 Taieb ben Tahar ben Ali, brigadier, mle A 1686-36.
5 Mohamed ben Ali, 1re classe, mle A 1451-35.
6 Sadok ben Belgacem ben Khédiri, 2e classe, mle 841 L 35.
7 Diemli Bourenane, 1re classe, mle 512.
8 Hamoudi Belkacem, brigadier chef.
9 Bouamama Mohamed, brigadier-chef, mle A 1515.
10 El Mouldi ben Ahmed, 2e classe, mle 2335-35.
11 El Mabrouk ben Boubaker, 2e classe, mle 6650-35.
12 Bentourkia Miloud ben Mohamed, 1re classe, mle A 81.
13 Amourat Lahlali, 2e classe, mle A 300.
14 Rahal ben Ahmed), 1re classe, mle A 1595-35.

INTENDANCE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Taupin (Robert), adjudant.
2 Nagel (Paul-Emile), sergent-major.
3 Parisot (Gilbert-Léon), adjudant-chef.
4 Bardou (Louis), adjudant-chef.
5 Doquelon (Henri), sergent-chef.
6 Tisserand (Emile-Victor), sergent-chef.
7 Le Gall (Joseph-Marie), sergent-chef.
8 Dautel (Eugène-Marcel), sergent-major.
9 Briffa (Paul-Joseph), sergent-major.
10 Allegret (Pierre-Léon), adjudant.
11 Founs (Albert-Maurice), sergent-major.
12 Lagarde (Martin), sergent-chef.
13 Chaigneau (Roger-Jules), adjudant
14 Grandclaude (Maurice-Emile), sergent-major.
15 Plantier (Louis - Eugène-Marcel), sergent-major.
16 Laborde-Debat (Roger), sergent-major.
17 Texier (Henri-Jacques), sergent-major.
18 Nouvian (André), adjudant.
19 Valentin (René-Jean), sergent.
20 Beurton (René), sergent-major.
21 Martin (Fernand-Victor), sergent-major.
22 Guyot (Georges-Antoine), sergent-chef.
23 Herson (Roger-Adrien-Norbert), adjudant-chef.
24 Bernardin (Pierre-Jean), sergent-chef.
25 Croquelois (André-Marcel), sergent-major.
26 Chevrier (Henri), sergent-major.
27 François (Jules-Emile), sergent-major.
28 Letellier (Jacques-André), adjudant-chef.
29 Mallard (Charles-Henri-Louis), sergent-chef.
30 Effendiantz (Jacques-Joseph), sergent-chef.
31 Morato (Joseph), sergent.
32 Pelissier (Paul-Alexandre-Arthur), sergent-chef.
33 Doridot (André), sergent-major.
34 Guibert (Louis-Etienne), adjudant.
35 Chassel (René), sergent-chef.
36 Yhuel (André-Pierre), sergent-chef.
37 Passard (Pierre-Etienne-Jean) sergent.
38 Hubert (Marcel-Henri), sergent-major.
39 Chometon (Raymond-Lucien), sergent-chef.
40 Baque (Jean-André), sergent-chef.
41 Caillaud (Gaston), sergent-chef.
42 Blery (Pierre-Raphaël), sergent-chef.
43 Audebrand (André-Firmin-Delphin), sergent-major.
44 Mulet (Raymond-Nicolas-Georges), sergent-major.
45 Jury (André-Emile), sergent major.
46 Goury (René), sergent-major.
47 Le Gouellec (Emmanuel), adjudant.
48 Potin (Joseph-François-Marie), sergent-major.

49 Valhambras (Léon - Michel), sergent-major.
50 Arnaud (Julien-Mathieu), sergent-major.
51 Castres (Fernand - Léon - Joseph), adjudant-chef.
52 Foulon (Firmin-Marie-Paul), sergent-major.
53 Bracq (Gaston-Léon), adjudant-chef.
54 Berhault (Marcel - Jean - Clément), sergent-chef.
55 Gomard (Jean), sergent-chef.
56 Vespirini (Marc--Aurèle), sergent-major.
57 Schliklin (Georges - Charles), sergent-major.
58 Etienne (Bernard-Camille), adjudant-chef.
59 Arnaud (Jean - Henri - Louis), adjudant.
60 Forget (Christophe), sergent-chef.
61 Parel (Jean), sergent-major.
62 Bourdoncle (Luc - Jean - Baptiste), sergent-major.
63 Roger (Robert-Jean), sergent-chef.
64 Bled (Roland-René), adjudant.
65 Goarant (Victor - Pierre-François), adjudant.
66 Horner (Albert-François), sergent-major.
67 Devenat (Henri - Charles-Emile), sergent-major.
68 Monnet (Jacques), adjudant.
69 Julien (Louis-Aimé), adjudant.
70 Château (André), adjudant.
71 Larroque Benjamin-Jean-Marie-Fernand), adjudant.
72 Denazelle (Henri - Fernand), sergent-chef.
73 Robe (Louis-Auguste), adjudant-chef.
74 Giraud (Pierre-Robert), sergent-chef.
75 Fouqueray (René-Louis), adjudant.
76 Habib (Ahmed-Chérif), adjudant.
77 Quevremont (Georges), sergent-major.
78 Lequet (André-Jules-Isidore), sergent-major.
79 Pietri (Marc - Antoine - François), adjudant.
80 Freville (Alfred - Charles - Augustin), sergent-major.
81 Veremme (Alphonse-Arthur), adjudant.
82 Goule (Ambroise-Jean-Pierre), sergent-major.
83 Sapie (Louis - Joseph - Léon), sergent-major.
84 Gra (Pascal-Auguste - Marius-Joseph), adjudant-chef.
85 Hendricks (André - Jean - Gaspard), adjudant.
86 Lemoine (Albert-Joseph), sergent-major.
87 Wolff (Alphonse-Raymond-Albert-Joseph), adjudant.
88 Paraillac (Antoine-Henri), sergent-major.
89 Rabbe (Lucien-René), sergent-major.
90 Lavigne (Robert-Louis), adjudant.
91 Schultz (Joseph-Paul), adjudant-chef.
92 Pernin (Denis-Blaise), adjudant.
93 Simonetti (Antoine), adjudant.
94 Chevalier (Alphonse-Marcel), adjudant-chef.
95 Vincent (Régis-Léon-Joseph), adjudant.
96 Evrard (Louis-Pierre), adjudant-chef.
97 Nedjam Hocine, adjudant-chef
98 Farinotti (Joseph), adjudant-chef.
99 Meyer (Edouard-Antoine-Camille), sergent-major.
100 Bonnet (Raymond-Albert-Georges), adjudant.
101 Schildknecht (Jean - Emile), adjudant.
102 Verdière (Jean-Louis), adjudant.
103 Daguerre (Martin - Maurice), adjudant.
104 Joubert (Paul-Antoine), adjudant.
105 Choiseau (André-Jean-Joseph-Léon), adjudant.
106 Becker (Emile-Eugène-Paul), adjudant-chef.
107 Goyat (Jean-Paul-Marie), adjudant.
108 Ries (Joseph), sergent-major.
109 Renaudier (Paul), adjudant.
110 Boesser (Paul), adjudant.
111 Quintin (Pierre-Louis-Marie), adjudant.
112 Dubreuil (Gérard-André), adjudant-chef.
113 Thomas (René - Louis), sergent-major.
114 Briard (Léon - Armand - Auguste), adjudant.
115 Souche (Marcel), adjudant-chef.
116 Arzial (Léon), adjudant-chef.

HOMMES DE TROUPE

1 Mispelaere (André-Gustave), caporal-chef.

MAÎTRES OUVRIERS

1 Lesaint (Emile), sergent cordonnier.
2 Braud (Roger-Jules-Fernand), sergent-chef maître tailleur.
3 Boussard (Roland), sergent-chef maître tailleur.
4 Roncin (Ange-Marie-Charles), sergent-chef maître ouvrier cordonnier.
5 Rauzy (Pierre-Marie), sergent-major maître tailleur.
6 Bergé (Amédée-Marie-Paul), maréchal des logis chef maître tailleur.
7 Richard (Marcel), sergent maître bottier.
8 Guedj (Isaac-Georges), sergent maître ouvrier tailleur.
9 Thomas (Georges - Gaston), sergent-chef cordonnier.
10 Koukoulat (Eugène), sergent maître ouvrier tailleur.
11 Bourligueux (Charles), sergent-chef cordonnier.
12 Sentenac (Joseph), sergent-chef maître tailleur.
12 Le Brun (Louis-Marie), sergent cordonnier.
14 Froger (Jean-Gustave), sergent-chef tailleur.
15 Joly (Auguste - François - Joseph), sergent maître ouvrier cordonnier.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

SOUS-OFFICIERS

1 Mouadna Ali, sergent, mle 1181.
2 Embarck ben Belkheir, sergent, mle R 1241.
3 Hohamed ben Dehlalane, sergent, mle A 951-37.
4 Kaddour ben Abdalla, sergent, mle A 294-37.
5 Lbassen ben Abdesselem, sergent, mle A 872.
6 Kaidari Bouhaous Ould Amar, sergent, mle 733.

HOMMES DE TROUPE

1 S. N. P. Tayeb ben Larbi, 1re classe, mle A 1254.
2 Ahmed ben Lahoucine ben Hadj, caporal, mle O 1362-36.
3 Ali ben Haceïne, caporal, mle A 1041-36.

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE

Poste aux armées.

1 Jourdan (Laudry - Georges), adjudant-chef.
2 Izard (Robert), sergent-chef.
3 Maillard (Paul-Jean-Marie), adjudant-chef.
4 Sebie (Roger-Edouard-Marius-Jérôme), adjudant-chef.
5 Gagneur (André - Roland), adjudant-chef.
6 Doerr (Germain-Paul), adjudant.
7 Legrand (Jacques - Edmond-Joseph), adjudant-chef.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Pietri (Achille), sergent.
2 Sence (Robert), sergent.
3 Pham Van Tam, adjudant-chef.
4 Durand (Marcel), sergent.
5 Maria de Calbiac (Guy-Jean-Marie), sergent.
6 Ribière (Roger), adjudant.
7 Moraux (Frédéric - Charles - Gabriel), adjudant-chef.
8 Albert (Aimé), sergent.
9 Bernard (Emile), sergent-chef.
10 Lagadec (Nicolas-Pierre), sergent-chef.
11 Arnault (Elie), sergent.
12 Bariani (Jacques), sergent.
13 Arne (René), sergent-chef.
14 Jourdeuil (Maurice - Henri), adjudant-chef.
15 Vigne (Georges - Gustave), sergent-chef.
16 Pelegry (Georges), sergent.
17 Guardia (Gabriel), adjudant.
18 Chevet (Robert), sergent.
19 Troudet (Mathurin-Marie), sergent-chef.
20 Barbieux (Robert - Henri - Emile), adjudant.
21 Bovis (Raymond), sergent-chef.
22 Rondeaux (Armand-Victor), adjudant-chef.
23 Marchal (Jean-Emile), adjudant.
24 Pigeon (Roger), sergent.
25 Houart (Maurice-François), sergent-chef.
26 Jouan (Ernest), sergent.
27 Mattei (Jean), sergent.
28 Bezin (René), sergent.
29 Walter (François-Aloïse), sergent.
30 Thomas (Paul), adjudant.
31 Vu Van Kha (François), adjudant-chef.
32 Pasquier (Fernand - André), adjudant.
33 Carniaux (René), adjudant-chef.
34 Freyschmitt (Guillaume), sergent.
35 Scapula (Paul-Jean), sergent.
36 Fourdrin (René), sergent.
37 Santgerma (Alexis - Jean - Henri), sergent-chef.
38 Somlith (Maurice-Albert), sergent-chef.
39 Macchini (Martin), sergent.
40 Guérin (Baptistin - Marius - Louis), sergent.
41 Nicoli (Jean), adjudant.
42 Gegonne (René), adjudant.
43 Richard (Ernest), sergent.
44 Kremer (Marcel), sergent-chef.
45 Pitous (Paul), sergent-chef.
46 Bacelli (Jean), adjudant.
47 Buffard (Gabriel), sergent.
48 Berthier (Georges-Félix), adjudant.
49 Meia (Jules), sergent-chef.
50 Pouwels (Jean-André-Jérôme), sergent-chef.
51 Brau (Jules-Félicien-Raphaël), sergent.
52 Lamothe (Fernand), sergent-chef.
53 Millet (Gaston-Gratien-Augustin), sergent.
54 Bourdy (André-Gaston-Aimé), adjudant-chef.
55 Charton (André), sergent-chef.
56 Maraget (Gustave-Roger), sergent-chef.
57 Tesi (Dario), adjudant-chef.
58 Simonnard (Eugène-Charles-Marcel), sergent.
59 Cremades (Jean-Antoine), sergent-chef.
60 Rassat (René-Gaston), adjudant.
61 Angeli (Joseph), adjudant.
62 Chivot (Jacques), sergent-chef.
63 Delhommais (Roger), adjudant.
64 Lemaître (Henri - Gaston), adjudant-chef.
65 Langevin (Georges - Louis), sergent-chef.
66 Boisseau (René), sergent.
67 Balenci (Oreste), sergent.
68 Lebel (Chanemougam), sergent.
69 Maxant (Emile-Jean-Henri), sergent-chef.
70 M. M. (Georges), sergent.
71 Henry (Charles - Maurice), adjudant-chef.
72 Ottomani (Noël), sergent-chef.
73 Pierre (Dominique), sergent.
74 Machin (Georges), sergent.
75 Bénard (Raoul), sergent-chef.
76 Sisti (Ange-Martin), sergent-chef.
77 Brunet (Adrien), sergent.
78 Ollivier (François-Marie), sergent.
79 Thivolet (François), sergent.
80 Lemaire (Edmond), sergent-chef.
81 Lys (Maurice), sergent.
82 Ghesquière (René), sergent.
83 Rouil (Léopold), adjudant.
84 Perera (Antoine), sergent.
85 Espie (Gaston-Joseph), sergent-chef.
86 Lesage (Georges), adjudant.
87 Bernard (Victor-Alain), adjudant-chef.
88 Deprez (Vital-Alfred), sergent.
89 Perfetti (Ange-Jérôme), sergent-chef.
90 Vanucci (Pierre-Xavier), sergent.
91 Cucheval (Pierre-Georges), sergent-major.
92 Viale (Charles-Honoré), sergent-chef.
93 Paccosi (François - Marie), adjudant-chef.

94 Viblanc (Sandiagou), sergent.
95 Perrot (Pierre), adjudant.
96 Berchtold (Alfred), sergent.
97 Morelle (Alphonse-Gérard), sergent-chef.
98 Lebègue (Jacques-Marcel-Charles), sergent.
99 Herledan (Jean-Joseph), sergent-chef.
100 Ceccarini (André), sergent.
101 Ladrech (Paul-Eugène), sergent.
102 Barbier (Raymond-Abel), sergent.
103 Malmon (Jean-Emile-Arsène), adjudant.
104 Vally (N'Diaye), sergent.
105 N'Diaye (Séga), sergent-chef.
106 Bicrel (Jean-Louis), sergent.
107 Préal (André-René-Robert), sergent.
108 Lelan (Clair-Marie-Eloi), sergent.
109 Giamarchi (Paul-Emile), sergent.
110 Miquel (Aimé), adjudant.
111 Boukols (Pierre), sergent-chef.
112 Cam (François), sergent.
113 Cote (Robert), adjudant.
114 Castelli (Dominique), sergent.
115 Changeat (Marcel-Maurice), sergent-chef.
116 Prévost (Désiré), sergent-chef.
117 Baltzer (Jean-Albert), sergent-major.
118 Allain (Alexis-René-Marie-Joseph), sergent-chef.
119 Thomas (Joseph-René-Marie), sergent.
120 Parthiot (Henri), sergent.
121 Mevel (Jean-René), adjudant.
122 Bachaud (Raphaël-Roger), sergent-chef.
123 Henry (André-Georges), sergent.
124 Duret (Eugène), sergent.
125 Le Bras (Benoît), adjudant-chef.
126 Chianea (Henri-Marius-Lucien), sergent.
127 Rocca (Pierre), sergent-chef.
128 Gouéré (Armand-Hervé), sergent.
129 Duchet (Henri), sergent.
130 Lemonnier (Charles-Louis), sergent-chef.
131 Masson (Raymond-André), sergent-chef.
132 Yervant (Chilkeworkian-Charles), adjudant-chef.
133 Darre (Gilbert), sergent.
134 Ollivier (Joseph-Louis-Marie), adjudant.
135 Duquesnoy (Jules-Camille), sergent-chef.
136 Laurent (Maurice-Fernand), adjudant-chef.
137 Zie-Mé (Paul-Jacques-Henri), adjudant.
138 Chedorge (Antoine-Jules-Marie), sergent.
139 Greteau (Robert-Joseph-Henri), sergent-chef.
140 Nicolaï (Dominique), sergent.
141 Daboval (Emilien-Léandre), sergent-chef.
142 Gauthier (Marcel), sergent-chef.
143 Raymond (Robert-Antoine-Nicolas), adjudant.
144 Rouille (Emile), sergent.
145 Gouttebroze (Jean-Désiré-Emile), sergent-major.
146 Gorchenkoff (Max-Lucien), adjudant-chef.
147 Arnoux (Paul-Marie), sergent.
148 Moulineau (Roger), sergent-major.
149 Frick (Marcel), sergent-chef.
150 Vinciguerra (Luc-Antoine), sergent.
151 Poggioli (Raphaël-Joffre), sergent-chef.
152 Khouth (Pianet), sergent-major.
153 Raimond (Henri-Maurice), sergent-chef.
154 L'Horset (Francis), adjudant-chef.
155 Razat (Louis), sergent-chef.
156 Leca (Pierre-Toussaint), sergent-chef.
157 Carillo (Joseph), sergent.
158 Gueguen (Ernest-Marie), sergent-chef.
159 Thomas (Jean), sergent.
160 De Meydts (Christian), sergent-chef.
161 Tipolin (Arsène-Constant), adjudant.
162 Lironville (Marcel-René), sergent-chef.
163 Boissac (Auguste-Louis), adjudant.
164 Marsaudon (Julien), sergent-chef.
165 Plunian (Alphonse-Georges-Marie), sergent-chef.
166 Champêtre (Raymond), sergent.
167 Delort (Etienne), sergent-chef.
168 Uttscheid (Guillaume), sergent-chef.
169 Chalumeau (Adolphe), sergent-chef.
170 Corso (Albin), sergent-chef.
171 Trespeuch (Henri), sergent-chef.
172 Fauvet (René), sergent.
173 Beau (René-Maurice), adjudant-chef.
174 Varoqui (Aloyse), adjudant-chef.
175 Loorius (Pierre-André), sergent-chef.
176 Rota (Alexandre-Angelo), adjudant-chef.
177 Profizi (Antoine-Marc), sergent.
178 Viola (Jacques-Marie), sergent-chef.
179 Corriez (Georges-Emile-Pierre), sergent-major.
180 Cavallera (Auguste), adjudant-chef.
181 Girard (Georges), adjudant-chef.
182 Fossas (Sauveur-François), adjudant.
183 Bonvier (Philippe-Charles-Marius), adjudant-chef.
184 Losi (René), sergent
185 Le Nestour (Yves), sergent.
186 Philipp (Lucien-Alphonse), adjudant.
187 Francke (Robert), adjudant.
188 Torre (Antoine), adjudant.
189 N'Daw (Birayeumb-André), sergent.
190 Lalitte (Roger), sergent-chef.
191 Martin (Bernard), sergent-chef
192 Leccia (Pierre), sergent-chef.
193 Riou (François-Louis-Marie), sergent.
194 Michel (Pierre), adjudant.
195 Le Breton (Fernand), adjudant.
196 Serra (Joseph), sergent.
197 Rivard (Lucien), sergent-chef.
198 Nomblot (Philippe), adjudant.
199 Birgy (Auguste), adjudant.
200 Sonntag (Eugène-Robert), sergent.
201 Ploujoux (Robert), adjudant.
202 Richez (André-Lucien-Joseph), sergent-chef.
203 Willemain (Adrien-Marcel), sergent-major.
204 Mazzieri (Dominique-François), sergent-chef.
205 Pentecôte (Maurice-Gustave), adjudant-chef.
206 Laget (Félicien-Claude), sergent-chef.
207 Ravat (Louis-Marius), sergent
208 Gaudin (Lucien), adjudant.
209 Lemerdy (Barnabé), adjudant-chef.
210 Huguet (Joffre), sergent.
211 Gaub (Roger-Georges), adjudant.
212 L'Hermine (Francis-Roger), sergent-chef.
213 Rogues (Yves), adjudant.
214 Torasso (Martial-Germain), adjudant.
215 Perriollat (Jean-Joseph), sergent-chef.
216 Dia (Mademba), adjudant-chef
217 Lacoste (Paul), sergent-major.
218 N'Diaye (Mamadou-Doudou), adjudant.
219 Maledon (Justin), sergent.
220 Richez (Pierre-Georges-Marie), adjudant-chef.
221 Roblin (Marcel-Paul), adjudant-chef.
222 Szczepaniak (Pierre), sergent.
223 Caland (Jean-Jacques), sergent-major.
224 Pignolet (Edgard), adjudant.
225 Bortolussi (Pierre), adjudant.
226 Gicquel (Roger-Alexandre), sergent-chef.
227 Paul (Emile-Lindor), sergent-major.
228 Wagner (Frédéric), sergent-chef.
229 Hillembrand (Paul-Henri), adjudant.
230 Rousseau (Raymond-Robert), sergent.
231 Nicolas (Henri), sergent-chef.
232 Elian (Antoine), adjudant-chef
233 Paugam (François), sergent.
234 Fantoni (Antoine), sergent.
235 Mariani (Antoine), sergent.
236 Joly (Georges), sergent.
237 Le Moal (Marcel), sergent-chef
238 Varney (Marcel), adjudant-chef
239 Costa (Lucien), sergent-chef.
240 Dilizien (Yves-Marie), sergent-chef.
241 Bayle (Jacques-Louis), sergent-chef.
242 Lassalle (Albert-Irénée-Marcel), sergent.
243 Leloire (Henri-Charles-Marcel), adjudant.
244 Joubert (Robert-Louis), adjudant-chef.
245 Labadie (Jean-Baptiste), sergent-chef
246 Poiron (Louis-Albert), sergent-chef.
247 Zennou (Aron-Henri), sergent.
248 Arnoul (Jean), sergent.
249 Dreyfuss (Charles), sergent-chef
250 Bernard (Daniel), sergent-major.
251 Sebastiani (Frédéric), sergent-chef.
252 Lepine (Jules-Georges), adjudant-chef.
253 Sturiesi (Orlando), sergent-chef.
254 Le Roux (Jean-Marie), sergent-major.
255 Filippi (Philippe), adjudant.
256 Alberghi (Luc), adjudant.
257 Soriano (François), sergent.
258 Dziri (Tahar), sergent.
259 Lemaur (Raymond), sergent.
260 Mary (Camille-Joseph), adjudant-chef.
261 Leulier (René-Fernand-Henri), adjudant.
262 Maréchal (Robert-Bertin), sergent.
263 Loucas (Alexandre), adjudant.
264 Pocrain (Prisca), sergent-chef.
265 Philippe (Léon), adjudant.
266 Legrand (Charles-Lucien), sergent-chef.
267 Corne (Lucien), adjudant.
268 Gaeckler (René-André-Louis), sergent.
269 Janon (Joseph-Léon), adjudant.
270 Bally (Joseph-Edouard), sergent.
271 Burki (Louis-Joseph), adjudant-chef.
272 Coste (Antoine), adjudant.
273 Nicol (Charles-Marie), sergent-chef.
274 Hoareau (Bernard-Louis-Barthélémy-Raymond), adjudant.
275 Innocent (Roger), adjudant.
276 Leguay (Pierre), adjudant.
277 Menouzeau (Jean), sergent.
278 Philippet (Jean), sergent.
279 Guiry (Soubaraw), sergent.
280 Arnault (Joffre-Robert), sergent-chef.
281 Regnier (Jean-Fernand-Joseph), adjudant.
282 Devreese (Georges-Jules-Albert), sergent.
283 Deshams (Sylvain-Lucien), sergent-chef.
284 Metzger (Nicolas), sergent.
285 Legarrec (Joseph-Marie), adjudant-chef.
286 Champenois (André), sergent-chef.
287 Allemand (Gaston-Anaclat), adjudant.
288 Scarbonchi (Mathieu), sergent-chef.
289 Barbiche (Henri), sergent-chef.
290 Humbert (Jean-Charles-Louis), sergent-chef.
291 Digy (Roger-Noël), adjudant-chef.
292 Freslers (André), adjudant.
293 Cursolle (Pierre), adjudant.
294 Alberghi (Denis), sergent-chef.
295 Le Bourhis (Charles-Emile-Jean), sergent.
296 Nobili (Ange-Pierre), sergent-chef.
297 Boudineau (Albert), sergent.
298 Begue (René-Henri), adjudant.
299 Ballaman (Raymond), adjudant.
300 Lallemand (Jean-Lucien), adjudant.
301 Martini (Nonce), sergent-chef.
302 Leger (Louis), sergent-chef.
303 Vives (François), sergent.
304 Incurvaja (Carmel), adjudant-chef.
305 Lecerf (Pierre-Marie), adjudant-chef.
306 Gaillard (Marcel), adjudant.
307 Manisse (Louis-Constant-Joseph), sergent-chef.
308 Susini (Joseph), sergent-chef.
309 Appery (Arsène), sergent.
310 Bataille (Jean-François-Alphonse), adjudant-chef.
311 Guillamet (François-Louis-René), sergent.
312 Cosleau (Marius), adjudant-chef.
313 Ropars (Arsène-Jean), adjudant.
314 Vasseur (Georges), sergent.
315 Alleron (Marius), adjudant-chef.
316 Le Gal (Alexandre-Joachim), sergent-chef.
317 Mougey (Jean-Henri-Auguste), sergent-chef.
318 Froeliger (Camille-Auguste), adjudant-chef.
319 Martin (Louis), sergent.
320 Top (Maurice-Lucien), sergent.
321 Anselme (Henri-Jean-Claude-Robert), sergent-chef.
322 Benedetti (Pascal), sergent-chef.
323 Bonne (Lucien-Alfred), sergent-chef.
324 Argenty (Michel-Paul), sergent.
325 Roman (Paul-Marcel), adjudant-chef.
326 Martin (Gaston), adjudant-chef.
327 Regy (Placide), adjudant.
328 Picot (Alexandre), adjudant-chef.
329 Dupuis (Moïse-Marcou), adjudant-chef.
330 Plegaya (Marcel), sergent.
331 Soler (Bernard), adjudant.
332 Baguet (Maurice), adjudant-chef.
333 Roussel (Marceau-François-Gabriel), sergent.
334 Mandaroux (Antoine-Joseph), sergent.

335 Berthelier (Jean), sergent-chef.
336 Murer (Evelin-Ange), adjudant-chef.
337 Le Moing (Jean), sergent-chef.
338 Proust (Raymond-Armand), adjudant-chef.
339 Caplier (Emile), adjudant.
340 Garbani (Henri-André), adjudant.
341 Facchini (Pierre-Baptiste), adjudant.
342 Gaudin (Camille), adjudant.
343 Briseul (André-Henri-Albert), adjudant-chef.
344 Arnault (René-Emile-Elie), sergent-chef.
345 Brillet (Alfred), sergent-chef.
346 Joly (Gabriel-Joseph), adjudant.
347 Dumollard (André-Antoine), sergent-chef.
348 Gresèque (Firmin-Roger-Yves), adjudant.
349 Schott (Frédéric), adjudant.
350 Bagai (Jean-Paul), sergent-chef.
351 Rongieras (Jean), adjudant-chef.
352 Perisse (René-Arsène), sergent-chef.
353 Gay (Honoré-Arthur), sergent-chef.
354 Collet-Emard (Moïse-Antoine), sergent-chef.
355 Goureau (André-Prudent), adjudant.
356 Pignol (Alfred), adjudant.
357 Monti (François), sergent.
358 Leandri (Jean-André), adjudant-chef.
359 Castaings (Jean), adjudant-chef.
360 Bugue (Félix-Marie-Joseph), adjudant.
361 Chailloux (Louis), adjudant.
362 Negre (Lucien-Félicien), sergent-chef.
363 Bernardini (Ange), sergent-chef.
364 Hamon (Jean), adjudant.
365 Rivard (Gaston), sergent.
366 Lebel (Pierre-Lucien-François), sergent-chef.
367 Michel (André-Marius), adjudant-chef.
368 Coussot (Maxime), adjudant-chef.
369 Roy (Pierre), sergent-chef.
370 Floret (Léon-Louis), adjudant.
371 Martinez (François), sergent-chef.
372 Hoffmann (Edouard), sergent-chef.
373 Milleliri (François), adjudant.
374 Lautier (Maurice-Jules), adjudant-chef.
375 Puig (René), sergent.
376 Aubert (Roger), sergent.
377 Carette (Jean-Arnould), adjudant.
378 Leroy (Henri-Marie-Nicolas), adjudant.
379 Ley (Jean), adjudant-chef.
380 D'Erneville (Justin-Edouard-Prosper), sergent-major.
381 Luccioni (Antoine-Dominique), adjudant.
382 Proton (Claudius), adjudant.
383 Sar (Jean-Henri), adjudant.
384 Vauchez (Fernand), sergent.
385 Roszak (Léon), adjudant-chef.
386 Franchi (Roch-Pierre), adjudant.
387 Garaud (Léon-Jean), sergent-chef.
388 Illet (Pierre-Max), adjudant.
389 Sene (Abdoulaye), sergent-chef.
390 Leroy (Paul-René), adjudant.
391 Hervier (Emile-René-Fernand), adjudant.
392 Calaber (Donat-Charles), adjudant.
393 Adiceam (Aimé-Jean-Albert), adjudant.
394 Carnot (Sittanandam), sergent-chef.
395 Santoni (Joseph), sergent.
396 Joubert (Henri-Alix-Emile), sergent-chef.
397 Cureda (Ange), sergent-chef.
398 Marichy (Georges), sergent-chef.
399 Walther (Charles), adjudant.
400 Fargeot (Yves), sergent-chef.
401 Labeque (Charles), adjudant-chef.
402 Giral (Pierre-Jean-Charles), sergent-major.
403 Jullien (Laurent), adjudant.
404 Garcia (François), sergent.
405 Meudec (Yves), sergent.
406 Schmidlin (Jean-Julien), sergent-chef.
407 Antoine (Roger-Jean), sergent-chef.
408 Royer (Gilbert-Ernest), adjudant-chef.
409 Mattei (Xavier), adjudant.
410 Grospiron (Paul-Denis-Albert), adjudant-chef.
411 Saelen (Michel), sergent.
412 Sire (Roger), adjudant.
413 Issenmann (Charles-François), adjudant-chef.
414 Chtcherbavow (René-Vassili-Alfred), adjudant-chef.
415 Venturini (Jean-Toussaint), adjudant.
416 Le Bars (Corentin), sergent.
417 Trichot (Jean-Pierre-Marie), adjudant-chef.
418 Lugnier (Georges-Jules), adjudant.
419 Carteret (Fernand-Georges), sergent-chef.
420 Dehay (André-Edgar), sergent.
421 Humbert (Louis), adjudant.
422 Laboube (Pierre-Albert), adjudant-chef.
423 Barbe (Alcide-Jean-Ambroise), adjudant.
424 Periou (Francis), sergent.
425 Jover (René), sergent-chef.
426 Facon (Louis), adjudant.
427 Porteils (Kléber-Georges), sergent-chef.
428 Musseau (Lucien), sergent.
429 Rougier (Marcel), adjudant.
430 Bertrand (Roger-Léon-Jean-Clément), adjudant.
431 Damianthe (Antoine), sergent-major.
432 Mariani (Jean), sergent.
433 Delas (Jean-Antoine), sergent-chef.
434 Landolfini (Ange), adjudant.
435 Pinelli (Joseph), sergent-chef.
436 Garrigues (Fernand), sergent.
437 Jambon (Roland-Roger), adjudant.
438 Brilloux (Marcel), adjudant.
439 Mehl (Pierre), sergent-chef.
440 Montupet (Etienne-Auguste), sergent-chef.
441 Delaguette (Maurice-René), sergent-chef.
442 Francisque (Antoine), sergent.
443 Naas (Antoine-Léon), adjudant-chef.
444 Cantoni (Séraphin), sergent.
445 Martinasso (Laurent), adjudant.
446 Chauzat (Antoine), adjudant-chef.
447 Roghi (Albert), adjudant-chef.
448 Brosse (Marcel), sergent.
449 André (Louis), adjudant.
450 Minet (Léon-Gustave), adjudant.
451 Adrien (Armand), sergent.
452 Capello (Maurice-Marius-Roger), adjudant.
453 Abel (Maurice-André-Joseph), sergent.
454 Leonzi (Jérôme), sergent-chef.
455 Le Breton (René-Jean-Roger), sergent-chef.
456 Morin (René-Marcel), sergent-chef.
457 Walter (Marcel), sergent-major.
458 Sauter (Jean-Xavier-René), adjudant.
459 Arrighi (Charles-Antoine), adjudant-chef.
460 Valin (Daniel-Georges), sergent-chef.
461 Fabrizy (Paul-Joseph-Jérôme), sergent-major.
462 Ducat (Gabriel-André-Henri), sergent-chef.
463 Lavezzi (Joseph), sergent.
464 Hipolite (Jean-Joseph-Dominique), adjudant.
465 Noiry (Jean-Baptiste-Claudius), adjudant-chef.
466 Pibrac (Lucien), sergent-chef.
467 Ottaviani (Toussaint), sergent.
468 Dohin (François-Henri), sergent-major.
469 Deschatre (Armand), sergent-chef.
470 Brun (Adrien), sergent-chef.
471 Roudier (André), sergent-chef.
472 Bocage (Guy-Charles-François), sergent-chef.
473 Brochot (Roger), sergent.
474 Louise (Ludger-Albert), sergent-chef.
475 Barbe (René-Jean-Marie), sergent.
476 Morizur (Ambroise-Jean), sergent.
477 Ferrandi (Ange-Jean), sergent-chef.
478 Poncet (Daniel-Omer), sergent-chef.
479 Le Guilly (Paul-Noël), sergent.
480 Quilici (Nicolin-Anatole), sergent-chef.
481 Pilgrain (Marc), sergent.
482 Versini (Marc-Marie), sergent-chef.
483 Marchese (Michel-Ferdinand), sergent.
484 Sorin (Jean-Henri), sergent.
485 Pont (Joseph-Alain), sergent-chef.
486 Cusenier (Daniel-Roger), sergent-chef.

HOMMES DE TROUPE

1 Duchesne (Louis), caporal-chef.
2 Hourtic (Roger-Louis), caporal-chef.
3 Mandel (Henri), 1re classe.
4 Ghirlanda (Joseph), caporal-chef.
5 Stéphanie (Joseph-Charles), caporal.
6 Moretti (Jean-Dominique), 1re classe.
7 Cabiron (Armand-Justin-Emile), caporal.
8 Bureau (Pierre-Marie-Paul), caporal-chef.
9 Quere (Gabriel), 1re classe.
10 Galinat (Clovis), caporal-chef.
11 Leca (François-Lucien), caporal-chef.
12 Mathis (Henri), 1re classe.
13 Breth (René), caporal.
14 Pietri (François-Jean), 1re classe.
15 Labanne (Roger-Victor-Valentin), caporal.
16 Santoni (Pierre-François), caporal-chef.
17 Kerbaol (Gabriel-Louis-Marie), caporal-chef.
18 Arrighi (Jacques), 1re classe.
19 Théoff (Mathurin), caporal-chef.
20 Wathled (Claude-Gustave-Albert), caporal.
21 Poete (Raymond-Francis-Joseph), caporal-chef.
22 Barthelemy (Albert), caporal-chef.
23 Guymare (Jean), caporal-chef.
24 Vigouroux (Jean), 2e classe.
25 Gaudin (Etienne-Julien), 1re classe.
26 Long (Raoul-Marius), 1re classe.
27 Nowakowski (Stéphan), caporal-chef.
28 Petit (Georges), 1re classe.
29 Leclanche (Joseph), caporal-chef.
30 Weymann (Stanislas), caporal-chef.
31 Boulet (Albert), caporal.
32 Duprez (Jean), caporal-chef.
33 Moraleda (Julien), caporal-chef.
34 Hillion (Jean-Joseph), caporal.
35 Kohler (Alfred), caporal-chef.
36 Neri (Jean), caporal-chef.
37 Potier (Jules-Marie), caporal-chef.
38 Fieschi (Paul), caporal.
39 Margot (Louis), 1re classe.
40 Guglielmi (Mathieu), 1re classe.
41 Roch (Lucien-Marc), caporal-chef.
42 Bretzner (Alfred-Charles), caporal-chef.
43 Chaffurin (Adolphe), caporal-chef.
44 Calendini (Charles), caporal-chef.
45 Defendini (Nicolas), 2e classe.
46 Le Bole (Louis-Michel-Marie), caporal.
47 Leroux (Georges), 2e classe.
48 Duneton (Jean-Eugène), 1re classe.
49 Thepaut (René), caporal-chef.
50 Stroesser (Georges), caporal-chef.
51 Franceschetti (Jean-Baptiste), caporal-chef.
52 Le Delliou (Joseph-Etienne-Marcel), 1re classe.
53 Marchioni (Vincent), caporal-chef.
54 Raffalli (Antoine-Paul), caporal-chef.
55 Verbois (André), caporal-chef.
56 Conti (Antoine), caporal.
57 Lagarrec (Pierre), 1re classe
58 Toudic (Eugène-Marie-Camille), caporal.
59 Leroux (François), caporal-chef.
60 Casanova (Baptiste), 1re classe.
61 Goudefranche (Jean-Pierre-Marie), caporal-chef.
62 Pieri (Ange-Mathieu), caporal.
63 Tomasini (Grégoire-Dominique-Antoine), 1re classe.
64 Poggi (Ange), 1re classe.
65 Jeannot (Edouard-Jules-Simon), 1re classe.
66 Perez (Henri), caporal-chef.
67 Rohard (Henri-Edmond), caporal-chef.
68 Sellier (Roland-Marceau), caporal-chef.
69 Martelli (Juge), caporal.
70 Riera (René), caporal-chef.
71 Valentin (Yves), caporal-chef
72 Campet (Jean), 2e classe.
73 Varney (Charles-Jean), caporal.
74 Chavigny (René-Henri), caporal-chef.
75 Guintini (Fabien), caporal-chef.
76 Casanova (Pierre), caporal-chef.
77 Angue (Gaston), caporal-chef.
78 Berckmans (René), caporal.
79 Agostini (Victor), caporal-chef.
80 Tusoli (Félicien), caporal-chef.
81 Aubou (Charles), 1re classe.
82 Vinardi (Jean), caporal-chef
83 Diouf (Maguatte), caporal-chef.
84 Weber (Frédéric-Ernest), caporal-chef.
85 Comba (Paul-Jean), caporal-chef.
86 Berthe (Isidore-Louis-Marie), caporal.
87 Jaffrelot (Eugène), caporal-chef.
88 Wagner (Robert), 1re classe.
89 Jacq (Louis), caporal-chef.
90 Quilici (Pierre), caporal-chef.
91 Catel (Edmond), caporal-chef.

92 Monsonnec (Pierre - François-Marie), caporal-chef.
93 Guibot (Jean-René), caporal-chef.
94 Faurat (Alexandre), caporal.
95 Peytavin (Marcel-Daniel), caporal-chef.
96 Surroz (Auguste), 1re classe.
97 Padovani (Léopold), caporal-chef.
98 Huot (Anrré-Marie), caporal-chef.
99 Medina (François - Philippe), caporal.
100 Kubik (Czesten), caporal-chef.
101 Lucas (Yves-Marie), caporal-chef.
102 Font (Henri), caporal.
103 Antonelli (Philippe), caporal-chef.
104 Petel (Marcel-Raymond), caporal.
105 Priet (France - Eugène), 1re classe.
106 Beaumâle (Jean), 2e classe.
107 Bertoncini (Evariste), caporal-chef.
108 Praud (Henri-Clément), caporal-chef
109 Guyon (Pierre), caporal-chef.
110 Costa (Pascal), caporal.
111 Veran (Auguste), caporal-chef.
112 De Peretti (Jacques), caporal-chef.
113 Mora (Auguste), caporal-chef.
114 Agostini (Ange), caporal-chef.
115 Guerra (Rosario), caporal-chef.
116 Andrey (Olivier), 1re classe.
117 Mattei (Pierre), caporal-chef.
118 Boudon (Marcel), caporal-chef.
119 Barnier (Roger), caporal-chef.
120 Brisson (Raymond-Albert), caporal-chef.
121 Borel (Emile), caporal-chef.
122 Berguin (Yves-Honoré-Marie), 1re classe.
123 Casanova (François), caporal-chef.
124 Le Cain (Hervé), 1re classe.
125 Diop (Omar), 1re classe.

AUTOCHTONES

SOUS-OFFICIERS

1 Nguyen Viet Huan, sergent, mle 9407.
2 Bui Van Boi, cergent, mle 15257.
3 Vu Van Van, sergent, mle 8776.
4 Phuong Dich Dinh, adjudant, mle 14162.
5 Nguyen Van My, sergent-chef, mle 5349.
6 Doan Van Duoc, sergent, mle 8256.
7 Nguyen Tan, sergent mle 10433.
8 Dang Noan, sergent-chef, mle 6181.
9 Yamdaogo Kaboré, sergent-chef, mle 83929.
10 Alifera, adjudant, mle 737.
11 Nguyen Van Sy, sergent, mle 6584.
12 Hay Oun, sergent-chef, mle 5610.
13 Pham Chat, sergent, mle 10740.
14 N'Golo Sangaré, sergent, mle 3883.
15 Sine Diakité, sergent, mle 10726.
16 Sidi Diarra, sergent, mle 22812.
17 Son Ruong, sergent, mle 677.
18 Tran Viet Bac, sergent, mle 6172.
19 Sieng Sam Mu, sergent-chef, mle 17020.
20 Almani Soumah, sergent-chef, mle 48273.
21 Sory Camara, sergent-chef, mle 55294.
22 Toraogo Nikiema, sergent, mle 83931.
23 Nguyen Van Truong, adjudant, mle 2571.
24 Dinh Van Uong, sergent, mle 15638.
25 Phong Haang Vau, sergent, mle 382.
26 Sidiki Traoré, sergent-chef, mle 22068.
27 Bie Ouattara, sergent-chef, mle 3918.
28 Saydé Guindo, sergent-chef, mle 3926.
29 Djiriba Diarra, sergent-chef, mle 16880.
30 Sanogo Falé, sergent-chef, mle 23479.
31 Karameko Camara, sergent, mle 53091.
32 Nghiem Luc Van, sergent, mle 17053.
33 Coulibaly Moussa, sergent, mle 35134.
34 Nguyen Giac, sergent-chef, mle 15938.
35 Alamana, sergent, mle 10783.
36 Phan Van Co, adjudant, mle 2174.
37 Men Khlot, sergent, mle 2124.
38 Kaifa Kienou, sergent, mle 23786.
39 Phan Huyen, sergent, mle 10652.
40 Koundali Banhoro, adjudant, mle 23875.
41 Koniba Karambe, adjudant, mle 22729.
42 Dan Van Tong, sergent, mle 491.
43 Pegnan Touré, sergent, mle 3283.
44 Moussa Sylla, sergent-chef, mle 48194.
45 Daba Foumba, sergent-chef, mle 16884.
46 Fakarana Mara, adjudant, mle 48412.
47 Giau Nguyen Van, sergent, mle 2847.
48 Dea Kpanagbeu, sergent-chef, mle 3082.
49 Dao Nguyen Hien, adjudant, mle 554.
50 Zindoron Nombré, sergent-chef, mle 11679.
51 Zadio (Pierre), sergent, mle 3534.
52 Le Van Kiem, adjudant, mle 572.
53 Meli Bailo, sergent, mle 48885.
54 Ciba Nianga, sergent, mle 49200.
55 Traore Massa, adjudant-chef, mle 12342.
56 Kibsa, sergent, mle 10668.
57 Sitelle Sanou, sergent, mle 3812.
58 Tiemoko Sangaré, sergent, mle ZHJ 10728.
59 Khaba Zerbo, sergent, mle 22030.
60 Koye Cé, sergent, mle 49219.
61 Le Ngoc Ganh, sergent-chef, mle 15950.
62 Mamourou Sangaré, sergent-chef, mle 22308.
63 Kry Ong, adjudant, mle 6653.
64 Ladali Zina, sergent-chef, mle 23852.
65 Pham Van Kiem, adjudant, mle 2888.
66 Phô Daô Nguyên, adjudant, mle 1693.
67 Laye Calissa, sergent, mle 48316.
68 Toumani Keita, sergent, mle 49081.
69 Boye Diallo, sergent, mle 48835.
70 Yacouba Mariko, adjudant-chef, mle 22311.
71 Nianizo Dao, sergent-chef, mle 17029.
72 Sibiri Koné, sergent, mle 22262.
73 Bala Souare, sergent-chef, mle 51017.
74 Dos Mak, sergent, mle 2152.
75 Toura Camara, sergent, mle 48933.
76 Kong Nay, sergent, mle 2063.
77 Dolangar, sergent-chef, mle 4732.
78 Sotigui Traoré, sergent, mle 22346.
79 Bach Nguyên Vân, adjudant, mle 5134.
80 Karifa Kondé, sergent-chef, mle 48420.
81 Alama Diallo, sergent-chef, mle 22283.
82 Ouroubou Souma, sergent-chef, mle 3921.
83 Bamazigui Sanou, adjudant-chef, mle 3776.
84 Nossely Sountoura, sergent-chef, mle 30040.
85 Trieu Van Loc, sergent, mle 15024
86 Fadji Konaté, sergent, mle 48407.
87 Hanh To Van, adjudant, mle 2899.
88 Pevé Béavogui, sergent, mle 45935.
89 Y Yuom, sergent, mle 8815.
90 Karadigue Koné, sergent, mle 16211.
91 Yoroye Kendé, sergent, mle 4360
92 Olé Kam, sergent, mle 4569.
93 Amara Koné, sergent-chef, mle 3411.
94 Fodé Taraoré, sergent, mle 48268
95 Kim Sann Kin, sergent, mle 2177
96 Ali Kandalao, sergent, mle 10716
97 Abou Coumbassa, sergent, 48311
98 Bamandeou Siéni, sergent, mle 4351.
99 Télé Traoré, sergent, mle 3894.
100 Phu Vuong Van, adjudant, mle 2392.
101 Hado Zérima, sergent, mle 3708
102 Nguyen Van Thanh, sergent-chef, mle 4009.
103 Balla Yaré, sergent, mle 48418.
104 Dembele N'To, sergent-chef, mle 23563.
105 Karamoko Traoré, sergent, mle 3134.
106 Lamine Ba, sergent, mle 49012.
107 Zinissamba Savadogo, sergent, mle 23335.
108 Tran Van Qui, adjudant-chef, mle 5036.
109 Quy Truong Thuan, sergent-chef, mle 10202.
110 Y Djhap, sergent-chef, mle 1947
111 Kingamou Martin, sergent, mle 1711.
112 Soma Diallo, adjudant, mle 23668.
113 Nebila Bado, sergent, mle 93235.
114 Diouro (Jean), sergent-chef, mle 3046.
115 Nabbie Sako, sergent-chef, mle 48270.
116 Marico N'Golocoura, sergent, mle 22188.
117 Phan Nguyên Vân, sergent, mle 4642.
118 Nguyen Xuan Hoat, sergent-chef, mle 11077.
119 Sidi Diakité, aspirant, mle 46015.
120 Son Sam, sergent-chef, mle 8692.
121 Tan Nguyen Thanh, adjudant, mle 9274.
122 Meak Yim, sergent, mle S.R.I. 5568.
123 Morifin Koroma, sergent, mle 48400.
124 Huynh Van Chinh, sergent, mle 4033.
125 Modingar, sergent, mle 4815.
126 Cheun Hem, adjudant-chef, mle 1003.
127 Tamba Kadouno, sergent, mle 48426.
128 Pami Coulibaly, sergent, mle 92586.
129 Finé Konaté, sergent-chef, mle 23834.
130 Cam Dang Van, sergent, mle 13561.
131 Yero Abdoulaye, adjudant, mle 2535.
132 Roeun Ros, adjudant-chef, mle 8307.
133 Bouraïma Iboulo, sergent, mle 92847.
134 Bolla Dabire, sergent, mle 4598.
135 Doc La Van, sergent, mle 14951.
136 Dotienga Kone, sergent, mle 23635.
137 Amadou Kabirou, adjudant, mle 48654.
138 Nguyen Van Ngat, sergent, mle 10604.
139 Lamoussa Loyara, sergent, mle 4341.
140 Phan Van Sac, sergent-chef, mle 8449.
141 Gioi Bui Van, sergent, mle 4232.
142 Koukoulou Bako, sergent-chef, mle 4632.
143 Y Ky, adjudant, mle 3070.
144 Yacoara Coulibaly, sergent, mle 4442.
145 Camara Oumarou, sergent, mle 45877.
146 Chau Van Tran, sergent, mle 4485.
147 Sedie Koné, sergent-chef, mle 22291.
148 N'Douba (Albert), sergent, mle 4743.
149 Dabkreo, adjudant, mle 793.
150 Samande Bila, sergent, mle 3811.
151 Vo Van Kien, sergent, mle 501.
152 Gomgar, sergent, mle 4726.
153 Ibrahima Konaté, sergent, mle 22421.
154 G'Beta Koné, adjudant-chef, mle 3482.
155 Matingar, sergent, mle 4623.
156 Massa Koivogui, sergent-chef, mle 49487.
157 Faboly Diabaté, sergent, mle 22541.
158 Traore Tiégoro, sergent-chef, mle 21981.
159 Phan Van Hoa, sergent, mle 308.
160 Tran Van Hieu, adjudant, mle 14309.
161 Canh Nguyen Kiet, sergent-major, mle 5334.
162 Yahe Yehi (Jean), sergent, mle 3531.
163 Vo Van Huong, adjudant-chef,
164 Mel (Ferdinand), sergent, mle 2508.
165 Nguyen Van Cau, adjudant-chef, mle 7224.
166 Boye Diouldé, sergent, mle 48650.
167 Djanta (Théodore), adjudant-chef, mle 630.
168 Tsigué N'Glaman, sergent-chef, mle 3006.
169 Rajomalahy, sergent, mle 116.
170 Hung Trinh Van, sergent-chef, mle 4014.
171 Nguyén Ngoc Chân, sergent-chef, mle 16092.
172 Amadou N'Diaye, sergent-chef, mle 42783.

173 Tit Chaû, sergent, mle 5460.
174 Dama Konaté, sergent-chef, mle 23872.
175 Loi Kien, adjudant-chef, mle 6213.
176 Dakouliga Ouedraogo, sergent-chef, mle 4841.
177 Y Rung, sergent-chef, mle 4361.
178 Y Dhin, sergent-chef, mle 6375.
179 Y Djao, sergent, mle 6331.
180 Lamine Tangara, sergent, mle 16952.
181 Ha Van Trieu, sergent-chef, mle 17088.
182 Drissa Amadou, adjudant, mle 38185.
183 Do Van Ky, sergent, mle 2654.
184 Lac Nguyen Van, adjudant, mle 4281.
185 Yamoussa Arandi, sergent, mle 37150.
186 Tanapiena Diabarate, adjudant, mle 3515.
187 Khnop Tol, adjudant, mle 5801.
188 Tenoago Yaogo, sergent-chef, mle 4082.
189 Dep, adjudant-chef, mle 6414.
190 Rakotoson (Jean), sergent-chef, mle 21566.
191 Samba Diallo, sergent-chef, mle 48793.
192 Soubhi Iskandar, adjudant, mle 45.
193 Randrianantoandro (Daniel), sergent-chef, mle 21211.
194 Dai Thao Nguyen, sergent-chef, mle 10557.
195 Facely Konaté, sergent, mle 48409.
196 Nguyen Van Thoi, sergent-chef, mle 5129.
197 N'Go Ouattara, sergent, mle 3805.
198 Bagadia (Victor), sergent, mle 4806.
199 Y Yang, sergent-chef, mle 5739.
200 Bayoko Missa, adjudant, mle 22148.
201 Chang Lou Seo, adjudant, mle 2310.
202 Chausang Chau Buc, sergent, mle 6245.
203 Khem Lo Van, sergent-chef, mle 1708.
204 Sienoukuy Taminé, sergent, mle 4373.
205 Vaye Die (Victor), adjudant, mle 2523.
206 Sina Ounegui, sergent-chef, mle 37202.
207 Dro, sergent, mle 3057.
208 Sigui (Pascal), sergent, mle 3026.
209 Tran Van Chang, adjudant, mle 5772.
210 Kat Trung Ba, sergent-chef, mle 118.
211 Tran Van An, adjudant, mle 2809.
212 Doténémé Soro, sergent, mle 3352.
213 Isman Hadi, adjudant, mle 694.
214 Hoc Bui Van, sergent-chef, mle 10815.
215 Moussa Ali, sergent-chef, mle 1877.
216 Nguyen Van Ke, sergent, mle 506.
217 Hadji Mansaré, adjudant, mle 46615.
218 Pinh Danh, sergent, mle 7232.
219 Liu Ly a, sergent, mle 2454.
220 Sekou Doumbia, adjudant, mle 29199.
221 Sim Chau, sergent-chef, mle 59879.
222 Deo Van Chung, adjudant, mle T. D. 1615.
223 Ha Van Sao, adjudant, mle 2944.
224 Sow Amadou, sergent, mle 78913.

HOMMES DE TROUPE

1 Le Van Huong, caporal-chef, mle 9661.
2 Lazi Ki, 1re classe, mle 4675.
3 Tran Van Tom, caporal-chef, mle 9184.
4 Hô Lê, caporal-chef, mle 10188.
5 Hoang Xuan Hien, caporal-chef, mle 14203.
6 Vu Van Hoa, 1re classe, mle 4199.
7 Bui Van Thiem, caporal-chef, mle 12545.
8 Lazé Ouasse Koné, soldat, mle 23926.
9 Dong Nghinh, soldat, mle 9118.
10 De'e (Pierre), caporal-chef, mle 81756.
11 Gombogo Ouédraogo, 1re classe, mle 23360.
12 Folomba Dembélé, caporal-chef, mle 22242.
13 Nong Van Nhuong, caporal-chef, mle 11164.
14 Fomba Zan, 1re classe, mle 22170.
15 Be Van Thau, caporal-chef, mle 17123.
16 Zore Beya, caporal-chef, mle 23567.
17 Ibou Sané, caporal, mle 41771.
18 Peya Zerbo, caporal-chef, mle 22023.
19 Pham Doan, caporal-chef, mle 3691.
20 Soumaila Coulibaly, 1re classe, mle 23754.
21 Zerbo Karamoko, 1re classe, mle 22015.
22 Moussa Yéro, caporal, mle 48749.
23 Tiekoura Niembelé, caporal-chef, mle 22347.
24 Nguyen Van Long, caporal-chef, mle 17927.
25 Vu Ruong, caporal-chef, mle 11269.
26 Nagazanga Dao, caporal-chef, mle 22469.
27 Lieu Dinh Ry, caporal-chef, mle 14611.
28 Saa Tériano, caporal, mle 48265.
29 Samba, caporal-chef, mle 48762.
30 Kaba Camara, caporal-chef, mle 54005.
31 Kim Es, caporal-chef, mle 3232.
32 Keape Za, 1re classe, mle 49170.
33 Paul Lerivon, 1re classe, mle 48977.
34 Kourouma Bangali, caporal, mle 48256.
35 Sori Ba, caporal-chef, mle 48693.
36 Ouri Bobo, caporal-chef, mle 48736.
37 To Vau Luu, caporal-chef, mle 17256.
38 Lansari Touré, 1re classe, mle 48264.
39 Foula, 1re classe, mle 48734.
40 Kepira Sanogo, 1re classe, mle 3850.
41 Kopere Da, 1re classe, mle 3730.
42 Chuong A Man, caporal-chef, mle 17498.
43 Abdoulaye Cisse, caporal, mle 48235.
44 Kantie Coulibaly, caporal-chef, mle 22553.
45 Mamadi Magassa, 1re classe, mle 23075.
46 Bila, 1re classe, mle 4281.
47 Nadilen, caporal-chef, mle 4618.
48 Vo Van Thu, caporal, mle 3105.
49 Deriba, 1re classe, mle OC 4708.
50 Lamoussa, caporal-chef, mle 10684.
51 Maini, caporal-chef, mle 10680.
52 Oulassiba Doué, caporal-chef, mle 2498.
53 Sibiri Zoumanigui, 1re classe, mle 49266.
54 Lamina Touré, caporal, mle 48208.
55 Matankari, caporal-chef, mle 10615.
56 Halallé Zoré, 1re classe, mle 4851.
57 Kongo Sarambe, caporal-chef, mle 32524.
58 Lamine Diakité, 1re classe, mle 42036.
59 Garkade, 1re classe, mle 4793.
60 Saa Koundouno, 1re classe, mle 42407.
61 Mamadou Camara, caporal-chef, mle 49074.
62 Diarra Mamadou, soldat, mle 22011.
63 Siguina Tama, 1re classe, mle 4531.
64 Mamoudou, 1re classe, mle 48833.
65 Gueu Bomigbeu, caporal, mle 3088.
66 Geoui, 1re classe, mle 49190.
67 Ounteni, 1re classe, mle 10664.
68 Noraogo, 1re classe, mle 3715.
69 Daou, caporal, mle 48777.
70 Tona Lingané, 1re classe, mle 70611.
71 Karifa Guilavogui, 1re classe, mle 49274.
72 Sy Lé Van, caporal-chef, mle 13871.
73 Koli Nan, 1re classe, mle 49229.
74 Tia, 1re classe, mle 3025.
75 Foula Ballo, caporal-chef, mle 48821.
76 Boleme, caporal-chef, mle TD 4592.
77 Fassely Mara, caporal-chef, mle 48414.
78 Vi Van Lap, caporal, mle 1933/713.
79 Kie Koï Ta, caporal, mle 23798.
80 Jérôme Ouédraogo, soldat de 1re classe, mle 31572.
81 Koné Nian, soldat de 1re classe, mle 22046.
82 Akoï Koïvogui, caporal-chef, mle 49276.
83 Sekou Camara, soldat de 1re classe, mle 54013.
84 Koné Danambo, soldat de 1re classe, mle 22044.
85 Diallo Samba, caporal-chef, mle 46574.
86 Kokoli, caporal, mle 49182.
87 Samba Sow, caporal-chef, mle 48831.
88 Massa Koïvogui, caporal-chef, mle 49262.
89 Diketimbe, caporal-chef, mle 4654.
90 Yaya Diallo, caporal-chef, mle 48578.
91 Fode Sylla, soldat de 1re classe, mle 48224.
92 Gaya, caporal-chef, mle 10763.
93 Drabo Tino, soldat de 1re classe, mle 23930.
94 Samba Gagni, soldat de 1re classe, mle 48813.
95 Ramadan Ouled Diago, soldat de 1re classe, mle 4983.
96 Do Van Tri, soldat de 1re classe, mle 2879.
97 Dongo Guilavogui, soldat de 1re classe, mle 49260.
98 Kongui Bankoro, caporal-chef, mle 23869.
99 Luong-Dung Cai, caporal-chef, mle 14341.
100 Bala Onivogui, soldat de 1re classe, mle 49166.
101 Niagbe Koné, caporal-chef, mle 48362.
102 Soulai Diallo, caporal-chef, mle 48857.
103 Kalamouni Tolno, caporal-chef, mle 49273.
104 Ralaimbiasa, caporal-chef, mle 49413.
105 N'Domou, caporal-chef, mle 4720.
106 Bouzougou Lobbo, soldat, mle 10637.
107 Boye Ba, caporal-chef, mle 49013.
108 Lallé, soldat de 1re classe, mle 40690.
109 Vo Van Mui, caporal-chef, mle 5023.
110 Alpha Camara, caporal-chef, mle 48489.
111 Kassara Ouled Lamana, caporal-chef, mle 4891.
112 Djimtola, caporal, mle 4664.
113 Badimba Kondé, soldat de 1re classe, mle 48608.
114 Fere Soumaoro, soldat de 1re classe, mle 49281.
115 Diarra Kandjiri, caporal-chef, mle 22197.
116 Moussa Baldé, caporal-chef, mle 48847.
117 Kouloumba Kondé, caporal-chef, mle 49311.
118 Ouedrago Adama, caporal-chef, mle 23305.
119 Pepe Camara, caporal, mle 42434.
120 Fara Kamano, soldat de 1re classe, mle 46454.
121 Aliou Camara, soldat de 1re classe, mle 49007.
122 Pate Diallo, soldat de 1re classe, mle 48866.
123 Habibou Cissé, caporal-chef, mle 48349.
124 Zoune Drabo, soldat de 1re classe, mle 22276.
125 Dapleu Bougagbeu, caporal-chef, mle 3092.
126 Guini Toé, caporal-chef, mle 23889.
127 Sidibe Mori, caporal-chef, mle 22154.
128 Daksala, soldat de 1re classe, mle 691.
129 Tinga Zonga, caporal-chef, mle 23248.
130 Tran Van Ho, caporal-chef, mle 2499.
131 Coulibaly Sétouma, caporal, mle 23409.
132 Assane Tine, caporal-chef, mle 10758.
133 Naidessoum, 1re classe, mle 4799.
134 Fassiné Mara, caporal-chef, mle 48398.
135 Amadou Yero, caporal-chef, mle 48624.
136 Maolingar, caporal, mle 4626.
137 Keita Mady, 1re classe, mle 21968.
138 Fassouma Tinkea, 1re classe, mle 48391.
139 Nguyen Van Thuat, caporal-chef, mle 15943.
140 Vu Viêt Sung, caporal-chef, mle 1843.
141 Sougouéné Sanou, 1re classe, mle 3769.
142 Ibram Alou, caporal-chef, ble 10633.
143 Guehi Gbas, caporal, mle 3119.
144 Rahasavelo (Joseph), caporal, mle 503.
145 Bâ Lama, caporal, mle 48704.
146 Sami Palmo, 1re classe, mle 4556.
147 Yara Tinga, caporal, mle 23568.
148 Niangolo Coulibaly, 1re classe, mle 22559.
149 Rabenanivo, caporal-chef, mle 21751.
150 Nabi Camara, caporal, mle 48487.

(Supplément.)

151 Xuyen Le Van, caporal-chef, mle 3908.
152 Voniba Tiaho, caporal-chef, mle 4372.
153 Kouzon Koné, caporal-chef, mle 23848.
154 Nguyen Van Lieng, caporal-chef, mle 10505.
155 Hamady Koumbia, caporal-chef, mle 42044.
156 Douo Koïvogui, caporal-chef, mle 49295.
157 Laba Feudouno, 1re classe, mle 48463.
158 Kalme, 1re classe, mle 4630.
159 Nazin Thiao, caporal-chef, mle 4346.
160 Kehi (Robert), 1re classe, mle 3049.
161 Tieoule Farma, caporal-chef, mle 4526.
162 Deng A Cun, caporal, mle 2884.
163 Dao Phung Vâu, caporal-chef, mle 1456.
164 Amara Camara, caporal-chef, mle 48300.
165 Madjassoum, 1re classe, mle 4808.
166 Djibo Taraoré, caporal, mle 54004.
167 N'Gabgalia, 1re classe, mle 4783.
168 Diouma Diallo, caporal-chef, mle 48789.
169 Neang Nouth, 1re classe, mle 3093.
170 Landaogo, caporal-chef, mle 10678.
171 Zaza Bicaba, caporal-chef, mle 4356.
172 Dorodje, caporal-chef, mle 4656.
173 Vo Van Luu, caporal-chef, mle 3952.
174 Refitrona (Gilbert), 1re classe, mle 3701.
175 Kelemiory, caporal-chef, mle 498.
176 Oualinogo Nebié, 1re classe, mle 4319.
177 Sadorno, caporal-chef, mle 4612.
178 Hua Van Hach, caporal, mle 16943.
179 Dila, 1re classe, mle 4597.
180 Le Van Koï, 1re classe, mle 13774.
181 Oukonde Ouendé, caporal-chef, mle 10679.
182 Dao Van Ngac, caporal-chef, mle 2173.
183 Bissala, caporal-chef, mle 703
184 Nouadigue, caporal-chef, mle 4689.
185 Nguyen Van Thom, caporal-chef, mle 1861.
186 Nouo Zamino, 1re classe, mle 49224.
187 Arouna Sawadogo, caporal-chef, mle 4196.
188 Luc Kim, 1re classe, mle 7579.

AVENANTAIRE

1 Daoud Ahmed, caporal, mle 3211.

ARTILLERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Audibert (Maurice-François), maréchal des logis chef.
2 Legros (Lucien), maréchal des logis.
3 Sephora (Pierre-Henri), maréchal des logis.
4 Wendling (Charles), maréchal des logis chef.
5 Obitz (Charles-Louis), maréchal des logis major.
6 Duhaut (Charles-Joseph), adjudant-chef.
7 Dupuy (Valéry), maréchal des logis chef.
8 Pichon (Joseph-Albert), maréchal des logis.
9 Jean-Laurent (Christophe-Charles), maréchal des logis chef.
10 Leveux (Maurice), maréchal des logis.
11 Kervarec (Marcel), maréchal des logis.
12 Ceyrolle (Pierre-Jean), adjudant.
13 Diop (Birahima), maréchal des logis.
14 Billa (Alfred-René), maréchal des logis chef.
15 Ernst (Armand), maréchal des logis.
16 Buisson (Roger), maréchal des logis.
17 Fouquet (Gaston-Alexandre), maréchal des logis chef.
18 Leheu (Pierre-André), maréchal des logis.
19 Autin (Georges-Louis), adjudant-chef.
20 Stolz (Alfred), maréchal des logis.
21 Ferron (Antoine), maréchal des logis chef.
22 Ory (Cyrille), maréchal des logis.
23 Duhamel (Germain-Ismaël), maréchal des logis.
24 Coquin (Anatole-Fernand-Henri), adjudant-chef.
25 Sylvestre (Emile-Nicolas), maréchal des logis major.
26 Vandroz (Auguste-Ferdinand), adjudant.
27 Diop (Amadou), maréchal des logis major.
28 Hippert (Paul), maréchal des logis.
29 Hauet (Fernand-Emile), maréchal des logis chef.
30 Rocchi (Antoine-Toussaint), maréchal des logis chef.
31 Patinec (François), maréchal des logis.
32 Besneux (Jean), adjudant.
33 Raffaelli (André-Basile-Laurent), adjudant-chef.
34 Duperrin (Raymond-Adrien), maréchal des logis chef.
35 Michaud (Augustin-Marius-Hippolyte), maréchal des logis major.
36 Mylius (Roger-Emile), maréchal des logis chef.
37 Piesset (Georges-Clément), adjudant.
38 Egea (Emile), maréchal des logis.
39 Kereanoff (Paul-Eugène), adjudant.
40 Henry (Gérard), maréchal des logis chef trompette.
41 Schneller (Charles), maréchal des logis.
42 Sosinski (Jean), maréchal des logis.
43 Babilonne (Antoine-Roger), maréchal des logis.
44 Bresson (Joseph-Georges), adjudant.
45 Payen (René-Lucien-André-Paul), adjudant.
46 Viret (Roger), adjudant.
47 Tixier (André-Louis), maréchal des logis chef.
48 Witte (François-Patrice), maréchal des logis major.
49 Léger (Raymond-Marcel), maréchal des logis.
50 Bagate (Jean), maréchal des logis chef.
51 Millet (Alfred), maréchal des logis chef.
52 Gnabel (Joseph), maréchal des logis chef.
53 Maillard (Auguste), maréchal des logis chef.
54 Crouzet (Thomas), maréchal des logis.
55 Pagnard (Hugues-Emile-Eugène), adjudant.
56 Poirot (Georges), maréchal des logis.
57 Duchazeaubeneix (Alexis-Léon), maréchal des logis.
58 Fohr (Victor), maréchal des logis chef.
59 Vanhaecke (Alphonse-Louis-Joseph), adjudant-chef.
60 Roth (Albert), adjudant.
61 Jacquet (Roger-Louis-Marcel), adjudant.
62 Morin (André-François), maréchal des logis chef.
63 Marly (Eric), maréchal des logis major.
64 Senut (Léon-Germain), adjudant.
65 Fischer (Charles-Henri), maréchal des logis chef.
66 Rousseau (Julien-Louis-Alfred), adjudant-chef.
67 Neveu (Lucien-Joseph), maréchal des logis major.
68 Borderie (Paul), adjudant.
69 Collet (Hippolyte-Fernand), adjudant.
70 Bonnaudeau (Henri-René-Lucien), adjudant.
71 Bejard (Roger), adjudant-chef.
72 Agnes (Gaston-Paul-Henri), adjudant.
73 Drouin (Roger-Auguste-André), adjudant.
74 Lefebvre (Emile-François-Joseph), adjudant.
75 Grimout (Léon), maréchal des logis chef.
76 Midy (Jean-Hervé-Charles), adjudant-chef.
77 Hubert (Claude-Henri), maréchal des logis major.
78 Simonetti (Jules-Antoine), adjudant.
79 Comte (Benoît), maréchal des logis.
80 Nouvel (Raymond), maréchal des logis.
81 Mievilly (Edmond-Maurice), maréchal des logis chef.
82 Durand (Jean-Félix), adjudant.
83 Grimont (Charles), maréchal des logis.
84 Freligny (Gustave-Georges), adjudant.
85 Andreani (Jean-Baptiste), adjudant.
86 Chaniet (René-Charles-Joseph), adjudant.
87 Willay (Octave), adjudant-chef.
88 Gasnier (Charles-Georges-Désiré), maréchal des logis.
89 Rocher (James-Gaston), adjudant.
90 Jeulin (Christian), maréchal des logis chef.
91 Blanc (Aimé-Joseph), adjudant-chef.
92 Battini (Ignace-Louis), adjudant.
93 Schall (Joseph), maréchal des logis chef.
94 Seguy (Georges), maréchal des logis.
95 Razanamamonjy (Grégoire), maréchal des logis chef.
96 Bernard (Louis), maréchal des logis.
97 Penionzkevic (Dimitry), maréchal des logis chef.
98 Brailly (Raymond), maréchal des logis chef.
99 Daccak (Elias), adjudant.
100 Cottret (Maurice-Edouard), adjudant-chef.
101 Bougoin (Louis-Aimé-Charles-Octave), adjudant.
102 Cottez (Louis-Justin), adjudant.
103 Huet (Georges), maréchal des logis.

HOMMES DE TROUPE

1 Bonnet (Lucien), 1re classe.
2 Lemler (Etienne), brigadier-chef.
3 Seux (Guy), 1er canonnier.
4 Pouillon (Fernand-Charles-Gaston), brigadier-chef.
5 Volpei (Toussaint), brigadier-chef.
6 Teignier (Thomas), brigadier-chef.
7 Huguenin (Camille-Joseph-Emile), brigadier-chef.
8 Croguennoc (François-Louis-Marie), brigadier-chef.
9 Filardi (Henri), brigadier-chef.
10 Demoly (Roger), 1er canonnier.
11 Coste (André-Léon-Louis), brigadier-chef.
12 Le Palud (Louis-Joseph), brigadier-chef.
13 Falletti (Raymond-Emile), brigadier.
14 Bonnard (René-Louis-Auguste), brigadier-chef.
15 Schoumacker (Joseph), brigadier-chef.
16 Lavanant (Edouard-Pierre Marie), brigadier-chef.
17 N'Doye Idrissa, brigadier.
18 Lamouliatte (Jean-Louis), brigadier-chef.
19 Goujon (Philippe), brigadier-chef.
20 Meny (Max-Louis-Alfred), brigadier-chef.
21 Cayuelas (Lucien-Jean), 1er canonnier servant.
22 Le Scanff (Léon), brigadier-chef.
23 Strullu (Louis), 1er canonnier.
24 Hemery (Pierre), brigadier-chef.
25 Kernen (Etienne), brigadier-chef.

AUTOCHTONES

SOUS-OFFICIERS

1 Danh-Dang, maréchal des logis, mle 496.
2 Karamba, maréchal des logis, mle 29315.
3 Faran Traoré, maréchal des logis, mle 49353.
4 Lam-Prum, adjudant, mle 747.
5 Nguyen Van Hoang, maréchal des logis, mle 10489.
6 Sori Koroma, maréchal des logis chef, mle 49344.
7 Fadjimba Koné, maréchal des logis, mle 49360.
8 Kamongou, maréchal des logis, mle T.D.O.C. 4711.
9 Mamadou Camara, maréchal des logis chef, mle 45996.

(*Supplément. — Fin.*)

10 Saa Frankadonno, maréchal des logis chef, mle 18418.
11 Tran Cong Thong, adjudant, mle 10585.
12 Cay Huynh Ngoc, adjudant-chef, mle 3510.
13 Sekou Taraoré, maréchal des logis chef, mle 49414.
14 Xung Danh, maréchal des logis, mle 5101.
15 Oulaï Zahou, adjudant, mle 2629.
16 Quyen Vu Dinh, maréchal des logis chef, mle 11217.
17 N'Garassoum, maréchal des logis, mle T.D. 4610.
18 Lassana Cisoko, maréchal des logis chef, mle 41852.
19 Guesse-Kane (Antoine), maréchal des logis, mle T.D.O.C. 4696.
20 Rakoto (Jean-Baptiste), maréchal des logis, mle 22330.
21 Pepe Guilavogui, maréchal des logis chef, mle 49170.
22 Kiem Ngo Van, maréchal des logis, mle 16785.
23 Gogue (Jean), maréchal des logis chef, mle 717.
24 Quyen Le Duy, maréchal des logis, mle 15719.
25 Rakoto (André), maréchal des logis chef, mle 21620.
26 Ranaivo (Alphonse), maréchal des logis, mle 21941.
27 Rabarijaona (Marc), adjudant, mle 21821

Hommes de troupe

1 Lo Boubou, brigadier, mle 2517.
2 Kononto Dembélé, 1er canonnier, mle 22536.
3 Nhuan Nguyen Van, brigadier-chef, mle 2903.
4 Nouman Doumbia, 1er canonnier, mle 56393.
5 Moussa Kandé, brigadier-chef, mle 49310.
6 Famora Sano, 1er canonnier, mle 55428.
7 Mory Koné, brigadier-chef, mle 49330.
8 Fabory Traore, 1er canonnier, mle 49356.
9 Moussa Diamanté, brigadier-chef, mle 41198.
10 Gaou Koivogui, 1er canonnier, mle 56088.
11 Boura Ouliano, brigadier-chef, mle 49411.
12 Sohoro Ounikoya, 1er canonnier, mle 49411.
13 Djomba Condé), 1er canonnier, mle 49359.
14 Yero Mambi, brigadier-chef, mle 55760.
15 Goulou Samoura, 2e canonnier, mle 55971.
16 Sie Ouattara, 1er canonnier, mle 48866.
17 Faya Ouliano, 1er canonnier, mle 49452.
18 Orou Yo, brigadier-chef, mle 37184.
19 Makan Cissoko, brigadier-chef, mle 21922.
20 Mansaré Laminé, brigadier-chef, mle 49435.
21 Nanengar, brigadier-chef, mle T. D. 4735.
22 Mabica Ma Mihindou, brigadier-chef, mle G. B./760.
23 N'Gouangui N'Zingui, 2e canonnier, mle G. B./769.
24 Telengar, 1er canonnier, mle T. D. 4636.
25 Kimba Ouedraogo, brigadier, mle 31696.
26 Ramanoelina, brigadier, mle 817.
27 Tilkane Nonfé, 1er canonnier, mle 3751.
28 Rabia (Jean), brigadier-chef, mle 811.
29 Tran Van Anh, brigadier-chef, mle 4251.
30 Kani Konaté, 1er canonnier, mle 17117.
31 Perbite Kambou, 1er canonnier, mle 3752.
32 Ralaiarisoa, 1er canonnier, mle 22251.
33 Ratelo, 1er canonnier, mle 1015.
34 Djingar, 1er canonnier, mle 4831.
35 Lancei Kourouma, 1er canonnier, mle 53991.
36 Rango, 1er canonnier, mle 438.
37 Betoloum, 1er canonnier, mle 4747.
38 Ramarisely, 1er canonnier, mle 1079.
39 Randrianarivony, brigadier-chef, mle 22245.
40 Assoue, brigadier-chef, mle 4606.
41 Laifaha, 1er canonnier, mle 627.
42 Soukoula Sanou, 1er canonnier, mle 3877.
43 Trangay, brigadier, mle 2035.
44 Soja, 1er canonnier, mle 3735.
45 Toloum Doti, brigadier-chef, mle T D./O. C. 4778.
46 Rakoto (Edouard), brigadier-chef, mle 21314.
47 M'Bon Dongo, brigadier-chef, mle 3131
48 Dagass Ouled Tassi, 1er canonnier, mle 4879.

Avenantaire

1 Georges Banayotti, brigadier-chef, mle 155/ETR.

TELEGRAPHISTES COLONIAUX

Sous-officiers

1 Rodo (Roland), adjudant.
2 Bacque (Roger), sergent
3 Gurnot (François-Jean), sergent-chef.
4 Sow Abdoulaye, sergent-chef.
5 Maigrot (Roger - Georges - Henri), adjudant-chef
6 Blondel (Robert), sergent
7 Leone (André), sergent-chef
8 Schmitt (André-Gaston), adjudant-chef.
9 Mulier (Nicolas), adjudant-chef.
10 Deveaux (Julien-Victor), adjudant-chef.
11 Micheli (Charles - Baptiste), adjudant.
12 Haberlin (Yves-Henri), adjudant-chef.
13 Razafimihary Razanajao, adjudant-chef.
14 Louys (Eugène-Joachim), adjudant.
15 Villeneuve (Marcel), sergent-chef.
16 Caraguel (Georges), sergent-chef.
17 Pidolle (Paul-Pierre), adjudant-chef.
18 Malley (Jean - Léon - Roger), adjudant.
19 Egret (Jean), adjudant.
20 Reix (Pierre), adjudant.

Homme de troupe

1 Coulaud (Maurice), caporal-chef.

SERVICE DES MATERIELS ET BATIMENTS COLONIAUX

Sous-officiers

1 Belaygue (Eloi), maréchal des logis.
2 Chauveaux (Jean), adjudant.
3 Malizard (Jean), maréchal des logis major.
4 Bonnet (Joseph-Ange-Marius), adjudant-chef.
5 Scheek (Jules), maréchal des logis major.
6 Buadas (Michel), adjudant-chef.
7 Desvernois (Aimé - Marius), maréchal des logis major.
8 Coulibaly (Pierre), maréchal des logis major.
9 Budny (Vincent), adjudant.
10 Baltus (Louis), adjudant.
11 Marani (Vincent), adjudant-chef
12 Pinault (Désiré), adjudant-chef
13 Besse (André), maréchal des logis.
14 Le Nir (Jean-Mathieu), sergent-major.
15 Labouisse (Yvon-René), maréchal des logis chef
16 Omnes (Raymond - Georges Albert), maréchal des logis.
17 Andréani (Jacques-Ours), maréchal des logis.
18 Vion (René-Henri), maréchal des logis.
19 David (Marcel-Henri), maréchal des logis chef.
20 Le Lann (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
21 Calvet (César-Jacques-Paul), adjudant-chef.
22 Henry (Jean - Baptiste - Raphaël), maréchal des logis chef.
23 Miniou (Corentin-Jean), maréchal des logis major.
24 Burger (Paul-Charles), maréchal des logis
25 Quiquerez (Pierre-Paul), adjudant.
26 Barth (Marc-Hubert), maréchal des logis.
27 Bobinet (Lucien-Marcel), maréchal des logis chef.
28 Lang (Georges), adjudant.
29 Duchêne (Robert), maréchal des logis major.
30 Grolleau (Joseph), adjudant-chef.
31 Chebroux (Albert - Georges - Raymond), maréchal des logis major.
32 Colin (Louis-Célestin-Auguste), maréchal des logis chef.
33 Piquemal (Georges - Joseph - Etienne), adjudant.
34 Cubbels (Joseph), maréchal des logis major.
35 Cerani (Simon), maréchal des logis major.
36 Tissier (Germain - Fernand), maréchal des logis chef.
37 Cantau (Raymond), adjudant.
38 Schneider (Eric), maréchal des logis chef.
39 Dramé (Guillaume), maréchal des logis chef.
40 Blanc (René-Edouard), maréchal des logis chef.
41 Vigneau (Maurice-Jean-Noël), maréchal des logis major.
42 Laporte (Marie-Joseph-Antoine-Paul), maréchal des logis chef.
43 Grimaux (Jean), maréchal des logis chef.
44 Le Madec (Pierre-Louis), adjudant.
45 Dagois (Pierre), maréchal des logis major.
46 Bardin-Beaumont (Paul), maréchal des logis.
47 Brun (Basile-Koassé), maréchal des logis chef.
48 Renou (Henri - Daniel - Corneille), maréchal des logis chef.
49 Constans (Adrien-Pierre), maréchal des logis major.
50 Gardrat (Henri), maréchal des logis major.
51 Lebœuf (Pierre - Jean-Alexandre), maréchal des logis chef.
52 Giron (Frantz-Jude), maréchal des logis chef.
53 Lemmel (Robert-Julien), maréchal des logis major.
54 Diallo (François), maréchal des logis chef.
55 Poisson (Pierre), adjudant.
56 Reilhac (Fred), maréchal des logis chef.
57 Turina (Aristide-Marcel), maréchal des logis major.
58 Vincenti (Armand-Aimé), maréchal des logis major.
59 Barthélémy (Louis), maréchal des logis major.
60 Robin (Arnold-Robert), maréchal des logis major.
61 Gille (Albert), adjudant.
62 Masle (Roger-Eugène-Louis), maréchal des logis chef.
63 Roseau (François - Léonard), maréchal des logis chef.
64 Félix (André-Gustave), adjudant.
65 Haubry (Fernand-Gustave-Victorien), adjudant-chef.
66 Aldin (Marcel), adjudant.
67 Beck (Julien-Léon), maréchal des logis chef.
68 Roseau (Jacques), adjudant.
69 Le Dirach (Lucien-Jules-Marie), maréchal des logis chef.
70 Duplenne (Emile - Roger - Auguste), maréchal des logis major.
71 Mainente (Igino-Jean), maréchal des logis chef
72 Hassoun (Albert - Abraham), maréchal des logis.
73 Le Scanff (François-Louis), adjudant.
74 Morel (Albert-Louis), maréchal des logis chef.
75 Caligara (André-Arthur), adjudant-chef.
76 Reale (Raymond-Piémontais), adjudant-chef.

Hommes de troupe

1 Fauchot (Roger), brigadier-chef.
2 Grossmann (Frédéric), brigadier.

INTENDANCE

FRANÇAIS

1 Verone (Marie-Roch), adjudant.
2 Jourdain (Marius), adjudant.
3 Courdin (Roland-Louis), sergent-major.
4 Bouchet (Jean-Abel), adjudant.
5 Le Fur (Jean-Marie), sergent-major.
6 Vallée (Henri-Georges), sergent-chef.
7 Diop Boubacar, sergent.
8 Raynaud (Roger-Albert), sergent.
9 Buisson (André-Germain), sergent-major.
10 Farina (Louis), sergent-chef.
11 Ducourneau (Paul), adjudant-chef.
12 Dubois (Ernest), adjudant.
13 Ceccaldi (Jérôme), sergent-major.
14 Diebolt (Frédéric), adjudant.
15 Johnson (Robert), sergent-major.
16 Richer (Albert), sergent.
17 Gaillot (Pierre-Henri), adjudant.
18 Beaudoire (Gilbert-Roger), sergent-major.
19 Pouthier (Henri-Louis-Jules), sergent-major.
20 Gornes (André), sergent-major.
21 Poitral (Jean-Marie-Gustave-Charles), sergent-chef.
22 Durand (Louis), adjudant.
23 Guenon (André-Arthur), adjudant.
24 Galibert (Jules-Simon), adjudant.
25 Galaud (Célestin-Louis), adjudant.
26 Pecqueux (René-Bénoni-Emile), adjudant.
27 Badie (Gaston-François), sergent.
28 Ransinangue (Bertrand-Raymond), adjudant-chef.
29 Wantz (Georges-Félix), sergent-major.
30 Mollier (Ernest-Albert), adjudant.

AUTOCHTONES

SOUS-OFFICIERS

1 Issaka, sergent, mle 3591.
2 Andriamarojaona (Daniel), mle 18355.

HOMMES DE TROUPE

1 Agna, caporal, mle 48726.
2 Here, caporal-chef, mle 3723.
3 Niande Saouadogo, caporal, mle 4157.
4 Traore Mama, 1re classe, mle 12434.
5 Bode (Joseph), caporal-chef, mle 10292.
6 Sie Palm, 1re classe, mle 11590.
7 Biyel Doli, 1re classe, mle 11601.
8 Voha, caporal-chef, mle 250.
9 Rafaralahimanana, 1re classe, mle 21342.
10 Monja (François), caporal, mle 628.

MAITRES OUVRIERS

SOUS-OFFICIERS

1 Orsoni (Paul), sergent maître ouvrier cordonnier de 2e catégorie.
2 Chevau (Marcel-Raymond), sergent-major maître ouvrier tailleur de 2e catégorie.
3 Ménard (Damon-Omer), sergent ouvrier spécialiste cordonnier.
4 Giovannelli (François), sergent ouvrier spécialiste cordonnier.
5 Andréi (Charles-Félix), sergent-chef maître ouvrier cordonnier.
6 Pernisek (Jean), sergent maître ouvrier de 2e catégorie.
7 Maurel (Ludovic), sergent maître cordonnier.
8 Brunet (Gabriel), sergent maître ouvrier cordonnier.
9 Leclerc (René-Emile), sergent ouvrier spécialiste.
10 Gola (Antoine-François), sergent ouvrier spécialiste.
11 Vezin (André-Frédéric-Joseph), sergent-chef maître ouvrier cordonnier.
12 Karoubi Fredj, sergent ouvrier spécialiste.
13 Vigné (Alexandre-Louis), sergent ouvrier bottier.
14 Palerm (Jean), sergent-chef maître ouvrier.
15 Sansonetti (Jean-Baptiste), sergent-major maître ouvrier 2e catégorie.

HOMMES DE TROUPE

1 Pasqualini Samaré, caporal-chef.
2 Guidini (François), caporal-chef ouvrier spécialiste cordonnier.
3 Casta (Jean-André), caporal-chef 1er ouvrier spécialiste cordonnier.
4 Battesti (Charles), caporal-chef ouvrier spécialiste.

SERVICE DE SANTE

FRANÇAIS

1 Pierrel (Max-René-Alexis), adjudant.
2 Perrin (Henri), adjudant
3 Poisson (Emile-Alexandre-Victor), sergent infirmier.
4 Liliani (René-Serge), sergent chef.
5 Forestier (Paul-Alexandre), sergent infirmier.
6 Bertetto (Charles-Vincent), sergent.
7 Thomas (Henri-Léon), adjudant.
8 Rodriguez (Alphonse-Manuel), sergent-major.
9 Gillard (Jean-Jacques), sergent-major.
10 Halter (Pierre), adjudant.
11 Lazaro (François), sergent major.
12 Aumonnier (Noé-Octave-Marie), adjudant.
13 Piat (René-Louis), sergent chef.
14 Vareilles (Paul), sergent chef.
15 Devos (Paul-Charles), sergent.
16 Madec (Fernand), sergent-chef.
17 Lasserre (Marcel), sergent-major infirmier.
18 Garda (Flip-Roger-Sauveur), sergent-major.
19 Herraye (Dominique), adjudant-chef.
20 Garin (Jean-Léon), adjudant.
21 Merat (Bernard-Eugène), sergent.
22 Parret (Claude-Louis), adjudant-chef.
23 Fache (Joseph-Jules-Marius), adjudant.
24 Marquette (Fernand-Jean Noël), adjudant.
25 Verin (Paul-Léon-Ferdinand), adjudant.
26 Holive (Raymond), adjudant-chef.
27 Foltzer (Auguste-Marie-Gérard), adjudant-chef.
28 Andrau (Clément-Bertin), adjudant.
29 Mauchausse (Guy-Robert), sergent.
30 Pellois (Maurice-Joseph-Marie), adjudant-chef.
31 Changeat (Marcel), sergent-major.
32 Allegre (Emilien-Sauveur), adjudant.

AUTOCHTONES

SOUS-OFFICIERS

1 Ibrahima Bangourra, sergent-chef, mle 49480.
2 Duong Vo, sergent, mle 7181.
3 Zegue Traoré, sergent, mle 3885.
4 Moussa Kourouma, sergent-chef, mle 51873.
5 Ambiny, sergent, mle 22240.
6 Rakotondrasoa, sergent-chef, mle 8729.

HOMMES DE TROUPE

1 Zihon Zouré, caporal-chef, mle 82943.
2 Toungo Zouno, 1re classe, mle 3891.
3 Mori Camara, 1re classe, mle 51003.
4 Kouga Darga, 1re classe, mle 3620.
5 Dazougou, 1re classe, mle 3667.
6 Kely, 1re classe, mle 14157.
7 Toumani Diarra, 1re classe, mle 3530.
8 Remoja, caporal, mle 2006.

CHANCELLERIE

1 Raphaël (Jean), sergent-major.
2 Meunier (Maurice-Julien-Paul), adjudant.
3 Metiflot (Jean-Julien), sergent-major.
4 Boutin (Eugène), sergent-chef.
5 Robin (Abel-Léon-Eutrope), sergent-major.
6 Le Corre (Alexis-Laurent-Ange-Auguste), adjudant.
7 Demengeon (Georges-Gaston), adjudant.
8 Guyot (Emile), adjudant.
9 Barbotin (René-Gustave), sergent-major.
10 Leymat (André), adjudant.
11 Eleouet (Jean-Marie), adjudant.
12 Bruchlen (Hubert-François), adjudant.
13 Stum (Jean-Pierre), sergent-major.
14 Garnier (Marceau-Louis), adjudant.
15 Dumont (Abel-Emile-Joseph), adjudant-chef.
16 Estardier (Louis), adjudant.
17 Trelcat (Pierre), adjudant.
18 Cruchaudeau (Camille-Emile), adjudant.

SERVICES ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

1 Luce (Maurice-Lucien), sergent-major.
2 Vincent (Pierre-André), sergent-major.
3 Dufour (Henri), sergent-major.
4 Bardon (Pierre-Roger), adjudant.
5 Gastaldi (Antoine-Marius), adjudant.
6 Jecker (Edmond-Henri), adjudant.
7 Panier (Maurice-Fernand), adjudant.
8 Lemoussu (René-Adolphe), adjudant.
9 L'Hostis (Armand-Roger), sergent.
10 Geisen (Marc-Eugène), adjudant.
11 Vauche (Paul-Pierre), sergent-chef.
12 Salette (Albert), sergent-major.
13 Bodin (Charles), adjudant.
14 Laporte (Raymond-Roger), sergent-major.
15 Garraud (Pierre-Henri), sergent-major.
16 Richasse (Henry-Mary-Gabriel), adjudant-chef.
17 Marlignene (Robert), adjudant.
18 Braun (Albert), adjudant.
19 Vernière (Félix), sergent-major.
20 Thudor (Marc), adjudant-chef.
21 Borgomano (Paul), sergent-major.
22 Moreau (Maurice-Marceau), adjudant.

Militaires dégagés des cadres.

TROUPES MÉTROPOLITAINES

INFANTERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Bossuyt (Gustave-Richard), adjudant, classe 1933, mle 3186 au recrutement de Lille.
2 Perales (Joseph), adjudant, classe 1932, mle R. 1071 au recrutement du Maroc.
3 Cheviet (Paul-Henri-Augustin), adjudant-chef, classe 1927, mle 1055 au recrutement de Vesoul.
4 Bonillo (Joseph), adjudant, classe 1933, mle R. 325 au recrutement du Maroc.
5 Giovanni (Isidore), adjudant-chef, classe 1931, mle 181 au recrutement d'Ajaccio.
6 Epry (Eugène-Louis), adjudant, classe 1936, mle 4016 au recrutement de la Seine, 3e bureau.
7 Chabane (André-Maurice), sergent, classe 1934, mle 763 au recrutement de la Seine, 6e bureau.
8 Fau (Jérôme-Joseph), adjudant, classe 1934, mle 637 au recrutement de Carcassonne.
9 Cassanas (René-Robert), adjudant-chef, classe 1932, mle 297 au recrutement de Montpellier.
10 Schneider (Rodolphe), adjudant-chef, classe 1933, mle 42 au recrutement de Versailles.
11 Lima (Paul-Joseph-Robert), adjudant-chef, classe 1934, mle 2462 au recrutement de Toulouse.
12 Audon (Raymond-Louis), adjudant-chef, classe 1932.
13 Rigoulet (Gabriel-Fernand), adjudant-chef, classe 1934, mle 1317 au recrutement de Constantine.
14 Kerleo (François-Marie), adjudant-chef, classe 1928, mle 4894 au recrutement de Brest.
15 Grimaldi (Don-Paul), adjudant, classe 1933, mle LM 1534 au recrutement de Marseille.
16 Delrait (Emile), adjudant-chef, classe 1934/2, mle 2964 au recrutement de Valenciennes.
17 Stievenard (Jean-Baptiste-Etienne), adjudant, classe 1927, mle 251 au recrutement de Valenciennes.
18 Bournisien (Emile-Pierre-François), adjudant-chef, classe 1930, mle 32 au recrutement de Dunkerque.
19 Merrien (Yves), sergent-chef, classe 1935, mle 3470 au recrutement de Versailles.
20 Cruchet (Charles-Robert-Lucien), adjudant-chef, classe 1925, mle 1536 au recrutement de Cambrai.
21 Lanier (Robert-Maurice-Charles), adjudant, classe 1932, mle 43 au recrutement de Bar-le-Duc.
22 Bontemps (Louis-Adolphe), adjudant, classe 1933, mle 2265 au recrutement d'Epinal.
23 Padieu (Marcel-Eugène), adjudant-chef, classe 1932, mle 1362 au recrutement d'Amiens.
24 Doazan (Jean), adjudant, classe 1933, mle 3880 au recrutement de Bordeaux.
25 Vilar (Jean-Henri-Jules), adjudant-chef, classe 1931, mle LM/812 au recrutement de Metz.
26 Bert (Maurice), sergent-chef, classe 1933, mle 195 au recrutement de Moulins.
27 Clutier (Emile-Jean), adjudant, classe 1933, mle L. 651 au recrutement de Tunis.
28 Bonnin (Georges-Henri-Arthur), adjudant-chef, classe 1931, mle 1227 au recrutement de Bordeaux.
29 Dhers (Charles-Clément), adjudant-chef, classe 1929, mle 1023 au recrutement d'Albi.
30 Meersseman (Emile-Jules), adjudant, classe 1934, mle 3216 au recrutement de Lille.
31 Bayautet (Julien), adjudant, classe 1934, mle 741 au recrutement de Pau.
32 Herrero (Manuel), adjudant, classe 1934, mle 750 au recrutement d'Oran.
33 Reymond (Samuel-Jules), adjudant, classe 1935, mle 551 au recrutement de Marseille.
34 Dure (Jean-Marie), adjudant-chef, classe 1933, mle 1577 au recrutement de Rennes.
35 Sanchez (Emile), adjudant, classe 1936, mle 2560 au recrutement d'Oran.
36 Bartoli (Antoine-Joseph), sergent-chef, classe 1934, mle 198 au recrutement d'Ajaccio.
37 Bresson (Louis-Marie), adjudant-chef, classe 1936, mle 4196 au recrutement de la Seine, 2e bureau.
38 Etourneau (Lucien), adjudant, classe 1934, mle 222 au recrutement de Périgueux.
39 Luciani (Alexandre), adjudant, classe 1933, mle 735 au recrutement d'Ajaccio.
40 Pellequer (Emile-Frédéric), adjudant, classe 1933, mle 573 au recrutement de Mende.
41 Jeanmart (Jules-Marcel), adjudant, classe 1932, mle 681 au recrutement de Mézières.
42 Laporte (Gabriel - Roch - Gérard), adjudant-chef, classe 1929, mle 1496 au recrutement de Mont-de-Marsan.
43 Cantier (Gaston-Louis) ,adjudant-chef, classe 1932, mle 1679 au recrutement de Nîmes.
44 Venel (Louis), adjudant-chef, classe 1932, mle 1108 au recrutement d'Arras.
45 Thebault (Maurice - Auguste - Adrien), adjudant, classe 1932, mle LM/841 au recrutement de Thionville.
46 Millet (Gabriel), adjudant-chef, classe 1932, mle 378 au recrutement de Cambrai.
47 Primi (Marcel), adjudant, classe 1932, mle 723 au recrutement d'Auch.
48 Bassi (André-Félicien), adjudant-chef, classe 1935, mle 1268 au recrutement de Marseille.
49 Dussauze (Raymond-Constant-Athanas), adjudant-chef, classe 1932, mle 1927 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
50 Fontanel (Maurice-Joseph), adjudant, classe 1935, mle 331 au recrutement d'Annecy.
51 Noyer (Louis-Bernard), adjudant-chef, classe 1932, mle 1634 au recrutement de Périgueux.
52 Willert (Henri-Achille-Joseph), sergent, classe 1933, mle 6602 au recrutement de Lille.
53 Lorthioir (Albert-Julien), adjudant-chef, classe 1931, mle 1713 au recrutement de Valenciennes.
54 Desson (Maurice-Clovis), adjudant, classe 1933, mle 159 au recrutement de Cambrai.
55 Beyrand (Albert-Georges), adjudant, classe 1932, mle 1414 au recrutement de Limoges.
56 Froger (Alain-Emile-Georges), adjudant-chef, classe 1931, mle 1223 au recrutement de Blois.
57 Braillon (Martial-Pierre), adjudant-chef, classe 1933, mle 5368 au recrutement de Lyon.
58 Mangin (André-Georges), adjudant, classe 1932, mle 456 au recrutement du Mans.
59 Padovani (André), sergent-chef, classe 1934, mle 3218 au recrutement d'Alger.
60 Raffaelli (André-Pierre), adjudant-chef, classe 1931, mle 1264 au recrutement de Nice.
61 Fiamma (Jacques-Pierre), adjudant-chef, classe 1932, mle 2162 au recrutement d'Ajaccio.
62 Knoll (René-Stéphane), adjudant-chef, classe 1933, mle 1884 au 2e bureau de recrutement de la Seine.
63 Baggioni (Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1932, mle 1926 au recrutement d'Ajaccio.
64 Royer (Pierre-Paul-Léon), adjudant-chef, classe 1932, mle 5764 au 2e bureau de recrutement de la Seine.
65 Muller (Jean-Briac), aspirant, classe 1932, mle 718 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
66 Martin (Adolphe-Louis), adjudant, classe 1933, mle 2226 au recrutement de Nancy.
67 Heulle (Emile-henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 221 au recrutement d'Arras.
68 Waldinger (Emile), adjudant, classe 1934, mle 1333 au recrutement de Nancy.
69 Triquet (Albert), adjudant, classe 1928, mle 148 au recrutement de Saint-Quentin.
70 Federlé (Georges-Adrien), sergent-chef, classe 1933, mle 1394 au recrutement d'Epinal.
71 Janel (Jean), sergent-chef, classe 1934, mle 1287 au recrutement d'Epinal.
72 Cristol (René-Albert), adjudant-chef, classe 1934, mle 1701 au recrutement d'Albi.
73 Gonon (Lucien-Alexandre), adjudant-chef, classe 1931, mle 886 au recrutement de Toulon.
74 Lestang (Pierre-André), adjudant-chef, classe 1931, mle 251 au recrutement de Thionville.
75 Bulle (André-Adolphe), adjudant, classe 1935, mle 804 au recrutement de Troyes.
76 Didier (Georges-Léon-Maurice), adjudant-chef, classe 1934, mle 952 au recrutement de Mézières.
77 Million (Albert-Emile), adjudant, classe 1932, mle 620 au recrutement de Bar-le-Duc.
78 Aletti (Raymond-Jules), adjudant, classe 1933, mle 330 au recrutement de Nancy.
79 Moracchini (François-Marie), adjudant, classe 1932, mle F 1258 au recrutement du Maroc.
80 Renard (Paul), adjudant, classe 1932, mle 2759 au recrutement d'Epinal.
81 Bouchereau (Eugène-Raoul), adjudant-chef, classe 1934, mle F 2677 au recrutement du Maroc.
82 Marchal (Robert-Eugène), adjudant, classe 1933, mle 1225 au recrutement d'Epinal.
83 Picard (Yves), adjudant-chef, classe 1934, mle 410 au recrutement d'Agen.
84 Barousse (Gaston-Joseph-Alexandre), adjudant-chef, classe 1923.
85 Grandmougin (Maurice-Delphin), adjudant, classe 1937, mle 1753 au recrutement d'Epinal.
86 Reibel (Emile), adjudant-chef, classe 1934, mle 2517 P au recrutement de Mulhouse.
87 Calvez (Marcel-Michel), adjudant-chef, classe 1933, mle 165 au recrutement de Quimper.
88 Pierga (René-Emile), adjudant-chef, classe 1933, mle 659 au recrutement de Thionville.
89 Gaurenne (Pierre-Gustave), adjudant-chef, classe 1927, mle 103 au recrutement de Perpignan.
90 Caffiaux (Arthur), adjudant-chef, classe 1933, mle 12 au recrutement de Cambrai.
91 Eicholtzer (Eric-Hugo), adjudant, classe 1934, mle 1339 au recrutement de Strasbourg.
92 Thiebaut (Marie-Luc-Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 1600 au recrutement d'Epinal.
93 Pellicini (Jean), adjudant-chef, classe 1932, recrutement de Tunis.
94 Musy (Henri), adjudant, classe 1932, mle 2856 au recrutement de Bourg.
95 Mestre (Louis-Joseph), adjudant, classe 1935, mle 188 au recrutement de Perpignan.

96 Brehm (Godefroy), adjudant, classe 1936, mle 467 au recrutement de Saverne.
97 Ambroggi (Charles), sergent, classe 1934, mle R 2551 au recrutement du Maroc.
98 Rigouin (Edouard), adjudant-chef, classe 1932, mle 1913 au recrutement de Paris (3e bureau).
99 Poisson (Jean-Octave), adjudant-chef, classe 1932, mle 1223 au recrutement de Mont-de-Marsan.
100 Godard (Roger), adjudant, classe 1932, mle 853 au recrutement de Châteauroux.
101 Lelondal (Joseph-Aimé-Louis), adjudant-chef, classe 1932, mle LM 477 au recrutement de Briançon.
102 Perray (Alcide-Louis), adjudant, classe 1932, mle 997 au recrutement d'Angers.
103 Balloque (Julien-Gérard), adjudant, classe 1934, mle 3327 au recrutement de Valenciennes.
104 Paulet (Robert-Georges), adjudant-chef, classe 1932, mle 274 au recrutement de Mézières.
105 Vigneron (Gaston-Louis), adjudant, classe 1934, mle 46 au recrutement de Nancy.
106 Vignau (Jacques-Georges), sergent, classe 1934, mle 903 au recrutement d'Auch.
107 Claude (Maurice-Georges), adjudant, classe 1934, mle 3058 au recrutement d'Epinal.
108 Deroo (Paul-Gaston), adjudant-chef, classe 1932, mle 2084 au recrutement de Dunkerque.
109 Huet (Joseph-Marie), adjudant-chef, classe 1931, mle 230 au recrutement de Brest.
110 Lemée (Roger-Lucien), adjudant, classe 1934, mle 2879 au recrutement de Saint-Brieuc.
111 Vivian (Roger), adjudant, classe 1932, mle 27 « D » LM au recrutement de Lyon.
112 Roussel (Jean-Gaston-Joseph), adjudant-chef, classe 1932, mle 350 au recrutement de Béthune.
113 Marchal (Paul-Emile), adjudant, classe 1933, mle 1820 au recrutement de Nancy.
114 Pernet (Joseph-François), adjudant, classe 1933, mle LM 916 au recrutement de Strasbourg.
115 Tredici (Edmond), sergent-chef, classe 1934, mle LM 1510 au recrutement d'Alger.
116 Cuny (Louis-René), adjudant, classe 1935, mle 365 au recrutement de Nancy.
117 Pistre (Edgard-Roger), adjudant-chef, classe 1932, mle 1433 au recrutement de Périgueux.
118 Constantino (François-Dominique), adjudant-chef, classe 1933, mle 4535 au recrutement de Lyon.
119 Luc (André-Jules-Joseph), adjudant-chef, classe 1934, mle 267 au recrutement de Mézières.
120 Laheurte (Jules-Léon), adjudant, classe 1933, mle 744 au recrutement d'Epinal.
121 Vergnaud (René-Victor-Noël), sergent-major, classe 1935, mle 3951 au recrutement de la Seine (3e bureau).
122 Hannequin (René), adjudant, classe 1933, mle 1235 au recrutement de Metz.
123 Jullion (Gaston-Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 68 au recrutement de Mézières.
124 Bouanich (René-Maklouf), sergent-chef, classe 1934, mle 1022 au recrutement d'Oran.
125 Moreau (Guillaume-François), sergent, classe 1934, mle 2177 au recrutement de Quimper.
126 Blaisot (Albin-Yves-Aristide), adjudant, classe 1932, mle 522 au recrutement de Chaumont.
127 Barli (Antoine), sergent-major, classe 1933, mle 88 au recrutement de Perpignan.
128 Lemaire (Arthur), adjudant-chef, classe 1934, mle 2133 au recrutement de Valenciennes.
129 Courbot (Edouard-Jules), adjudant-chef, classe 1934, mle 2445 au recrutement de Saint-Omer
130 Vandecappelle (Joseph-Henri), adjudant, classe 1933, mle 369 au recrutement de Dunkerque.
131 Adam (Georges-Jean), adjudant, classe 1932, mle 900 au recrutement d'Epinal.
132 Vard (Georges-Henri), sergent-chef, classe 1933, mle 2736 au recrutement d'Orléans.
133 Jean-Pierre (Lucien-Jean-Charles), adjudant, classe 1933, mle 1131 au recrutement de Perpignan.
134 Petitjean (Marcel-Robert), adjudant, classe 1933, mle 3329 au recrutement d'Epinal.
135 Meur (Pierre-Marie), sergent, classe 1934, mle 3509 au recrutement de Brest.
136 Simonnot (Robert), adjudant, classe 1932, mle 2796 au recrutement de Châlons.
137 Bourrel (Georges-Emile), adjudant-chef, classe 1933, mle 236 au recrutement de Perpignan
138 Dauphin (André-Léon-Joseph), adjudant-chef, classe 1933, mle 2573 au recrutement de Nancy.
139 Pontaut (Jean-Pierre), adjudant, classe 1933, mle 3159 au recrutement de Pau.
140 Lavigne (Bertrand-Albert), adjudant, classe 1932, mle 157 au recrutement de Pau.
141 Richard (Maurice-Edouard-Alfred), adjudant, classe 1932, mle 817 au recrutement de Cherbourg.
142 Allard (Jean-Robert), adjudant, classe 1934, mle 94 au recrutement de Nancy.
143 Lapprand (André-Emile-Marie), adjudant, classe 1932, mle 1602 au recrutement de Nancy.
144 Metras (Marcel), adjudant-chef, classe 1934, mle 2317 au recrutement de Bourg.
145 Rieux (André-François-Jules), adjudant-chef, classe 1934, mle 717 au recrutement de la Seine, 2e bureau.
146 Lantoine (Robert), adjudant-chef, classe 1934, mle 2878 au recrutement de Béthune
147 Landresse (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1931, mle 1296 au recrutement de Pau.
148 Mascles (Irénée-Alfred), adjudant, classe 1935, mle 1523 au recrutement de Rodez.
149 Ribet (Louis-Adolphe), sergent-chef, classe 1934, mle 4098 au recrutement de Grenoble.
150 Riou (Henri-Yves-Marie), adjudant-chef, classe 1934, mle 610 au recrutement de Quimper.
151 Braccini (François), adjudant-chef, classe 1934, mle 90 au recrutement de Nice.
152 Lacroix (Pierre-Auguste-Louis), adjudant, classe 1934, mle 1473 au recrutement d'Epinal.
153 Beaudet (Léon-Victor-Joseph), adjudant, classe 1933, mle 4111 au recrutement de Rouen.
154 Mora (Claude-Jean), adjudant, classe 1932, mle 658 au recrutement de Mont-de-Marsan.
155 Fillion (Daniel-Paul), adjudant, classe 1933, mle 1927 au recrutement de Dunkerque.
156 Claude (René-Ernest), adjudant-chef, classe 1934, mle 1969 au recrutement d'Epinal.
157 Lamour (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1932, mle 637 au recrutement de Valenciennes.
158 Combe (René), adjudant, classe 1932, mle 762 au recrutement de Valence.
159 Richaud (Pierre-Armand-Lucien), adjudant-chef, classe 1934, mle 3128 au recrutement de la Seine, 4e bureau.
160 Guimbelot (Robert), adjudant, classe 1934, mle 3062 au recrutement de Périgueux.
161 Pietri (Kléber), adjudant, classe 1934, mle LM 360 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
162 Pautrot (Isidore-Emile), adjudant, classe 1933, mle 375 au recrutement de Niort.
163 Lairet (Pol-Jean-Pierre-Hubert), adjudant-chef, classe 1930, mle 2275 au recrutement de Mézières.
164 Lamartinee (Jules-Jean-André), adjudant, classe 1933, mle 3170 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
165 Brice (Hector-Henri), adjudant, classe 1932, mle 3251 au recrutement de Lille.
166 Clerc (Gilbert), adjudant-chef, classe 1933, mle 2772 au recrutement d'Epinal.
167 Alibert (Joseph-Denis-Marius), adjudant-chef, classe 1934, mle 145 au recrutement d'Albi.
168 Landrat (Raymond-Paul), adjudant-chef, classe 1934, mle 1292 au recrutement d'Orléans.
169 Ferrus (Roger-Cyrille), adjudant-chef, classe 1933, mle 941 au recrutement de Foix.
170 Oudard (Marius-Louis-Gabriel), adjudant, classe 1932, mle Gt 1240 au recrutement du Maroc.
171 Bardou (Henry), adjudant, classe 1934, mle 1775 au recrutement de Carcassonne.
172 Bacci (Roger-Louis-Fernand), adjudant-chef, classe 1936, mle LM 1163 au recrutement de Marseille.
173 Brasseur (Georges-Anatole), adjudant, classe 1932, mle 52 au recrutement de Béthune.
174 Michalon (Eugène-Benoit), adjudant, classe 1932, mle 2164 au recrutement de Saint-Etienne.
175 Chene (Henri-François-Joseph), adjudant, classe 1932, mle 13 au recrutement de Cholet.
176 Lemaigre (Bernard), adjudant-chef, classe 1934, mle 616 R. M. au recrutement de Tours.
177 Lombard (Gaston-Raoul), adjudant, classe 1936, mle 648 au recrutement d'Epinal.
178 Pommet (Louis-Marie), adjudant-chef, classe 1932, mle 2880 au recrutement de Bourg.
179 Terry (André-Roger-Jean), adjudant-chef, classe 1931, mle A 1290 au recrutement de Bordeaux.
180 Thomas (Willy), adjudant, classe 1932, mle 1695 au recrutement de Sarreguemines.
181 Houssière (Gervais-Clément), adjudant, classe 1932, mle 966 au recrutement d'Avesnes
182 Perrin (Yves-Jean), adjudant-chef, classe 1934, mle 4802 au recrutement de Brest.
183 Lanven (Jean-Louis-René), adjudant, classe 1934, mle 4514 au recrutement de Brest.
184 Babet (Albert-Georges), adjudant-chef, classe 1934, mle LM 285 au recrutement de Pau.
185 Goslin (Augustin-Alfred-Théodore), adjudant, classe 1932, mle 37 au recrutement d'Arras.
186 Carlin (Pol-André-Alexis), adjudant, classe 1934, mle 1344 au recrutement de Chaumont.
187 L'Aminot (Louis-René), adjudant, classe 1935, mle LM 44 D au recrutement de Lyon.
188 Colombier (Pierre-Gabriel), adjudant, classe 1932, mle 14 au recrutement de Vienne.
189 Rossi (Don-Marcel), adjudant, classe 1935, mle F 1432 au recrutement du Maroc.
190 Palvadeau (Alfred-Camille-Victor), aspirant, classe 1932, recrutement de la Roche-sur-Yon.
191 Daum (Maurice), adjudant-chef, classe 1932, mle 1041 au recrutement de Thionville.
192 Beaudeau (François), adjudant-chef, classe 1934, mle LM 250 D au recrutement de Lyon.
193 Migne (Marcel-Jean-Marie), adjudant-chef, classe 1932, mle 1361 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

194 Fraudeau (Pierre), adjudant-chef, classe 1934, mle LM 192 au recrutement de Nevers.
195 Dumon (Gérard-Joseph-Julien), adjudant, classe 1932, mle 468 au recrutement de Dunkerque.
196 Le Roy (Paul-Eugène-Marie), adjudant-chef, classe 1932, mle 565 au recrutement de Guingamp.
197 Lévêque (Paul-Jean-Joseph), adjudant-chef, classe 1932, mle 601 au recrutement de Cherbourg.
198 Parotin (André-Gabriel), sergent-chef, classe 1935, mle 941 au recrutement de Châteauroux.
199 Bèzes (Jean), adjudant, classe 1932, mle 1473 au recrutement de Montpellier.
200 Masson (Marc-Alfred), adjudant, classe 1934, mle 43 au recrutement de Bar-le-Duc.
201 Brissiaud (Camille-Albert), adjudant, classe 1934, mle 749 au recrutement de Limoges.
202 Guyon (Marcel), adjudant, classe 1933, mle 92 au recrutement de Sarrebourg.
203 Brault (Albert-Edmond-Charles-Henri), adjudant, classe 1934, mle 9233 au recrutement de Versailles.
204 Lebobe (André-Maurice), adjudant, classe 1933, mle 1261 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
205 Gasson (Louis), adjudant, classe 1932, mle 1550 au recrutement de Bar-le-Duc.
206 Fauchère (Jean-Marie-Joseph), adjudant, classe 1934, mle 495 au recrutement de Châteauroux.
207 Magrot (André-Jean-Marie), adjudant, classe 1934, mle 2441 au recrutement d'Epinal.
208 Dangoumau (Robert), adjudant-chef, classe 1934, mle 179 au recrutement de Tarbes.
209 Galletto (Hippolyte-Elie), adjudant-chef, classe 1930.
210 Maheux (Gustave-Louis-Marin), adjudant-chef, classe 1932, mle 219 au recrutement de Cherbourg.
211 Boutin (Marc-Marius), adjudant, classe 1933, mle Gt 1141 au recrutement de Rabat.
212 Maton (Georges-Louis), adjudant, classe 1933, mle 2172 au recrutement de Valenciennes.
213 Walliser (Marcel-Georges), aspirant, classe 1931, mle 268 au recrutement de Belfort.
214 Masson (Jean-Albert), adjudant-chef, classe 1933, mle 161 au recrutement de Sarrebourg.
215 Person (Paul), adjudant, classe 1933, mle 321 au recrutement de Brest.
216 Moritz (François-Xavier-Gustave), adjudant, classe 1934, mle 2672 au recrutement d'Epinal.
217 Mignot (Robert), sergent-major, classe 1933, mle 1372 au recrutement d'Epinal.
218 Arnaudin (René-Barthélémy), adjudant-chef, classe 1933, mle 4040 au recrutement de Bordeaux.
219 Abel (Henri-Auguste-Joseph), adjudant, classe 1932, mle LM 2 au recrutement de Mulhouse.
220 Gardon (Paul-Adrien-Eugène), adjudant-chef, classe 1931, mle 491 au recrutement de Valence.
221 Mallet (Louis-Emile), adjudant-chef, classe 1932, mle 1961 au recrutement de Poitiers.
222 Baldi (Marcel-Emile), adjudant-chef, classe 1933, mle 940 au recrutement d'Epinal.
223 Loube (Adrien-Charles-Victor), adjudant, classe 1933, mle 1907 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
224 Poupon (Jean-Pierre), adjudant, classe 1932, mle 126 au recrutement de Brest.
225 Saussaye (Bernard-Julien-Eugène), adjudant-chef, classe 1932, mle 2533 au recrutement du Havre.
226 Delannoy (Marcel-Louis-Gustave), adjudant-chef, classe 1934, mle 806 au recrutement de Saint-Omer.
227 Boyeldieu (Henri-Louis), adjudant, classe 1934, mle LM 403 au recrutement de Bar-le-Duc.
228 Pelissier (Léopold-Clément), adjudant-chef, classe 1932, mle 2124 au recrutement de la Seine (1er bureau).
229 Maulavé (Raymond-Constant), adjudant, classe 1932, mle 949 au recrutement de Laval.
230 Lacave (Désiré), adjudant, classe 1933, mle 604 au recrutement de Mont-de-Marsan.
231 Laruelle (Roger-Lucien), adjudant, classe 1934, mle 638 au recrutement de Bar-le-Duc.
232 Lecastaing (Jean-William), adjudant-chef, classe 1933, mle F. 1076 au recrutement du Maroc.
233 Auzureau (Maurice-Auguste-Marie-Louis), adjudant, classe 1932, mle 1034 au recrutement de Cholet.
234 Gentil (Gaston-Jules), adjudant-chef, classe 1935, mle 1905 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
235 Brayer (Paul-Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 967 au recrutement de Chaumont.
236 Ribera (Joseph), adjudant-chef, classe 1932, mle 1134 au recrutement de Tarbes.
237 Wasmes (Roger), adjudant, classe 1933, mle 1529 au recrutement de Valenciennes.
238 Icart (Aimé-Jean), adjudant-chef, classe 1927, mle 329 au recrutement d'Agen.
239 Quinlin (Jean), adjudant-chef, classe 1934, mle 1023 au recrutement de Lorient.
240 Quiviger (Joseph-Marie), adjudant-chef, classe 1934, mle 3923 au recrutement de Brest.
241 Bize (Pierre-François-Bertrand), adjudant, classe 1932, mle 289 au recrutement de Tarbes.
242 Gresle (Guy), adjudant-chef, classe 1934, mle 4286 au recrutement de Rennes.
243 Delaunay (André-Albert-François), adjudant-chef, classe 1932, mle 92 au recrutement d'Angers.
244 Le Flahec (Noël-Marie), adjudant-chef, classe 1932, mle 1635 au recrutement de Saint-Brieuc.
245 Laurent (Gabriel-René-Bernard), adjudant-chef, classe 1933, mle 765 au recrutement de Pau.
246 Noël (Raymond), adjudant-chef, classe 1930, mle 621 au recrutement d'Arras.
247 Le Gall (François-Marie), adjudant-chef, classe 1934, mle 3740 au recrutement de Brest.
248 Maurier (Louis-Joseph-Clément), adjudant, classe 1933, mle 808 au recrutement d'Angers.
249 Etienne (Maurice-Raymond), adjudant-chef, classe 1935, mle 1754 au recrutement d'Epinal.
250 Muller (Marcel), adjudant-chef, classe 1937, mle 961 au recrutement de Saverne.
251 Lebedel (Georges-Charles), adjudant-chef, classe 1935, mle 1010 au recrutement d'Epinal.
252 Kubler (Jules-Nicolas), adjudant-chef, classe 1932, mle 1223 au recrutement de Mulhouse.
253 Lullien (Jean), adjudant-chef, classe 1934.
254 Sinteff (Antoine), adjudant, classe 1932, 310 au recrutement de Sarrebourg
255 Gori (Blaise), adjudant, classe 1938, mle 177 au recrutement d'Ajaccio.
256 Zins (Marcel-Bernard), adjudant, classe 1935, mle 240 au recrutement de Sarrebourg.
257 Rigal (Yves-Charles), adjudant, classe 1932, mle LM 1242 au recrutement de Toulouse.
258 Daviaud (François-Frédéric-Pierre), adjudant, classe 1935, mle LM 295 au recrutement de Colmar.
259 Petitdemange (Pierre-Paul), adjudant, classe 1934, mle 1786 au recrutement de Nancy.
260 L'Hermenier (Auguste-Joseph), adjudant, classe 1932, mle 1129 au recrutement de Saint-Malo.
261 Gross (Léon), adjudant, classe 1936, mle 762 au recrutement Nancy.
262 Bouzera (Fatah), adjudant-chef, classe 1932, mle LM 1301 au recrutement d'Alger.
263 Boix (Jean-Joseph-Louis), adjudant, classe 1935, Mle 886 au recrutement de Perpignan.
264 Alba (Eugène-Omer-Maurice), adjudant, classe 1931, mle 1577 au recrutement de Saint-Omer.
265 Moulin (Marcel-Aristide), adjudant-chef, classe 1931, mle 3105 au recrutement de Saint-Brieuc.
266 Guern (François-Marie-Joseph), adjudant, classe 1933, mle 981 au recrutement de Brest.
267 Baechler (Ferdinand-Louis), adjudant, classe 1934, mle 382 au recrutement de Colmar.
268 Dautrey (Rager-Emile), adjudant, classe 1933, mle 467 au recrutement d'Epinal.
269 Kurzmann (Adrien), adjudant-chef, classe 1933, mle Gt 1165 au recrutement du Maroc.
270 Mouli (Albert-Gustave-Raymond), adjudant, classe 1934, mle 3021, au recrutement de Rennes.
271 Caron (Lucien), adjudant, classe 1934, mle 336 au recrutement de Saint-Omer.
272 Gaudé (Maurice-Louis), adjudant, classe 1934, mle 1935 au recrutement d'Annecy.
273 Watrin (Georges-Jean), aspirant, classe 1934, mle 316 au recrutement de Constantine.
274 Rohmer (Paul-Joseph), adjudant-chef, classe 1934, mle 919 au recrutement de Sélestat.
275 Merland (Pierre-Julien-Henri), adjudant, classe 1933, mle 2236 au recrutement du Mans.
276 Briden (Joseph-Alphonse-Henri), adjudant, classe 1933, mle 1157 au recrutement de Colmar.
277 Sampeur (Paul-Désiré), sergent, classe 1934, mle 776 au recrutement de Saint-Brieuc.
278 Boucher (Roger-Jean-Marie), aspirant, classe 1930, mle 159 au recrutement de Brest.
279 Berthiot (Roger-Marie), adjudant, classe 1933, mle 1076 au recrutement de Nancy.
280 Charry (Louis-Antoine), adjudant, classe 1934, mle 220 au recrutement de Lyon.
281 Deffie (Henri-Marcel), adjudant, classe 1933, mle LM 404 au recrutement de Saint-Omer.
282 Leleu (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1934, mle 3472 au recrutement de Valenciennes.
283 Wilbois (Nicolas-Alexandre), adjudant-chef, classe 1932, mle 639 au recrutement de Sarreguemines.
284 Vienne (Roger-Joseph-Anatole), adjudant, classe 1932, mle LM 264 au recrutement de Carcassonne.
285 Rigaudie (Jean), aspirant, classe 1934.
286 Valentini (François-Antoine), adjudant, classe 1934, mle RM 1885 au recrutement d'Alger.
287 Imbert (Claude), adjudant-chef, classe 1938.
288 Remi (Lucien-Jean), adjudant-chef, classe 1931, mle 142 au recrutement de Valenciennes.
289 Morel (Gaston-Pierre-Adrien), aspirant, classe 1934, mle 249 au recrutement de Besançon.
290 Massacrier (Maurice-Félix), adjudant, classe 1935, mle 1007 au recrutement de Vesoul.
291 Troadec (Léopold-Jean), adjudant, classe 1934, mle Gt 2476 au recrutement du Maroc.
292 Guillateau (Maurice), adjudant-chef, classe 1933, mle 135 LM au recrutement de Vannes.

293 Meline (Paul), adjudant, classe 1934, mle 2969 au recrutement d'Epinal.
294 Camus (Joseph), adjudant-chef, classe 1931, mle 717 au recrutement de Colmar.
295 Luga (Emile-Michel), adjudant-chef, classe 1932, mle 1893 au recrutement de Carcassonne.
296 Courteau (Olivier), adjudant-chef, classe 1932, mle 379 au recrutement de Sarrebourg.
297 Roussel (Gustave - Alexis - Pierre), adjudant-chef, classe 1934, mle 910 au recrutement d'Alençon.
298 Magnenet (Pierre-Francis-Nicolas), sergent-chef, classe 1933, mle 1066 au recrutement d'Epinal.
299 Autie (François-Marius), adjudant, classe 1934, mle LM/486 au recrutement de Metz.
300 Menard (Georges-Alphonse), adjudant, classe 1932, mle 3165 au recrutement du Mans.
301 Courtois (Raoul-René), adjudant, classe 1934, mle 1892 au recrutement d'Alger.
302 Gay (Jean-Roger), adjudant-chef, classe 1936, mle 221 au recrutement d'Agen.
303 Grassot (Henri-Louis), adjudant, classe 1935, mle 1174 au recrutement de Valence.
304 Galaup (René-Jean-Louis), adjudant-chef, classe 1936, mle LM 90 au recrutement de Carcassonne.
305 Ebel (Frédéric), aspirant, classe 1933, mle 301 au recrutement de Metz.
306 Liotard (Raymond-Gaston-Louis), adjudant-chef, classe 1935, mle 1403 au recrutement de Grenoble.
307 Gagner (Robert-Henri), adjudant, classe 1937.
308 Rolland (Pierre-Louis-Jean), sergent-major, classe 1933, mle 278 au recrutement de Cherbourg.
309 Lebrun (Paul-Charles), adjudant, classe 1936, mle 2067 au recrutement de la Seine (2e bureau).
310 Dubor (René-Alfred), sergent-chef, classe 1938, mle Ft 2003 au recrutement du Maroc.
311 Bazard (Marcel-Eugène), adjudant-chef, classe 1934, mle 2624 au recrutement d'Epinal.
312 Joly (Robert-Georges-Hector), adjudant, classe 1938, mle 108 au recrutement de Nancy.
313 Gravouil (Henri), adjudant-chef, classe 1935, mle 1303 au recrutement de la Roche.
314 Leger (René-Alexis), adjudant-chef, classe 1934, mle 1846 au recrutement de Lyon.

Homme de troupe

1 Goetz (Paul), caporal-chef, classe 1934, mle Ft 2175 au recrutement de Rabat.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE, SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

Marocains et tunisiens

Sous-officiers

1 Driss ben Lahcen, sergent-chef, classe 1931, mle L. 1709 au recrutement du Maroc.
2 Ahmed ben Lahoussine, sergent-chef, classe 1932, mle A 218/32 au recrutement du Maroc.
3 Belhadj Mohamed, sergent-chef, classe 1932, mle M 1302 au recrutement du Maroc.
4 Larbi ben Abdelkader, sergent-chef, classe 1932, mle M 508 au recrutement du Maroc.
5 Mohamed Ould Aomar, sergent, classe 1930, mle K 2453 au recrutement du Maroc.
6 Belgacem ben Abidi ben El Hani, sergent-chef, classe 1932, mle 1322/32 au recrutement A. C. A. T.
7 Ali ben Mohamed, sergent, classe 1932, mle A 191/32 au recrutement du Maroc.
8 Allal ben Ahmed, maréchal des logis, classe 1932, mle A 18/32 au recrutement du Maroc.

Hommes de troupe

1 Mohamed ben El Hadj Ali Dridi, caporal, classe 1931, mle 1291 L 31 au recrutement A. C. A. T.
2 Lahcen Ould Ahmed, caporal-chef, classe 1930, mle A 1287/30 au recrutement du Maroc.
3 Djilali ben Aomar, caporal, classe 1932, mle M 516 au recrutement du Maroc.
4 Abdallah ben Aomar, 1re classe, classe 1931, mle L 1111 au recrutement du Maroc.
5 Mohamed ben Hamou, caporal, classe 1932, mle M 657 au recrutement du Maroc.
6 Mohamed ben Salah, 2e classe, classe 1932, mle M 258 au recrutement du Maroc.
7 Chaâbane ben Hassine ben Mohamed, 1re classe, classe 1931, mle 2273/31 au recrutement A. C. A. T.
8 Bouchta ben Hamidou, brigadier, classe 1936, mle A 980/36 au recrutement du Maroc.

ARMEE BLINDEE. — CAVALERIE

FRANÇAIS

Sous-officiers

1 Varanguien de Villepin (Paul-Félix), maréchal des logis chef, classe 1931, mle 430 au recrutement de Lille. (Reliquat du tableau 1950).

Année 1951

2 Vivier (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef, classe 1935, mle F. 1270 au recrutement du Maroc.
3 Cantony (Roger), adjudant-chef, classe 1932, mle 6658 au recrutement de la Seine, 3e bureau.
4 Thube (Emile-André), adjudant-chef, classe 1932, mle 3348 au recrutement de Laon.
5 Burguet (André), adjudant, classe 1937, mle 1169 au recrutement de la Seine, 2e bureau.
6 Polelle (Henri-Camille), adjudant-chef, classe 1932, mle 8562 au recrutement de Versailles.
7 Colas (René-Emile-Léon), maréchal des logis, classe 1934, mle F. 2069 au recrutement du Maroc.
8 Mahé (Charles-René-Gaston), maréchal des logis chef major, classe 1935, mle F. 1302 au recrutement du Maroc.
9 Winzemburg (Bernard - Marie - Joseph), adjudant, classe 1933, mle 5129 au recrutement de la Seine, 4e bureau.
10 Mariani (Bastien), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 35 au recrutement d'Ajaccio.
11 Murati (Ange-Toussaint), adjudant, classe 1935, mle F. 1436 au recrutement du Maroc.
12 Jaegle (Alphonse-René), adjudant-chef, classe 1932, mle 2300 au recrutement d'Alger.
13 Gourcerol (Jean), adjudant, classe 1934, mle LM 796 au recrutement de Périgueux.
14 Hochart (François-Henri), adjudant, classe 1934, mle 2245 au recrutement de Lille.
15 Cerutti (Pierre-Paul), adjudant, classe 1935, mle 563 au recrutement de Grenoble.
16 Rousseau (Robert-Lucien), maréchal des logis chef, classe 1933, mle F. 1051 au recrutement du Maroc.
17 Colas (Louis), maréchal des logis chef, classe 1935, mle 976 au recrutement de Mézières.
18 Pierrey (Raymond - René - Louis), adjudant-chef, classe 1933, mle 1497 au recrutement de Vesoul.
19 Vieille-Grosjean (Pierre-Victor-Jean), adjudant-chef, classe 1933, mle 1688 au recrutement de Lons-le-Saunier.
20 Minjard (Henri), maréchal des logis chef, classe 1935, mle 3459 au recrutement de Lyon.
21 Gardelle (Jean-Auguste), adjudant, classe 1932, mle LM 1345 au recrutement d'Alger.
22 Cron (Eugène-René-Jean), adjudant-chef, classe 1934, mle 265 au recrutement de Saint-Malo.
23 Noël (André-Joseph-Edouard), maréchal des logis chef, classe 1936, mle 239 au recrutement d'Epinal.
24 Muratori (Roland), adjudant-chef, classe 1934, mle 1492 au recrutement de Privas.
25 Toussaint (Louis-Camille), maréchal des logis chef, classe 1934 mle 937 au recrutement de Toulon.
26 Louis (Marc-René), adjudant-chef, classe 1934, mle 711 au recrutement de Limoges.
27 Vulin (Louis-Marie), adjudant-chef, classe 1934, mle 677 au recrutement de Saint-Etienne.
28 Challet (Maurice-Paul), adjudant-chef, classe 1935.
29 De Granier de Cassagnac (Robert-Pierre), adjudant, classe 1932, mle 572 au recrutement de Tarbes.
30 Schwertz (André-Henri), adjudant-chef, classe 1931, mle 4325 au recrutement de Lyon.
31 Couillard (Bernard-Charles), adjudant-chef, classe 1934, mle 1864 au recrutement de Blois.
32 Baron (Lucien), adjudant-chef, classe 1934, mle 1604 au recrutement de Bourges.
33 Giffart (René-Joseph-Hippolyte), adjudant, classe 1934, mle F. 1986 au recrutement du Maroc.
34 Michaud (Gaston-Jean-Gilbert), adjudant-chef, classe 1933.
35 Michou (Jean-René), adjudant, classe 1933, mle 1285 au recrutement de Blois.
36 Schmitt (Charles-Bernard), adjudant, classe 1933, mle 1175 au recrutement de Saverne.
37 Bourgeolais (Claude-Julien), adjudant, classe 1933, mle 315 au recrutement de la Seine, 3e bureau.
38 Boj (Albert-François), adjudant, classe 1934, mle 15 au recrutement d'Oran.
39 Thery (François), adjudant-chef, classe 1932, mle 341 LM au recrutement de Béthune.
40 Le Roy (Pierre-Yves), adjudant, classe 1935, mle 738 au recrutement de Quimper.
41 Polydor (Robert-Fernand-Louis), adjudant-chef, classe 1931, mle 918 au recrutement de Chartres.
42 Gossa (Henri-Pierre-Barthélémy), adjudant-chef, classe 1931, mle 1176 au recrutement de Toulon.
43 Deneuville (Maurice-Emile), maréchal des logis, classe 1934, mle 1822 au recrutement de Châlons.
44 Millon (André-Georges-Arthur-Paulin), adjudant, classe 1933, mle 1673 au recrutement de Beauvais.
45 Thiriet (Joseph-Victor-Marie), adjudant, classe 1933, mle 3345 au recrutement d'Epinal.
46 Vermeren (Maurice-Henri-Adrien), adjudant, classe 1933, mle 3108 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

47 Bodineau (René-Pierre), adjudant-chef, classe 1934, mle 2896 au recrutement de Nantes.
48 Gadat (Marcel-Edouard-Auguste), adjudant, classe 1934, mle 2190 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
49 Charlier (Raymond-Georges), adjudant, classe 1934, mle 1358 au recrutement de Mézières.
50 Voltzwinkler (Jean), adjudant, classe 1936, mle 712 au recrutement de Colmar.
51 Gruselle (Albert-Emile), adjudant-chef, classe 1935, mle 190 au recrutement de Bar-le-Duc.
52 Boetsch (Pierre-Jérémie), adjudant, classe 1932, mle 2211 au recrutement de Mulhouse.
53 Dheur (Pierre-Max), maréchal des logis chef, classe 1933, mle 310 au recrutement de Bordeaux.
54 Delage (Jacques-Louis), adjudant, classe 1934, mle 1516 au recrutement de la Rochelle.
55 Capoulun (Laurent), adjudant, classe 1928, mle LM 77 au recrutement de Montauban.
56 Lochon (Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 967 au recrutement de Poitiers.
57 Irsch (Emile-Jean), adjudant, classe 1932, mle 41 au recrutement de Limoges.
58 Charles (Louis-Roger), adjudant, classe 1932, mle 643 au recrutement d'Angers.
59 Maitre (Louis-Paul), adjudant-chef, classe 1932, mle 1444 au recrutement de Lons-le-Saunier.
60 Louvrier (Jacques-Albert), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 469 au recrutement de Tunis.
61 Faucon (Lucien), adjudant-chef, classe 1932, mle 538 au recrutement de Bordeaux.
62 Braud (Léon-Marie-Ange), adjudant-chef, classe 1934, mle 1904 au recrutement de Rennes.
63 Bedel (Eugène-Jean-Marie), adjudant, classe 1935, mle 260 au recrutement de Saint-Brieuc.
64 Echenoz (Raymond-René-Gabriel), adjudant, classe 1933, mle 241 au recrutement de Besançon.
65 Robin (Paul-René), adjudant-chef, classe 1931, mle 3567 au recrutement de Lille.
66 Lauvray (Marcel-Eugène-Ernest), adjudant-chef, classe 1932, mle 112 au recrutement de Metz.
67 Dubois (Pierre-Fernand-Yvon), adjudant, classe 1932, mle 2164 au recrutement d'Amiens.
68 Martin (Edmond-Claude-Julien), adjudant, classe 1937, mle 54 au recrutement de Besançon.
69 Meslage (Pierre-Henri), maréchal des logis major, classe 1933, mle 661 au recrutement de Chartres.
70 Lhospice (André), adjudant-chef, classe 1933, mle 2918 au recrutement de Toulouse.
71 Prieux (Jacques-Marius), adjudant-chef, classe 1934, mle 517 au recrutement d'Evreux.
72 Mathieu (Jean), adjudant, classe 1936, mle 526 au recrutement de Mézières.
73 Guichaoua (Alain), adjudant-chef, classe 1934, mle 2342 au recrutement de Quimper
74 Jolly (Philbert-Henri), adjudant-chef, classe 1934, mle 3351 au recrutement de la Roche.
75 Gerner (Jean), adjudant-chef, classe 1932, mle 2123 au recrutement de Nancy.
76 Lamoise (Marcel-Camille), adjudant-chef, classe 1933, mle 1060 au recrutement d'Epinal.
77 Humbert (Léon-Adrien), adjudant, classe 1934, mle 1276 au recrutement de Nancy.
78 Diancourt (Edgar), adjudant, classe 1932, mle 508 au recrutement de Mézières.
79 Gaschi (Antoine-François), adjudant-chef, classe 1932, mle 328 au recrutement de Colmar.
80 Desforges (Marcel-Henri), adjudant-chef, classe 1933.
81 Prévot (Pierre-Marcel), maréchal des logis chef, classe 1936, mle 178 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
82 Saire-Tabouret (Albert-Marie-Joseph), adjudant-chef, classe 1932, au recrutement de Dijon.
83 Peyras (Gilbert-Henri), adjudant, classe 1934, mle 1893 au recrutement de Carcassonne.
84 Deseyne (Gaston-Léonard), adjudant-chef, classe 1934, mle 4075 au recrutement de Lille.
85 Castel (Robert-Yves-Marie), adjudant, classe 1933, mle 447 au recrutement d'Angers.
86 Chaudron (André-Clément), adjudant, classe 1935, mle 403 au recrutement de Bourg.
87 Larent (Henri-Barthélémy), adjudant-chef, classe 1934, mle LM 117 au recrutement de Limoges.
88 Nielly (Paul-Lucien-Jacques), adjudant, classe 1937, mle 7553 au recrutement de Nouméa.
89 Hostier (Franck-Robert), adjudant-chef, classe 1933
90 Munsch (Armand), adjudant-chef, classe 1932, mle 661 au recrutement de Colmar.
91 Guiot (Victor-Edmond), adjudant, classe 1935, mle 1799 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
92 Montagne (Gaston-Marcel), adjudant, classe 1935, mle 321 au recrutement de Dijon
93 Schultz (Joseph), maréchal des logis chef, classe 1933, mle 1223 au recrutement de Sélestat.
94 Normandin (Christian-Louis-Joseph), adjudant, classe 1933, mle 2575 au recrutement de la Rochelle.
95 Fanget (Lucien), adjudant, classe 1936.
96 Cazalis de Fondouce (Marcel-Pierre-Marie), aspirant, classe 1934.

HOMMES DE TROUPE

1 Rivalan (Jean-Marie), palefrenier, classe 1927, mle 1795 au recrutement de Lorient.
2 Lambert (Henri), palefrenier, classe 1930, mle 378 au recrutement de Cholet.
3 Kerneis (Yves-Jean-Pierre-Marie), palefrenier, classe 1930, mle 3170 au recrutement de Brest.
4 Bellanger (Henri-Daniel), 2e classe, classe 1934, mle 772 au recrutement de Nice.
5 Caillette (Louis-Michel), brigadier-chef, classe 1938, mle 1118 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

HOMME DE TROUPE

1 Smain Ben Abdesselem, brigadier-chef, classe 1932, mle A 311/32 au recrutement du Maroc.

ARTILLERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 André (Marie-Léon-Dominique), adjudant-chef, classe 1931, mle 335 au recrutement de Tarbes.
2 Chineau (Raymond-Benjamin-Georges-Simon), adjudant, classe 1934, mle 533 au recrutement de Perpignan.
3 Ferroud (Charles), adjudant-chef, classe 1932, mle 801 au recrutement de Grenoble.
4 Brickler (Roger-Paul), adjudant-chef, classe 1931, mle 498 au recrutement de Sarrebourg.
5 Fouchier (René-Onésime), adjudant-chef, classe 1929, mle 195 au recrutement de Niort (Poitiers).
6 Gueguen (Alain-René-Marie), adjudant-chef, classe 1935, mle 210 au recrutement de Brest.
7 Lallement (Paul-Marie-Maurice), adjudant, classe 1936, mle 1063 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
8 Sublet (François-Marin), adjudant, classe 1932, mle LM 1532 au recrutement de Marseille.
9 Moccand (André), adjudant, classe 1932, mle LM 5 *bis* au recrutement de Sarrebourg.
10 Doucey (Rémy-Robert-Aristide), adjudant, classe 1932, mle LM 729 au recrutement de Metz.
11 Plane (Pierre-Jean), adjudant-chef, classe 1932, mle 2896 au recrutement de Bordeaux.
12 Farines (Robert), adjudant-chef, classe 1932, mle 1623 au recrutement de Perpignan.
13 Debernardy (Louis-Roger), adjudant, classe 1935, mle 2406 au recrutement de Marseille.
14 Filippi (Albert-Jean-Pierre), adjudant, classe 1932, mle 948 au recrutement de Nice.
15 Masserann (Joseph-Auguste), adjudant, classe 1932, mle 380 au recrutement de Metz.
16 Divry (André-Maurice), adjudant-chef, classe 1931, mle 2051 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
17 Lefebvre (Jean-Emile), adjudant-chef, classe 1935, mle F. 1356 au recrutement du Maroc.
18 Audin (Edmond), adjudant-chef, classe 1935, mle 1648 au recrutement de Brest.
19 Pheulpin (Paul-Henri), adjudant-chef, classe 1930, mle LM 1859 au recrutement de Marseille.
20 Voltot (Charles-Daniel), adjudant, classe 1928, mle 1119 au recrutement de Vesoul.
21 Dessuant (Eugène), adjudant-chef, classe 1932, mle 1633 au recrutement de Poitiers.
22 Genin (Marcel-Auguste-Léon), adjudant-chef, classe 1932, mle 976 au recrutement de Belfort.
23 Beudin (Robert-Emile), adjudant-chef, classe 1933, mle 1463 au recrutement de Bar-le-Duc.
24 Laroche (Pierre-Emile), adjudant, classe 1934, mle 54 LM au recrutement de Limoges.
25 Jacquemin (Léon-Denis), adjudant-chef, classe 1933, mle 803 au recrutement de Cambrai.
26 Gautheyroux (Roger-Yves), adjudant-chef, classe 1933, mle 681 au recrutement de Limoges.
27 Denis (André), adjudant, classe 1933, mle 1443 au recrutement de Bar-le-Duc.
28 Genion (Pierre-Marie-Auguste), adjudant-chef, classe 1934, mle 1360 au recrutement de Bourg.
29 Warembourg (Marcel-Jules-Henri), adjudant, classe 1932, mle 3343 au recrutement de Lille.
30 Giffard (Georges-Léon), adjudant, classe 1932, mle 495 au recrutement de Châlons.
31 Maillochaud (Maurice-Edouard), adjudant, classe 1932, mle 576 au recrutement de Poitiers.
32 Bay (Louis-Jules), adjudant-chef, classe 1931, mle 2673 au recrutement de Laon.
33 Pillods (André-Roger), adjudant, classe 1933, mle 1144 au recrutement de Mulhouse.
34 Jacquot (Gilbert-Fernand), adjudant, classe 1932, mle 1118 au recrutement de Nancy.

35 Evrard (François), adjudant-chef, classe 1932, mle LM/434 au recrutement de Sélestat.
36 Jovis (Joseph-Armand), adjudant-chef, classe 1934, mle 1074 au recrutement de Lyon.
37 Duval (René), adjudant-chef, classe 1931, mle 1008 au recrutement de Metz.
38 Murris (Paul-Joseph), adjudant-chef, classe 1933, mle 756 au recrutement de Digne.
39 Gueho (Roger-Joseph), adjudant-chef, classe 1934, mle 49 au recrutement de Vannes.
40 Tancerel (Basile-Louis-Jean), adjudant-chef, classe 1934, mle LM 23 *bis* au recrutement de Nancy.
41 Felut (Jean-Pierre), adjudant, classe 1933.
42 Leparc (Jean-Justin), adjudant-chef, classe 1931, mle 1598 au recrutement de Bar-le-Duc.
43 Fedou (René-Emile-Louis), adjudant-chef, classe 1932-1934, mle 610 au recrutement d'Albi.
44 Yvelot (Jean-Lucien), adjudant-chef, classe 1933, mle 248 au recrutement de Saint-Lô.
45 Monlfrond (Paul), adjudant-chef, classe 1931, mle 1081 au recrutement de Bar-le-Duc.
46 Montarroyos (Elisée), adjudant-chef, classe 1932, mle 9545 au recrutement de Versailles.
47 Dalmas (Charles), maréchal des logis chef, classe 1933, mle 4023 au recrutement de Nice.
48 Mazere (André-Maurice), adjudant-chef, classe 1932, mle 122 au recrutement de Périgueux.
49 Malcoiffé (Edmond-Pierre), adjudant-chef, classe 1931, mle 2483 au recrutement de Melun.
50 Rannou (Jean-Marie), maréchal des logis, classe 1934, mle 3522 au recrutement de Brest.
51 Lafargue (André-Etienne-Léon), adjudant, classe 1934, mle 1900 au recrutement de Pau.
52 Roulon (André), adjudant, classe 1934, mle 2355 au recrutement d'Angoulême.
53 Carrere-Laas (Joseph), adjudant, classe 1934, mle 498 au recrutement de Tarbes.
54 Roos (Adolphe-Joseph), adjudant, classe 1932, mle 55 au recrutement de Mulhouse.
55 Roullet (Julien), maréchal des logis chef, classe 1933, mle 274 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
56 Boulez (Pierre-Léonard-Jean-Gilbert), adjudant, classe 1934, mle 605 au recrutement de Moulins.
57 Ecoffet (Pierre), adjudant-chef, classe 1934, mle 2841 au recrutement de Châlons.
58 Morel (Pierre-Paul-Georges), adjudant-chef, classe 1931, mle 1808 au recrutement de Besançon.
59 Frigant (Louis-Charles), adjudant, classe 1932, mle 468 au recrutement de Nancy.
60 Parisot (René-Charles), adjudant, classe 1934, mle 276 au recrutement de Châlons.
61 Parisse (Gaston-Georges), adjudant-chef, classe 1932, mle 1138 au recrutement de Thionville.
62 Boile (Roger-Julien-Emile), maréchal des logis chef, classe 1933, mle 1134 au recrutement de Chaumont.
63 Nomine (Albert-Charles), adjudant-chef, classe 1932, mle 377 au recrutement d'Epinal.
64 Koeppel (Jean-Gustave-Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 1336 au recrutement de Chaumont.
65 Dubois (Alfred-Joseph), adjudant-chef, classe 1931, mle 1216.
66 Roussat (René-Louis), adjudant-chef, classe 1933.
67 Valdenaire (Aimé-Marcel), adjudant-chef, classe 1931, mle 905 au recrutement d'Epinal.
68 Boutter (Jean-Pierre), adjudant-chef, classe 1931, mle 1866 au recrutement de Thionville.
69 Vidal (Louis-Augustin), adjudant, classe 1932, mle 842 au recrutement de Perpignan.
70 Guillaume (Camille), adjudant-chef, classe 1931, mle 4195 au recrutement de la Seine (3e bureau).
71 Siger (Guy-Raymond), maréchal des logis major, classe 1933, mle 2365 au recrutement d'Orléans.
72 Rollin (Raymond-Jules-Charles), adjudant-chef, classe 1931, mle 1008/33 au recrutement de Belfort.
73 Briot (Jean-Albert), adjudant, classe 1932, mle 6 au recrutement de Chaumont.
74 Pocheron (Jean), adjudant-chef, classe 1932, mle 1539 au recrutement de Mâcon.
75 Collart (Lucien), adjudant, classe 1933, mle 262 au recrutement de Bar-le-Duc.
76 Decobecq (Marcel-Léonard), adjudant, classe 1934, mle Ft 2520 au recrutement du Maroc.
77 Ghirardi (Paul-Léon), adjudant, classe 1932, mle 1063 au recrutement de Nice.
78 Chabert (Paul-François-Léonce), adjudant, classe 1932, mle 1637 au recrutement de Rodez.
79 Pluchart (Philippe), adjudant, classe 1933, mle 351 au recrutement de Béthune.
80 Lemarié (Robert-Lucien-Pierre), adjudant, classe 1933, mle 1902 au recrutement de Nancy.
81 Antonini (Max-Michel-Ange), adjudant, classe 1933, mle 2619 au recrutement de la Seine (4e bureau).
82 Bouju (Roger-Louis), adjudant, classe 1934, mle 1459 au recrutement de Besançon.
83 Garreau (Maurice-Vital), adjudant, classe 1932 mle 2985 au recrutement du Mans
84 Schoch (Georges-Victor), adjudant-chef, classe 1936.
85 Knidel (Paul-Jean), adjudant-chef, classe 1934, mle 972 au recrutement de Nancy.
86 Lefrançois (André), adjudant, classe 1932, mle 973 au recrutement de Cherbourg.
87 Oberon (Georges-Lionel-Constant), adjudant, classe 1934, mle 994 au recrutement de Besançon.
88 Maury (Georges), adjudant-chef, classe 1932, mle 1353 au recrutement de Tulle.
89 Decoux (Marius-Alexis), adjudant, classe 1933, mle 933 au recrutement de Chambéry.
90 Sitterle (René), aspirant, classe 1932.
91 Fonta (Francis-Jean), adjudant, classe 1935, mle 1512 au recrutement du Havre.
92 Brunetti (Jules-Pierre), adjudant, classe 1932, mle 173 au recrutement d'Ajaccio.
93 Luttringer (Raymond), adjudant-chef, classe 1933, mle 1536 au recrutement de Mulhouse.
94 Binet (Robert-Joseph-Louis), adjudant, classe 1934, mle 612 au recrutement de Dijon.
95 Vairez (André), adjudant, classe 1934, mle 566 au recrutement de Valenciennes.
96 Sonck (Eugène), adjudant-chef, classe 1932, mle 122 au recrutement de Lyon.
97 Chandavoine (Louis-Eugène-Maurice), adjudant, classe 1932, mle 1261 au recrutement d'Evreux
98 Penote (Hubert-Julien-Maurice), maréchal des logis chef, classe 1933, mle 184 au recrutement d'Ancenis.
99 Calixte (Jean-Augustin), adjudant-chef, classe 1951, mle LM 25 « D » au recrutement de Lyon.
100 Falcou (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1933, mle 1001 au recrutement de Foix.
101 Figa (François-Bonaventure-Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 60 au recrutement de Perpignan.
102 Gaillard (Fernand-Eugène-Lucien), adjudant, classe 1932, mle 485 au recrutement de Grenoble.
103 Delplanque (Maurice-Victor-François), adjudant-chef, classe 1932, mle 1090 au recrutement d'Arras.
104 Guin (Roland-Léon-Maurice), adjudant-chef, classe 1934, mle 303 au recrutement de Besançon.
105 Rousseau (Paul-Léon), adjudant, classe 1933, mle 4223 au recrutement de Bordeaux.
106 Delorme (Roger-Lucien-Félix), adjudant, classe 1936, mle 915 au recrutement de Dijon.
107 Renaud (Jean-Jules-Fernand), adjudant-chef, classe 1931, mle 134 au recrutement de Bar-le-Duc.
108 Blanc (Marcel-Henri-Victor), adjudant, classe 1935, mle 735 au recrutement de Lyon
109 Galerneau (Lucien-Alcide), adjudant-chef, classe 1935, mle 312 au recrutement de la Roche.
110 Croisy (Guy-Louis-Eugène-Fernand), adjudant, classe 1932, mle 4 au recrutement de Saint-Lô.
111 Faya (Jean-Marius-Alfred), adjudant, classe 1932, mle 1591 au recrutement de Privas.
112 Romeo (Alfred), adjudant, classe 1932, mle 2109 au recrutement d'Albi.
113 Porion (Pierre-Maurice), adjudant, classe 1934, mle 1738 au recrutement de Paris-Seine, 3e bureau.
114 Le'ourneau (Pierre-Louis), adjudant-chef, classe 1935.
115 Merger (Maurice-Georges-Louis), adjudant, classe 1934, mle 983 au recrutement de Chaumont.
116 Grégoire (Jean), adjudant-chef, classe 1931, mle 623 au recrutement de Mézières.
117 Baumlin (Ernest-Alfred), adjudant-chef, classe 1933, mle LM/421 au recrutement de Belfort.
118 Laquerbe (Jean), adjudant-chef, classe 1936, mle 863 au recrutement de Caen.
119 Massines (Joseph-Come-Sébastien), maréchal des logis major, classe 1933, mle 470 au recrutement de Perpignan.
120 Gilbert (Pierre-Marie), adjudant-chef, classe 1935, mle 1962 au recrutement de Rennes.
121 Jaouen (Jean-Louis), adjudant-chef, classe 1931, mle 1242 au recrutement de Brest.
122 Pavré (Justin), aspirant, classe 1933, mle LM/5 au recrutement de Perpignan.
123 Dardalhon (Marcel-Louis), adjudant-chef, classe 1933, mle A 833 au recrutement de Montluçon.
124 Balquet (Henri-Germain-Moïse-Victor), adjudant-chef, classe 1934.
125 Richard (René-Joseph), adjudant, classe 1928, mle 1193 au recrutement de Nîmes.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

Marocains et Tunisiens

Sous-officiers

1 Kabbour ben Addi, maréchal des logis, classe 1932, mle M 81 au recrutement du Maroc.

Homme de troupe

1 Belaid ben Ahmed, 2e classe, classe 1934, mle O 1488 au recrutement du Maroc.

TRAIN

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Bozonet (Paul-Albert), adjudant, classe 1933, mle Gt 1086 au recrutement du Maroc.
2 Lemoine (Maurice-Albert-Marcel), adjudant-chef, classe 1933, mle 1519 au recrutement de Nancy.
3 Barbé (Jules-Marie), adjudant-chef, classe 1935, mle F 1336 au recrutement du Maroc.
4 Thepaut (Charles-Gabriel), maréchal des logis chef, classe 1935, mle R 88 au recrutement de Rabat.
5 Laffougère (Michel), adjudant, classe 1937, mle 1531 au recrutement de Montpellier.
6 Lalance (Marcel-François), maréchal des logis chef, classe 1936, mle IM 1129 au recrutement d'Oran.
7 Mandrau (Edmond-Georges), adjudant, classe 1932, mle LM 114 au recrutement de Montpellier.
8 Derenancourt (Pierre-Gabriel), adjudant, classe 1933, mle 2293 au recrutement d'Amiens.
8 Derenancourt (Pierre-Gabriel, adjudant, classe 1933, mle 2293 au recrutement d'Amiens.
9 Guihaire (Léandre - Etienne - Ferdinand - Marie), adjudant-chef, classe 1931, mle 2343 au recrutement de Rennes.
10 Mortelette (Henri-Emile-Camille), adjudant-chef, classe 1932, mle 655 au recrutement de la Seine, 2e bureau.
11 Doublecourt (Victor), adjudant, classe 1935, mle 435 au recrutement de Saint-Omer.
12 Lanot (Raymond), adjudant-chef, classe 1932, mle 162 au recrutement de Tulle.
13 Finidori (Alexandre), adjudant, classe 1931, mle 3350 au recrutement de Nice.
14 Chalon (Henri-Clément), adjudant-chef, classe 1929.
15 Rous (Michel-Joseph-François), sergent-chef, classe 1933, mle 333 au recrutement de Perpignan.
16 Ribaud (Louis-Lucien), adjudant-chef, classe 1929, mle 731 au recrutement de Châteauroux.
17 Petit (Charles-Auguste-Emile), adjudant, classe 1932, mle 2088 au recrutement de Nancy.
18 Parent (Henri-Jules), maréchal des logis chef, classe 1935, mle LM 9 au recrutement d'Albi.
19 Prunet (Théodore-Pierre), adjudant-chef, classe 1934, mle 1039 au recrutement de Bordeaux.
20 Depierre (Léon-Georges-Gustave), sergent-chef, classe 1934, mle LM/440 au recrutement de Metz.
21 Haillant (François-Pierre), adjudant-chef, classe 1932, mle 469 au recrutement d'Epinal.
22 Ferrieux (Eugène-Félicien), adjudant-chef, classe 1932, mle 33 au recrutement de Valence.
23 Coffe (André-Louis-Edmond), adjudant, classe 1932, mle 494 au recrutement d'Epinal.
24 Placet (Jean-René-Paul), adjudant, classe 1934, mle 354 au recrutement d'Auxerre.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS D'ALGERIE
SERVANT SOUS STATUT MILITAIRE NORD-AFRICAIN

MAROCAINS ET TUNISIENS

HOMME DE TROUPE

1 Mustapha Ben Lahoussine, brigadier-chef, classe 1929, mle J. 728 au recrutement du Maroc.

TRANSMISSIONS

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Monard (Lucien-Louis), adjudant, classe 1932, mle R 44 au recrutement du Maroc.
2 Sannier (Maurice-Abel-Jean), adjudant, classe 1933, mle Ft 1563 au recrutement du Maroc.
3 Conchon (Fernand), adjudant-chef, classe 1932, mle 1324 au recrutement de Guéret.
4 Peyrard (Robert-Pierre-François), adjudant, classe 1933, mle 966 au recrutement de Perpignan.
5 Stramigioli (Humbert-Gaston), adjudant, classe 1935, mle 1235 au recrutement de Nîmes.
6 Pelletier (Roger-Georges), sergent-chef, classe 1935, mle 1066 au 4e bureau de recrutement de la Seine.
7 Martin (Amaury-Jules-Michel-Eugène), adjudant-chef, classe 1932, mle 557 au recrutement de Nancy.
8 Vautey (René-Emile), adjudant-chef, classe 1935, mle IM 22 *bis* au recrutement de Nancy.

AGENTS DE CHANCELLERIE

1 Douchez (Paul-Constantin), adjudant-chef, classe 1928, mle 5366 au recrutement de Lille.
2 Blanchard (Robert-Jules), adjudant-chef, classe 1928, mle 1602 au recrutement du Mans.
3 Lajudie (Jean), adjudant-chef, classe 1927, mle 2134 au recrutement de Limoges.
4 Guyot (André-Aimé-Pierre), adjudant, classe 1928, mle 3739 au 4e bureau de recrutement de la Seine.
5 Staub (François), adjudant, classe 1932, mle 1601 au recrutement de Sarrebourg.
6 Levasseur (Roger-Henri), adjudant-chef, classe 1933, mle 125 au recrutement du Havre.
7 Geoffroy (Jean), adjudant, classe 1932, mle 1311 au recrutement de Vesoul.
8 Royer (Eugène-Louis), sergent-chef, classe 1928, mle 18 au recrutement de Chaumont.
9 Clemencier (Roger-Lucien), sergent-major, classe 1928, mle 1065 au recrutement de Dijon.
10 Auger (Christian-Jehan-Roger), adjudant, classe 1931, mle 883 au recrutement de Blois.
11 Salvatorini (Jean), adjudant-chef, classe 1930, mle 2156 au recrutement d'Ajaccio.
12 Doremus (André-Robert-Julien-Joseph), adjudant-chef, classe 1935, mle 157 au recrutement de Metz.
13 Malvoisin (Auguste), adjudant, classe 1932, mle 329 au recrutement d'Arras.
14 Guilbaut (Raymond), adjudant, classe 1932, mle 2476 au recrutement de Tours.
15 Noé (Gabriel-Georges), adjudant-chef, classe 1934, mle LM 375 au recrutement de Mâcon.
16 Sis (Roger-Arthur-Ghislain), adjudant, classe 1933, mle 1636 au recrutement d'Avesnes.
17 Hatrutel (Roger-Louis), adjudant-chef, classe 1934, mle F 2569 au recrutement du Maroc.
18 Arthaud (Camille-Georges), adjudant, classe 1932, mle 355 au recrutement de Gap.
19 Fillette (Louis-Alphonse), adjudant-chef, classe 1933, mle 7667 au recrutement de Versailles.
20 Domenge (Henri-Charles), adjudant-chef, classe 1934, mle 2007 au recrutement d'Alger.
21 Thuret (Georges-Valérie-Anatole), adjudant, classe 1934, mle 2175 au recrutement de Caen.
22 Geoffroy (Roger-Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1929, mle 642 au recrutement de Bourges.
23 Barrague (Eugène-Alfred), adjudant-chef, classe 1932, mle 83 au recrutement de Pau.
24 Claveau-Ribourgeon (Roger-Louis), adjudant-chef, classe 1932, mle LM 374 au recrutement d'Angers.

AGENTS DES CORPS DE TROUPE

1 Guitou (Jean-Paul-Pierre), adjudant-chef, classe 1926, mle 1351 au recrutement de Pau.
2 Lavisse (Maurice-Léon), adjudant-chef, classe 1923, mle 1544 au recrutement de Saint-Quentin.
3 Boute (François-Constantin), adjudant-chef, classe 1924, mle 1086 RM au recrutement de Constantine.
4 Champ (Jean), adjudant-chef, classe 1924, mle 2643 au recrutement de Limoges.
5 Gernez (Léon), adjudant-chef, classe 1926, mle 2169 au recrutement de Cambrai.
6 Ganay (Raymond-Louis), adjudant, classe 1934, mle 1732 au recrutement de Marseille.
7 Jamard (Louis-Auguste), adjudant-chef, classe 1931, mle 2806 au recrutement de Rennes.
8 Berret (Gaston-Louis), adjudant, classe 1933, mle 1711 au recrutement d'Epinal.
9 Brabis (Marcel), adjudant, classe 1933, mle 333 au recrutement d'Epinal.
10 Morin (Henri-Gilbert), adjudant-chef, classe 1934, mle 4587 au recrutement de Bordeaux.
11 Bereni (Antoine-Marc), adjudant-chef, classe 1930, mle 2036 au recrutement de Toulon.
12 Chambon (Henri-Lucien), adjudant-chef, classe 1931, mle 621 au recrutement de Montpellier.
13 Bellin-Croyat (Gustave-Paul), adjudant-chef, classe 1931, mle 2140 au recrutement de Grenoble.
14 Voiron (Paul), adjudant chef, classe 1933, mle LM 112 D au recrutement de Lyon.
15 Pradelles (Camille-Raymond), adjudant-chef, classe 1931, mle 554 au recrutement d'Albi.
16 Labroche (Lucien-André), adjudant-chef, classe 1931, mle 914 au recrutement de Châteauroux.
17 Fourcade (Yves-Alphonse), adjudant, classe 1932, mle 1716 au recrutement de Toulouse.
18 Javerliat (Martial), adjudant, classe 1932, mle 2186 au recrutement de Limoges.

RECRUTEMENT ET STATISTIQUE

1 Monferran (Roger-Louis-Emile), sergent-chef, classe 1928, mle 983 au recrutement d'Auch.
2 Philip (Georges-Lucien), adjudant-chef, classe 1923, mle 1471 au recrutement de la Seine, 3e bureau.
3 Polard (Raymond), adjudant, classe 1931, mle 2241 au recrutement de Valenciennes.
4 Tristant (Robert-Maurice), adjudant, classe 1925, mle 661 au recrutement de Laon.
5 Bougaut (Adolphe), adjudant, classe 1926, mle 686 au recrutement d'Avesnes.
6 Bonvallet (Maurice-Marc), adjudant, classe 1928, mle 4745 au recrutement de Versailles.
7 Desideri (Séraphin), adjudant, classe 1929, mle 1270 au recrutement d'Ajaccio.

8 Biesse (Louis-Marius-Jean), adjudant, classe 1928, mle 695 au recrutement de Foix.
9 Candeil (Edouard-Yves-Jean), adjudant-chef, classe 1930, mle 1811 au recrutement d'Albi.
10 Delande (Raymond-Guy), sergent-major, classe 1930, mle LM 48 D au recrutement de Lyon.
11 Oustry (Jacques-Pierre-Léon), adjudant, classe 1929, mle 729 au recrutement de Béziers.
12 Guth (René), adjudant, classe 1929, mle 726 au recrutement de Metz.
13 Armes (Alfred-Jean-Elie), adjudant, classe 1929, mle 770 au recrutement de Béziers.

GENIE

1 Tournier (André-Marcel), sergent-chef, classe 1934, mle F 1968 au recrutement du Maroc.
2 Souchon (Georges), adjudant-chef, classe 1927, mle 142 au recrutement de Compiègne.
3 Daviaud (Armand-Abel), adjudant, classe 1931, mle Ft 1259 au recrutement du Maroc.
4 Mangé (Emile), adjudant-chef, classe 1934, mle 1789 au recrutement de Valenciennes.

MATERIEL

1 Thueux (Jean), adjudant-chef, classe 1926.
2 Deloge (Kléber-Hoche-Marceau), adjudant-chef, classe 1925, mle 335 au recrutement de Beauvais.
3 Deschamps (René-Jules), maréchal des logis chef, classe 1930, mle 1711 au recrutement de Poitiers.
4 Gauthier (Lionel-Raoul-Albert), maréchal des logis chef, classe 1930, mle 1840 au recrutement d'Orléans.
5 Aminot (Edouard), adjudant, classe 1933, mle 2811 au recrutement de Chalons.
6 Clavier (Michel), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 3279 au recrutement de Bordeaux.
7 Tinus (Pierre), adjudant, classe 1931, mle 447 au recrutement de Metz.
8 Laurent (Marcel-Adrien), adjudant-chef, classe 1932, mle A 1501/33 au recrutement B. A. M. C. Montluçon.
9 Thivrier (Gilbert-Louis), adjudant, classe 1934, mle 264 au recrutement de Béthune.
10 Castanet (Paul-César), adjudant-chef, classe 1926, mle 2024 au recrutement de Nimes.
11 Cremillieux (Roger-Maxime-Jean-Marie), aspirant, classe 1930.
12 Laurens (Rémy-Jean), adjudant, classe 1934, mle 295 au recrutement de Toulouse.
13 Gigot (Fernand-André), adjudant-chef, classe 1932, mle 4086 au recrutement de Paris (4e bureau).
14 Godart-Caradec (Paul-Albert), adjudant, classe 1913, mle 4101 au recrutement de la Seine (2e bureau).
15 Bocquillon (Gabriel-Gustave-Louis-Marcel), adjudant, classe 1933, mle 2549 au recrutement de Valenciennes.
16 Bigot (Pierre-Eugène-Gilbert), adjudant-chef, classe 1933, mle 167 au recrutement de Chalons.
17 Jeannot (Francis), adjudant, classe 1933, mle 1334 au recrutement de Besançon.
18 Michau (Paul-Edmond), adjudant, classe 1933, mle 2173 au recrutement de Valenciennes.
19 Picard (René-Auguste), adjudant-chef, classe 1930, mle 819 au recrutement d'Agen.
20 Berthélémé (Adolphe-Alexandre), maréchal des logis chef, classe 1936, mle LM 60 « D » au recrutement de Lyon.
21 Joannesse (Henri-Louis), adjudant-chef, classe 1931, mle LM 758 au recrutement d'Angers.
22 Quinchon (Eugène-Auguste), adjudant-chef, classe 1932, mle 2455 au recrutement de Lille.
23 Euzen (Corentin-André-François), aspirant, classe 1931, mle 3246 au recrutement de Brest.
24 Lagier (Pierre-Joseph-Albin), adjudant, classe 1932, mle 1501 au recrutement de Valence.
25 Livoisi (Armand-Arthur), adjudant-chef, classe 1933, mle LM 673 au recrutement de Beauvais.
26 Bon (Maurice), adjudant, classe 1935, mle 271 au recrutement de Nancy.
27 Le Grand (Ernest-Pierre), adjudant, classe 1928, mle 79 au recrutement de Lorient.
28 Durand (Adrien-François-Isidore), adjudant-chef, classe 1935, mle 841 au recrutement de Rodez.
29 Duhal (Louis), adjudant-chef, classe 1934, mle 2940 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
30 Bahuaud (Alphonse-Henri-Pierre), adjudant, classe 1928, mle 2543 au recrutement de Nantes.
31 Dodin (François-André), maréchal des logis major, classe 1930, mle 368 au recrutement de Bar-le-Duc.
32 Hautreux (Klébert), adjudant-armurier, classe 1926, mle LM 310 au recrutement de Périgueux.
33 Peyre (Pierre), maréchal des logis chef, classe 1928, mle 2285 au recrutement de Nimes.

INTENDANCE

1 Chassin de Kergommeaux (Jean-Marie), sergent-major, classe 1933, mle Ft 1850 au recrutement du Maroc.
2 Berges (Eugène-Joseph), adjudant, classe 1930, mle 7 au recrutement de Pau.
3 Piastri (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1930, mle 2269 au recrutement d'Ajaccio.
4 Furic (Jean-André-Marie), sergent-major, classe 1933, mle 1610 au recrutement de Quimper.
5 Ranguet (Louis-Léon-Arnand), sergent-major, classe 1933, mle 5090 au recrutement de Rennes.
6 Martinez (Primitivo), adjudant, classe 1932, mle 1848 au recrutement de Rodez.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

1 Mahé (Raymond-Henri-Michel), adjudant-chef, classe 1931.
2 Emaillé (Georges-Jules), adjudant-chef, classe 1933, mle 1592 au recrutement de Lille.
3 Roger (Eugène-Gabriel), adjudant-chef, classe 1931, mle 368 au recrutement d'Oran.
4 Massei (Antoine-Louis), adjudant, classe 1933, mle 374 au recrutement d'Ajaccio.
5 Latapy (Jean), adjudant-chef, classe 1934, mle 1171 au recrutement de Mont-de-Marsan.
6 Fabresse (Jean), adjudant, classe 1932, mle 1619 au recrutement de Perpignan.
7 Allanet (Pierre), adjudant, classe 1933, mle LM 911 au recrutement de Strasbourg.
8 Courson (Emile-Francia), adjudant, classe 1934, mle 60 au recrutement de la Seine (1er bureau).
9 Olivier (Hilaire), adjudant, classe 1933, mle 335 au recrutement d'Angoulême.
10 Guglielmi (Jean-Marc), adjudant-chef, classe 1934, mle 42 au recrutement d'Ajaccio.
11 Barras (Bernard-Léonce), adjudant-chef, classe 1933.
12 Milleliri (Pierre François), adjudant-chef, classe 1933, mle Ft 1709 au recrutement du Maroc.
13 Villemin (Serge-Auguste), sergent-chef, classe 1933, mle 1452 au recrutement d'Epinal.
14 Rieux (André-François-Jules), adjudant-chef, classe 1934, mle 717 au recrutement de la Seine (2e bureau).
15 Lagay (Emilien-Ernest), sergent-chef, classe 1933, mle 1911 au recrutement de la Rochelle.
16 Berthiaume (Jules-Henri-Jean), sergent-chef, classe 1934, mle 3386 au recrutement de Rennes.
17 Giovanetti (Paul), sergent-chef, classe 1933, mle 1241 au recrutement d'Ajaccio.
18 Maugard (Pierre-Lucien-Victor), sergent-chef, classe 1933, mle 33 au recrutement de Montauban.
19 Merlin (Pierre), sergent-chef, classe 1934, mle 2534 au recrutement de Tours
20 Victorin (André-Raymond), adjudant-chef, classe 1936, mle 176 au recrutement de Metz.
21 Fouche (Paul-André), adjudant-chef, classe 1936, mle 62 au recrutement de Dijon.
22 Couillandreau (Fernand-Henri), adjudant, classe 1932, mle 901 au recrutement de la Rochelle.
23 Graziani (Ange), sergent-chef, classe 1934, mle F 2017 au recrutement du Maroc.
24 Georgeon (Alfred-Auguste-Marie), adjudant-chef, classe 1934, mle 1769 au recrutement de Nancy.
25 Fruchard (Eugène-Louis), adjudant, classe 1933, mle LM 559 au recrutement de Tunis.
26 Mazère (André-Maurice), adjudant-chef, classe 1921, mle 122 au recrutement de Périgueux.
27 Muller (Ernest), sergent-chef, classe 1935, mle 330 au recrutement de Sélestat.
28 Leprovost (Paul), adjudant-chef, classe 1936, mle R 2110 au recrutement du Maroc.
29 Rose (Maurice-René), adjudant, classe 1934, mle 866 au recrutement de Dijon.
30 Tonnel (Joseph), adjudant, classe 1935, mle 2099 au recrutement de Grenoble.
31 Van Bever (Joseph-Georges), adjudant-chef, classe 1932, mle 2499 au recrutement de Saint-Omer.

HOMMES DE TROUPE

1 Arou Belouradjou, caporal-chef, classe 1935 B, mle 113/P au recrutement de Saigon.
2 Le Mercier (Pierre-Auguste), soldat de 1re classe, classe 1935, mle R 53 au recrutement du Maroc.

AUTOCHTONES

SOUS-OFFICIERS

1 Guorou, sergent-chef, classe 1933, mle 29520 au recrutement du Dahomey.
2 Douzel, sergent, classe 1934, mle TD/gb 4018 au recrutement du Tchad.

3 M'Houmadi Himidi, sergent-chef, classe 1934, mle 3395 au recrutement de Madagascar.
4 Oppa, sergent, classe 1934, mle 4039 au recrutement de Fort-Archambault.
5 Abdel Krim, sergent, classe 1933, mle TF/ga 3636 au recrutement du Tchad.
6 Mamadou Dioufa, sergent, classe 1936, mle 42013 au recrutement du Sénégal.
7 Moudeam, sergent-chef, classe 1934, mle TD/aa 3776 au recrutement du Moyen-Chari (Tchad).
8 Moasde, sergent, classe 1934, mle TD/ba 4136 au recrutement du Moyen-Logone (Tchad)
9 Madjo (Ernest), sergent-chef, classe 1933, mle 551 au recrutement du Cameroun.
10 Velomana (Gaston), sergent-chef, classe 1935, mle 490 au recrutement de Madagascar.
11 Arbbie, sergent-chef, classe 1933, mle TDgb 3561 au recrutement du Tchad.
12 Alabikoula, sergent-chef, classe 1935, mle GB/616 au recrutement du Gabon.
13 Engabali, sergent, classe 1932, mle GB/431 au recrutement de Brazzaville.
14 M'Bichou (Michel), adjudant, classe 1933, mle 510 au recrutement du Cameroun.
15 Siga, sergent, classe 1935, mle 4377 au recrutement de Fort Archambault.
16 Tchanglan, adjudant, classe 1933, mle TD/cb 3466 au recrutement du Tchad.
17 Banzokou (Bernard), sergent, classe 1933, mle 532 au recrutement de Brazzaville.
18 Razakarivony (Jules-Gabriel), adjudant-chef, classe 1934, mle 21190 au recrutement de Madagascar.
19 Rakotovao (Jean-Paul), sergent, classe 1935, mle 412 au recrutement de Madagascar.
20 Bazo Konané, sergent, classe 1936, mle 4259 au recrutement de la Côte d'Ivoire.
21 Ratalata (Joseph), adjudant-chef, classe 1935, mle 266 au recrutement de Madagascar.
22 Botosoa (Jean), sergent, classe 1936, mle 985 au recrutement de Madagascar.
23 Rakotomanga (Séraphin), adjudant-chef, classe 1934, mle 21188 au recrutement de Madagascar.
24 Zafindriaka, sergent-chef, classe 1934, mle 21075 au recrutement de Madagascar.
25 Dabani, sergent-chef, classe 1933, mle GB/570 au recrutement de Brazzaville.
26 Moubengui, sergent, classe 1933, mle GB/533 au recrutement de Brazzaville.

HOMMES DE TROUPE

1 Momo Bangoura, caporal, classe 1936, mle 48227 au recrutement de la Guinée.
2 Bondoubadi, caporal-chef, classe 1935, mle GB/651 au recrutement de Brazzaville.
3 Rafaralahy, soldat de 1re classe, classe 1936, mle 616 au recrutement de Madagascar.
4 Moussa, caporal, classe 1936, mle 3725 au recrutement de la Côte-d'Ivoire.
5 Rakotondrabasy, soldat de 1re classe, classe 1936, mle 22097 au recrutement de Madagascar.
6 Famolama, soldat, classe 1936, mle 575 au recrutement de Madagascar.

ARTILLERIE

FRANÇAIS

1 Amblard (Roger), adjudant-chef, classe 1933, mle 2277 au recrutement de Nîmes.
2 Geyte (Paul-Louis), maréchal des logis chef, classe 1933, mle 1092 au recrutement de Privas.
3 Cordier (André), adjudant-chef, classe 1934, mle 2715 au recrutement de Thionville.
4 Gauthier (Yves), maréchal des logis, classe 1933, mle LM 162 au recrutement de Nîmes.
5 Rousselot (Max-Guy), maréchal des logis major, classe 1935, mle 2037 au recrutement de Nantes.
6 Danet (Bernard-André), maréchal des logis chef, classe 1934, mle 2289 au recrutement de Tours.
7 Chesne (Gilbert-Pierre-Marie), maréchal des logis, classe 1934, mle 1913 au recrutement de Bourges.
8 Coquelle (René-Bernardin-Raymond), adjudant, classe 1935, mle 2200 au recrutement de Rouen.

AUTOCHTONES

1 Rakotomamonjy, maréchal des logis, classe 1935, mle 21752 au recrutement de Madagascar.
2 Rasamoela, maréchal des logis chef, classe 1935, mle 545 au recrutement de Madagascar.

TELEGRAPHISTES COLONIAUX

1 Dupont (Roger-Arthur), adjudant-chef, classe 1932, mle 349 au recrutement de Lille.

SERVICE DU MATERIEL ET DES BATIMENTS COLONIAUX

1 Bal (Jean-Antoine), maréchal des logis chef, classe 1932, mle 1576 au recrutement de Lyon.

SERVICE DE SANTE

SOUS-OFFICIERS

1 Bazas (Jean-René), sergent, classe 1934, mle 2191 au recrutement de Toulon.
2 Chagniot (André-Octave), sergent-major, classe 1934, mle 349 au recrutement de Belfort.
3 Genre (Robert-André), sergent-chef, classe 1933, mle 1617 au recrutement de Besançon.
4 Molitor (Auguste-Charles), sergent-chef, classe 1933, mle 1970 au recrutement de Strasbourg.

HOMME DE TROUPE

1 Giraudon (Ernest), brigadier-chef, classe 1935, mle 127 au recrutement de Cambrai.

AUTOCHTONES

1 Boti Bi Zanholi, sergent, classe 1933, mle 73899 au recrutement de Bouaké (Côte-d'Ivoire).
2 Bakary Ouattara, sergent-chef, classe 1935, mle 92490 au recrutement de Ouagadougou.

SERVICE ADMINISTRATIF DES CORPS DE TROUPE

1 Dupont (Simon-Sylvain-Félix), adjudant, classe 1928, recrutement de Valenciennes.

Militaires rayés des contrôles de l'activité par limite d'âge.

INFANTERIE

1 Andrault (Thierry), adjudant-chef, classe 1926, mle 623 au recrutement de Poitiers.
2 Césari (Charles-Baptiste), adjudant, classe 1928, mle LM 948 au recrutement de Toulon.
3 Chevalier (Pierre), adjudant-chef, classe 1924, mle LM 698 au recrutement d'Agen.
4 Larchez (Robert-Camille), adjudant-chef, classe 1926, mle 269 au recrutement de Blois.
5 Roux (Jean-Clovis-Amédée), adjudant-chef, classe 1928, mle 51 au recrutement de Gap.
6 Ducloux (Marie-Louis-Ernest-Hubert), adjudant-chef, classe 1928, mle 1158 au recrutement de Poitiers-le Blanc.
7 Bedleem (Albert), adjudant-chef, classe 1928, mle 2319 au recrutement de Dunkerque.
8 Laugenie (Henri), adjudant-chef, classe 1923, mle 659 au recrutement de Périgueux.
9 Victor (Marius-Auguste), adjudant-chef, classe 1926, mle 1034 au recrutement d'Amiens.
10 Peret (Maurice), adjudant-chef, classe 1931, mle 1414 au recrutement de Nice.
11 Mazel (Hubert), adjudant-chef, classe 1927, mle 1044 au recrutement de Montpellier.
12 Becker (Georges), adjudant-chef, classe 1926, mle 73 au recrutement de Nancy.
13 Besson (Fernand-Adolphe), adjudant-chef, classe 1928, mle 930 au recrutement de Béthune.
14 Alen (Roger-Armand-Joseph), adjudant-chef, classe 1926, mle 2650 au recrutement de Bordeaux.
15 Bracquemart (Henri-Prudent-Jules-Alexandre), adjudant, classe 1928, mle 318 au recrutement de Châlons.
16 Diem (André-Charles), adjudant-chef, classe 1926, mle 1749 au recrutement d'Epinal.
17 Ernould (Lucien-Jules), adjudant-chef, classe 1926, mle 436 au recrutement de Chaumont.
18 Gautier (Raymond-Félicien-Pierre), adjudant-chef, classe 1926, mle 1610 au recrutement de Mézières.
19 Adoff (Alfred-François), adjudant, classe 1928, mle 1106 au recrutement de Beauvais.
20 Baron (Raymond-Edouard), adjudant-chef, classe 1926, mle LM 167 au recrutement de Tulle.
21 Daurat (Maurice-Léon), adjudant, classe 1928, mle 2215 au recrutement de Lyon.
22 Mathieu (André-Jean-Emile), adjudant-chef, classe 1928, mle 557 au recrutement d'Epinal.

ARME BLINDEE. — CAVALERIE

1 Clergeau (Robert-Florent-Clément), adjudant, classe 1928, mle 624 au recrutement de Cholet-Tours.

ARTILLERIE

1 Leblanc (Fernand-Paul), aspirant, classe 1927, mle 172 au recrutement de Mézières.
2 Le Nair (Paul-Pierre), adjudant-chef, classe 1926, mle 301 au recrutement de Quimper.
3 Deleau (Camille-Nicolas), adjudant-chef, classe 1925, mle LM 115 D au recrutement de Lyon.
Record (Pierre-Paul-René), adjudant-chef, classe 1926, mle 1619 au recrutement de Béziers.

5 Briet (Fernand-Gaston-Vincent), adjudant-chef, classe 1924, mle 142 au recrutement d'Epinal.
6 Donois (Georges-Adolphe), adjudant-chef, classe 1928, mle LM 601 au recrutement de Dijon.
7 Marc (Edmond-Jean-Marius), adjudant, classe 1928, mle 46 au recrutement de Tarbes.
8 Pernes (Fernand-Jean), adjudant-chef, classe 1930, mle 185 au recrutement de Lorient.
9 Ruz (François), adjudant, classe 1928, mle 1442 au recrutement de Brest.
10 Bouchery (Francis-Pierre), adjudant, classe 1928, mle 1918 au recrutement de Rennes.
11 Maylie (Roger-Amédée), adjudant, classe 1928, mle 133 au recrutement de Toulouse.
12 Carnes (Pierre-Jean-Marie-Fernand), adjudant, classe 1928, mle LM 690 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

TRANSMISSIONS

1 Labat (André-Léon), adjudant, classe 1930, mle 57 au recrutement de Pau.

RECRUTEMENT ET STATISTIQUE

1 Gueridon (Jean-Baptiste), sergent-chef, classe 1922, mle 1993 au recrutement de Blois.

MATERIEL

1 Santini (Jacques), adjudant maître armurier, classe 1925, mle 4012 au recrutement de Bordeaux.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

1 Boisson (Albert), adjudant, classe 1925, mle 1152 au recrutement de la Rochelle.

Extrait de la liste de tour de départ établie à la date du 1er juillet 1951 des militaires du service de la justice militaire appelés à servir hors d'Europe et d'Afrique du Nord et sur les théâtres d'opérations extérieurs.

Conformément aux dispositions de l'article 14 de l'instruction interministérielle du 8 février 1951 (*B. O.*, p. p., page 254), les officiers et sous-officiers ci-dessous désignés susceptibles d'être envoyés dans un délai de trois mois hors d'Europe et d'Afrique du Nord ou sur un théâtre d'opérations extérieur, devront dans un délai de dix jours à partir de la présente publication, être examinés par un médecin désigné par le commandant d'armes de la garnison. Les certificats de visite individuels seront adressés sans retard à l'administration centrale. (Les prescriptions ci-dessus ne sont pas applicables aux personnels qui ayant figuré sur l'extrait antérieur ont été reconnus aptes à servir.)

CADRE DES MAGISTRATS

Lieutenants-colonels.

1 Gafflot (Donat).
2 Viboud (Théodore).

Commandants.

1 Flicoteaux (Paul).
2 Varnier (Henry).
3 Lombard (Christian).

Capitaines.

1 Girard (Roger).
2 Dequivre (Michel).
3 Laveissière (Jean).
4 Rebuffet (Albert).
5 Petitjean (Louis).
6 Parle (Alfred).

CADRE DES GREFFIERS

Capitaines.

1 Lagarde (Louis-Bernard).
2 Deschamps (Edmond).
3 Jamard (Georges).

Lieutenants

1 Vigneau (Jean).
2 Hamel (Jean).

Sous-lieutenants

1 Pavy (Camille).
2 Robert (Henri).
3 Simard (Henri).

CADRE DES COMMIS GREFFIERS

Adjudants-chefs commis greffiers.

1 Adjudant Liébert (Jean), inscrit au tableau d'avancement de 1951 pour le grade d'adjudant-chef.
2 Adjudant Catala (Joseph), inscrit au tableau d'avancement de 1951 pour le grade d'adjudant-chef.
3 Adjudant-chef Gavand (Henri).

Adjudants commis greffiers.

1 Michaud (Jean).
2 Dacquin (Alphonse).
3 Prévost (André).

CADRE DES HUISSIERS APPARITEURS

Adjudant-chef.

1 Pierre (Epiphane).

Adjudant.

1 Batherosse (Fernand).

Sergents-majors.

1 Deleris (Albert).
2 Lecat (René).

Sergents-chefs.

1 Labrot (Cyprien).
2 Roman (Adrien).

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 51-763 portant autorisation de dépenses, à titre d'avance, en excédent des crédits ouverts (Agriculture).

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 juin 1951, page 6372, 1re colonne, 17e ligne en partant du bas, au lieu de: « Art. 3. — Les dépenses autorisées à l'article 2 ci-dessus... », lire: « Art. 3. — Les dépenses autorisées à l'article 1er ci-dessus... ».

Importation de viandes fraîches ou congelées de l'espèce ovine, en suspension des droits de douane d'entrée dans la limite d'un contingent.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Sur l'avis conforme du ministre responsable de la ressource;
Vu l'ordonnance du 8 juillet 1944 relative au régime douanier et fiscal des importations;
Vu l'arrêté du 16 décembre 1947 portant modification du tarif des droits de douane d'importation et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété;
Vu le code des douanes, et notamment l'article 9,

Arrêtent:

Art. 1er. — Jusqu'au 31 décembre 1951 et dans la limite d'un contingent de 350 tonnes, les viandes fraîches ou congelées de l'espèce ovine, reprises au n° 13 B du tarif des douanes, peuvent être importées en suspension des droits de douane.

Art. 2. — Le bénéfice de la suspension des droits prévu à l'article 1er ci-dessus est réservé aux viandes importées sous le couvert de certificats d'importation ou de licences revêtus de la mention « Imputable sur le contingent admissible en suspension des droits de douane ».
Un avis aux importateurs fera connaître les conditions dans lesquelles ces visas seront délivrés.

Art. 3. — Le directeur général des douanes et droits indirects au ministère du budget est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 juillet 1951.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.
Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.
Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE RIEDINGER.

Commissaires aux prix.

Par arrêté du 3 juillet 1951, M. Lévêque (Jules-Charlemagne), ancien commissaire général aux prix, a été nommé commissaire général honoraire aux prix.

Par arrêté du 3 juillet 1951, M. Merlin (Emile), commissaire aux prix de 1re classe, a été nommé commissaire général adjoint aux prix à compter du 15 mars 1951.

Tableau d'avancement de classe des administrateurs civils de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques (année 1951).

Classe exceptionnelle.

MM. Mery (Marcel) (service détaché).
Roussellier (Hubert), service détaché).
MM. Duhamel (André).
Bernheim (Jacques).
Combe (Jean).

1re classe.

M. Artaud (Joseph).
M. Bloch (Jean).

2e classe.

MM. Masrevery (Pierre).
Henry (Claude) (service détaché).
Toutay (Jean).
MM. Vibert (Jean) (service détaché).
Gabriel (Lucien).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 2 juillet 1951 portant reconnaissance légale d'un établissement congréganiste.

Par décret en date du 2 juillet 1951, l'établissement des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul existant à la Baume-d'Hostun (Drôme) est légalement reconnu.

Décret du 4 juillet 1951 portant nomination d'un directeur de cabinet.

Par décret en date du 4 juillet 1951, M. Legrand (Jacques), secrétaire général de la préfecture de la Meuse (3e classe), est nommé directeur du cabinet du préfet d'Alger, en remplacement de M. Genton.

Tableau de concours pour la médaille militaire (année 1951.)

RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS

Active.

1 Germain (René-Emery-Alphonse), sergent-chef.
2 Delort (Jean), sergent-chef.
3 Claire (Etienne-Henri), sergent.
4 Puissant (Jacques-Maurice-Alphonse), adjudant-chef.
5 Lucotte (René-Pierre), sergent.
6 Tournaire (Raymond), sergent-chef.
7 Dechambenoy (Marcel-Hyppolyte-Eugène-Henri), sergent.
8 Gagnon (Georges-Alphonse-Joseph), sergent-chef.
9 Vanier (Albert-Arthur), sergent-chef.
10 Bouet (Roger-Marie-Ernest), sergent-chef.
11 Bezou (Jean-Eugène-Pierre), adjudant.
12 Pellinghelli (Jean), sergent.
13 Pigeon (André-Pierre), sergent-chef.
14 Laurençon (Gaston Noël), sergent-chef.
15 Saubadine (André-Dominique), sergent.
16 Durand (Georges-Léon), sergent-chef.
17 Potier (Paul-François), sergent-chef.
18 Alexeline (Jean-Marie-Louis-Joseph), adjudant.
19 Dubaud (Marcel-François-Pierre), adjudant-chef.
20 Moulin (Pierre-Louis), sergent-chef.
21 Coursilly (André-Gustave), sergent-chef.
22 Lefevre (Gilbert-Eugène), sergent-chef.
23 Leverdez (André-Lucien), sergent.
24 Dewet (Alexandre-Emile-Christophe), sergent.
25 Hotton (Victor), sergent-chef.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Nomination d'un membre du conseil supérieur des transports.

Par arrêté du 3 juillet 1951, sont rapportées les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 5 mars 1951 relatives à la nomination de M. Beauquier, en qualité de membre du conseil supérieur des transports.

M. Beauquier (Pierre), est nommé membre du conseil supérieur des transports, comme représentant des usagers, en remplacement de M. Julien Brunhes, dont la démission a été acceptée.

Les dispositions du présent arrêté prendront effet du 1er juillet 1951.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 26 juin 1951, a été reportée au 1er septembre 1951 la date d'effet de l'arrêté du 5 juin 1951 aux termes duquel M. Mathieu (Henri), ingénieur de 3e classe des ponts et chaussées, a été chargé, à la résidence d'Evreux, de l'arrondissement spécial des travaux neufs et des contrôles du service ordinaire des ponts et chaussées du département de l'Eure.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 juin 1951, page 6715, 1re colonne, 5e texte, au lieu de: « Par arrêté du 23 juin 1951, M. Couder (Pierre), ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées », lire: « Par arrêté du 23 juin 1951, M. Couderq (Pierre), ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées ».

Liste des candidats admissibles à l'école nationale des ponts et chaussées.

A la suite de la première partie des épreuves du concours ouvert en 1951 pour l'admission des ingénieurs et ingénieurs adjoints des travaux publics de l'Etat comme ingénieurs élèves à l'école nationale des ponts et chaussées, ont été déclarés admissibles les candidats suivants:

MM. Berte (Albert), Gaud (Paul), Jammet (Georges).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Docteur « honoris causa ».

Par arrêté en date du 21 juin 1951, est approuvée une délibération du conseil de l'université d'Aix-Marseille conférant le titre de docteur *honoris causa* à M. Charles Werner, professeur de philosophie à l'université de Genève.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret n° 51-837 du 3 juillet 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation de certaines règles relatives au statut particulier (recrutement et titularisation) des inspecteurs de la jeunesse et des sports.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu le décret du 17 octobre 1945 portant organisation de l'inspection générale et de l'inspection des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire;

Vu le décret du 17 juin 1946 portant organisation provisoire du corps de l'inspection de l'éducation physique et des sports;

Vu le décret du 27 novembre 1946 portant organisation des services extérieurs du sous-secrétariat d'Etat à l'éducation nationale (jeunesse et sports);

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, et notamment son article 2;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Jusqu'à l'intervention du statut particulier établi en exécution de l'article 2 de la loi du 19 octobre 1946 susvisée, et sous réserve de l'application des dispositions de l'article 4 ci-dessous, pourront seuls être nommés inspecteurs titulaires de la jeunesse et des sports les inspecteurs stagiaires désignés à la suite de concours pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'inspection de la jeunesse et des sports prévu à l'article ci-dessous.

Les désignations sont prononcées dans l'ordre du classement au concours, et sur la demande des intéressés. La durée du stage est de deux ans; elle peut, exceptionnellement, être prolongée d'un an.

Art. 2. — Les candidats au certificat d'aptitude à l'inspection de la jeunesse et des sports devront être âgés d'au moins trente ans au 31 décembre de l'année du concours.

Ils devront:

Soit posséder un des diplômes ou certificats suivants: doctorat en médecine, certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales, certificat attestant qu'ils sont anciens élèves de l'école normale supérieure ou de l'école normale supérieure de jeunes filles;

Soit être titulaires du certificat d'aptitude à l'éducation physique et sportive, et avoir exercé les fonctions de professeur d'éducation physique pendant cinq ans, ou, tout en ayant, pendant la même durée, enseigné ou exercé une activité dans le domaine de l'éducation populaire et sportive, avoir la qualité de professeur certifié de l'enseignement du second degré, ou de l'enseignement technique, ou être titulaire d'un des diplômes ou certificats exigés pour l'admission au concours d'entrée à l'école nationale d'administration;

Soit, pendant dix ans, avoir exercé les fonctions de maître d'éducation physique et sportive, moniteur ou entraîneur national, instructeur spécialisé ou, tout en étant au moins titulaire du brevet supérieur ou du baccalauréat de l'enseignement secondaire, celles d'instituteur titulaire.

Art. 3. — Des arrêtés concertés des ministres chargés de la jeunesse et des sports et de la fonction publique, détermineront les conditions d'obtention du certificat d'aptitude à l'inspection de la jeunesse et des sports, et notamment le programme du concours, les modalités des diverses épreuves et la composition du jury.

Art. 4. — Les inspecteurs principaux et les inspecteurs issus des cadres de l'inspection de la direction générale de l'éducation physique et des sports, et de l'inspection des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, les directeurs et anciens directeurs des centres d'éducation populaire, sont intégrés parmi les inspecteurs de la jeunesse et des sports régis par le décret susvisé du 17 juin 1946.

S'ils ne sont pas déjà titularisés, ils le seront en qualité d'inspecteur ou d'inspecteur principal de la jeunesse et des sports, sans que les dispositions de l'article 1er du présent décret puissent leur être opposées.

Art. 5. — Les titularisations prononcées par application de l'article précédent, le seront à la classe comportant un traitement équivalent à celui perçu antérieurement. Toutefois, au cours du développement ultérieur de leur carrière, pourront seuls être promus à la 1re classe, les titulaires de la licence ou d'un titre équivalent, et, dans la limite de 25 p. 100 de l'effectif du personnel titularisé par application du deuxième paragraphe de l'article précédent, les bacheliers et les titulaires du brevet supérieur désignés après avis de la commission paritaire, lors des opérations de titularisation.

Art. 6. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent décret.

Art. 7. — Le ministre de l'éducation nationale, le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres.

Le ministre de l'éducation nationale,
PIERRE-OLIVIER LAPIE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,
ANDRÉ MORICE.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Administration centrale.

ADMINISTRATEURS CIVILS

Par arrêté en date du 16 juin 1951, ont été promus:

Administrateur civil de 1re classe, 3e échelon.

(A compter du 26 juin 1951.)

M. Nollet (Paul) (en service détaché).

Administrateur civil de 2e classe, 3e échelon.

(A compter du 16 juin 1951.)

Mlle Gougnol (Marie-Louise).

Administrateur civil de 2e classe, 2e échelon.

(A compter du 6 avril 1951.)

M. du Pouget (Jacques) (en service détaché).

Administrateur civil de 3e classe, 4e échelon.

(A compter du 23 juin 1951.)

M. Frolet (Robert).

Administrateurs civils de 3e classe, 3e échelon.

(A compter du 21 juin 1951.)

M. Barbe (Louis), Mmes Coulomb (Marie), Dehaye (Marie-Thérèse), Mlle Delaporte (Francine), MM. Gaudaire (Roger), Lambert (Louis).

AGENTS SUPÉRIEURS

Par arrêté en date du 16 juin 1951, ont été promus:

Agent supérieur de 1re classe, 2e échelon.

(A compter du 27 juin 1951.)

Mme Senezergues (Elise).

Agents supérieurs de 2e classe, 3e échelon.

(A compter du 1er mai 1951.)

Mlle Richard (Jacqueline).

(A compter du 27 juin 1951.)

Mme Mac Gregor (Thérèse).

SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION

Par arrêté en date du 16 juin 1951, ont été promus:

Secrétaires d'administration de 1re classe, 3e échelon.

(A compter du 1er avril 1951.)

Mlle Asset (Berthe).

(A compter du 1er mai 1951.)

Mme Chaudanson (Simone).

Secrétaires d'administration de 1re classe, 2e échelon.

(A compter du 25 avril 1951.)

M. Albafouille (François).

(A compter du 1er mai 1951.)

Mlle Barbay (Germaine) (en service détaché).

Inspection générale du ministère de l'industrie et du commerce.

TABLEAU D'AVANCEMENT POUR L'ANNÉE 1951

Pour le grade d'inspecteur général.

1 MM. Nollet (Paul), inspecteur.
2 Durand (Henri), inspecteur.

Tableau d'avancement de classe des agents supérieurs pour l'année 1951.

Pour la 1re classe.

1 MM. Piontkovsky (Nicolas).
2 Dussauge (Jean).
3 Feysel (Georges).
4 MM. Grandsagne (Alphonse).
5 Boyer (Louis).
6 Ridet (André).

Pour la 2e classe.

1 MM. Robelin (Jean).
2 Brille (Marcel).
3 Courrèges (Jean).
4 Mmes Greff (Armande).
5 Huvelin (Françoise).
6 Mlles Carbon (Paule).
7 Leroy (Andrée).
8 M. Lebon (Raphaël).
9 MM. Mitard (Pierre).
10 Porri (Charles).
11 Mlles Ranchon (Marie).
12 Martin (Micheline).
13 Richeux (Jeanne).
14 M. Segalen (Jean).
15 Mlle Chaudoreille (Marguerite).

Au titre des services détachés.

1 Mlle Balas (Geneviève).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Modification à l'arrêté du 4 octobre 1949 concernant le commerce des plants de pommes de terre.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, modifiée et complétée par les lois du 5 août 1908, du 28 juillet 1912, du 6 mai 1919 et le décret-loi du 14 juin 1938;

Vu le décret du 22 janvier 1919 modifié par le décret du 31 décembre 1928 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905;

Vu le décret du 11 juin 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes, en ce qui concerne le commerce des semences;

Vu l'arrêté du 20 avril 1933 instituant la commission officielle de contrôle chargée d'organiser l'inspection des pommes de terre destinées à la semence, modifié par les arrêtés des 11 mars 1940, 29 octobre 1943 et 31 octobre 1944;

Vu l'arrêté du 4 octobre 1949 pris en application du décret du 11 janvier 1949 et concernant la commercialisation des plants de pommes de terre et de topinambours;

Sur la proposition du directeur de la production agricole et du chef du service de la répression des fraudes;

Après avis du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées,

Arrête:

Art. 1er. — Les alinéas 4° et 5° de l'article 2 de l'arrêté du 4 octobre 1949 sont complétés ainsi qu'il suit:

« 4° L'indication du calibrage. Tous les plants de pommes de terre commercialisés doivent avoir fait l'objet d'un calibrage dans les limites fixées par le tableau annexé au présent arrêté. Ce calibrage devra être exprimé:

« Soit par des poids minima et maxima des tubercules livrés, l'unité employée étant le gramme;

« Soit par les dimensions minima et maxima des tubercules livrés, exprimées en millimètres.

« Les lots ne devront pas comporter plus de 5 p. 100 en poids de tubercules non conformes au calibrage mentionné.

« 5° La provenance du plant indiquée:

« Soit, s'il s'agit de plants de provenance française, par le nom du syndicat (ou de l'organisme) agréé pour la production de plants, ainsi que par le numéro d'immatriculation du producteur dans ledit syndicat (ou organisme), accompagné du nom du département;

« Soit, s'il s'agit de plants importés, par le nom du pays où il a été récolté, complété, s'il y a lieu, par la mention de la région de production.

« Si les plants sont renfermés dans des sacs, ces derniers doivent être plombés. Dans le cas d'emballages autres, ceux-ci doivent être fermés et les étiquettes portant les indications précédentes doivent être retenues dans le système de fermeture, ou fixées solidement sur l'emballage.

« Dans le cas de vente en sacs, ceux-ci doivent être propres, solides et en bon état.

« Pour les expéditions en dehors de la métropole, les sacs ou emballages utilisés doivent être neufs ».

Art. 2. — L'article 3 de l'arrêté précité est complété comme suit:

« 3° L'emballage ne doit pas renfermer plus de 2 p. 100 en poids de terre ou matières inertes.

« Sont notamment considérés comme impropres à la semence les tubercules atteints de pourriture humide, de pourriture sèche, de mildiou, de gale poudreuse, de meurtrissures graves, de lésions dues aux gelées.

« Sont également considérés comme impropres à la semence les lots contenant plus de 3 p. 100 de tubercules présentant des déformations anormales ou un pourcentage de tubercules gravement atteint de piqûres de taupins ou de gale commune supérieur à 5 p. 100 ou ayant fait l'objet de traitements inhibant ou retardant la germination ».

Art. 3. — L'article 4 de l'arrêté du 4 octobre 1949 est complété ainsi qu'il suit:

« La commercialisation, sous forme germée, de tubercules ne répondant pas aux conditions fixées par les articles 1er et 4 est interdite ».

Art. 4. — Les dispositions de l'article 5, de l'arrêté précité, sont remplacées par les suivantes:

« Les plants destinés à l'expédition en dehors de la métropole doivent répondre aux conditions prévues par les articles précédents.

« Toutefois, des modalités particulières pourront être fixées par le service de la répression des fraudes, notamment en matière de calibrage et de conditionnement ».

Art. 5. — L'article 6, du même arrêté, est modifié comme suit:

« Les lots de pommes de terre non accompagnés des certificats de contrôle, prévus à l'article 1er, ne pourront être commercialisés que sous la dénomination « Pommes de terre de consommation ».

« Ils ne pourront être mis en vente en sacs non étiquetés, ou en vrac, chez les commerçants se livrant par ailleurs à la vente au détail de semences ou plants, que si une pancarte, portant de façon apparente la dénomination précitée, est apposée sur lesdits lots.

« Lorsque les lots en question ont fait l'objet d'un calibrage dont la limite supérieure est au plus égale à 100 grammes en poids ou à 50 millimètres en dimension, leur commercialisation en sacs est subordonnée à l'obligation de l'inscription ou de la mention « Pommes de terre de consommation », sans abréviations et de façon très apparente, soit sur les étiquettes, soit sur les sacs eux-mêmes.

« Cette même mention doit être portée sur les factures et documents publicitaires y relatifs.

« Pour les lots ainsi calibrés, toute mention relative au triage et au calibrage est interdite, notamment sur les étiquettes, les emballages et sur les factures.

« Toutefois, les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux pommes de terre récoltées dans l'année et commercialisées avant le 31 juillet ».

Art. 6. — L'article 9 dudit arrêté est modifié comme suit:

« L'emploi de toute indication, de tout signe, de tout mode de présentation susceptible de créer dans l'esprit de l'acheteur une confusion sur la nature, la pureté d'espèce ou de variété, la faculté germinative, la provenance, l'état sanitaire, le calibrage ou les poids des produits visés au présent arrêté, est interdit, en toutes circonstances, sous quelles que formes que ce soit, notamment:

« 1° Sur les récipients et les emballages;

« 2° Sur les étiquettes;

« 3° Sur le papier de commerce et généralement dans tous avis publicitaires.

« L'emploi des mots « Semences », « Plants », « Plantations », « Reproduction », « Multiplication », « Premier jet », ou tous autres termes susceptibles de créer des confusions dans l'esprit de l'acheteur, lorsqu'il ne s'agit pas de plants de pommes de terre, est notamment interdit sur les documents mentionnés ci-dessus. Cette interdiction s'applique aussi à l'offre verbale.

« Est également interdit l'emploi de toutes mentions publicitaires tendant à présenter des tubercules ne répondant pas aux conditions fixées par l'article 1er, comme « aptes à la plantation ».

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret du 11 juin 1949, toute personne qui fait le commerce de ces plants est tenue d'adresser au service de la répression des fraudes, 42 *bis*, rue de Bourgogne, à Paris (7e), avant toute publicité, en double exemplaire, les étiquettes, catalogues, prospectus et prix courants concernant la vente desdits produits.

« Elle devra fournir, sur demande, aux agents dûment qualifiés, toutes justifications utiles pour établir la sincérité de ses allégations ».

Art. 7. — L'article 10, du même arrêté, est modifié comme suit:

« L'arrêté du 3 décembre 1947 relatif à la définition et à l'étiquetage des pommes de terre de consommation est abrogé ».

Art. 8. — L'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 juin 1951.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
PIERRE MAESTRACCI.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Institution d'un comité d'information de la France d'outre-mer.

Le ministre de la France d'outre-mer

Arrête:

Art. 1er. — Il est créé au ministère de la France d'outre-mer, un comité d'information de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Le comité comprend, sous la présidence du représentant du ministre:

Un représentant de chaque secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer;
Le conservateur du musée de la France d'outre-mer;
Le directeur de l'agence de la France d'outre-mer;
Le chef du service des archives, des bibliothèques et de l'état civil;
Le chef du service du tourisme outre-mer;
Le chef du service de presse et d'information;
Le chef du service des statistiques;
Un représentant de la direction des affaires politiques;
Un représentant de la direction des affaires économiques et du plan;
Deux personnalités spécialistes en matière d'information.

Ce comité peut s'adjoindre à titre consultatif toute personne compétente dont il lui paraîtrait utile de recueillir l'avis.

Ce comité se réunit au moins deux fois par mois et à la diligence de son président ou, en son absence, de son secrétaire général.

Art. 3. — Le comité a pour objet:

a) De rechercher tous les moyens propres à intéresser l'opinion publique métropolitaine et étrangère aux problèmes concernant la France d'outre-mer;

b) D'étudier les méthodes propres à développer outre-mer la connaissance de la métropole, des autres parties de l'Union française et des Etats étrangers;

c) D'étudier les conditions d'utilisation optima des moyens d'information (presse, publications diverses, radio, télévision, cinéma, conférences de presse, etc.) par les directions et services de l'administration centrale;

d) D'étudier une coordination de l'activité des services d'information des territoires d'outre-mer et des territoires sous tutelle;

e) D'étudier une réforme des services et organismes d'information du département et leur regroupement au sein d'une maison de la France d'outre-mer, afin d'obtenir une plus grande unité et une plus large efficacité de leur activité.

Le comité propose au ministre, toutes mesures tendant à mettre en œuvre les solutions résultant de ses études.

Art. 4. — Le comité peut être chargé d'assurer l'exécution des décisions du ministre en matière d'information:

Soit directement, en son propre nom;

Soit indirectement, par les services ou organismes qui le composent.

Cette action doit tendre à accroître le rendement des services ou organismes intéressés, grâce à une meilleure répartition des objectifs et des activités, à une utilisation plus rationnelle des crédits, du personnel, des locaux et des moyens matériels.

Ces services ou organismes conservent cependant les attributions qui leur sont fixées par la réglementation en vigueur, mais, en attendant que soit résolu le problème d'ensemble évoqué à l'article 3 (§ e), le comité provoque s'il y a lieu les réformes partielles nécessitées par la poursuite de ses objectifs.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juillet 1951.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Agriculture.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 27 juin 1951, M. Tourneur (Marcel), ingénieur en chef de 2e classe des services de l'agriculture outre-mer, en service détaché auprès de la caisse centrale de crédit agricole de Madagascar, a été réintégré, à compter du 1er janvier 1951, dans le cadre général des services de l'agriculture outre-mer.

Eaux et forêts.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 27 juin 1951, a été attribué à M. Cebron (Philippe), inspecteur de 2e classe des eaux et forêts outre-mer, un rappel d'ancienneté pour services militaires de 6 mois 15 jours.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 28 juin 1951:

I. — La situation administrative de M. Barthelemy (Louis), inspecteur de 2e classe des eaux et forêts outre-mer, a été rétablie comme suit:

Inspecteur stagiaire le 1er juillet 1946;
Inspecteur de 3e classe le 1er juillet 1947;
Inspecteur de 2e classe le 1er juillet 1947;
Inspecteur de 1re classe le 1er juillet 1949 (rappels pour services militaires: néant).

II. — Le présent reclassement prononcé en application des textes relatifs aux candidats à la fonction publique éloignés par suite d'événements de guerre ne comporte aucun rappel de traitement, sauf en ce qui concerne la promotion à la 1re classe du grade d'inspecteur pour compter du 1er juillet 1949.

Ecole supérieure d'application d'agriculture tropicale.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 27 juin 1951:

I. — A été acceptée la démission de M. Riffly (Fortuné), ingénieur élève à l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale.

II. — M. Riffly a été tenu de rembourser à l'administration de la France d'outre-mer (budget de l'Afrique équatoriale française) les sommes dont il est redevable, conformément à l'engagement qu'il a souscrit le 13 mars 1950.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 27 juin 1951:

I. — M. Feunteun (Louis), vétérinaire inspecteur général de 1re classe du service de l'élevage et des industries animales outre-mer, a été nommé au poste d'inspecteur général de l'élevage en Afrique occidentale française, pour assurer les fonctions de conseiller technique auprès du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française et l'inspection des services locaux.

II. — Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de prise de service de M. Feunteun.

Géologues.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 27 juin 1951:

I. — M. Chermette (Alexis), géologue en chef de 2e classe des services géologiques de la France d'outre-mer, a été placé pour une période d'un an, à compter du 1er juillet 1951, dans la position de détachement auprès du bureau minier de la France d'outre-mer en vue d'occuper un emploi de son grade.

II. — Les retenues pour pension auxquelles est astreint M. Chermette au profit de la caisse de retraites de la France d'outre-mer, ainsi que la contribution complémentaire à laquelle est tenu le bureau minier de la France d'outre-mer, seront versées dans les conditions prévues par les articles 1 et 83 du décret du 1er novembre 1928, modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 21 février 1951, l'arrêté du 31 octobre 1950 admettant M. Rey (Théodore), chef de section de 1re classe des transmissions coloniales à faire valoir ses droits à la retraite, est rapporté.

Travaux publics.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 21 juin 1951, M. Melge (André), ingénieur de 1re classe des travaux publics des colonies, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté, à compter du 1er juillet 1951.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 27 juin 1951, M. Thevenon (Jean), ingénieur de 3e classe des travaux publics de l'Etat, placé, à compter du 1er juin 1951, dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été, pour compter de cette dernière date, classé dans le cadre général des travaux publics des colonies au grade d'ingénieur de 3e classe des travaux publics des colonies, en conservant une ancienneté civile de 11 mois.

Tableau d'avancement, pour l'année 1951, du personnel du cadre d'administration générale d'outre-mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 juin 1951:

Page 6780, 1re colonne, 11e ligne, au lieu de: « Aribault (Octave) », lire: « Aribaut (Octave) ».

PROMOTIONS

Page 6780, 1re colonne, 52e ligne, au lieu de: « M. Devarieux (Roland), rappels conservés pour services militaires: 2 ans 1 mois 21 jours », lire: « M. Devarieux (Roland), rappels conservés pour services militaires: 2 ans 1 mois 25 jours »; 2e colonne, 1re ligne, au lieu de: « M. Loye (Louis), rappels conservés pour services militaires: 1 mois 16 jours », lire: « M. Loye (Louis), rappels conservés pour services militaires: 1 mois 26 jours ».

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret n° 51-838 du 3 juillet 1951 modifiant le décret du 3 août 1946 relatif aux caisses autonomes mutualistes.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre du budget,

Vu l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 portant statut de la mutualité, et notamment l'article 53, paragraphe 1er;

Vu le décret n° 46-1730 du 3 août 1946, modifié par les décrets n° 49-980 du 20 juillet 1949 et n° 50-801 du 24 juin 1950, relatif aux caisses autonomes mutualistes;

Vu l'avis du conseil supérieur de la mutualité en date du 8 décembre 1950;

Le conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Il est inséré entre les articles 30 et 31 du décret du 3 août 1946 susvisé un article 30 *bis* ainsi conçu :

« Le règlement d'une caisse autonome de répartition ne peut prévoir une cotisation annuelle supérieure au maximum déterminé suivant les règles fixées par un arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale ».

Art. 2. — L'article 34 du décret du 3 août 1946 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

« *Art.* 34. — Les fonds affectés à la couverture de la réserve technique prévue à l'article 33 ne peuvent être placés qu'en dépôt aux caisses d'épargne et à la caisse des dépôts et consignations, en valeurs d'Etat, en valeurs énumérées au 1° de l'alinéa 1er de l'article 20 de l'ordonnance du 19 octobre 1945, cotées en Bourse de Paris, et, dans la limite de 10 p. 100 de l'actif, en prêts et acquisitions d'immeubles énumérés aux paragraphes 2°, 3°, 5° et 6° du premier alinéa dudit article ».

Art. 3. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Salaire forfaitaire à prendre pour base de calcul des cotisations de sécurité sociale afférentes aux conducteurs de voitures publiques du département de la Seine.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, notamment l'article 32 ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 1948 fixant le salaire forfaitaire à prendre pour base de calcul des cotisations de sécurité sociale afférentes aux conducteurs de voitures publiques ;

Vu l'arrêté du 4 juin 1951 fixant les tarifs des voitures automobiles de place parisiennes de 2e classe autorisées à circuler et à stationner à Paris et dans le département de la Seine,

Arrête :

Art. 1er. — Dans le département de la Seine, les cotisations de sécurité sociale dues au titre des conducteurs de voitures publiques visées par l'article 3 (§ 4°) de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles sont calculées sur la base d'un salaire forfaitaire égal à 1.000 F par jour de travail.

Art. 2. — Le conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter du 1er juillet 1951.

Fait à Paris, le 28 juin 1951.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation :
Le maître des requêtes au conseil d'Etat,
directeur du cabinet,
JACQUES DOUBLET.

Fusion de sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 29 juin 1951, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Mutualité du 2e arrondissement, n° 75-1190, à Paris, avec la société mutualiste dite Société municipale mutualiste du 2e arrondissement et des arts réunis de Belleville, n° 75-321, à Paris.

Circulaire n° 107 S. S. relative aux modalités d'application de l'arrêté du 14 juin 1951 fixant les nouveaux modèles de demandes de liquidation de pension de réversion, de pension de vieillesse de veuf ou de veuve, de secours viager, d'allocation de veuf ou de veuve et d'allocation aux mères de famille.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 juin 1951, page 6719, 1re colonne, après le titre, lire : « Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre de l'intérieur, à MM. les préfets » (le reste sans changement).

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret n° 51-840 du 3 juillet 1951 fixant les règles de recrutement, d'avancement et de discipline applicables aux experts vérificateurs auxiliaires des centres d'appareillage du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi n° 48-1437 du 14 septembre 1948 portant aménagement dans le cadre du budget général, pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947, reconduites à l'exercice 1948 au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires civiles),

Décrète :

Art. 1er. — Il est créé au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre un cadre d'experts vérificateurs auxiliaires des centres d'appareillage du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 2. — Ces agents contrôlent, dans les conditions fixées par instruction du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, les appareils de prothèse et d'orthopédie en vue de leur présentation aux commissions d'appareillage.

Outre un échelon de stage et un échelon exceptionnel, l'emploi d'expert vérificateur comporte sept échelons. L'échelon exceptionnel sera attribué à un expert vérificateur en fonctions dans chacun des trois centres d'appareillage les plus importants.

CHAPITRE Ier. — *Recrutement.*

Art. 3. — Les experts vérificateurs auxiliaires sont recrutés par voie de concours. Les candidats doivent être âgés de trente ans au moins au 1er janvier de l'année du concours.

Art. 4. — Le règlement et le programme du concours prévu à l'article précédent sont fixés par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre.

Nul n'est admis à se présenter plus de trois fois aux épreuves du concours.

Art. 5. — Les experts vérificateurs sont nommés à l'échelon de début et astreints à un stage dont la durée est d'un an. A l'issue de cette période, les stagiaires sont, sur rapport du médecin chef du centre d'appareillage, soit confirmés dans leur emploi, soit maintenus en stage pour une nouvelle période d'un an non renouvelable, soit licenciés sans indemnité, ni préavis ou, le cas échéant, réintégrés dans l'emploi qu'ils occupaient antérieurement, dans le grade et l'échelon dont ils bénéficiaient au moment de leur nomination en qualité d'expert vérificateur stagiaire.

Les candidats appartenant déjà à l'administration qui auront satisfait aux épreuves du concours, pourront être dispensés du stage et nommés à un échelon comportant un traitement égal ou à défaut immédiatement supérieur à celui qu'ils percevaient dans leur précédent emploi.

Ils conserveront l'ancienneté acquise dans leur ancien échelon si l'augmentation de traitement résultant de leur nomination est inférieure à celle dont ils auraient bénéficié à la suite d'un avancement d'échelon dans leur ancien emploi.

CHAPITRE II. — *Avancement.*

Art. 6. — L'avancement a lieu au choix et à l'ancienneté. Le temps nécessaire pour être promu d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur est au minimum de deux ans pour l'avancement au choix et de trois ans au maximum pour l'avancement à l'ancienneté.

Nul ne peut être promu au choix sans avoir été inscrit préalablement sur un tableau d'avancement.

CHAPITRE III. — *Discipline.*

Art. 7. — Les sanctions disciplinaires applicables aux experts vérificateurs auxiliaires sont les suivantes :

1° L'avertissement ;
2° Le blâme avec inscription au dossier ;
3° La radiation du tableau d'avancement au choix ;
4° L'ajournement d'une promotion à l'ancienneté pour un an au maximum ;
5° L'abaissement d'échelon ;
6° Le déplacement d'office, aux frais de l'intéressé ;
7° La révocation.

Art. 8. — L'expert vérificateur pouvant encourir une sanction disciplinaire reçoit avis qu'il peut prendre, dans le délai qui lui est imparti, communication personnelle et confidentielle de toutes les notes, feuilles signalétiques et tous autres documents composant son dossier, conformément à l'article 65 de la loi du 22 avril 1905, et il est invité à fournir ses explications écrites dans le délai de trois jours.

La sanction n° 1 est prononcée par le délégué interdépartemental sur la proposition du médecin chef du centre d'appareillage. Un compte rendu est adressé à l'administration centrale dans la semaine suivant l'application de la sanction.

Les sanctions n°s 2, 3, 4 et 5 sont prononcées par le ministre sur la proposition du délégué interdépartemental et le rapport du médecin chef du centre d'appareillage.

Les autres sanctions sont prononcées par le ministre après avis du conseil de discipline dont la composition est fixée à l'article 11 ci-après.

Art. 9. — En cas de faute grave, le délégué interdépartemental peut proposer la suspension de l'expert vérificateur qui ne recevra aucun traitement pendant cette période. Toutefois, les allocations familiales prévues par le code de la famille continuent à lui être payées intégralement.

Art. 10. — Lorsque aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre d'un expert vérificateur suspendu de ses fonctions, celui-ci perçoit le rappel de son salaire pour la période de suspension.

Art. 11. — Il est institué un conseil de discipline national.

Le conseil de discipline comprend six membres, dont trois représentants de l'administration et trois représentants du personnel.

Les membres du conseil de discipline et leurs suppléants sont désignés pour trois ans. Les représentants de l'administration sont nommés par le ministre, qui désigne en même temps le président parmi eux.

Le ministre détermine les conditions dans lesquelles sont élus les représentants du personnel.

Art. 12. — Le ministre, sur le rapport du directeur de l'administration générale, décide de la comparution de l'agent devant le conseil de discipline, et désigne un rapporteur qui peut être choisi en dehors du conseil.

L'intéressé reçoit communication de son dossier et fournit ses explications ainsi qu'il est prévu à l'article 8 ci-dessus. Il désigne les personnes qu'il demande éventuellement à faire entendre sur les faits qui lui sont imputés.

Lorsque le rapporteur a terminé son enquête, il en consigne les résultats dans un rapport qu'il adresse au président.

Le conseil réuni par son président qui, huit jours au moins à l'avance, a convoqué l'intéressé, entend successivement la lecture du rapport, les personnes soit appelées d'office par le président, soit sur la demande de l'agent, ainsi que l'agent lui-même. Celui-ci peut être assisté, s'il le désire, d'un défenseur de son choix. Si le défenseur n'est pas pris parmi les avocats inscrits au barreau, sa désignation est soumise à l'agrément du président.

Le conseil, qui doit compter quatre membres présents au minimum, délibère et vote au scrutin secret. En cas de partage des voix, le président fait connaître son vote qui est prépondérant.

Si l'intéressé ne se présente pas aux diverses convocations et ne fait valoir aucune excuse légitime, il est passé outre.

Art. 13. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

Rémunérations des experts vérificateurs auxiliaires des centres d'appareillage du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi de finances du 31 janvier 1950 et notamment son article 30;

Vu la loi n° 50-922 du 9 août 1950 fixant les modalités de la reallsation complète du reclassement de la fonction publique et améliorant la situation de certaines catégories de personnels de l'Etat;

Vu le décret n° 51-840 du 3 juillet 1951 fixant le statut des experts vérificateurs auxiliaires des centres d'appareillage du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les rémunérations des experts vérificateurs auxiliaires des centres d'appareillage du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre sont fixées comme suit:

Echelons.	Rémunérations
Echelon de stage	474.000 F.
1er échelon	487.000
2e échelon	499.000
3e échelon	510.000
4e échelon	522.000
5e échelon	533.000
6e échelon	545.000
7e échelon	556.000
Echelon exceptionnel	573.000

Art. 2. — Les nouvelles rémunérations fixées par le présent arrêté sont exclusives de toute gratification. Aucune indemnité ou avantage accessoire de quelque nature que ce soit ne peut être attribué aux experts vérificateurs auxiliaires que dans les conditions fixées par les articles 5 et 7 de l'ordonnance du 6 janvier 1945.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1951.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret n° 51-839 du 4 juillet 1951 portant règlement d'administration publique, relatif aux conditions de détachement des personnels administratifs titulaires du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme dans les emplois des cadres temporaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le décret n° 45-2257 du 5 octobre 1945 portant statut du personnel temporaire de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, modifié par les décrets n°s 46-1855 du 25 août 1946, 47-1491 du 27 mai 1947, 48-94 du 12 janvier 1948, 48-798 du 10 mai 1948, 50-36 du 11 janvier 1950 et 50-434 du 4 avril 1950;

Vu le décret n° 45-2258 du 5 octobre 1945 portant statut du personnel temporaire des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, modifié par les décrets n°s 46-1856 du 23 août 1946, 48-75 du 12 janvier 1948, 50-37 du 11 janvier 1950 et 50-434 du 4 avril 1950;

Vu le décret n° 50-641 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu le décret n° 50-642 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Les fonctionnaires du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme titulaires d'un des grades prévus aux décrets du 7 juin 1950 visés ci-dessus et inscrits au tableau d'avancement pour le grade supérieur peuvent être détachés dans un emploi des cadres temporaires, de même appellation que le grade auquel ils ont vocation.

Le nombre des fonctionnaires pouvant bénéficier de ces détachements ne peut excéder, par rapport à l'effectif total des fonctionnaires titulaires du même grade que les intéressés :

15 p. 100 en ce qui concerne les grades visés au décret n° 50-641 du 7 juin 1950 ;

20 p. 100 en ce qui concerne les grades visés au décret n° 50-642 du 7 juin 1950.

Les détachements prononcés en application du présent décret s'imputent sur ceux autorisés en application des articles 18 du décret n° 50-641 du 7 juin 1950 et 17 du décret n° 50-642 du 7 juin 1950.

Art. 2. — Les nominations aux emplois des cadres temporaires visés à l'article précédent sont prononcées dans chaque grade à l'échelon auquel les intéressés auraient été nommés s'ils avaient été promus dans le cadre titulaire correspondant.

Elles ont lieu dans l'ordre du tableau d'avancement et après avis de la commission administrative paritaire compétente pour les agents des cadres temporaires.

Chacun des détachements consécutifs à ces nominations cesse obligatoirement d'avoir effet dès que l'existence d'une vacance dans les emplois prévus aux articles premiers des décrets nos 50-641 et 50-642 du 7 juin 1950 permet, compte tenu de l'ordre du tableau d'avancement, la promotion au grade supérieur du fonctionnaire détaché dans un emploi temporaire.

Art. 3. — Les nominations des fonctionnaires titulaires prononcées en application de l'article 1er ci-dessus entrent en ligne de compte pour la détermination du nombre minimum d'agents du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme à nommer aux emplois temporaires vacants de ce département, tel qu'il a été fixé aux articles 8 et 9 du décret n° 45-2257 du 5 octobre 1945 modifié, et aux articles 6 et 7 du décret n° 45-2258 du 5 octobre 1945 modifié.

Art. 4. — Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 juillet 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 4 juillet 1951, M. Renaud (Maurice), sous-chef de bureau temporaire à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est nommé à l'emploi de sous-chef de bureau des corps de personnels administratifs titulaires de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et titularisé dans le grade correspondant, à compter du 1er janvier 1949.

Inspection générale.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 4 juillet 1951 :

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur titulaire du corps permanent de l'inspection générale, valable pour l'année 1950, les inspecteurs adjoints titulaires dont les noms suivent, qui étaient depuis plus d'une année au 1er janvier 1950 à l'échelon le plus élevé de leur grade :

MM. Bonnin de Fraysseix (Hugues), Etchecopar (Joseph), Sabatier (Henri), de la Chaise (Bernard), Bouillier (Raymond).

Est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur titulaire du corps permanent de l'inspection générale, valable pour l'année 1951, M. l'inspecteur adjoint titulaire Giroult des Brosses (Henri), qui était depuis plus d'une année au 1er janvier 1951 à l'échelon le plus élevé dans son grade.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 4 juillet 1951, sont promus au 1er échelon du grade d'inspecteur titulaire, respectivement à compter des dates ci-après indiquées, les inspecteurs adjoints titulaires, 3e échelon, dont les noms suivent, inscrits dans cet ordre au tableau d'avancement susvisé :

MM. Bonnin de Fraysseix (Hugues), Etchecopar (Joseph), Sabatier (Henri), de la Chaise (Bernard), Bouillier (Raymond), à compter du 1er janvier 1950.

M. Giroult des Brosses (Henri), à compter du 1er janvier 1951.

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Décret n° 51-841 du 3 juillet 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la revision des pensions, de certains emplois appartenant à des corps ayant fait l'objet de modifications de structure (ministère de la marine marchande).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la marine marchande, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre du budget,

Vu la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, et notamment ses articles 17 et 61 ;

Vu le décret du 17 mars 1948 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 20 septembre 1948 susvisée, et notamment son article 20 ;

Vu le décret du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites, modifié et complété par le décret du 14 avril 1949 ;

Vu le décret du 20 février 1914 portant fixation des cadres et des soldes du personnel de gestion et d'exécution de la marine ;

Vu le décret du 16 juillet 1921 portant fixation des cadres et de l'effectif du personnel des agents d'administration de l'inscription maritime des syndics des gens de mer et des gardes maritimes ;

Vu le décret du 17 mars 1924 portant organisation du personnel de l'inscription maritime ;

Vu le décret du 28 juillet 1931 portant création et organisation d'un personnel d'agents administratifs de l'inscription maritime et modification aux conditions de recrutement des commis de l'inscription maritime ;

Vu le décret du 17 août 1945 relatif aux agents administratifs de l'inscription maritime ;

Vu le décret du 20 janvier 1949 portant fixation à titre provisoire de l'organisation et du statut du personnel civil d'administration de l'inscription maritime ;

Vu le décret du 28 décembre 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut des secrétaires administratifs de l'inscription maritime ;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Pour l'application des dispositions de l'article 61 de la loi du 20 septembre 1948 susvisée, les assimilations des emplois et classes ou grades et échelons supprimés ou ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellations concernant diverses catégories de personnels des services extérieurs de la marine marchande sont établies conformément aux équivalences indiquées dans les tableaux ci-annexés.

Art. 2. — Le ministre de la marine marchande, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la marine marchande,
GASTON DEFFERRE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

TABLEAU I

APPELLATION DES DÉCRETS des 16 juillet 1921 et 17 mars 1924.	ASSIMILATION
Agent d'administration principal de 1re classe réunissant au moins 4 ans d'ancienneté dans la 1re classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 4e échelon.
Agent d'administration principal de 1re classe réunissant moins de 4 ans d'ancienneté dans la 1re classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 3e échelon.
Agent d'administration principal de 2e classe réunissant au moins 2 ans d'ancienneté dans la 2e classe.	Commis administratif de classe exceptionnelle des services extérieurs de la défense nationale.
Agent d'administration principal de 2e classe réunissant au moins 1 an d'ancienneté dans la 2e classe.	Commis administratif de 1re classe, 4e échelon, des services extérieurs de la défense nationale.
Agent d'administration principal de 2e classe réunissant moins d'un an d'ancienneté dans la 2e classe.	Agent administratif de 2e classe.
Agent d'administration principal de 3e classe.	Agent administratif de 3e classe.
Agent d'administration de 1re classe.	Agent administratif adjoint de 1re classe.
Agent d'administration de 2e classe.	Agent administratif adjoint de 2e classe.
Agent d'administration de 3e classe.	Agent administratif adjoint de 3e classe.

TABLEAU II

APPELLATION DU DÉCRET du 20 février 1914.	ASSIMILATION
Commis principal de 1re classe réunissant au moins 4 ans d'ancienneté dans la 1re classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 4e échelon.
Commis principal de 1re classe réunissant moins de 4 ans d'ancienneté dans la 1re classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 3e échelon.
Commis principal de 2e classe réunissant au moins 2 ans d'ancienneté dans la 2e classe.	Commis administratif de classe exceptionnelle des services extérieurs de la défense nationale.
Commis principal de 2e classe réunissant au moins 1 an d'ancienneté dans la 2e classe.	Commis administratif de 1re classe, 4e échelon, des services extérieurs de la défense nationale.
Commis principal de 2e classe réunissant moins d'un an d'ancienneté dans la 2e classe.	Agent administratif de 2e classe.
Commis principal de 3e classe....	Agent administratif de 3e classe.
Commis de 1re classe.....	Agent administratif adjoint de 1re classe.
Commis de 2e classe.....	Agent administratif adjoint de 2e classe.
Commis de 3e classe.....	Agent administratif adjoint de 3e classe.

TABLEAU III

APPELLATION DU DÉCRET du 28 juillet 1931.	APPELLATION DU DÉCRET N° 46-1818 du 17 août 1946.	APPELLATION DU DÉCRET N° 49-80 du 20 janvier 1949.	ASSIMILATION
Agent administratif de 1re classe..	Agent administratif principal de 1re classe.	Attaché d'administration principal de 1re classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 4e échelon.
Agent administratif de 2e classe...	Agent administratif principal de 2e classe.	Attaché d'administration principal de 2e classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 3e échelon.
Commis principal de 1re classe réunissant au moins 2 ans d'ancienneté dans la 1re classe.	Agent administratif de 1re classe réunissant au moins 2 ans d'ancienneté dans la 1re classe.	.....	Administratif principal de 1re classe.
Commis principal de 1re classe réunissant au moins 1 an d'ancienneté dans la 1re classe.	Agent administratif de 1re classe réunissant au moins 1 an d'ancienneté dans la 1re classe	.....	Agent administratif principal de 2e classe.
Commis principal de 1re classe réunissant moins d'un an d'ancienneté.	Agent administratif de 1re classe réunissant moins d'un an d'ancienneté dans la 1re classe.	.....	Agent administratif de 1re classe.
Commis principal de 2e classe....	Agent administratif de 2e classe...	.....	Agent administratif de 2e classe.
Commis principal de 3e classe....	Agent administratif de 3e classe...	.....	Agent administratif de 3e classe.
Commis de 1re classe.....	Agent administratif adjoint de 1re classe.	.....	Agent administratif adjoint de 1re classe.
Commis de 2e classe.....	Agent administratif adjoint de 2e classe.	.....	Agent administratif adjoint de 2e classe.
Commis de 3e classe.....	Agent administratif adjoint de 3e classe.	.....	Agent administratif adjoint de 3e classe.

TABLEAU IV

APPELLATION DU DÉCRET N° 49-80 du 20 janvier 1949.	ASSIMILATION
Sous-chef de section administrative de 1re classe.	Secrétaire administratif principal, 3e échelon.
Sous-chef de section administrative de 2e classe.	Secrétaire administratif principal, 2e échelon.
Sous-chef de section administrative de 3e classe.	Secrétaire administratif principal, 1er échelon.
Attaché d'administration principal de 1re classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 1e échelon.
Attaché d'administration principal de 2e classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 3e échelon.
Attaché d'administration principal de 3e classe.	Secrétaire administratif de 1re classe, 1er échelon.
Attaché d'administration de 1re classe.	Secrétaire administratif de 2e classe, 5e échelon.
Attaché d'administration de 2e classe.	Secrétaire administratif de 2e classe, 3e échelon.
Attaché d'administration de 3e classe.	Secrétaire administratif de 2e classe, 1er échelon.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du jeudi 5 juillet 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Installation du président et des secrétaires d'âge.
2. — Tirage au sort des bureaux.
3. — Fixation de l'ordre du jour.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du jeudi 5 juillet 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 11 janvier 1950 approuvant une délibération prise le 25 octobre 1949 par le grand conseil de l'Afrique équatoriale française demandant la modification du code des douanes en vigueur dans ce territoire. (Nos 329 et 417, année 1951. — M. Georges Laffargue, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

2. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à ratifier le décret du 13 janvier 1950 approuvant une délibération prise le 20 septembre 1949 par le grand conseil de l'Afrique occidentale française demandant la modification du décret du 9 juin 1938 sur le régime de l'admission temporaire dans ce territoire. (Nos 330 et 418, année 1951. — M. Georges Laffargue, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

3. — Fixation de l'ordre du jour.

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Lucien de Gracia, jusques et y compris M. Jozeau-Marigné.

Tribunes. — Depuis M. Kalenzaga, jusques et y compris M. Marrane.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 5 juillet 1951.

N° 401. — Proposition de résolution de M. Jean Bène tendant à accorder une aide efficace à un chai de stockage pilote intercoopératif.

N° 417 (2). — Rapport de M. Georges Laffargue sur le projet de loi tendant à ratifier le décret approuvant une délibération du grand conseil de l'Afrique équatoriale française relative au code des douanes.

N° 418 (2). — Rapport de M. Georges Laffargue sur le projet de loi tendant à ratifier le décret approuvant une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française relative à l'admission temporaire.

N° 458. — Projet de loi portant modification des articles 48 à 58 de la loi sur les dommages de guerre.

N° 462. — Proposition de loi de M. Léo Hamon portant modification de l'ordonnance relative aux frais de mission des maires.

N° 464. — Proposition de loi de M. Marius Moutet tendant à suspendre les effets du décret supprimant le tribunal de première instance de Die.

N° 471 (1). — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, concernant la prorogation de la durée des droits de propriété littéraire et artistique.

N° 481. — Proposition de loi de M. Léo Hamon tendant à réglementer l'indemnisation des propriétaires dont les immeubles font l'objet d'opérations d'utilité publique.

N° 482. — Proposition de loi de M. Léo Hamon tendant à permettre la prise de possession immédiate des terrains expropriés par les offices publics d'habitation.

N° 489. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à rendre applicable aux personnels des hôpitaux psychiatriques autonomes la loi relative aux pensions civiles et militaires.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 22 mai 1951.

(2) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 4 juillet 1951.

Convocation de commission.

La commission des moyens de communication, des transports et du tourisme se réunira le jeudi 5 juillet 1951, à neuf heures quarante-cinq (local n° 202):

I. — Désignation de rapporteurs pour:

a) Le projet de loi (n° 355, année 1951) tendant à majorer les rentes viagères servies par la C. A. M. R.;

b) Le projet de loi (n° 441, année 1951) relatif à la classification des aérodromes.

II. — Examen éventuel des rapports:

a) De M. Bouquerel, sur le projet de loi (n° 303, année 1951) relatif à l'autoroute de la région lilloise;

b) De M. Bertaud, sur la proposition de loi (n° 325, année 1951) tendant à modifier l'article 74 du décret validé du 22 mars 1942 sur la police des chemins de fer.

III. — Questions diverses.

Réunions du jeudi 5 juillet 1951.

Commission de l'intérieur, à dix heures trente. — Local n° 221.

Commission des moyens de communication, transports et tourisme, à neuf heures quarante-cinq. — Local n° 202.

Commission de la production industrielle, à seize heures. — Local n° 274.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 5 juillet 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de MM. Bourgarel, Djim Momar Gueye et des membres du groupe socialiste S.F.I.O. et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à demander d'urgence à l'Assemblée nationale le vote d'une loi ayant pour unique objet de relever le plafond des achats sur facture et marchés de gré à gré effectués et passés par les municipalités de plein exercice du Sénégal. (N°s 307, année 1950, et 101, année 1951. — M. Sylvestre, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Boussenot et Laurent-Eynac et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines, demandant à l'Assemblée nationale de soumettre, pour avis, à l'Assemblée de l'Union française tout projet ou toute proposition de loi tendant à la revision constitutionnelle et qui comporterait des dispositions intéressant l'Union française et les organes dont elle est composée. (N°s 76 et 123, année 1951. — M. Boussenot, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de M. Lapart, tendant à inviter le Gouvernement à créer et organiser l'orientation professionnelle dans les territoires de l'Union française. (N°s 67, année 1949, et 122, année 1951. — M. Catrice, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 5 juillet 1951.

N° 140 (1). — Proposition de M. Cortinchi tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires en vue d'instituer des budgets de cercles dans les territoires d'outre-mer (renvoyée à la commission des affaires financières).

N° 112. — Avis par M. Reverbori, au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition (n° 254, année 1950) de M. Georges Monnet, tendant à inviter le Gouvernement à comprendre la réalisation d'une première installation d'énergie thermique des mers parmi les projets dont l'exécution doit être entreprise au plus tôt.

N° 155 (rectifié) (1). — Demande d'avis transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés, M. le ministre de la France d'outre-mer et M. le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, précisant les attributions du service des affaires sociales d'outre-mer en application de la loi validée n° 665 du 19 novembre 1943 (renvoyée à la commission des affaires sociales).

N° 162. — Proposition de M. Scelles tendant à inviter le Gouvernement à intervenir d'urgence pour que soit augmentée dans la représentation métropolitaine au Conseil économique la part revenant à l'Algérie (renvoyée à la commission des affaires économiques).

N° 165 — Rapport par M. Schock, au nom de la commission du plan, de l'équipement et des communications, sur la proposition (n° 25, année 1951) de M. Conombo, tendant à inviter le Gouvernement à inscrire au programme 1950-1951 du F. I. D. E. S. une somme de 100 millions de francs pour l'hydraulique pastorale de la Haute-Volta.

NOTA. — (1) Ces documents ont été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 22 mai 1951.

Commission du règlement, pétitions et questions constitutionnelles.

Séance du mardi 3 juillet 1951.

Présents. — MM. Abdesselam, Antonini, Bichon (colonel), Bour (Alfred), Charnay, Juge, Laforest, Lautissier, Michalet, Monnet, Nguyen Huy Laï, Oudard, Reverbori, Rosenfeld, Rosfelder, Sousatte, Mme la princesse Yukanthor.

Excusé. — M. le général Tubert.

Suppléants. — M. Alfred Bour (de M. Paul Simon), M. Gazelles (de M. Messaï Taïeb), M. Lautissier (de M. Thévenin), M. Monnet (de M. Ramampy), Mme Malroux (de M. Soppo Priso), M. Rosenfeld (de M. Bourgarel).

Convocation de commission.

La réunion de la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales, qui devait avoir lieu le jeudi 5 juillet 1951, à dix heures trente, salle n° 120, est annulée et reportée à une date ultérieure.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de viande de mouton.

Les importateurs sont informés que pour l'exécution du contingent tarifaire de 350 tonnes de viande fraîche ou congelée de mouton (art. 13 B du code des douanes) ouvert par arrêté du 4 juillet 1951, les demandes de visa devront être déposées à la sous-direction des relations extérieures du ministère de l'agriculture, 78, rue de Varenne, avant le 19 juillet 1951, à dix-huit heures.

Les demandes pourront porter sur des viandes de mouton de toute origine ou provenance; les certificats d'importation (pour les viandes originaires et en provenance d'un pays participant de l'O. E. C. E.) ou les demandes de licences d'importation (pour les viandes d'une autre origine ou provenance) devront être accompagnées d'une facture *pro forma*.

Il sera procédé à l'examen simultané des demandes présentées. Une priorité sera accordée aux personnes physiques ou morales qui, à la date du rétablissement des droits, avaient en cours des marchés de compensation portant sur des viandes de mouton, et ont notifié à l'administration, en temps opportun, leur impossibilité de ce fait d'apurer l'opération de compensation préalablement autorisée.

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décision n° 8 du 1er juillet 1951 du directeur des carburants relative à la sous-répartition du benzol destiné à la carburation pour le mois de juillet 1951.

Le directeur des carburants,

Vu l'arrêté du 27 novembre 1950 relatif aux règles de sous-répartition des contingents de benzol destinés à la carburation,

Décide:

Art. 1er. — Le contingent de benzol disponible pour la carburation en juillet 1951, soit 1.000 tonnes, sera livré librement par les producteurs de benzol aux titulaires d'autorisations spéciales d'importation de produits dérivés du pétrole.

Art. 2. — Le benzol livré aux titulaires d'autorisations spéciales d'importation de produits dérivés du pétrole doit être exclusivement utilisé par ceux-ci à la fabrication du supercarburant ternaire.

Fait à Paris, le 1er juillet 1951.

Le directeur des carburants,
Pour le directeur des carburants:
L'adjoint au directeur,
BLANGARD.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	3 juillet — Cours relevés après Bourse	DEVISES	4 juillet 1951 — Cours relevés avant Bourse	4 juillet 1951 — Cours cotés en Bourse
350 ..	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	350 ..
702 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	703 ..
1221 50	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1221 50
8057 50	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8060 ..
163 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	.... ..

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Société Méditerranéenne des Chaux et Ciments Portland artificiels

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 55.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 36, RUE AUGUSTE-GAL, A NICE (ALPES-MARITIMES)
R. C. Nice 12126.

Obligations 4 0/0 1945 de 2.000 F.

Sixième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé par voie de rachat en Bourse à son amortissement du 15 août 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des titres sortis au tirage du 15 août 1946 et non encore présentés au remboursement.

640 — 841 — 1.056 à 1.060 — 1.356 à 1.360.

Les amortissements des années 1947 à 1950 ont été couverts par rachats en bourse.

Société des Porcelaines et Appareillages Electriques Grammont

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 15 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A MALAKOFF (SEINE), 11, RUE RASPAIL
R. C.: Seine n° 116355.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

des 17.086 bons 3 1/2 0/0 de 500 F nominal, émis en juin 1943 et amortissables sur une période de 10 années, qui prendra cours à partir du 1er janvier de l'année qui suivra le décret de cessation des hostilités, soit par remboursement au pair au moyen de tirages au sort, soit par rachats en Bourse ou de gré à gré au-dessous du pair. En application du décret du 30 octobre 1948, les amortissements ont lieu le 1er juillet de chaque année.

PÉRIODE	NOMBRE de titres à amortir.	PÉRIODE	NOMBRE de titres à amortir.
1re année.....	1.450	7e année.....	1.860
2e année.....	1.500	8e année.....	1.850
3e année.....	1.550	9e année.....	1.925
4e année.....	1.625	10e année.....	1.961
5e année.....	1.675		
6e année.....	1.750	Total	17 086

Les tirages au sort, tant normaux que supplémentaires, s'effectuent de la manière suivante: un numéro sera tiré au sort Les bons à amortir seront appelés au remboursement à partir de ce numéro, suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des bons amortis ou rachetés antérieurement, jusqu'à concurrence du nombre de bons dont l'amortissement est à effectuer Pour l'application de ces dispositions, le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

Les bons désignés par le tirage au sort du 7 juin 1951 relatif à la quatrième annuité d'amortissement sont compris dans la série ci-après:

9.007 à 11.842

et seront appelés au remboursement à partir du 15 juillet 1951.

Ministère des Relations avec les Etats Associés

L'amortissement de l'emprunt de l'Indochine 4,50 0/0 1932, échéance du 25 juillet 1951, sera effectué, pour la totalité, par rachats en Bourse; aucun tirage n'aura donc lieu au titre de cette échéance.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 0/0 1929
DE LA
Société artésienne de force et lumière.

Les porteurs d'obligations 5 0/0 de 1.000 F (émission 1929) de la Société artésienne de force et lumière sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 30 septembre 1951. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

NUMÉROS des titres	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
61	32	6.125	47	13.002	Opp. 46
250	48	6.226	48	13.113	48
253	47	6.335	48	13.408	46
269	48	6.536	48	13.784	45
614	48	6.554	47	13.810	48
696	47	6.749	44	13.957	48
928	47	6.752	45	14.174	45
1.154	47	7.314	48	14.276	48
1.170	47	7.583	48	14.290	44
1.432	48	7.663	45	14.331	48
1.463	47	7.693	48	14.708	48
1.512	47	7.769	48	14.765	48
1.543	48	7.959	48	15.014	48
1.721	47	8.197	47	15.069	47
1.733	47	8.247	48	15.078	48
1.978	48	8.268	47	15.145	47
2.028	48	8.471	48	15.165	48
2.143	47	8.472	46	15.262	48
2.172	47	8.598	46	15.634	48
2.252	47	9.001	47	15.706	48
2.303	47	9.213	47	16.116	46
2.337	47	9.378	47	16.245	47
2.437	47	9.514	47	17.003	48
2.871	48	9.566	48	17.195	48
3.326	47	9.860	Opp. 46	17.368	47
3.329	47	10.160	47	18.087	47
3.730	47	10.210	48	18.108	47
3.733	45	10.678	48	18.166	47
3.735	47	10.887	47	18.292	44
3.736	44	11.304	48	18.633	48
3.870	46	11.379	46	18.807	48
3.907	46	11.565	47	19.014	47
3.930	48	11.660	48	19.289	47
4.306	47	11.737	46	19.287	48
4.662	48	11.850	46	19.646	48
4.988	47	11.855	46	19.724	48
5.413	48	12.178	48	19.910	48
6.046	47	12.452	47	19.918	46
6.124	48	12.496	47	19.989	48

LES FILS DE CESAR POLLET & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 250 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 38, RUE NAIN, A ROUBAIX (NORD)

Registre du commerce: Roubaix n° 11831.

Obligations 4 1/4 0/0 1944 *de* 2.000 *F.*

Septième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 15 août 1951.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1945 à 1950 ont été couverts par rachats en Bourse.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES DETTES

Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 141.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 9, RUE JACQUES-BINGEN, PARIS (17e)

R. C. Seine 229775 B.

Obligations 5 0/0 1931.

Amortissement 1951.

MM. les porteurs d'obligations sont informés que, cette émission arrivant à expiration le 1er août 1951, il sera procédé à partir de cette date au remboursement, à raison de 1.000 F l'un, de tous les titres restant à amortir.

En conséquence, il n'y a pas eu de tirage au sort.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par jugement par contumace du tribunal militaire de Metz, en date du 15 juin 1951, le nommé Moncotel (Roger-Charles-Lucien), né le 25 juin 1924 à Badonviller (Meurthe-et-Moselle), fils d'Edmond-Jean et de Vozelle (Adèle-Marie), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 3, rue Callot, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir pour trahison.

Par jugement par contumace du tribunal militaire de Metz, en date du 15 juin 1951, le nommé Gulak (Johann), né le 17 janvier 1905 à Olescha (Ukraine), filiation inconnue, ayant demeuré à Dieuze (Moselle), a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir pour espionnage.

Par jugement par contumace du tribunal militaire de Metz en date du 15 juin 1951, le nommé Decuyper (Félix-Louis-Alphonse), né le 28 février 1925 à Lille (Nord), ayant demeuré à Lille, 36, rue d'Iéna, fils de Decuyper (Marie-Louise), a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, pour trahison.

Par jugement par contumace du tribunal militaire de Metz en date du 15 juin 1951, le nommé Delval (Albert), né le 29 décembre 1896 à Armentières (Nord), de Louis-Jean-Baptiste et de Tiriemont (Adelaïde-Esther-Joseph), demeurant à Lille (Nord), 32, rue de Courtrai, a été condamné à la confiscation des biens présents et à venir, pour trahison.

Par jugement contradictoire du tribunal militaire de Metz en date du 15 juin 1951, le nommé Hamel (Pierre-Lucien), né le 18 janvier 1899 à Vic-sur-Seille, fils de Charles et de Baro (Félicie), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 21, rue de Guise, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat en temps de guerre.

Par jugement par contumace du tribunal militaire de Metz en date du 15 juin 1951, le nommé Demuysère (Paul-Maurice), dit Pierre, né le 5 mars 1920 à Linselles (Nord), de Cyrille-Camille et de Hernaert (Marie-Louise), demeurant à Roncq (Nord), 389, rue de Lille, a été condamné à la confiscation des biens présents et à venir, pour trahison.

Par jugement par contumace du tribunal militaire de Metz en date du 15 juin 1951, le nommé Chevalier (Julien-Joseph-Victor), né le 7 novembre 1917 à Cagnac-les-Mines (Tarn), de Armand et de Warenghen (Pauline), demeurant au moment des faits à Sallaumines (Pas-de-Calais), rue Constant-Darru, a été condamné à la confiscation des biens présents et à venir, pour trahison.

Par jugement par contumace du tribunal militaire de Metz en date du 15 juin 1951, le nommé Meyer (Walter), né le 2 août 1906 à Igis (Suisse), de Fernand et de Meyer (Berthe), ayant demeuré à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), 34, rue de la Barre, a été condamné à la confiscation des biens présents et à venir, pour trahison et espionnage.

SEQUESTRES

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 12 juin 1951 a ordonné la mainlevée du séquestre des biens appartenant à Mme Reifschneider (Emilie-Joséphine), née à Oberwesel (Rhénanie), séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 18 août 1945.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 12 juin 1951 a ordonné la mainlevée du séquestre des biens appartenant à Wartmann (Klara), divorcée Grabowski, ayant demeuré à Strasbourg, 73, avenue Jean-Jaurès, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 19 juillet 1944.

Par ordonnance en date du 12 juin 1951. Le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Hohenwald (Rita-Berthe et Paul), de nationalité allemande, à Berlin (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 12 juin 1951. Le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme veuve Helmicke, née Rettig, de nationalité allemande, à Oberkirch Oberdorfstrasses (Allemagne), et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 13 juin 1951, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a prononcé la levée du séquestre placé, par ordonnance du 26 mai 1948, sur les biens, droits et intérêts, situés à Riquewihr (Haut-Rhin) appartenant à la dame Krage, née Graff (Liliane).

Par ordonnance en date du 13 juin 1951, le président du tribunal de première instance d'Amiens a prononcé la mainlevée du séquestre placé sur les biens de la Société parisienne de constructions et de travaux, dont le siège est à Paris, 117, rue Saint-Léger, par son ordonnance en date du 28 juin 1946.

Par ordonnance en date du 29 mai 1951, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens appartenant à M. Girardière (Guy), 110, avenue du Président-Wilson, à Montreuil-sous-Bois, ordonnance de mise sous séquestre du 15 avril 1948.

Par ordonnance en date du 30 mai 1951, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, nommé le directeur des domaines, en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à la firme Combath et Blonde, de nationalité allemande, et donné audit séquestre les pouvoirs définis, notamment, par l'article 9 de l'ordonnance du 5 octobre 1944.

Par ordonnance en date du 30 mai 1951, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, nommé le directeur des domaines, en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à la demoiselle Lippmann, de nationalité allemande, en fuite, et donné audit séquestre les pouvoirs définis notamment par l'article 8 de l'ordonnance du 5 octobre 1944.

Par ordonnance en date du 22 juin 1951, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Mentgen (Emma), née Wittmann, demeurant à Waldhambach (Bas-Rhin), ordonnance de mise sous séquestre du 8 octobre 1946.

BILANS DE SOCIÉTÉS

LA MONDIALE

Société d'assurances sur la vie à forme mutuelle

ENTREPRISE REGIE PAR LE DECRET-LOI DU 14 JUIN 1938

Siège social en son hôtel : 104, rue Nationale, LILLE

Bilan 1950.

ACTIF

Valeurs et espèces déposées en cautionnement auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger		5.679.007 »
Valeurs représentant la couverture des engagements pris envers les assurés et bénéficiaires des contrats		2.490.900.611 40
a) Immeubles	309.069.910 »	
b) Portefeuille titres	2.066.159.691 »	
c) Prêts aux communes, départements et chambres de commerce	11.383.083 »	
d) Prêts hypothécaires	10.391.379 »	
e) Nues propriétés	Néant.	
f) Avances sur polices	93.896.548 40	
Valeurs remises par les réassureurs et immatriculées au nom de la société ou déposées à la Banque de France au nom de la société		338.355.141 »
Autres valeurs détenues par la société		646.583 »
Espèces en caisse au siège social		4.739.353 65
Banques et chèques postaux		23.982.368 10
Quittances de primes à recevoir et créances sur les agents et courtiers		76.987.266 »
a) Espèces en caisse dans les agences	3.074.700 »	
Primes à recevoir: *b*) Quittances de moins de trois mois de date (art 159, décret du 30 décembre 1938)	70.985.998 »	
Primes à recevoir: *c*) Quittances de plus de trois mois de date	2.926.568 »	
Autres créances sur les agents et courtiers		15.781.781 65
Créances en compte courant sur les cessionnaires		116.041 »
Réserves mathématiques à la charge des cessionnaires		726.245.296 »
Autres réserves techniques à la charge des cessionnaires et rétrocessionnaires		9.607.368 45
Créances diverses		8.953.897 »
Intérêts et loyers échus non recouvrés		903.557 05
Intérêts courus et non recouvrés sur placements figurant à l'actif pour leur valeur en capital		39.722.560 06
Mobilier, matériel, agencements		50.007 »
Autres éléments d'actif		1.213.202 »
Rentes réglées par anticipation	18.500 »	
Règlements à valoir sur impôts litigieux	1.194.702 »	
Commissions sur primes échues non recouvrées (part des réassureurs)		5.614 »
		3.743.889.654 36

PASSIF

Réserve libre		9.026.847 71
Réserve de garantie		21.109.959 66
Réserve spéciale de réévaluation d'immeubles		125.414.676 54
Engagements de la société envers les assurés et bénéficiaires de contrats (réserves techniques, art. 149, 1°, du décret du 30 décembre 1938):		
1. Réserves mathématiques, affaires directes, (réassurances non déduites)		3.071.344.047 69
a) Pour risques en cours	3.040.985.416	
b) Sinistres à payer	15.948.355 72	
c) Pour arrérages échus et non payés	58.400 75	
d) Pour capitaux échus et non payés	10.918.868 13	
e) Pour rachats à payer	3.081.714 22	
f) Fonds de solidarité risque de guerre	351.292 87	
2. Réserves pour bénéfices non attribués annuellement aux assurés		3.324.960 95
a) Participation due à payer aux assurés	1.211.429 74	
b) Compte de bénéfices répartis aux assurés	2.113.531 21	
Réserve de capitalisation		16.021.797 35
Dettes fiscales et autres dettes privilégiées		13.566.192 35
Dettes pour dépôts de garantie des agents, des assurés et des tiers autres que les cessionnaires (art. 149, 3°, du décret):		
Provisions de primes et autres dépôts de garantie en espèces		233.056 65
a) Provision en garantie de loyers	233.056 65	
Dépôt de garantie en valeurs mobilières		646.583 »
Réserve de prévoyance en faveur des employés et agents de la société		6.368.534 »
Dettes envers les agents et courtiers		11.532.425 46
Dettes pour valeurs et espèces remises par les cessionnaires et rétrocessionnaires, en représentation des engagements techniques des réassurances cédées		372.925.131 »
a) Espèces	34.569.990 »	
b) Valeurs mobilières immatriculées ou déposées à la Banque de France au nom de la société	338.355.141 »	
Dettes en compte courant envers les cessionnaires et rétrocessionnaires		67.991.693 20
Loyers et revenus perçus d'avance		81.375 »
Dettes diverses (créditeurs divers)		13.066.215 70
Provision pour dettes incertaines ou éventuelles:		
a) Provision pour impôts litigieux	1.194.702 »	1.194.702 »
Autres éléments du passif:		10.041.456 »
a) Commissions dues sur primes échues et non recouvrées	9.944.611 »	
b) Primes échues non recouvrées (part des réassureurs)	96.845 »	
		3.743.889.654 36

Les sommes en monnaies étrangères ont été converties en francs au cours du change au 31 décembre 1950.

Etat détaillé des profits et pertes, exercice 1950.

DEBIT		CREDIT	
1re partie. — *Résultat des opérations d'assurances.*		1re partie. — *Résultat des opérations d'assurances.*	
Sinistres survenus, assurances vie et décès	57.722.314 45	Primes émises et accessoires de primes nets d'impôts et nets d'annulations	671.797.544 56
Capitaux et arrérages échus	87.909.942 90	*a*) Primes uniques 3.910.034 »	
Rachats effectués	52.118.793 51	*b*) Primes annuelles 670.887.510 56	
Commissions payées et à payer	178.941.325 40	Coûts des polices, nets d'annulations	1.485.140 »
Primes cédées en réassurances et rétrocédées	241.755.482 »	Bénéfices sur nues propriétés	926 40
Réserves techniques au 31 décembre 1950 (réassurances non déduites)	3.044.310.376 95	Part des réassureurs	44.021.541 »
a) Réserves mathématiques pour risques en cours 3.040.985.416 »		*a*) Dans les sinistres survenus 20.749.385 »	
b) Réserves pour bénéfices non distribués 3.324.960 95		*b*) Dans les capitaux et arrérages échus 9.523.502 »	
		c) Dans les rachats effectués 13.748.654 »	
Réserves techniques de l'exercice précédent à charge des réassureurs	588.206.199 »	Réserves techniques à la charge des réassurances au 31 décembre 1950	726.245.296 »
Frais généraux et impôts à charge de la société	94.677.772 99	Réserves techniques au 31 décembre de l'exercice précédent (réassurances non déduites)	2.712.825.845 49
a) Frais généraux 91.732.376 99		*a*) Réserves mathématiques pour risques en cours 2.709.049.991 »	
b) Impôts à la charge de la société 2.945.396 »		*b*) Réserves pour bénéfices non distribués aux assurés 3.775.854 49	
Autres éléments de débit imputables aux catégories	10.683.939 »	Autres éléments de crédit imputables aux catégories	92.804.825 25
		Intérêts crédités aux réserves mathématiques	83.636.382 64
2e partie. — *Gestion générale.*		2e partie. — *Gestion générale.*	
Intérêts crédités aux réserves mathématiques	83.636.382 64	Revenus des valeurs mobilières	91.414.186 44
Amortissement réglementaire des immeubles	1.553.115 »	Revenus des immeubles	8.951.082 »
Moins-values par estimation de valeurs	700.000 »	Revenus des prêts hypothécaires et aux communes	1.330.194 77
Réserve de garantie au 31 décembre 1950	21.109.959 66	Revenus des autres valeurs	4.720.871 42
Participation des assurés aux bénéfices	450.893 54	Bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières et immobilières	7.628.487 05
Réserve de prévoyance en faveur des employés et agents au 31 décembre 1950	6.368.534 »	Réserve de garantie au 31 décembre 1949	17.706.927 66
Réserve spéciale de réévaluation d'immeubles au 31 décembre 1950	125.444.676 54	Réserve de prévoyance en faveur des employés et agents au 31 décembre 1949	5.782.741 »
Provision pour impôts litigieux au 31 décembre 1950	1.194.702 »	Réserve spéciale de réévaluation d'immeubles au 31 décembre 1949	126.659.455 59
Autres éléments de débit	2.798.896 25	Provision pour impôts litigieux au 31 décembre 1949	3.156.954 »
Réserve libre au 31 décembre 1950	9.026.847 75	Autres éléments de crédit	151.364 77
		Réserve libre au 31 décembre 1949	5.860.387 54
	4.608.580.153 58		4.608.580.153 58

Les sommes en monnaies étrangères ont été converties en francs au cours du change au 31 décembre 1950.

Mouvement des polices, capitaux et rentes assurés pendant l'exercice 1950.
(Réassurances non déduites.)

CATÉGORIES	ASSURANCES EN COURS au début de l'exercice		ASSURANCES ENTRÉES pendant l'exercice		ASSURANCES SORTIES pendant l'exercice		ASSURANCES EN COURS à la fin de l'exercice	
	Polices.	Capitaux et rentes.	Polices.	Capitaux et rentes.	Polices.	Capitaux et rentes.	Polices.	Capitaux et rentes.
Vie entière	15.859	3.111.338.167	1.976	1.016.615.251	1.269	420.485.652	16.566	3.707.497.766
Mixtes	111.518	11.073.516.499	5.640	2.263.096.101	6.340	1.002.427.011	110.818	12.331.185.589
Terme fixe	11.011	857.465.859	298	86.599.653	680	76.412.967	10.629	867.651.945
Autres assurances en cas de décès	563	221.412.821	158	153.406.080	76	33.148.060	645	341.670.841
Assurances collectives	19	160.746.051	25	141.043.112	21	186.019.188	23	115.769.975
Capitaux différés	1.432	104.521.953	28	11.841.115	114	16.632.188	1.346	99.730.880
Rentes collectives	»	»	4	340.497	»	»	4	340.497
Rentes	310	1.338.992	20	149.965	20	49.624	310	1.439.333
Totaux	140.712	15.530.340.342	8.149	3.673.121.174	8.520	1.735.174.690	140.341	17.468.286.826

LA NATIONALE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET LES EXPLOSIONS

ENTREPRISE PRIVEE REGIE PAR LE DECRET-LOI DU 14 JUIN 1938

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU 11 FÉVRIER 1820

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 17 MAI 1849 ET TRANSFORMÉE DANS LES TERMES DE LA LOI DU 24 JUILLET 1867

Capital Social : 150.000.000 francs entièrement versé

Etablie à PARIS, 17, Rue Laffitte

R. C.: Seine n° 224639 B.

ETAT A-1

Bilan au 31 décembre 1950.

ACTIF		
Placements:		
I. — Valeurs et espèces déposées en cautionnement ou consignées auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger	48.269.464 »	
II. — Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:		
1° Valeurs représentant des engagements pris envers les assurés	796.975.467 »	
2° Autres valeurs	303.363.787 »	
III. — Valeurs remises par la société en garantie d'opérations autres que les acceptations en réassurances	5.862.280 »	
IV. — Valeurs remises par les réassureurs et immatriculées au nom de la société ou déposées à la Banque de France au nom de la société	19.018.950 »	
V. — Autres valeurs détenues par la société	1.881.047 »	
		1.175.370.995
Créances pour valeurs ou espèces remises aux cédants en représentation des engagements techniques de réassurances acceptées:		
a) Valeurs	3.013.511 »	
b) Espèces	67.234.924 »	
		70.248.435
Créances pour dépôts de garantie effectués par la société		137.645
Espèces en caisse au siège social		4.325.356
Banques, chèques postaux		164.712.566
Quittances de primes à recevoir et créances sur les agents et courtiers:		
a) Espèces en caisse dans les agences	140.710.970 »	
b) Primes à recevoir: quittances de moins de trois mois de date:		
1° Primes nettes d'impôts et de commissions (art. 160 du décret du 30 décembre 1938) 105.160.737		
2° Impôts et commissions sur primes ci-dessus 66.249.013		
	171.409.750 »	
c) Primes à recevoir: quittances de plus de trois mois de date	109.033.115 »	
d) Autres créances sur les agents et courtiers	35.034.032 »	
		456.187.867

PASSIF		
Capital social (entièrement libéré)		150.000.000
Réserve pour diverses éventualités		60.000.000
Réserve de garantie		30.000.000
Réserve pour cautionnements		48.269.464
Engagements de la société envers les assurés (réserves techniques) (art. 149, 1°, du décret du 30 décembre 1938):		
1. — Opérations d'assurances directes, réassurances non déduites:		
a) Réserve pour risques en cours (évaluation des charges correspondant aux portions de primes non acquises à l'exercice)	607.215.303 »	
b) Réserve pour sinistres restant à payer (sinistres à payer et évaluation des sinistres non réglés)	206.381.321 »	
c) Autres réserves techniques	20.276.542 »	
2. — Acceptations en réassurances, rétrocessions non déduites:		
a) Réserve pour risques en cours	43.805.862 »	
b) Réserve pour sinistres à payer	10.094.577 »	
		887.773.605
Autres dettes privilégiées et dettes immédiatement exigibles (art. 149, 2°, du décret du 30 décembre 1938):		
a) Dettes fiscales	244.303.666 »	
b) Dettes immédiatement exigibles	177.389 »	
		244.481.055
Dettes pour dépôts de garantie des agents et des tiers autres que les cessionnaires (art. 149, 3°, du décret du 30 décembre 1938):		
a) Dépôts de garantie en espèces	536.122 »	
b) Dépôts de garantie en valeurs mobilières	1.881.047 »	
		2.417.169
Réserves de prévoyance en faveur des employés et agents de la société (art. 149, 5°, du décret du 30 décembre 1938):		
a) Fonds de réserve en faveur du personnel	14.258.965 »	
b) Caisse de prévoyance des agents généraux	379.594 »	
		14.638.559
Dettes envers les agents		7.056.815
Dettes pour valeurs ou espèces remises par les cessionnaires ou rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques de réassurances cédées:		
a) Espèces	40.098.995 »	
b) Valeurs mobilières immatriculées ou déposées à la Banque de France au nom de la société	19.018.950 »	
		59.117.945
Dettes en compte courant envers les cessionnaires et rétrocessionnaires		43.050.266

ACTIF (*suite*).		PASSIF (*suite*).		
Créances en compte courant sur les cessionnaires et rétrocessionnaires	572.791	Dettes en compte courant envers les cédants et rétrocédants		1.632.904
Créances en compte courant sur les cédants et rétrocédants	48.373.816	Dettes diverses (créditeurs divers)		22.556.254
Réserve pour risques en cours à la charge des cessionnaires	37.524.501	Provisions pour dettes incertaines ou éventuelles:		
Réserve pour risques en cours à la charge des rétrocessionnaires	10.766.578	Provision pour impôts	60.600.000 »	
Réserve pour sinistres à payer à la charge des cessionnaires	29.607.722	Provision pour travaux ou dépenses à effectuer au siège social	7.500.000 »	68.100.000
Réserve pour sinistres à payer à la charge des rétrocessionnaires	4.063.462	Provision pour annulations de primes et frais de recouvrement des primes arriérées		41.769.658
Créances diverses (débiteurs divers)	10.527.046	Autres réserves ou provisions affectées aux diverses catégories d'assurances:		
Intérêts échus et non recouvrés	50.798	Provisions pour commissions, frais et primes de réassurances restant à payer		83.592.624
Intérêts courus et non recouvrés	7.142.585	Provision pour fluctuation de change sur devises étrangères		155.734.956
Autres éléments d'actif:		Autres réserves ou provisions pour annulation éventuelle de créances et pour variation éventuelle de la valeur des postes d'actif ou de passif:		
Créances sur le fonds commun de la loi du 24 décembre 1943:		Provision pour annulation éventuelle de créances	4.666.975 »	
a) Créances sur indemnités relatives aux capitaux conservés	343.382 »	Réserve pour fluctuation de valeurs	25.287.273 »	
b) Créances sur indemnités relatives aux capitaux réassurés	413.995 »	Réserve immobilière	23.607 »	29.977.855
	757.377	Autres éléments de passif:		
		Dividendes restant à payer des exercices antérieurs	112.040 »	
		Répartitions des exercices antérieures restant à verser aux porteurs de parts bénéficiaires	634.930 »	746.970
		Répartition de l'exercice aux porteurs de parts bénéficiaires (art. 7 de la loi du 25 avril 1946)	6.538.996 »	
		Dividende de l'exercice	14.000.000 »	
		Participation réglementaire du personnel aux bénéfices de l'exercice	1.424.326 »	
		Attribution exceptionnelle au personnel et aux régimes de prévoyance et de retraite des agents généraux	13.209.602 »	35.172.924
		Solde à reporter du compte de profits et pertes		1.261.516
Total	1.987.369.539	Total		1.987.369.539

ÉTAT A-2 **Comptes de profits et pertes pour l'année 1950.**

DEBIT		CREDIT		
1re PARTIE. — *Résultats des opérations d'assurances.*		1re PARTIE. — *Résultats des opérations d'assurances.*		
Sinistres payés	476.900.461	Primes émises, accessoires de primes et coûts de polices nets d'impôts et nets d'annulations		1.590.058.116
Commissions échues	430.390.035	Part des réassureurs dans les sinistres payés		225.656.816
Primes cédées en réassurances	466.931.552	Recours et sauvetages sur sinistres		12.061.169
Réserves techniques au 31 décembre 1950 (réassurances non déduites):		Remboursements du fonds commun de la loi du 24 décembre 1943		441.319
a) Risques en cours	651.021.165 »	Réserves techniques à la charge des réassureurs au 31 décembre 1950		78.962.263
b) Sinistres à payer	216.475.898 »	Réserves techniques du 31 décembre 1949 (réassurances non déduites):		
c) Autres réserves techniques	20.276.542 »	*a*) Risques en cours	506.517.009 »	
	887.773.605	*b*) Sinistres à payer	210.926.240 »	717.443.249
Provision pour annulation de primes et frais de recouvrement des primes arriérées au 31 décembre 1950	41.769.658	Provision pour annulation de primes et frais de recouvrement des primes arriérées au 31 décembre 1949		31.509.176
Autres réserves affectées aux catégories au 31 décembre 1950	5.017.618	Autres réserves affectées aux catégories au 31 décembre 1949		4.016.051
Réserves techniques du 31 décembre 1949 à la charge des réassureurs	72.821.027	Autres éléments de crédit imputables aux catégories:		
Annulations sur primes et accessoires émis au cours des exercices antérieurs	49.831.449	Créances au 31 décembre 1950 sur le fonds commun de la loi du 24 décembre 1943	757.377 »	
Autres éléments de débit imputables aux catégories:		Divers	157.483.368 »	158.240.745
Report des créances du 31 décembre 1949 sur le fonds commun de la loi du 24 décembre 1943	1.872.458			
Frais généraux	208.129.941			
Impôts à la charge de la société	17.649.666			
2e PARTIE. — *Gestion générale.*		2e PARTIE. — *Gestion générale.*		
Pertes sur réalisation de valeurs mobilières	1.045.872	Revenus des valeurs mobilières		26.150.334
Moins-value par estimation de valeurs	19.036.852	Bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières		817.432
Moins-value sur conversion de monnaies étrangères	19.772.635	Plus-value par estimation de valeurs		2.893.699
Pertes sur réalisation de monnaies étrangères	263.915	Revenus sur créances pour dépôts de garantie et valeurs remis aux cédants		1.029.284
Impôts et taxes sur primes d'assurances directes:		Plus-value sur conversion de monnaies étrangères		18.322.050
a) Versées	214.031.547 »	Bénéfices sur réalisation de monnaies étrangères		408.391
b) Dus	190.994.434 »	Revenus, intérêts et bénéfices divers		483.683
	405.025.981	Impôts et taxes sur primes d'assurances directes		405.025.981
Allocation à la caisse de prévoyance du personnel	10.845.306			
Amortissement réglementaire des immeubles	12.584			

DEBIT (*suite*).			CREDIT (*suite*).		
Réserves ou provisions au 31 décembre 1950:			Report des réserves ou provisions du 31 décembre 1949:		
Réserve de garantie	30.000.000 »		Réserve de garantie	30.000.000 »	
Réserve pour cautionnements	48.269.464 »		Réserve pour cautionnements	48.451.189 »	
Provision pour impôts	60.600.000 »		Provision pour impôts	8.600.000 »	
Provision pour fluctuation de change	155.734.956 »		Provision pour fluctuation de change	157.000.816 »	
Réserve pour fluctuation de valeurs	25.287.273 »		Réserve pour fluctuation de valeurs	5.287.273 »	
Autres réserves pour diminution éventuelle des valeurs d'actif	4.666.975 »		Autres réserves pour diminution éventuelle des valeurs d'actif	2.666.976	
		324.558.668			252.009.254
Autres éléments de débit		3.117.224	Report des bénéfices des exercices antérieurs		1.824.835
Solde créditeur avant répartition		83.954.440			
		3.526.756.947			3.526.756.947
Répartition minimum garantie aux porteurs de parts bénéficiaires (art. 7 de la loi du 25 avril 1946)		4.904.247	Solde créditeur avant répartition		83.954.440
Répartition supplémentaire aux porteurs de parts bénéficiaires		1.634.749			
Dividende		14.000.000			
Versement à la réserve pour diverses éventualités		40.000.000			
Participation réglementaire du personnel aux bénéfices		1.424.326			
Attribution exceptionnelle au personnel		12.000.000			
Attribution exceptionnelle aux régimes de prévoyance et de retraite des agents généraux		1.209.602			
Provision pour travaux ou dépenses diverses à effectuer au siège social		7.500.000			
Solde à reporter		1.281.516			
		83.954.440			83.954.440

Etat des valeurs mobilières et immobilières composant l'actif de la société au 31 décembre 1950

ETAT A-5

DÉSIGNATION DES CATÉGORIES DE PLACEMENTS	PRIX D'ACHAT (en milliers de francs).	VALEUR d'après le cours de la Bourse au 31 décembre 1950 (en milliers de francs).	VALEUR figurant à l'actif du bilan (en milliers de francs).
RECAPITULATION			
I. — Valeurs et espèces déposées en cautionnement, ou consignées auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger:			
Valeurs et espèces appartenant à la société	48.836	52.062	48.269
II. — Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:			
A. — Valeurs visées à l'article 154 du décret du 30 décembre 1938.	794.164	776.890	772.102
B. — Valeurs visées à l'article 164 du décret du 30 décembre 1938.	24.978	26.026	24.872
Total des valeurs représentant la couverture des engagements de la société envers les assurés	819.143	802.917	796.975
C. — Valeurs visées à l'article 163 du décret du 30 décembre 1938.	304.564	368.180	303.363
Total II	1.123.707	1.171.098	1.100.339
III. — Valeurs remises par la société en garantie d'opérations autres que les acceptations en réassurances:			
Valeurs de l'article 154 du décret du 30 décembre 1938	7.020	5.862	5.862
IV. — Valeurs remises par les réassureurs et immatriculées au nom de la société ou déposées à la Banque de France au nom de la société:			
Valeurs visées à l'article 154 du décret du 30 décembre 1938	19.018	19.018	19.018
V. — Autres valeurs détenues par la société	1.881	1.881	1.681
Total général	1.200.463	1.249.923	1.175.370
Totaux partiels:			
1. Valeurs de l'article 154 (II A + III + IV)	820.203	801.772	796.983
2. Valeurs auxquelles s'appliquent les règles d'estimation de l'article 171 du décret du 30 décembre 1938 (I + II A + II B + III, immeubles compris)	874.999	860.842	851.107
3. Total des immeubles	2.516	2.516	2.516
4. Total des valeurs mobilières (valeurs remises par les réassureurs exclues)	1.175.370	1.221.819	1.150.306
5. Total des placements autres que les valeurs mobilières: espèces déposées en cautionnement ou consignées auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger	1.687	1.687	1.687
6. Total (3 + 4 + 5)	1.179.563	1.229.023	1.154.470

Les sommes en francs français figurant sur l'état A-5, y compris les totaux partiels et le total général, sont arrondies au millier de francs par suppression des derniers chiffres.

AVIS DIVERS

AVIS DE COMPARUTION

en la Haute Cour de justice (division de l'Amirauté).

Vaisseau *Le Sapele* (prescription).

Attendu que dans une instance de prescription en responsabilité instituée en la Haute Cour de justice pour le compte de Elder Dempster Lines Limited contre les propriétaires du steamer ou vaisseau *Junecrest*, du port de Londres, les propriétaires du steamer ou vaisseau *Canada*, du port de Marseille, et tous ceux et chaque personne ou personnes, quels qu'ils soient, présentant une réclamation ou ayant le droit de présenter une réclamation en ce qui concerne des dommages ou perte causés aux susdits vaisseaux par suite de la collision entre le vaisseau des demandeurs, *Sapele*, et les susdits vaisseaux, ou à tous biens ou marchandise ou autres choses, quelles qu'elles soient, se trouvant à bord des susdits vaisseaux au moment de ladite collision, et tous ceux et chaque personne ou personnes présentant une réclamation ou ayant le droit de présenter une réclamation étant due à une perte de vie quelconque ou accident de personne occasionnés par ladite collision, le juge de la division de l'Amirauté de ladite Haute Cour a, le quatrième jour de juin 1951, parmi d'autres choses, statué que, en ce qui concerne la perte ou les dommages aux vaisseaux, biens, marchandise ou toutes autres choses causées en raison de la navigation incorrecte du steamer *Sapele*, à l'occasion de la collision entre ce vaisseau et le steamer ou vaisseau *Junecrest*, et la collision entre le steamer ou vaisseau *Junecrest* et le steamer ou vaisseau *Canada*, à la date du seizième jour de juillet 1919, il en résulte que les propriétaires dudit steamer *Sapele* sont responsables pour des dommages-intérêts d'un montant ne dépassant pas £ 6.021. 8 s. 10 d. (ladite somme étant calculée sur la base de £ 8 pour chaque tonne du tonnage enregistré du susdit steamer *Sapele* avec l'addition de l'espace de la chambre des machines).

En conséquence, ceci constitue un avis donné à toutes les personnes ayant une réclamation à formuler en ce qui concerne la perte ou les dommages causés, ainsi qu'il a été spécifié plus haut, que si elles ne se présentent pas pour faire enregistrer les réclamations le quatrième jour de septembre 1951, ou avant cette date, elles seront exclues du partage du montant indiqué ci-dessus.

En date du sixième jour de juin 1951.

Signifié par Lawrence Jones and Co., Sollicitors, Winchester House, Old Broad Street, Londres, E. C. 2.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Ludovic Brecher (Louis-Dolivet), publiciste, né à Sant (Roumanie) le 26 mars 1908, citoyen français, demeurant à Paris (6e), 9, rue Littré, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Louis Dolivet, sous lequel il est connu de notoriété.

M. Frankenstein (Gerhard), né le 9 octobre 1912 à Berlin (Allemagne), demeurant à la Rochelle, 18, rue Jourdan, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son épouse Pasquiou (Marguerite), née le 19 janvier 1913 à Pont-Audemer (Eure), et de son fils mineur, Didier, demeurant avec lui, né le 19 février 1950 à la Rochelle, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Frank.

M. Lefeuvre (Ange-Jean-Henri), retraité, né à Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine) le 3 septembre 1889, domicilié à Bordeaux, 14, rue Mazarin, demande l'autorisation de s'appeler désormais Lefevre ou Lefebvre.

M. Lefeuvre (André-René-Henri), né à Bayonne le 7 novembre 1927, domicilié à Bordeaux, 14, rue Mazarin, demande l'autorisation de s'appeler désormais Lefevre ou Lefebvre.

M. André-Louis-Maurice Bouygues, né le 9 septembre 1885 à Maintré (Vienne), de nationalité française, demeurant à Poitiers, 5, rue Jean-Macé, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de son aïeule Joussé de la Garenne.

M. Borowitzky (André), né le 8 août 1926 à Paris (9e), demeurant à Paris (18e), 27, rue Lamarck, présente une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Boraud, afin de s'appeler à l'avenir Boraud au lieu de Borowitzky.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 juin 1951: page 6566, 2e colonne, 1re insertion, Mme veuve Israël, 2e ligne, au lieu de: « 36, rue de la Vieille-Mosquée », lire: « 35 ».

DEMANDES D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSIONS

Extrait des minutes du greffe du tribunal civil de première instance de Laon (Aisne).

Par jugement rendu par le tribunal civil de Laon le 10 janvier 1951, à la requête du directeur du service des domaines du département de l'Aisne, le tribunal a ordonné, préalablement à l'envoi en possession définitive des successions:

1° Du sieur Giuard (Fernand-Florentin-Léon), époux Dubs (Marie), domicilié à Folembray, décédé à Laon le 30 novembre 1928;

2° Du sieur Griffon (Eugène), domicilié à Faucoucourt, décédé en son domicile le 30 septembre 1929;

3° De la dame Mutel (Maria-Mélanie), veuve Poete (Casimir), domiciliée à Chauny, décédée en son domicile le 7 juillet 1937;

4° Du sieur Tricot (Emile), à Condren, décédé le 25 février 1938;

5° De la dame Dubuis (Marie-Louise), veuve Charpentier, décédée en son domicile, à Marle, le 17 août 1943;

6° Du sieur Niollet (Marcel), 41, avenue du Monument, à Laon, décédé à Paris le 11 janvier 1945;

7° Du sieur Ouacheck (Areski), domicilié à Vauxaillon, décédé à Laon le 28 décembre 1947;

8° De la dame Prud'homme (Julia), veuve Maillart (Vincent), domiciliée à Manicamp, décédée à Coucy-le-Château le 10 avril 1948;

9° De la dame Lombart (Marie-Victoire), veuve Moreaux (Arthur), décédée en son domicile, à Guny, le 4 avril 1944,

que l'administration des domaines sera tenue de remplir les formalités prescrites par l'article 770 du code civil, modifié par l'article 2 du décret du 30 octobre 1935.

Pour extrait conforme:

Le greffier du tribunal.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

Décret du 16 août 1901

20 avril 1950. Déclaration à la préfecture du Loiret. **Association de patronage de l'institution régionale des sourds-muets d'Orléans.** Modifications aux statuts. Siège social: Saint-Jean-de-la-Ruelle.

29 mai 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des fabricants pour l'industrie radioélectrique (A. F. I. R.)** transfère son siège social du 10, rue de la Bienfaisance, au 23, rue de Lubeck, Paris.

5 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Céret. **Association locale du Mouvement national d'épargne de Collioure.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Collioure.

6 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **Association d'éducation populaire de Miquels.** But: éducation populaire. Siège social: école libre de Miquels.

6 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. **Foyer rural de Lougratte.** But: création d'un centre artistique, intellectuel et social. Siège social: mairie de Lougratte.

7 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Société de tir à la carabine de Juigné.** But: société de tir à la carabine entre anciens combattants, prisonniers et déportés du travail de Juigné. Siège social: chez M. Aubert, à la Hartempied, Juigné.

7 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Prades. **Cercle philatélique de Cardagne.** But: libre échange des timbres entre adhérents et toutes tractations concernant la philatélie. Siège social: salle de prérééducation, Osseja.

7 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Blida. **Ciné-Educa-Récré.** But: susciter et encourager toutes les initiatives susceptibles de favoriser l'éducation, la culture et la récréation de la jeunesse par le cinéma; organiser, pour cela, des séances de cinéma pour les enfants et les adolescents adaptées à leur âge et comprenant la présentation du film, la projection, une discussion sur le film (dirigée par un membre de l'association). Siège social: salle des œuvres, Tipasa.

7 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Pax Christi.** But: faire connaître la doctrine chrétienne de la paix; favoriser les recherches sur la paix; inciter ses adhérents à prier et à agir pour la paix. Siège social: 32, rue Barbet-de-Jouy, Paris

9 juin 1951. Déclaration au gouvernement général de l'Algérie (direction des territoires du Sud). **Caisse des écoles de Kenadsa.** But: faciliter la fréquentation des classes par des récompenses aux élèves les plus appliqués et par des secours aux élèves indigents. Siège social: poste des affaires sahariennes, Kenadsa.

11 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Aumale. **Association sportive scolaire d'Ain-Bessem.** But: organiser et favoriser la pratique de l'éducation physique et des sports par les élèves de l'école. Siège social: école de garçons, Aïn-Bessem.

11 juin 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association sportive des cheminots lamballais.** But: pratique du jeu de boules et paleis. Siège social: mairie de Lamballe.

12 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dreux. **Association de la vallée d'Avre.** But: défendre les intérêts des adhérents menacés par l'exécution de tout projet de captation de nouvelles sources de la rivière d'Avre et de tous travaux susceptibles de diminuer le niveau de la rivière ou de priver les communes de la vallée d'Avre d'une partie de leurs ressources en eau et, particulièrement, en eau potable. Siège social: mairie d'Escorpain.

12 juin 1951. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Service médico-social du Syndicat des grands magasins.** But: application de la loi du 11 octobre 1946 sur la médecine du travail. Siège social: service médico-social, 11, rue Etienne-Pallu, Tours.

12 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **L'Art de l'éducation.** But: faire connaître la pédagogie qui s'inspire de Rudolf Steiner. Siège social: 90, rue d'Assas, Paris.

13 juin 1951. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Comité chambérien de secours en montagne.** But: secours aux alpinistes accidentés et recherche d'avions disparus en montagne. Siège social: syndicat d'initiative, place du Théâtre, Chambéry.

14 juin 1951. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Société compagnons charpentiers des devoirs du Tour de France.** But: enseignement professionnel. Siège social: chez M. Lesein, chemin des Mortiers, Angers.

14 juin 1951. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Athlétic-Club Citroën.** But: pratiquer le volley, basket, football, rugby, natation, tennis, lutte, boules, cyclisme. Siège social: 22, boulevard des Chasseurs, Oran.

14 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Judo-Club Alhambra.** But: pratiquer le judo et le jiu-jitsu; diffuser et encourager ces sports. Siège social: 50, rue de Malte, Paris.

14 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'**Union des professeurs de danse et d'éducation physique de France** transfère son siège social du 55 *bis*, rue de Ponthieu, au 3, rue Théodore-de-Banville, Paris.

14 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Les Anciens de la boxe** transfère son siège social du 43, rue de Cléry, au 57, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris.

15 juin 1951. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Amicale astronomique des joyeux Rhodaniens.** But: sorties amicales. Siège social: café du Rhône, 48, quai de la Ligne, Avignon.

15 juin 1951. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Amicale Sainte-Jeanne-d'Arc.** But: conservation des relations entre anciennes élèves. Siège social: école Jeanne-d'Arc, 28, rue des Caves, Sèvres.

16 juin 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Clique municipale scolaire de Lomme.** But: apporter le goût de la musique aux jeunes, tout en participant aux différentes œuvres de bienfaisance organisées dans la ville. Siège social: Maison des Enfants, avenue de Dunkerque, Lomme (bourg).

16 juin 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Cercle du chien de défense de Lyon.** But: amélioration des races canines; éducation, entraînement et développement des chiens de garde ou de défense appartenant aux membres du cercle. Siège social: café du Stadium, 249, cours Emile-Zola, Villeurbanne.

16 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **Association d'éducation populaire de Savensa.** But: éducation populaire. Siège social: école libre de Savensa.

16 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de familles du 7e arrondissement.** Siège social transféré du 9, avenue Elisée-Reclus, au 30, avenue Rapp, Paris.

16 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association amicale des anciens élèves du cours de coupe des chambres syndicales des confectionneurs.** But: resserrer les liens d'amitié qui unissent les élèves à leur sortie de l'école par des manifestations récréatives et éducatrices. Siège social: 73, boulevard Saint-Marcel, Paris.

18 juin 1951. Déclaration à la préfecture d'Alger. **L'Entr'aide sociale.** But: resserrer les liens moraux entre les coopérateurs en développant l'action sociale et en favorisant les réalisations récréatives et éducatives. Siège social: 12, rue Serpaggi, Alger.

18 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bastia. **Cercle des amis.** But: créer et entretenir des liens d'union et d'esprit de bonne camaraderie. Siège social: chez le président, M. Agostini (Tancrède), Croce.

19 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Comité permanent des fêtes de Lapenne.** But: organiser des réjouissances publiques, fêtes nationales et locales, défilés, manifestations folkloriques, touristiques, sportives et artistiques afin d'animer la vie locale et d'intéresser la jeunesse. Siège social: mairie de Lapenne.

20 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Tizi-Ouzou. **Tizi-Ouzou-Athlétic-Club.** But: pratique des exercices physiques et, notamment, de l'éducation physique, de l'athlétisme et du hand-ball, tant au sujet de l'entraînement que des compétitions amicales ou officielles, selon les lois de la sportivité. Siège social: chez M. Garnier, avocat, rue Ferdinand-Aillaud, Tizi-Ouzou.

20 juin 1951. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Union sportive interministérielle.** But: pratique de l'éducation physique, des sports et des activités touristiques, culturelles et artistiques. Siège social: esplanade du château, chalet n° 5, préfecture de Chambéry.

20 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. **Foyer rural.** But: achat d'immeubles, de terrains et de matériel pouvant permettre l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: mairie de Civrac-Médoc.

20 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Association d'éducation populaire de Saint-Georges-de-Pointindoux.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: école libre de filles de Saint-Georges-de-Pointindoux.

20 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération Loisirs et Culture change son titre en **Fédération Loisirs et Culture cinématographiques.** Siège social: 155, boulevard Haussmann, Paris.

20 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. Le Cercle des Bas-Vignons change son titre et devient **Tennis-Club de Corbeil-Essonnes.** Siège social: 47, rue Féray, Corbeil.

21 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Muret. **Groupe artistique de la Régie autonome des pétroles.** But: organiser des représentations théâtrales, des séances de variétés, des bals, au profit de la caisse de secours ou pour toute œuvre de bienfaisance du personnel de la R. A. P. Siège social: mairie de Boussens.

21 juin 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dole. **Groupement des œuvres d'éducation populaire de la paroisse de Champvans.** But: éducation morale, religieuse et physique de la jeunesse de la localité. Siège social: chez M. Jean Piellard, Champvans.

21 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Cercle des provinces françaises.** But: favoriser toutes possibilités d'amélioration de l'habitat rural et du tourisme. Siège social: 107, rue de l'Université, Paris.

22 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement national de défense des commerçants, artisans et industriels.** But: défense des intérêts des commerçants, artisans et industriels. Siège social: 21, boulevard Poissonnière, Paris.

23 juin 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Section nantaise de préhistoire.** But: favoriser l'étude de la préhistoire en Loire-Inférieure. Siège social: muséum d'histoire naturelle, place Jean-V, Nantes.

25 juin 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'Association des Gadzarts de l'enseignement technique change de titre et devient **Association des ingénieurs arts et métiers de l'enseignement technique.** Siège social: 9 *bis*, avenue d'Iéna, Paris.

26 juin 1951. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **La Pétanque anianaise.** But: pratique du sport boules dit pétanque. Siège social: café du Pavillon, Aniane.

26 juin 1951. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Les Amis de Sion.** But: favoriser le développement du pèlerinage de Notre-Dame-de-Sion, à Sion. Siège social: 26, rue des Carmes, Nancy.

27 juin 1951. Déclaration à la préfecture de Grasse. **Le Club des pendus** (Hung-Club). But: réunion à Cagnes-sur-Mer des artistes peintres, écrivains français et étrangers; expositions, soirées artistiques. Siège social: 39, rue du Docteur-Provençal, Cagnes-le-Haut.

27 juin 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Amicale des malades du sanatorium de la Droitière.** But: organiser diverses séances récréatives. Siège social: sanatorium de la Droitière, Mauves.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

4 mai 1951. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 7 juin 1951.) **Alliance nationale ukrainienne en France** (section de Lens). But: activité culturelle et philanthropique. Siège social: 1, rue E.-Combes, Lens.

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.